

**Inclinez-vous devant ce vieillard: né en 1956, il sert toujours à l'entretien des routes du parc des Laurentides. Sauf pendant les tempêtes...**

## *Lorsque vient la tempête*

# La voirie en a plein les bras

**par Marc Doré**

"Nous n'avons aucune communication directe avec les centres de météorologie: quand une tempête frappe, nous sommes aussi surpris que tout le monde".

Et, devait ajouter cet employé du ministère des Transports qui faisait part de ses commentaires sur le service de voirie: "Nous faisons face aux mêmes conditions que les automobilistes quand il s'agit de circuler sur les routes par mauvais temps. Par visibilité nulle, on ne sort pas".

L'entretien des routes du parc des Laurentides semble en effet être placé sous le double signe de l'économie et de l'improvisation, la seconde découlant de la première.

Car c'est à des mesures budgétaires qu'on attribue généralement la relative faiblesse des effectifs en hommes et en machines de la "voirie". Il faut souligner cependant que les gens qui travaillent dans le parc ne s'entendent pas sur la norme à partir de laquelle on peut considérer comme adéquat le service d'entretien.

### Pas de coordination

Divisés en trois camps — et le terme "divisés" n'est pas ici une fleur de rhétorique, les camps dépendant respectivement des districts de Québec, Chicoutimi et Métabetchouan — la cinquantaine d'hommes affectés à l'entretien des routes doivent plus souvent qu'autrement se débrouiller avec les moyens du bord. Sans savoir cependant comment s'arrangent les autres camps: il n'y a pas de communication entre eux.

La machinerie qui leur est allouée, si elle est jugée grosso modo suffisante par ceux qui l'utilisent ("juste ce qu'il faut", devait cependant préciser un employé du ministère) se caractérise d'abord et avant tout par sa vétusté. Des camions qui ont treize et même dix-huit ans d'âge, qui passent l'hiver dans le sel et la neige n'ont souvent qu'une seule idée: tomber en panne. Ce qu'ils font d'ailleurs joyeusement en voyant le premier flocon de neige d'une tempête. Comme aucun des camps n'a de mécanicien affecté à plein temps sur les lieux, il faut remorquer le "monstre handicapé" jusqu'au garage du district. On a assuré au QUOTIDIEN qu'une machine passait rarement plus de 24 heures "en bas". Tout en ajoutant que généralement "c'est pendant une tempête, quand on a besoin d'elle".

La preuve la plus évidente du manque de machinerie lourde c'est, selon les employés du ministère, "alors qu'il neige continuellement et qu'on s'aperçoit après avoir déblayé la route sur plus de 25 milles qu'elle est impraticable au début du parcours".

### Conditions variables

Chacun des trois camps de voirie a, semble-t-il, toute latitude pour le traitement qu'il juge nécessaire de faire subir à la route. C'est ainsi que le secteur sud du parc est traité presque exclusivement au sel et qu'il passe l'hiver au pavage. La partie nord de la route, entre Laterrière et l'Etape, est plutôt mise en conditions par l'usage combiné de sable et de sel. Le tronçon du Lac-Saint-Jean est traité quant à lui seulement au sable. Il semblerait, selon les dires d'employés de voirie, que l'utilisation massive de sel serait responsable de la détérioration rapide du pavage et de conditions semblables à celles qu'on a connues le printemps dernier, alors que la route faisait penser à un paysage lunaire.

De toute façon, cette diversité de moyens dans l'entretien de la route, jointe à l'existence naturelle des "mini-climats" dans le parc, pourrait bien être une cause importante d'accidents. Comme le dit un dicton qui paraît être bien connu dans le parc, "ça ne prend que 50 pieds de surface glacée pour causer un accident et bloquer la route." Lancé à 90 milles à l'heure, un conducteur n'a pas le temps de se demander si les conditions de circulation sont uniformes...

Il faut en moyenne, entre trois et cinq heures, après une tempête, pour que les trois équipes d'entretien parviennent à rendre à la route son aspect "d'autoroute". Pendant ce temps, comme s'ils avaient rendez-vous avec la mort, des automobilistes prennent le risque, malgré les avertissements, de "traverser" le parc. En espérant arriver à destination aussi rapidement que si le soleil du mois de juillet éclairait le paysage. La décision de fermer la route est toujours difficile à prendre; si elle intervient, c'est nécessairement du commandant du poste de la Sûreté du Québec.

**Demain, les difficultés particulières d'un poste de police qui vit pratiquement dans des conditions "polaires".**

PARTICIPEZ A LA FIESTA Saguenay Dry Ginger Ale

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

PEPSI Soyez prudents sur les routes.

2e année No 60 Mardi 10 décembre 1974 32 pages 20 cents

*Sur ordre du juge François Drouin*

# Enquête spéciale sur les incidents survenus dans Laporte et Taillon

**par Norman Delisle**

QUEBEC (PC) — Le président général des élections, le juge François Drouin, a mandaté un "enquêteur" spécial pour étudier les faits qui se sont produits le 29 octobre 1973, lors du scrutin dans les districts électoraux de Laporte et de Taillon.

L'enquête ordonnée par le juge Drouin fait suite aux révélations faites le 4 novembre dernier devant la commission d'enquête sur la liberté syndicale, la commission Cliche.

On avait alors révélé que des fiers-à-bras du monde syndical, sous la direction de René Mantha, avaient travaillé pour les députés libéraux André Déon et Guy Leduc, le jour du vote, dans les comtés de Laporte et Taillon.

Conduit au poste de police de Longueuil, le groupe de fiers-à-bras avait été libéré en vertu d'une autorisation signée par Paul-Marcel Prévost, secrétaire agissant pour le compte de Bastienne Fourcreault, président des élections dans le district électoral de Laporte.

Le juge Drouin a refusé, hier, dans une entrevue, de révéler le nom de cet enquêteur spécial, mais il a dit qu'il s'agissait d'une "personne très fiable".

Le président des élections n'a pas voulu fixer de délai à l'enquêteur pour terminer ses recherches, mais cet enquêteur s'est mis à la tâche tout de suite après avoir été mandaté.

La première tâche de cet enquêteur sera de prendre connaissance du volumineux dossier de 400 pages remis au juge Drouin par son collègue Robert Cliche, qui dirige la commission d'enquête sur la liberté syndicale, a précisé M. Drouin.

Le juge Cliche avait demandé au procureur de la commission d'enquête, Me Lucien Bouchard, de faire rapport au président général des élections, le juge François Drouin, sur certaines irrégularités survenues dans les comtés de Laporte et de Taillon lors des élections générales du 29 octobre 1973.

Ce n'est que le 25 novembre dernier que le juge Drouin a reçu le volumineux rapport de M. Bouchard.

L'enquête demandée par le juge Drouin ne portera que sur les parties du document relevant de la responsabilité du président général des élections du Québec. Le juge Drouin n'a pas encore décidé quel sort il réservait aux faits révélés dans le document et qui ne tombent pas sous sa juridiction.

On ne peut cependant présumer que le juge Drouin transmettra, au président de l'Assemblée nationale ou au ministre de la Justice, les irrégularités ne relevant pas de sa compétence propre.

### Faits

Ce sont des faits révélés devant la commission Cliche par l'inspecteur-chef Ferdinand Dubé, de la police municipale de Longueuil, qui ont déclenché l'enquête du juge Drouin.

Témoignant le 4 novembre dernier, le policier Dubé avait affirmé que, le jour du scrutin, en 1973, une dizaine de fiers-à-bras avaient été arrêtés dans le comté de Laporte et amenés au poste de police de Longueuil.

Les fiers-à-bras, dirigés par un certain René Mantha, avaient "effrayé les électeurs dans les bureaux de votation et collé des tracts du Parti libéral partout et même dans les Polls", avait affirmé le policier Dubé.

Aucune accusation n'a été retenue contre eux, la police de Longueuil ayant été requise de les remettre en liberté par un ordre signé par un représentant de la présidente des élections du comté, Mme Bastienne Fourcreault.

L'ordre de la présidente d'élections avait été transmis au poste de police par un avocat du Parti libéral, Me Marc Labarre, selon le témoin Dubé.

Conflit à Alma

## *Les policiers dénoncent le manque de leadership*

**par Serge Cloutier**

Alma — Après quatre jours de discrétion relative, le Syndicat des policiers et pompiers d'Alma a révélé hier soir, dans un télégramme qu'il faisait parvenir au ministre de la Justive, que la cause majeure du conflit persistant depuis jeudi soir à Alma est "le leadership contesté, sinon inexistant de la direction actuelle de la Sûreté municipale qui n'a plus la confiance ni le respect des policiers d'Alma".

Le syndicat demande en outre que la Sûreté du Québec se retire des limites d'Alma, où elle remplacerait les policiers municipaux "qui ont donné les services adéquats depuis le début de la session d'étude et qui sont conscients de leurs responsabilités à l'égard de la population, et veulent les assumer".

Les membres du syndicat affirment en outre que la seule solution pour "une meilleure police et une meilleure justice pour tous à Alma nécessite un changement radical au niveau de la direction de la force constabulaire à Alma".

**(Autre nouvelle en page 3)**

## *Taxation des ressources*

# Le dialogue sera "serré selon le ministre Turner

**par Claude Papineau**

OTTAWA (PC) — Au terme d'une première journée de discussions après que l'Alberta et la Saskatchewan, principales provinces productrices de pétrole, eurent exposé leur point de vue sur le litige de la taxation des ressources, les parties en cause semblent vouloir demeurer sur leurs positions, quoique le ministre fédéral des Finances, M. John Turner, se dise prêt, pour aujourd'hui, à entreprendre un "dialogue serré" avec ses homologues provinciaux.

Au cours d'une conférence de presse, hier à Ottawa, M. Turner a déclaré que les gouvernements participant à la conférence n'avaient qu'entamé le "sujet délicat" de la non-déductibilité pour fins d'impôt fédéral des redevances payées aux provinces par les compagnies minières et pétrolières, mesure annoncée dans le budget fédéral du 18 novembre dernier.

"Pour le moment, j'écoute, a dit M. Turner. Lorsque la Colombie-Britannique et les autres provinces auront fait valoir leur position, je résumerai le point de vue fédéral, et un dialogue serré s'ensuivra."

Quoique M. Turner ait qualifié de fort "éloquents" les exposés des deux provinces pétrolières, il n'en entend pas moins retenir "les modalités possibles" de leur position respective que dans le contexte de la renégociation à la fin de l'hiver de l'entente sur la fixation du prix de pétrole.

Au chapitre de la non-déductibilité des redevances payées aux provinces, M. Turner entend continuer de lutter contre "le monopole" des provinces productrices, à la lumière des arguments invoqués dans le dernier budget, soit "l'effritement de l'assiette fiscale fédérale".

Comme il fallait s'y attendre, la Saskatchewan et l'Alberta ont fermement condamné, une fois de plus, l'initiative fédérale: d'une part comme une violation de l'accord de mars dernier, alors que les provinces productrices acceptaient la fixation à $6.50 le baril le prix de leur pétrole, et, d'autre part, comme un accroc très grave à la Constitution, suivant laquelle les provinces ont le droit d'administrer et de contrôler leurs richesses naturelles.

### Québec

Le Québec, pour sa part, entend appuyer "le principe" défendu par les provinces productrices, mais concentrera ses efforts à définir un terrain d'entente entre les parties sans mettre en cause toutefois le principe de la non-déductibilité défendu par le fédéral.

Le ministre québécois des Finances, M. Raymond Garneau, qui doit exposer aujourd'hui la position du Québec, a déclaré à la presse qu'il s'attachera particulièrement à proposer une formule qui permettrait aux provinces "d'exercer librement leur pouvoir de taxation en tant que propriétaires de leurs ressources".

Pour M. Garneau, il s'agit essentiellement d'ajuster les chiffres pour déterminer un quantum acceptable.

Lorsque les chiffres avancés dans le budget Turner portant de 14,4 à 18 pour cent la part de revenus fiscaux du fédéral de 1974 à 1976, a-t-il affirmé, c'est là qu'il m'apparaît qu'Ottawa se rend coupable d'abus de pouvoir dans la taxation des ressources.



**DIALOGUE — En pleine conversation, ce sont le ministre fédéral des finances, M. John Turner, et son homologue québécois, M. Raymond Garneau.** (Téléphoto-PC)

## EN BREF

### Hauterive

*L'étudiant de 14 ans avait dit à ses copains qu'il tuerait sa famille et se suiciderait.*

**En page 2**

### Cinq ans de pen

*Le juge André Gervais a condamné le jeune Ghislain Forget à une peine de cinq ans de pénitencier après que ce dernier eut avoué sa culpabilité à l'accusation de tentative de meurtre sur l'épicier Fernand Desmeules, de Shipshaw.*

**En page 3**

### Commission Cliche

*Le commissaire Mulroney s'en est pris, hier, au témoin Fernand Morin qu'il a accusé d'avoir caché des informations relatives à la grève déclenchée dans l'industrie de la construction en juin dernier.*

**En page 10**

### Le no 2 de l'Iran

*Le premier ministre iranien est en visite au Canada pour cinq jours.*

**Page 27**

### Sommet européen

*Les chefs d'Etats européens réunis à Paris ont examiné les problèmes communs causés par l'inflation et préparé la coordination des solutions.*

**En page 31**

## SPORTS

### Hockey junior

*Le maire Armand Vézina, de Dolbeau, tient à tout prix à garder ses Castors.*

**En page 17**

### Battus

*Le Junior de Montréal de la LJMQ renforcé de six joueurs des Voyageurs de la Nouvelle-Ecosse, de la Ligue américaine, a eu raison d'une équipe soviétique, au compte de 4-3, hier soir, au Forum de Montréal.*

**En page 17**

### Recommandations

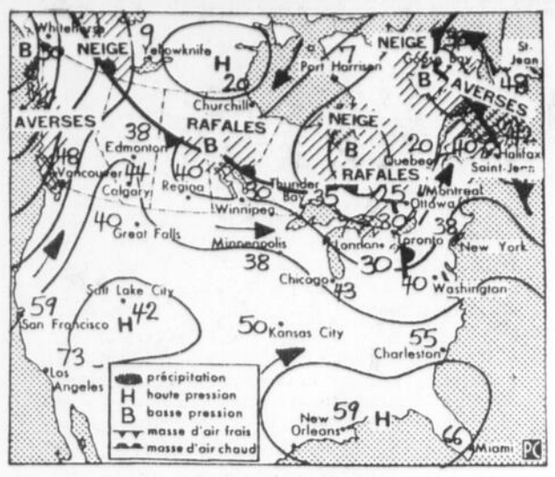
*Selon Alan Eagleson, l'AMH devrait réduire le nombre de ses effectifs à huit équipes et la LNH devrait passer immédiatement certains changements.*

**En page 20**

## SOMMAIRE


| | |
|---|---|
| — Arts et spectacles | 14 |
| — Annonces classées | 30 |
| — Bandes dessinées | 28 |
| — Bourse | 26 |
| — Bridge | 29 |
| — Cinéma | 14 et 15 |
| — Décès | 31 |
| — Entrecroisés | 28 |
| — Finance | 25 |
| — Horoscope | 29 |
| — Mots croisés | 22 |
| — Mots mystères | 28 |
| — Patron | 30 |
| — Sport | 17 à 22 |
| — Télévision | 14 |

# MÉTÉO




# PRÉVISIONS

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions émises par Environnement Canada à 21:30 HNE lundi pour mardi, avec un aperçu pour mercredi. Entre parenthèses, degrés Celsius.

Chibougamau: devenant nuageux en matinée, ensuite faible neige. Maximum près de 20 (-7C). Aperçu pour mercredi: généralement nuageux.

Outaouais, Montréal: ensoleillé, devenant nuageux en après-midi. Averses de neige. Maximum près de 25 (-4C). Aperçu pour mercredi: dégagement partiel.

Laurentides, Haute-Mauricie: dégagement partiel. Maximum près de 20 (-7C). Aperçu pour mercredi: ciel variable.

Lac-Saint-Jean, Québec, Trois-Rivières, Cantons de l'Est: dégagement graduel. Maximum près de 20 (-7C). Aperçu pour mercredi: ciel variable.

Baie-Comeau, Rimouski, Sept-Iles, Gaspé: dégagement graduel en après-midi. Quelques chutes de neige sur la rive sud. Les températures baisseront graduellement et atteindront près de 25 (-4C) en fin de journée. Aperçu pour mercredi: ciel variable.

# DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées lundi dans quelques villes d'Amérique du Nord:

| | Min. | Max. |
|---|---|---|
| Vancouver | 38 | 51 |
| Edmonton | 23 | 38 |
| Calgary | 35 | 43 |
| Saskatoon | 32 | 43 |
| Régina | 29 | 47 |
| Winnipeg | 11 | 40 |
| Churchill | -4 | 23 |
| Sudbury | 5 | 12 |
| Toronto | 26 | 28 |
| Ottawa | 28 | 29 |
| Montréal | 33 | 34 |
| Québec | 37 | 37 |
| Frédéricton | 46 | 54 |
| Saint-Jean, N.-B. | 46 | 55 |
| Moncton | 44 | 55 |
| Halifax | 45 | 52 |
| Charlottetown | 44 | 56 |
| Saint-Jean, T.-N. | 35 | 44 |
| Chicago | 13 | 26 |
| Détroit | 22 | 26 |
| Boston | 50 | 52 |
| Washington | 39 | 45 |

# LES MARÉES

SEPT-ILES — La marée sera basse à 04h. 25 (1'9") et haute à 10h. 55 (9'2"). Elle sera à nouveau basse à 17h. 25 (1'6") et haute à 23h. 20 (7'2").

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 05h. 50 (3'6") et haute à 12h. 05 (16'8"). Elle sera à nouveau basse à 18h. 40 (2'8").

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 06h. 55 (3'3") et haute à 12h. 10 (15'1"). Elle sera à nouveau basse à 20h. 00 (2'3").

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par:
LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE, 316, avenue Labrecque, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4480

Alma et les environs 662-7829
St-Félicien et les environs 679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et Service à domicile 545-4664
Petites annonces classées 545-4895

Président-éditeur: Jean-Guy FAUCHER
Vice-président, directeur-général: Gaston VACHON
Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY
Rédacteur en chef, éditorialiste: Bertrand TREMBLAY
Directeur de l'information: Bertrand GENEST
Chef des nouvelles: Charles-J. GAUVIN
Chef de pupitre: Marcel RIVARD
Directeur des ventes: Paul BERGERON
Directeur de la publicité: Yvon RHAINDS
Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE

Le Quotidien du Saguenay-Lac Saint-Jean, est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse Associated Press et Reuters et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de: Le Quotidien du Saguenay-Lac Saint-Jean.

MEMBRE DE

Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec
Courrier de la deuxième classe. (No 3213).

*Pari de $10 qu'il ne se suiciderait pas*

# L'étudiant de Hauterive avait dit à ses copains qu'il tuerait sa famille et qu'il se suiciderait

par Lucien Latulippe

(Collaboration spéciale du Soleil)

Sans aucun signe d'émotion apparente, sans une larme et même sans un sanglot dans la voix, un étudiant de 14 ans a raconté au palais de justice de Baie-Comeau, hier soir, le massacre de sa famille dans leur maison de Hauterive, vendredi soir dernier.

Ce début de l'enquête du coroner, qui a été ajournée au 16 décembre courant, était présidé par le Dr Marcel Bouffard, de Hauterive, qui a invoqué, dès l'ouverture de l'enquête, l'article 12, paragraphe 3, qui interdit d'identifier tout témoin mineur, ainsi que le suspect.

La salle de la Cour supérieure était remplie à pleine capacité et des gens étaient même debout à la porte et dans le corridor attenant. Me Mark Dubé, de Rimouski, était l'avocat du ministère de la Justice et Me Parent, celui du suspect.

Des policiers de Hauterive ont été entendus avant que des compagnons du suspect et ce dernier ne viennent témoigner.

Le policier P.-P. Levesque était au poste lorsque l'étudiant de 14 ans est arrivé et lui a dit tout d'un coup: "J'ai tué ma famille, peut-être qu'ils ne sont pas tous morts", et il lui a remis les clés de la maison.

Dépêchés sur les lieux en toute hâte, les policiers J. Girard, L. Desgagnés et B. Turcotte ont découvert la triste vérité. Le père était étendu près de la porte de la salle de toilette. Une fillette gisait sur le plancher de la cuisine. La mère, une partie du visage arrachée, était morte dans le sous-sol. Un garçonnet était gravement blessé à la figure dans la salle de lavage, au sous-sol. Après plusieurs jours, il est toujours vivant et il a de bonnes chances de survivre. Il est lucide et il répond par geste à ce qu'on lui demande.

### Etudiant normal

Les quatre compagnons du suspect ont été unanimes à dire que le détenu leur a paru parfaitement normal au cours de la journée qui a précédé la crise. Ensemble, ils sont allés voir un professeur de sciences. Ce dernier, Ghislain Beaulieu, a confirmé que le groupe d'étudiants était venu le voir de 16 h à 17 h et qu'ils avaient parlé science. Le suspect lui a paru normal.

Tous quatre ont raconté que le suspect leur avait dit qu'il s'enlèverait la vie. A l'un, il aurait précisé qu'il utiliserait la 30-06. Dans l'après-midi, ils sont allés ensemble au magasin.

A trois de mes copains, le détenu a dit qu'il tuerait aussi sa famille, à commencer pas son père, et qu'il se suiciderait. Ses copains lui ont parié $10 qu'il ne se suiciderait pas. Tous ont cru que leur copain blaguait.

L'un a dit que le suspect aimait les films policiers et d'espionnage à la télévision et qu'il avait surtout un penchant pour un programme anglais "Thomas", une aventure policière.

L'un des compagnons était un grand ami du détenu. Ils se sont vus toute la journée. A plusieurs reprises, le suspect lui a demandé de partir avec lui, après le drame, et il a consenti, doutant toutefois de ce qui se passerait. Ils avaient convenu de s'appeler après les événements.

### Lettre

Les enquêteurs ont trouvé une lettre dans laquelle le suspect dit qu'il voulait se suicider, mais il n'est pas question de ses parents. Le détenu a dit qu'il l'avait écrit le vendredi midi, avant de retourner à l'école, et que son père, en arrivant pour dîner, lui avait fait remarquer qu'il avait manqué quelques jours de classe, la semaine précédente. La remarque a été faite sans animosité et sans élever la voix.

Après avoir fait de la musique, le midi, le témoin inportant est parti pour l'école. En revenant à la maison, en fin d'après-midi, il dit que quelque chose le poussait à faire ce qu'il devait faire.

Le témoin semblait bien s'entendre avec son père qui l'avait déjà amené à la chasse. La 30-06 avait été donnée au père par l'un de ses frères.

Après avoir souper, le détenu a préparé la carabine et il l'a placée sous le divan du salon. Il a fait de la musique. A l'arrivée de son père, il a pris place à la table avec lui et il a mangé encore. Il se sentait nerveux.

Par la suite, le détenu s'est rendu avec son père dans la chambre de ce dernier qui se préparait à sortir. Il est revenu dans la cuisine où sa mère dressait une liste de commissions à faire pour Noël et il s'est ensuite rendu dans le salon.

Lorsque mon père est entré dans la salle de bain, le témoin dit qu'il a pris l'arme et qu'il s'est placé dans une chambre, en face de la porte de la salle de bain. Son père est sorti. Un coup de feu l'a abattu. La fillette s'est approchée en disant: "Papa, qu'est-ce qui t'arrive". Un coup de feu en pleine poitrine l'a aussi abattue.

### Supplications inutiles

Le détenu qui continue à bien parler dune voix calme ajoute qu'il est descendu au sous-sol où sa mère tricotait devant la télévision. Un coup de feu en pleine figure a terrassée la mère de 40 ans.

Terrorisé, le petit frère s'était réfugié dans la salle de lavage. Il a voulu s'échapper, mais il a été vite ramené. Après des supplications à genoux: "Ne me tues pas, ne me tues pas", un autre coup de feu a claqué. Le frêle enfant, atteint en plein visage, a été soulevé de terre et il est retombé inerte.

A 19h 30, le grand ami recevait un coup de téléphone: "C'est fait. Viens-t-en". Incréduble, il est accouru. En entrant dans la maison, il a senti une odeur de poudre et il a réalisé que c'était vrai. Le détenu lui a dit de ne pas approcher.

Le grand ami ajoute qu'il a eu peur et qu'il a refusé de partir en jeep. Il a recommandé au détenu de se livrer à la police et il est rentré chez lui.

### Aucun mobile

Le mobile de ce massacre échappe aux enquêteurs. A prime abord, il ne semble y en avoir. La poursuite de l'enquête pourrait le révéler.

De grandeur normale pour son âge, mais doté d'une intelligence au-dessus de la moyenne, le détenu semblait très bien s'entendre avec son père. Il aimait parfois faire l'école buissonnière et une fugue l'a amené jusqu'à Québec.

Après avoir ajourné son enquête, le Dr Bouffard a recommandé de continuer à détenir le témoin à la prison de Baie-Comeau, mais dans un endroit à part des prisonniers ordinaires et sous une surveillance constante.

Me Parent a fait des représentations que le coroner a rejettées. Il voulait que son client soit envoyé dans une institution de Montréal. Interrogé par le coroner, le détenu a dit qu'il était bien traité à la prison et qu'il était bien.

"C'est tout ce que je veux savoir et je juge qu'il est préférable de le garder ici", a ajouté le Dr Bouffard, en terminant.

*Aucune opposition*

## Le règlement modifiant le zonage dans le secteur de la paroisse est passé

par Marc Doré

JONQUIERE — Le règlement modifiant le zonage dans le secteur de la paroisse de Jonquière attenante au territoire de la ville a été accepté hier soir sans que les contribuables ne manifestent leur opposition.

Ce règlement, numéro 873, est la suite modifiée du premier règlement que des contribuables avaient bloqué il y a un mois. Entre autres, il permettra à la firme Canadian Tire de commencer la construction du magasin qu'elle avait projeté dans le secteur.

Par ailleurs, les contribuables ont également accepté le règlement numéro 868, qui permettra à la ville d'emprunter $117,000 pour l'installation du réseau électrique qui desservira le centre commercial Place Jonquière.

### Un autre!

Les difficulutés qu'avait rencontrées il y a quelques temps l'administration municipale de Jonquière à faire accepter ses règlements, semble estompées pour le moment, puisqu'un autre règlement a été accepté la semaine dernière.

Le règlement d'emprunt de $286,500 consacré à l'aménagement d'un terrain de jeux dans la paroisse Sainte-Marie et à l'acquisition d'un terrain pour le même usage dans Saint-Dominique a en effet rencontré jeudi dernier la faveur des administrés qui ne s'y sont pas opposés.

### Jonquérets

Entretemps, le conseil municipal est toujours sans contact avec la Corporation des Jonquérets et, pour un, le conseiller Yvon Dubé s'est déclaré passablement lassé d'attendre des nouvelles de ce groupe. "Il y a déjà six semaines que les soumissions pour le dynamitage du Cran des Soeurs ont été ouvertes et les Jonquérets n'ont toujours pas déposé la caution de $100,000 que nous exigeons d'eux avant de commencer les travaux", a expliqué M. Dubé.

## Procès de Perron, accusé de vol à main armée au Bell

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — Le terme des assises se continuera demain au Palais de Justice de Chicoutimi alors que s'instruira le procès de Robert Perron, un jeune homme de Chicoutimi, accusé de vol à main armée au montant de $500 commis en septembre dernier, au bureau d'affaires de la compagnie Bell.

Le jeune homme a choisi de se faire juger par ses pairs. C'est le juge Roger Chouinard qui présidera ce procès qui devrait se terminer vendredi.

Par ailleurs, Me Denis Vaillancourt, procureur de la Couronne, a précisé, hier, devant le tribunal que le ministère public déposera, au cours des prochains jours, un nolle prose qui dans la cause de Alain Hébert, accusé de tentative de meurtre, dans la nuit du 4 au 5 mai, sur la personne de M. Gilles Simard, de la rue Racine, à Chicoutimi.

Par nolle prose qui, le ministère public abandonne son accusation.

Enfin, le terme des assises se continuera la semaine prochaine avec le procès de Christian Gagné, un jeune homme de Jonquière, accusé de tentative de meurtre sur la personne de M. Fernand Desmeules.

*Palais de justice*

## C'était la journée des divorces et des séparations de corps

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — C'était la journée des divorces et des séparations de corps, hier, au Palais de Justice de Chicoutimi.

Le juge André Trottier a été saisi de 34 requêtes qui ont démontré combien grand est le malaise chez les couples et combien ceux qui sont heureux, doivent prendre tous les moyens pour préserver leur bonheur.

Le cas le plus pitoyable aura été celui d'un couple d'une cinquantaine d'années, marié depuis 30 ans et dont la femme demandait la séparation de corps dans le seul but d'avoir ses trois repas par jour.

Le juge Trottier a semblé surpris de cette requête puisque l'épouse ne voulait pas effectivement se séparer de son mari puisqu'à un certain moment, elle a dit ne pas réclamer de vivre dans un autre foyer.

La situation est la suivante: huit enfants sont issus du mariage, deux sont mariés.

A la demeure familiale, il reste encore trois enfants qui tentent péniblement avec la mère d'obtenir de la nourriture du père.

Disons que depuis sept ans, le couple ne s'est pas parlé, ce qui a surpris encore une fois le juge.

Depuis que les allocations familiales existent, le mari n'a donné aucun montant d'argent à son épouse pour l'habillement.

La femme doit donc habiller ses enfants et elle-même aux magasins Zellers et A.L. Green, qui facilitent l'achat à crédit avec des paiements minimes par mois.

Donc, les $80 qui proviennent des allocations familiales, servent au paiement d'un appareil de télévision et des vêtements.

Pour sa part, le mari qui travaille à l'Alcan, gagne environ $160 par semaine net, a deux maisons qui lui rapportent $250 par mois et trois automobiles de modèles anciens qu'il répare pour les mettre en vente et tenter d'obtenir un profit.

Pour lui, ces obligations sont tellement fortes qu'il doit couper sur la nourriture.

Mais, lorsqu'il a témoigné, il a parlé qu'il faisait des commandes d'alimentation tous les jours et que, parfois, ça lui coûtait $105 par semaine.

Mais, le fils aîné, qui a quitté la demeure familiale, depuis plusieurs mois et qui est aujourd'hui marié, n'a pas été long dans son témoignage, mais a été précis, signalant au juge Trottier: "Vous savez, on a toujours eu de la nourriture mais la qualité était absente parce que mon père avait tellement d'obligations et pour les rencontrer, il n'a trouvé qu'une seule solution, couper sur la nourriture."

La cause a été prise en délibéré et le juge Trottier rendra sa décision par écrit.

## Le traditionnel défilé du lundi n'a pas fait défaut

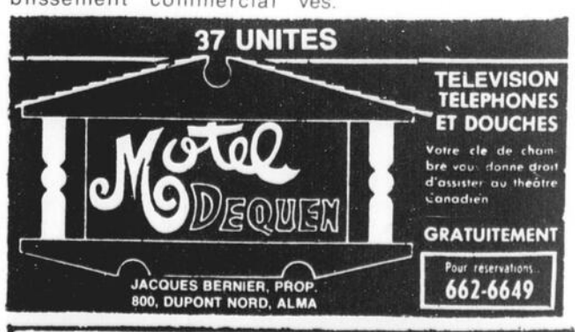
CHICOUTIMI — Le juge Louis-René Lagacé a présidé, hier matin, à une quarantaine de comparutions pour le traditionnel défilé du lundi qui consiste en des femmes qui ont volé à l'étalage ou encore à la désormais célèbre conduite avec plus de .08 d'alcool dans le sang.

Les amendes pour vols à l'étalage en cette période des fêtes priveront certaines familles de cadeaux, puisqu'elles ont varié entre $35 et $50.

Par ailleurs, un jeune homme de Chicoutimi a écopé d'une amende de $100 pour avoir été trouvé en possession de 6.1 grammes de résine de cannabis.

MISTASSINI — La Sûreté du Québec de Dolbeau tente actuellement de retrouver les auteurs d'un vol de $6,000 de scies mécaniques volées dans la nuit de dimanche à lundi au magasin Coopératif de Mistassini.

Les voleurs ont pénétré par effraction dans l'établissement commercial pour s'emparer de 21 scies mécaniques flambant neuves.






# La Commission de police du Québec appelée à trancher le conflit qui persiste à Alma

par Serge Cloutier

Alma — La Commission de Police du Québec interviendrait aujourd'hui même dans le conflit qui persiste depuis jeudi soir au service de police d'Alma, en déléguant dans la région un enquêteur.

Des rebondissements sont survenus hier dans ce conflit, les autorités municipales ayant publié un premier communiqué officiel depuis le début des événements et le syndicat des policiers ayant produit au conseil municipal un document intitulé: "Protocole d'entente de retour au travail".

### La Cité

Provenant du "cabinet du maire", le communiqué de la Cité affirme que "le conseil à l'unanimité tient à proclamer sa confiance inébranlable en l'honnêteté et la compétence des officiers responsables du service de la police, le directeur et son adjoint, MM. Antoine Lavoie et Marcel Boudreault, et le conseil ne peut ni ne veut en aucune façon participer à amoindrir leur autorité sur le groupe qu'ils dirigent".

Les autorités municipales rappellent que le débrayage a débuté jeudi soir, que le geste est considéré comme illégal, qu'il a été difficile de pouvoir rencontrer le syndicat pour connaître les griefs qu'il a à formuler. Le syndicat refusait alors de parler en présence des directeurs du service et a finalement rencontré un groupe restreint de conseillers. "Parmi les plaintes soumises, le conseil ne voit pas de raisons pouvant justifier les actions illégales du groupe de policiers", affirme le communiqué.

La Cité affirme ensuite qu'elle a suggéré un protocole de retour au travail, prévoyant que la Commission de police jugerait du litige et qu'elle s'engageait à accepter la décision de la Commission. La Cité ajoute que le syndicat a refusé et qu'elle a alors proposé au syndicat d'énoncer lui-même les clauses du protocole de retour au travail. "Ce dernier répliqua qu'il s'en tenait à la liste déposée des revendications", poursuit le communiqué.

Le conseil soutient que certains items déposés par les policiers dépassent sa compétence, ce pourquoi il s'en remet à la Commission de police. "Ordre fut donc signifié de reprendre immédiatement le travail, et, à défaut de le faire, le conseil est unanime à demander que la sécurité publique de la Cité soit placée sous la tutelle de la Sûreté du Québec," avoue le communiqué.

### Le syndicat

Hier après-midi, le syndicat des policiers publiait un protocole d'entente de retour au travail, avec comme conditions:

- que la Commission de police du Québec délègue quelqu'un pour enquêter sur l'administration de la direction de la police, le syndicat aurait demandé cette enquête à la Commission qui l'aurait accepté par téléphone;
- que la Cité exécute les recommandations de la Commission de police, suite à cette enquête;
- que le ministère de la Justice délègue un ou des policiers de la Sûreté du Québec pour prendre charge de la Sûreté municipale d'Alma, en remplacement de la direction actuelle, dès maintenant et ce, pendant toute la durée de l'enquête;
- que MM. Antoine Lavoie et Marcel Boudreault démissionnent de l'Association athlétique des policiers et pompiers et remettent au nouvel exécutif de cette association tous les documents, argents, ou tout autre bien qu'ils auraient en leur possession.

Le syndicat exige en outre que des réparations soient effectuées par des personnes compétentes sur les autos-patrouilles, camions à incendie et équipements électroniques, qu'un budget soit prévu en 1975 pour le recyclage de tous les policiers d'Alma, à Nicolet, qu'aucun recours, mesure disciplinaire ou autre représaille ne soit prise à l'endroit des policiers et que ces derniers ne subissent aucune perte de salaire ou avantage conféré par la convention collective.

### La Sûreté du Québec

Rejoint à Chicoutimi, le commandant Noiseux, de la SQ au Saguenay-Lac-St-Jean, a confirmé au QUOTIDIEN que Alma avait demandé assistance dès vendredi, que des policiers de l'unité d'urgence se tenaient disponibles à Alma pour assister en cas de besoin et que la Sûreté du Québec ne peut que donner de l'assistance et ne remplace pas les policiers.

Si une mise en tutelle devait arriver, il faudrait l'intervention des corps politiques, après discussions entre la Cité et le ministère de la Justice ou des Affaires municipales, a expliqué M. Romuald Noiseux: "La mise en tutelle n'est pas une décision qui relève de la police".

### Fédération des policiers

Hier, le directeur-exécutif de la Fédération des policiers du Québec, M. Pierre Viau, a raconté que le syndicat avait formulé une demande en bonne et due forme à la Commission de police, que l'enquêteur qui viendrait serait probablement M. Claude Beaulieu et que les services donnés depuis jeudi par les policiers d'Alma n'avaient pas diminué.

Les journalistes ont également appris hier que le syndicat avait reçu deux lettres, signifiées par huissier, menaçant les policiers de renvoi et les prévenant qu'ils seraient remplacés par des policiers de la Sûreté du Québec, que la Cité avait aussi expédié des télégrammes aux ministères de la Justice et du Travail pour les prier d'intervenir dans le conflit, "parce que le geste des policiers est illégal selon le code du travail et parce que la sécurité publique est menacée".

La Cité n'avait par ailleurs pas encore réagi officiellement au projet de protocole d'entente présenté par le syndicat.

### Les griefs

Les griefs présentés en dossier par le syndicat concernent des billets d'infraction qui auraient été arrangés à l'amiable par la direction de la sûreté municipale, le manque de sécurité en patrouille, le mauvais état de l'équipement, le respect de la convention collective, l'anti-syndicalisme dont on ferait preuve au département, les exigences de travail, la conception du rôle de policier et le mauvais état des relations humaines.

# *Les directeurs de cégep refusent de se prononcer sur la session*

par Jacques Dubuc

ARVIDA — En réunion, une bonne partie de la journée d'hier, les directeurs des campus collégiaux de la région refusent de se prononcer sur la validité de la session avant que ne soit connue la position des étudiants sur les modalités de la lutte contre le ministère de l'Education et du présent système de prêts-bourses.

Quant à savoir si la décision d'annuler la session sera prise localement, le directeur général du cégep régional, M. Roland Gauthier, refuse de faire toutes déclarations qui pourraient engager les autorités locales dans une opposition avec le ministère de l'Education.

On sait que, samedi dernier, le ministre François Cloutier rencontrait les directeurs de chacun des cégeps de la province dans le but de faire le point dans les négociations que mène le ministère avec les étudiants depuis deux semaines.

C'était la deuxième fois que les directeurs généraux des cégeps étaient informés par le ministère des positions que le gouvernement a tenues depuis que la remise en question du système d'aide financière est devenue chose publique.

Une autre rencontre est prévue avec le ministère au cours de la semaine et c'est à ce moment qu'on saura qui du ministère ou des cégeps prendra la décision d'annuler ou de ne pas annuler la présente session.

Il a été impossible au QUOTIDIEN de savoir si le cégep régional s'opposera à une prise de position au niveau du ministère. On sait que la loi 21 créant les cégeps donne aux seules autorités locales le pouvoir de sanctionner sur la validité d'une session.

M. Roland Gauthier estime pour sa part qu'il sera difficile de prendre des initiatives en dehors d'une position provinciale. M. Gauthier croit également qu'une poursuite du mouvement d'occupation après deux semaines d'inactivités pédagogiques et ce, à quelques jours des examens, pourrait avoir des conséquences très impopulaires auprès des étudiants.



**LE VIDE! — Cette photo exprime assez bien l'état des négociations entre étudiants et ministère au moment où les occupations semblent se rapprocher de la période des Fêtes.**

# L'occupation se continue

par Jacques Dubuc

CHICOUTIMI — La menace d'une perte de session formulée par le ministre François Cloutier en fin de semaine n'est vraiment pas prise au sérieux par les étudiants des cégeps de la région et déjà les étudiants des cégeps de Jonquière et d'Alma ont décidé avec des majorités écrasantes de poursuivre le mouvement d'occupation.

A Jonquière, ils étaient plus de 1,093 à favoriser la ligne dure contre le ministère de l'Education alors qu'à Alma, c'est dans une proportion de 97 pour cent que les étudiants entendent signifier au ministre Cloutier qu'il était dans l'intérêt de la collectivité que ce dernier négocie avec les étudiants et s'engage à reviser d'une manière fondamentales le présent système d'aide financière accordé aux étudiants des cégeps et des universités.

Le compte-rendu des représentants, présents à l'assemblée générale des différents cégeps de la province, dimanche, est clair: "Le ministre Cloutier fait preuve d'intimidation farouche à l'endroit des étudiants... Il va même jusqu'à remettre en question la représentativité du comité de négociations alors que cette chose fut réglée à la première rencontre avec le ministère le 28 novembre."

Convaincus qu'ils n'ont pas l'oreille du ministre en ce qui concerne les revendications de fond sur les modifications au système des prêts-bourses, les étudiants décident de poursuivre le mouvement afin d'obtenir justice.

"Nous n'avons pas fait la grève depuis deux semaines pour rien", ont déclaré plusieurs étudiants.

Sur les menaces de perdre la session, les étudiants du Cégep de Jonquière ont voulu en savoir davantage et c'est le directeur général du cégep, M. Claude Boily, qui, en assemblée générale, a expliqué aux étudiants qu'il était faux de prétendre que la session est compromise actuellement.

Par ailleurs, M. Boily a déclaré qu'il reviendra à la commission pédagogique du collège de décider des modalités de sanction sur la présente session. Pour les cas particuliers, le directeur du cégep invite les étudiants à procéder à des ententes avec les professeurs des départements où un retard pourrait impliquer le prolongement du calendrier durant la session d'hiver.

C'est donc convaincu que leurs revendications sont justes et que la session n'est pas compromise, qu'à Jonquière comme à Alma, les étudiants décident d'occuper indéfiniment et ce, comme le recommandait le comité provincial.

A Saint-Félicien et à Chicoutimi, le mouvement d'occupation s'est poursuivi hier. Aujourd'hui, les étudiants doivent se prononcer sur le rapports des représentants.




**EMPLOYES MECONTENTS — Les 24 employés syndiqués (CSN) des magasins Légaré du Saguenay-Lac-Saint-Jean réclament à leur tour l'indexation.**

# *Les employés de Legaré veulent l'indexation*

CHICOUTIMI — Les 24 employés syndiqués (CSN) des magasins Légaré du Saguenay-Lac-Saint-Jean continuent de protester contre l'offre salariale de la compagnie face à l'augmentation du coût de la vie.

A intervalles réguliers, les employés de Chicoutimi, Jonquière, Bagotville et Alma effectuent des sessions d'étude de quelques heures, à l'intérieur même des magasins.

Les syndiqués refusent la formule d'indexation proposée par la compagnie qui les obligeraient à prolonger leur contrat de travail de trois mois.

De plus, ils sont insatisfaits du contenu de la formule d'indexation qui prévoit 2 cents l'heure payable à partir de 0.4 points d'augmentation de l'indice du coût de la vie de Statistiques-Canada. La compagnie n'offre aucun montant forfaitaire.

C'est vendredi dernier que les employés de la région ont débuté leur session d'étude, en effectuant un arrêt de travail de deux heures. Devant cette situation, l'employeur a demandé l'intervention des policiers.

Aucune séance de négociations n'est encore prévue. Il s'agit d'une réouverture de convention collective, à l'échelon régional.

Selon le représentant de la Fédération du commerce (CSN), M. Jean-Marie Ouellet, les employés continueront de montrer leur mécontentement tant qu'ils n'obtiendront pas satisfaction.

# Forget condamné à cinq ans pour tentative de meurtre

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — Un jeune homme de 19 ans, Ghislain Forget, de la ruelle Boily, à Jonquière, passera les cinq prochaines années au pénitencier, après avoir admis, hier après-midi, sa culpabilité sous les accusations de tentative de meurtre sur la personne de M. Fernand Desmeules, de complot et de vol à main armée à l'épicerie de ce dernier, commis le 5 août dernier.

Le coup de théâtre qui a mis abruptement fin au procès hier, s'est produit lorsque Forget, par l'entremise de son avocat, Me Louis-Charles Fournier, a décidé d'admettre sa culpabilité alors que sa défense avait commencé vendredi midi.

Avant que la sentence ne soit rendue, Me Louis-Charles Fournier et Me Denis Vaillancourt, de la Couronne, sont tombés sur un point d'accord, sur le fait que le jeune homme était réhabilitable et qu'il avait été entraîné par les deux adolescents qui, malgré leur jeune âge, ont déjà roulé passablement leur bosse sur la voie criminelle.

En rendant sa sentence, le juge André Gervais a signalé à Forget qu'il devait se compter énormément chanceux que M. Desmeules s'en soit tiré vivant, après que son compagnon écervelé eut tiré en sa direction.

"Votre chance est d'autant plus grande, a déclaré le juge Gervais, que s'il avait fallu que M. Desmeules soit mort, vous auriez connu votre sentence immédiatement, avec emprisonnement à perpétuité. Vous avez agi tous quatre comme des criminels. On me parle de réhabilitation. Lorsqu'un enfant provient d'une famille riche et qu'il a reçu une bonne éducation, on parle de réhabilitation. Lorsqu'un enfant a été élevé pauvrement, on parle encore de réhabilitation. J'en suis et j'y crois mais il est de mon devoir également de ne pas oublier la protection du public et de toujours me rappeler que mon rôle est de faire observer les lois qui sont édictées par le législateur".

Le juge Gervais a précisé que, normalement, il aurait l'intention de lui imposer huit années de pénitencier mais qu'il s'était ravisé, lorsque son avocat, Me Louis-Charles Fournier, lui avait précisé que lors de son témoignage, Forget avait admis que c'était la vérité, les propos tenus aux policiers, qu'il n'avait pas tenté de se parjurer en ne se faisant pas entendre en défense et sur le fait qu'il était en prison depuis cinq mois.

Pour toutes ces raisons, Forget passera les cinq prochaines années au pénitencier.

Auparavant, les douzes jurés avaient entériné le verdict de culpabilité, sous les accusations telles que portées. On se rappellera qur Forget, avec trois compagnons avaient commis un vol au montant de $49.50 à l'épicerie de M. Fernand Desmeules, le 5 août dernier.

Au moment de la commission des crimes, un adolescent âgé de 16 ans, avait tiré sur M. Desmeules, avec une carabine de calibre .22.

L'enquête policière avait été menée par le détective Claude Lessard, de la Sûreté du Québec, du bureau des enquêtes criminelles, et par l'agent Benoît Lapointe, du poste de la SQ, à Saint-Ambroise.

# Les 1,300 syndiqués de la CSN acceptent l'offre de l'Alcan

ARVIDA — Les 1,300 travailleurs du groupe Alcan-CSN ont fait leur choix: une augmentation garantie basée sur un rythme de croissance maximal du coût de la vie.

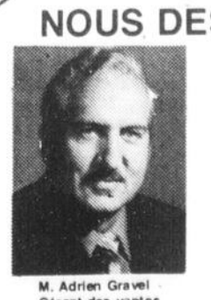
Il s'agit d'un ajustement moyen de 73 cents en plus d'un montant forfaitaire égal pour tout le monde de $209. A compter de maintenant, les travailleurs touchent une augmentation du journalier à l'électricien de 26 à 34 cents; pour l'année 1975, en même temps que l'augmentation prévue le 15 juin 1975 (38-45-52 cents), un 5 cents additionnel pour tous; le 29 décembre 1975, un ajustement du journalier à l'électricien de 18 à 28 cents et, enfin, le 29 mars 1976, un augmentation du journalier à l'électricien de 13 à 17 cents.

Selon le conseiller syndical de la CSN, M. Laurier Fortin, l'ajustement offert par la compagnie est basé sur le calcul d'une indexation garantie de 1 pour cent d'augmentation du coût de la vie par mois.

Commentant les négociations, M. Fortin a expliqué que la compagnie Alcan avait profité de l'imbroglio créé par la Fédération des syndicats du secteur aluminium autour de l'indexation pour "passer entre les deux groupes de travailleurs".

Le conseiller syndical est convaincu que les travailleurs de la CSN ont choisi la meilleure formule si l'on tient compte que l'augmentation du coût de la vie pourrait bien ralentir au cours des deux prochaines années.

NOUS DESIRONS VOUS CONSEILLER ET VOUS SERVIR!


M. Adrien Gravel
Gérant des ventes


M. J.-Charles Brisson


M. Marcel Bouchard


M. Yvan Thivierge


M. Jules Blackburn


M. Laurent Boivin

FORD
MERCURY
BOULEVARD AUTO
ALMA, — P.Q.
POUR UN SERVICE DIFFERENT.

# COMMENTAIRE QUOTIDIEN

## L'accouchement prématuré de JAK pourrait produire un monstre

Le Conseil des ministres ne matraquera pas les oppositionnistes arvidiens par l'adoption d'une législation décrétant, avant l'ajournement des Fêtes, la fusion obligatoire de Jonquière, ville et paroisse, Kénogami et Arvida.

Le ministre Gérald Harvey en a donné l'assurance, dimanche, alors qu'il présidait à l'inauguration officielle du nouvel hôtel de ville de Bégin.

La publication, samedi, dans LE QUOTIDIEN, d'une déclaration faite par le ministre Oswald Parent, de la Fonction publique, au "Droit" d'Ottawa, a semé une fausse joie chez les partisans de la fusion JAK tout en provoquant une véritable commotion chez les rebelles Arvidiens.

M. Parent aurait l'intention de soumettre à la prochaine séance du cabinet provincial une nouvelle stratégie pour mettre un terme à l'opposition systématique contre les unités de regroupement décrétées dans l'Outaouais et le Haut-Saguenay. Il voudrait ainsi faire adopter, au cours des prochains jours, par l'Assemblée nationale, une législation "créant de toutes pièces les nouvelles municipalités" qu'avait tracées le ministère des Affaires municipales à l'époque où M. Maurice Tessier en était le titulaire.

"Ces projets de loi seront soumis en première et deuxième lectures pour être ensuite référés à la Commission parlementaire des affaires municipales, rapporte "Le Droit". Ils y seront étudiés article par article, sans que des citoyens, des municipalités ou des organismes soient appelés à comparaître. Une fois cette étape franchie, les projets de loi seront adoptés en troisième lecture à l'Assemblée nationale, et les unités de regroupement déjà décrétées constitueront de nouvelles municipalités". Les oppositionnistes devraient donc capituler.

Les objections légales, qui ont déjà donné raison une première fois à l'attitude récalcitrante du conseil municipal d'Arvida, inciteraient le ministre Parent à proposer ce mouvement d'autorité à ses collègues du comité exécutif de la province.

Le ministre Harvey s'est bien appliqué dimanche, à expliquer la différence entre les deux types de regroupement, celui dans la région de Hull et celui du secteur JAK. Dans l'Outaouais, la Commission municipale a entendu les oppositionnistes et elle serait disposée à recommander la fusion malgré les objections. Dans le Haut-Saguenay, la Commission municipale doit venir siéger à Jonquière dès la semaine prochaine.

Le ministre Harvey n'écarte pas l'éventualité d'une législation pour torpiller les mesures dilatoires utilisées par les oppositions afin de ralentir le déroulement normal du processus prévu par la loi 276 favorisant le regroupement municipal.

Même si toutes les étapes semblent franchies dans l'Outaouais, le ministre Oswald Parent ne peut prendre l'initiative de proposer une législation au conseil des ministres sans brûler les ailes de son collègue en charge des Affaires municipales, M. Victor Goldbloom.

D'ailleurs, le ministre Goldbloom serait pour le moins mal à l'aise et il offrirait des armes aux partis d'opposition s'il feignait d'ignorer la recommandation incluse dans le premier rapport publié par la Commission de refonte des lois municipales, d'abolir tout simplement les dispositions de la loi 276 des unités de regroupement pour revenir à la loi des regroupements volontaires adoptée en 1965 parce qu'elle "est plus conforme aux attitudes des récentes du gouvernement".

Je ne connais pas suffisamment le dossier du regroupement préconisé dans l'Outaouais pour soupeser la justification de l'attitude prise, en fin de semaine dernière, par le ministre de la Fonction publique. Mais dans le secteur JAK, les objections au regroupement sont très sérieuses. Elles portent à la plus profonde réflexion.

Malgré tous les efforts des profusionnistes et de certains fonctionnaires supérieurs du ministère des Affaires municipales pour exhiber les avantages d'un regroupement JAK, le bébé qu'on veut produire avant terme pourrait être le fruit de la thalidomid: un infirme ou un monstre.

**Bertrand TREMBLAY**




# PAROLE AUX LECTEURS

## Un prêtre du diocèse manifeste son indignation

**Chicoutimi, le 6 décembre 1974,**
**à M. Denis Tremblay,**
**Directeur de la rédaction,**
**au journal "Le Quotidien".**

Cher Monsieur Tremblay,

Lundi dernier vous avez publié dans votre journal un résumé du mandement de Monseigneur Paré notre vénéré évêque de Chicoutimi avec une belle photo; c'était très bien et vous en félicite. J'avais jugé par là que le journal sans être officiellement "catholique" était d'une mentalité catholique comme on dit communément. Et aujourd'hui vendredi je trouve dans la page éditoriale du même journal un extrait d'un journal protestant et anglais de Vancouver sur le Vatican et le contrôle des naissances. Vous aviez besoin pour remplir la page éditoriale de "piger" en dehors; vous auriez pu piger dans la province de Québec; pas besoin d'aller à Vancouver.

Vous auriez pu laisser l'espace en blanc comme fait le rédacteur en chef quand il n'a plus rien à dire; en cela, il fait bien. (Il y avait justement un espace blanc aujourd'hui à l'article éditorial). Au fait c'était vous-même.

Je suis tout simplement indigné et ma foi de chrétien ou plus justement de catholique a été heurtée profondément. Vous avez sans doute heurté la foi de dizaines de milliers de fidèles du diocèse car on peut toujours bien affirmer que nous vivons dans une région supposée catholique.

C'est bien triste et c'est bien regrettable. Je ne sais si vous en êtes responsable ou si la chose vous a échappée. C'est peut-être un autre rédacteur ou l'information, je ne sais pas; peu importe, le mal est fait. Savez-vous que c'est un coup de Jarnac à l'endroit de notre évêque vénéré qui partage des opinions vétustes et archaïques comme on le dit dans le dit article.

Savez-vous qu'il y a à peine quinze jours, le président Ford a obligé un des ministres du gouvernement américain qui avait manqué de respect (dans le genre de l'article incriminé) de s'excuser publiquement; plus que cela, d'aucuns demandaient que le dit ministre démissionne; il avait manqué de respect envers le Pape représentant ou plutôt Chef de l'Eglise catholique qui compte encore 600 millions de fidèles. Vous êtes libre — ou le coupable de la chose — de ne pas suivre les directives de Sa Sainteté Paul VI; mais vous avez manifesté un zèle intempestif en publiant cet article.

Et je termine en espérant que le journal ne commettra plus d'erreur semblable qui va certainement causer beaucoup de mal dans les âmes de quelques catholiques. Ce n'est pas avec de tels articles que vous allez "remonter" le tirage du QUOTIDIEN. Ce ne sont pas de tels articles qui feront remonter la cote de votre journal. Dommage! Je présume encore une fois que la chose vous a échappé.

Sincèrement
en N.-S.
**Abbé Gérard Fortin ptre.,**
**Maison-mère des Soeurs Antoniennes,**
**927, est Cartier,**
**Chicoutimi.**
**G7H 2A3**

NOTE DE LA REDACTION — Comme vous le dites si bien, M. l'abbé Fortin, notre journal est de mentalité catholique, mais dans l'esprit d'oecuménisme proclamé par Vatican II, nous informons nos lecteurs des courants d'opinions qui agitent le monde présentement. Et nous n'avons pas du tout l'impression de manquer de respect à notre évêque en présentant l'attitude de journalistes canadiens anglophones qui n'adhèrent pas à la même Eglise que nous.

Et que pensez-vous de la télévision qui charrie chaque jour, dans votre salon et le mieux, en présence des enfants comme des adultes, des images et des idées peu conformes aux enseignements de l'Evangile? Quant à votre allusion touchant les espaces blancs que nous laissons en page éditoriale, ils ne résultent pas d'une pénurie de textes; ils sont placés volontairement pour produire un meilleur effet esthétique dans la présentation, et ce sur les recommandations de notre conseiller en graphisme.

**Respectueusement vôtre,**
**Bertrand Tremblay,**
**Rédacteur en chef.**

# OPINION DES AUTRES

## Le partage fiscal, c'est pour quand?

Les municipalités, que les autorités gouvernementales aiment bien surnommer leurs "créatures", réclament depuis presque des "siècles" un nouveau partage fiscal.

Relisez les "annonces" et les "promesses" des divers titulaires aux Affaires municipales: Pierre Laporte, Paul Dozois, Robert Lussier, Maurice Tessier, Victor Goldbloom: on forme des comités spéciaux pour étudier la situation financière des municipalités, on promet de nouvelles sources de revenus mais le cri d'alarme persiste toujours. Rappelons-nous la Commission d'enquête Bélanger sur la fiscalité, dont faisait partie le premier ministre actuel et qui préconisait un nouveau partage.

Et pourtant, les municipalités attendent toujours les grandes décisions. Bien sûr, il faut être juste et admettre que certains cataplasmes ont permis à bon nombre de municipalités d'éviter la faillite en une situation financière encore plus difficile.

Une aide financière, sous forme de subventions ou selon un pourcentage fixé à l'avance, est apportée aux chapitres des aqueducs et égouts, de la pollution, de l'habitation, de la rénovation, de la fusion, du développement industriel, etc...

Il y a bien eu la décision du gouvernement Bourassa de réduire de 5 cents par année, sur une période de trois ans, le taux de l'impôt foncier scolaire pour le remettre aux municipalités.

Il y a bien eu les subventions accordées aux nouvelles Communautés urbaines pour aider à leur existence.

Ces formules sont maintenant terminées. Et on voit de nouveau les présidents de Communautés urbaines réclamer l'aide de Québec sans quoi les contribuables devront écoper de fortes hausses de taxes. On voit le maire de Montréal réclamer un impôt municipal. On voit l'ensemble des maires des grandes villes demander l'exclusivité des taxes foncières pour les municipalités. Et ainsi de suite.

A quand la formule permanente? Lors de la seconde conférence provinciale-municipale annoncée pour le printemps de 1975 par le ministre des Affaires municipales?

Chose certaine, il faut en arriver là: une solution permanente. Car, il faut bien le dire, les solutions à la pièce ont de graves conséquences:

1) les municipalités ne peuvent planifier pour l'avenir puisqu'elles n'ont pas la moindre idée de leurs ressources financières futures;

2) les municipalités ne peuvent entrer de plein pied dans des domaines comme l'environnement, la rénovation urbaine, le développement planifié du territoire puisqu'elles ont à peine les ressources financières voulues pour vivre à la petite semaine;

3) les municipalités deviennent de plus en plus dépendantes du gouvernement qui, sur le strict plan électoral, a toujours l'air de jouer "au bon papa" quand il décide de verser un montant ici et là;

4) en perdant toute autonomie, les municipalités vivent sous la tutelle permanente de Québec qui peut, s'il le veut, favoriser telle ou telle municipalité si le maire ou le conseil est du "bon bord" alors qu'il peut pénaliser une municipalité où les édiles seraient du "mauvais bord". Il faut donc trouver une solution permanente au financement des municipalités du Québec, qu'elles soient grandes, petites ou moyennes. Faut-il accorder l'exclusivité de la taxe foncière? Faut-il accroître le pourcentage de la taxe de vente versée actuellement? Faut-il verser des montants statutaires en tenant compte de la population? Faut-il créer un véritable impôt municipal? Faut-il réduire les domaines relevant traditionnellement des municipalités et centraliser de plus en plus au niveau de l'Etat provincial?

Chose certaine, il faudrait faire un examen sérieux des versements effectués présentement, sous diverses formes, aux municipalités et juger s'il n'y a pas lieu de recourir, par la suite, à une formule unique. Dans ce contexte, il faudrait aussi analyser ce qui est versé par Ottawa pour divers programmes: transports publics, amélioration des quartiers, habitation, etc... Est-ce que toutes les sommes doivent être remises à Québec qui les dispensera comme bon lui semble? Est-ce qu'Ottawa peut aider directement au développement des villes, sans intermédiaire? Est-ce que le gouvernement fédéral doit se garder quelques sphères d'activités privilégiées en regard des municipalités?

Toutes ces questions ont sans doute été posées depuis une décennie. Toutes les études ont dû être complétées depuis le temps qu'on parle du problème du financement des municipalités. Il reste encore quatre mois au ministre Goldbloom pour compléter le dossier avant la tenue de la deuxième conférence provinciale-municipale.

Une solution permanente devrait être annoncée lors de cette rencontre historique du mois de mars ou avril 1975. Sinon, il faudra blâmer sévèrement le tenu des grandes causes que veut être le Dr Goldbloom et le gouvernement Bourassa tout entier — dont principalement le ministre des Finances — qui se veut le gestionnaire par excellence des finances publiques au Québec.

**Claude MASSON,**
**"La Revue Municipale".**

## La Baie réclame la piscine promise

**Bagotville, le 5 décembre 1974**

**M. Ghislain Harvey,**
**Député Co. Dubuc,**
**Assemblée nationale,**
**Province de Québec.**

**Monsieur le député,**

Par la présente, les comités de l'école polyvalente de La Baie et de l'école Durocher désirent vous rencontrer afin de discuter du retard apporté à la construction de la piscine qui doit être adjacente à l'école polyvalente de La Baie.

Comme vous le savez, sans doute, ce projet de construction a été amorcé le 12 mars 1973.

Attendu que ce projet a été mis à l'étude par la C.S.R.S. du 12 mars au 28 avril 73.

Attendu que la municipalité de Port-Alfred a accepté de participer à ce projet.

Attendu que la C.S.R.S. de concert avec la municipalité de Port-Alfred ont travaillé ensemble pour préparer un protocole d'entente conforme aux normes établies par le ministère de l'Education.

Attendu que le type de piscine a été établi par le ministère en date du 9 janvier 74.

Attendu que la ville de Port-Alfred et la C.S.R.S. ont signé ce protocole d'entente et que le tout a été dûment expédié au ministère pour approbation en date du 14 mars 1974.

Attendu que le 8 mai 1974 suite à une décision du ministère, la ville de Port-Alfred a demandé au ministère d'inscrire ce projet comme prioritaire.

Attendu que le 27 mai 1974 la C.S.R.S. expédiait au ministère le protocole d'entente corrigé tel que requis par le ministère.

Attendu que depuis le 13 juin 1974 aucun nouveau développement n'a pris place à l'intérieur de ce projet, nous, les présidents des écoles secondaires du secteur de La Baie, nous nous voyons dans l'obligation en tant que représentants des 2,750 élèves impliqués et des plus de 3,000 parents et citoyens du secteur, de solliciter votre aide par l'exercice de pressions auprès du ministre de l'Educarion afin de hâter l'approbation de ce projet pour qu'il puisse être terminé pour le mois de septembre 1975.

De plus, il est bon de vous rappeler qu'aucune piscine intérieure publique existe dans le secteur de La Baie qui compte plus de 12,000 personnes. Comme la construction de cette piscine contribuera grandement au conditionnement physique des étudiants ainsi qu'au bien-être de la population du secteur, il est primordial que ce projet se réalise dans un laps de temps déterminé.

Pour terminer, nous incluons pour votre information un exposé des faits tels qu'ils nous apparaissent du 12 mars 1973 à cette date-ci, et nous sollicitons une entrevue avec vous lors de votre prochain passage à Port-Alfred afin de discuter des résultats que vos démarches auront obtenus et aussi afin que nous puissions informer nos concitoyens de la bonne marche de cette entreprise.

Veuillez Monsieur le député, accepter nos salutations,

Nous demeurons,

**J. Lucien Legault,**
**Président,**
**Comité d'école Polyvalente de La Baie,**
**1410, Bagot, appt # 6,**
**Bagotville, P. Q.,**
**G7B 2R3.**

**Roger Rancourt,**
**Président,**
**Comité d'école Durocher,**
**CP. 232, CFB, Bagotville,**
**Alouette, P. Q.**

## Les Castors remercient Chicoutimi

**Le 28 novembre 1974**
**M. Henri Girard, Maire**
**Ville de Chicoutimi**
**Hôtel de Ville**
**201 est, rue Racine**
**Chicoutimi, Québec**

**Bien cher monsieur le Maire,**

Les membres de l'équipe Castors Junior de Sherbrooke ont subi un fâcheux accident dimanche dernier. Encouragés par des administrateurs progressifs, ils ont été les ambassadeurs de Sherbrooke et de la région.

A la suite de cette malheureuse tragédie routière, les citoyens de Chicoutimi ont fait preuve d'une charité et d'un dévouement sans égal. Ils se sont occupés de nos jeunes comme s'ils eussent été leurs propres enfants; ils les ont transportés, soignés et même habillés.

Aussi, c'est avec empressement que la Chambre de Commerce de Sherbrooke, au nom de tous ses membres, offre ses remerciements chaleureux à toute la population de Chicoutimi et notamment à monsieur Gaston Sénéchal, président du Club Les Saguenéens, à monsieur Yvan Gingras, leur instructeur, qui ont passé des heures à aider et à réconforter nos joueurs, et à monsieur Caron, dépositaire de Chrysler, qui a mis une voiture entièrement à la disposition des sinistrés. C'est là une marque de civisme que la Chambre tient à souligner.

Veuillez, Monsieur le Maire, transmettre ce témoignage de gratitude aux citoyens de votre ville.

**Emile Bouvier, S.J.,**
**Président,**
**La Chambre de Commerce,**
**de Sherbrooke.**

*Et leur générosité*

# Coiffeuses et esthéticiennes ont pu exercer leurs talents

par Serge Cloutier

Saint-Jérôme — Le Centre hospitalier de Saint-Jérôme a connu une activité intense, hier, alors qu'une quarantaine de jeunes filles avaient investi une bonne partie du troisième étage de l'institution. Finissantes des cours de coiffure et d'esthétique au pavillon Camille-Lavoie, de la commission scolaire régionale du Lac-Saint-Jean, les jeunes filles ont consacré plusieurs heures à réconforter à leur manière les patients de cet hôpital pour malades chroniques.

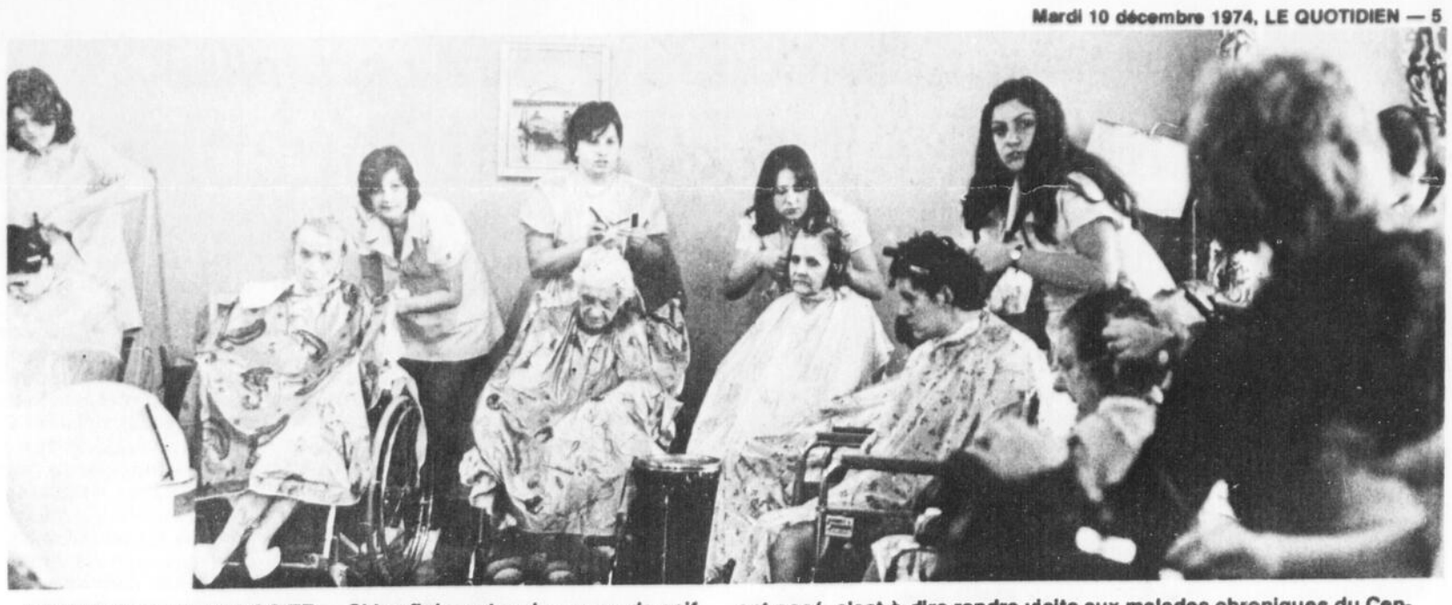
Elles sont arrivées tôt le matin, accompagnées de leurs professeurs, équipées de tout le matériel nécessaire pour mise en plis, permanente, épilation, masque de beauté, crème, enfin tout l'éventail d'accessoires et produits de beauté. Considérée comme un cours pratique, cette journée n'a pas seulement permis aux étudiantes de parfaire leurs connaissances. Bien davantage!

Hospitalisées parfois depuis de nombreuses années, les patientes de cette institution ne sont pas comblées, même si le personnel fait toujours son possible. Et du réconfort supplémentaire ne fait jamais de tort. D'ailleurs, c'est à la demande du groupe de dames visiteuses que les professeurs ont entrepris des démarches en vue de réaliser ce projet pratique. Ces dames se dévouent pour gâter un peu les malades de Saint-Jérôme, qu'elles se rendent visiter régulièrement. Hier, c'était spécial.

Vingt coiffeuses et vingt esthéticiennes, oeuvrant en même temps dans une salle commune et dans le corridor de l'hôpital, il y a de quoi créer du remous. Ces jeunes filles, qui seront sur le marché du travail ou dans les cégeps l'an prochain, ont suivi un cours de deux ans, appelé "Secondaire professionnel long" au pavillon Camille-Lavoie. Elles ont suivi environ 50 pour cent de leurs cours en théorie et 50 pour cent en pratique. Elles ont déjà la main formée.

"C'est la première fois que l'école sort de cette façon et nous sommes contentes de montrer que nous pouvons rendre des services humanitaires", explique un porte-parole des professeurs, Mme Marthe Dallaire.

Beaucoup de têtes sont grises au centre hospitalier de Saint-Jérôme et les visages un peu tristes de ces dames et demoiselles se sont éclairés hier de belle façon; il régnait une atmosphère réconfortante. Les patientes sont coquettes aujourd'hui, bien mises, fraîchement coiffées et les étudiantes qui sont responsables de cet état de choses sont sans doute fières d'avoir pratiqué leur art, généreusement, tout en apportant beaucoup plus qu'une mise en plis ou un massage facial.



**PRATIQUE ET GENEROSITE — Si les finissantes des cours de coiffure et d'esthétique du pavillon Camille-Lavoie ont pu bénéficier de modèles vivants, il n'en demeure pas moins que par le geste qu'elles ont posé, c'est-à-dire rendre visite aux malades chroniques du Centre hospitalier de Saint-Jérôme en leur prodiguant leurs soins, en est un d'une générosité exemplaire.**

# *Bagotville subit aussi sa hausse d'évaluation*

par Jacques Dubuc

BAGOTVILLE — Bien que le taux de la taxe municipale ne sera pas augmenté en 1975, les citoyens de Bagotville devront tout de même faire face à un accroissement de plus de 20 pour cent dans le montant versé à l'hôtel de ville.

Le maire Hervé Tremblay a en effet confirmé lors de la séance régulière du conseil de Bagotville, hier soir, que l'augmentation que subiront les contribuables, a pour origine l'uniformisation du rôle d'évaluation.

On se souviendra que cette uniformisation est employée depuis septembre dans les différentes commissions scolaires de la région.

La présentation des prévisions budgétaires pour l'année 1975 sera faite à la prochaine séance du conseil et c'est par le dépôt d'un avis de règlement que le maire Tremblay a précisé cette caractéristique du budget pour l'an prochain.

### Fusion

La question d'un regroupement possible avec la municipalité de Port-Alfred est une fois de plus revenue sur le tapis hier soir. Les membres du conseil ont pris connaissance d'un pétition signée de 135 commerçants et hommes d'affaires et c'est avec des sourires en coin que les conseillers ont indiqué à la Jeune Chambre de Bagotville (initiatrice de cette pétition) qu'il y aurait lieu pour elle de s'assurer que la majorité des citoyens de Bagotville sont favorables à une fusion avec Port-Alfred plutôt que les seuls commerçants.

D'autre part, le conseil semble accorder plus d'importance à la préparation d'une étude sur les conséquences d'une fusion à l'instar d'une fusion immédiate.

### Construction

Il en coûterait plus de $183,000 à la municipalité de Bagotville pour permettre l'ouverture de deux rues situées dans le secteur ouest de la ville à la limite de la rue des Erables et ce pour la construction d'une soixantaine de maisons unifamiliales.

Ce projet de construction est parrainé par la firme Desbiens et Bouchard. Le conseil n'a pas adopté de projet de règlement devant statuer sur un tel développement, mais la firme de construction a obtenu l'autorisation de présenter ce projet de développement auprès du service d'environnement du ministère des Affaires municipales.

Cette disposition est nécessaire pour la division en cadastre des terrains.

### Compresseurs

Dans une semaine au plus tard, on patinera sur la glace du centre sportif de Bagotville. Les pièces de réfrigérations ont finalement été livrées à la cité et on procède présentement à l'installation de cet équipement. Le conseil de Bagotville a autorisé l'engagement de deux employés qui assureront l'administration et l'entretien du centre. Deux autres viendront s'ajouter éventuellement.

Selon une recommandation de M. Jean-Paul Tremblay, responsable au sein du conseil du service des loisirs, on remettra à un particulier la consession d'un restaurant dans le centre sportif.


DE LA FOURRURE A NOEL . . .
UN CADEAU APPRECIE!



SPECIAUX D'AVANT NOEL



TOUS NOS MANTEAUX
REDUITS DE 20 A 30%
TOUS NOS CHAPEAUX
REDUITS DE 25%
PROFITEZ-EN!
NOTRE CHOIX EST TRES VASTE.

FOURRURES Roland Roy
418, EST RACINE - CHICOUTIMI - TEL.: 543-0745



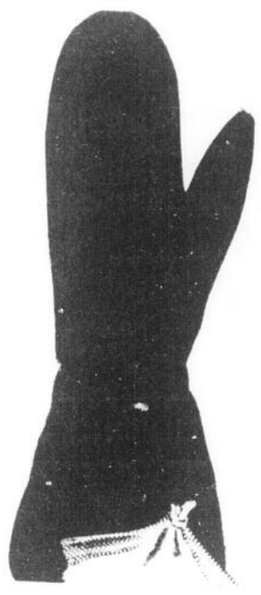
Pour goûter les joies de l'hiver offrez des cadeaux pratiques



LES SNO JET '75

PLUS DE CONFORT
PLUS DE PERFORMANCE
PLUS DE FIABILITE
PLUS POUR VOTRE ARGENT
Réservez la votre dès maintenant et profitez de notre boni pré-saison chez votre marchand participant.

En 75 . . . la Bleue



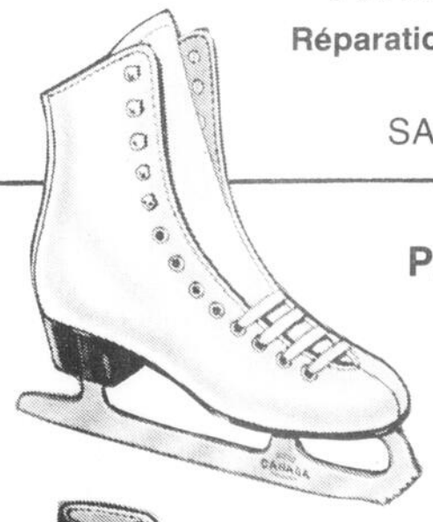
Casque pour motoneigistes couleurs : bleu, rouge, jaune, orangé et blanc 19.95

Lunettes pour motoneigistes aération par volets éliminant la buée. 4.50

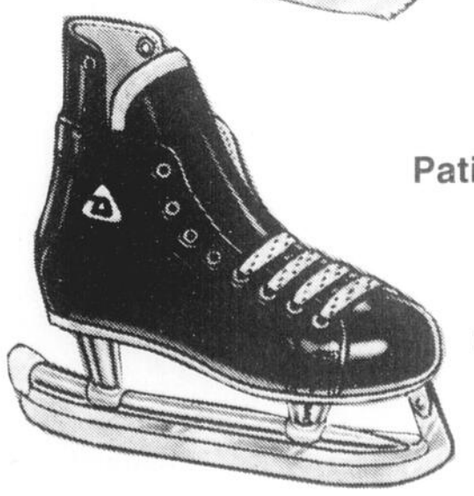
Mitaines pour motoneigistes pour hommes et dames. 6.95 à 15.95



ATELIER DE SERVICE
Réparation, entretien, pièces, accessoires, techniciens experts.
SATISFACTION ASSUREE.



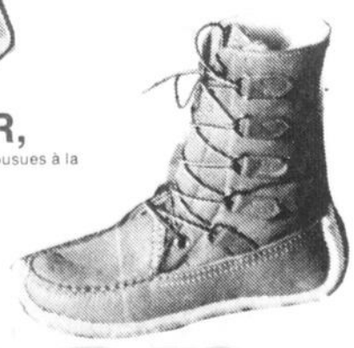
Patins pour dames
gr.: 4 à 9 pts pour filles 22.50
gr.: 11 à 13 et 1 à 4 16.50



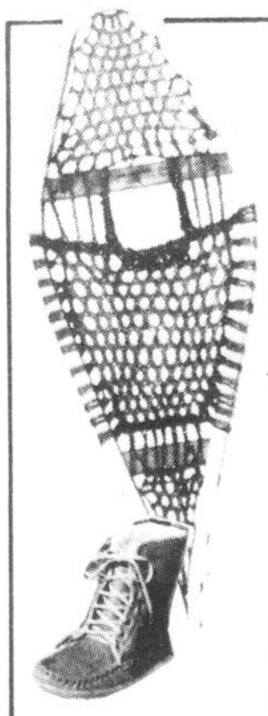
Patins junior Daoust
pour enfants gr.: 2 à 5½ 45.00
pour hommes 34.50 à 89.95

Bottes pour motoneigistes de fabrication canadienne
ENFANTS: ..... 15.95
DAMES: ..... 17.95
HOMMES: ..... 18.95

Habits pour motoneigistes
modèle deux pièces. Teintes: bleu et noir ou bleu et jaune.
POUR HOMMES: ..... 74.50
POUR DAMES: ..... 75.50



MOCATEM EN CUIR,
Couleur chevreuil. Doublure similifourrure. Attaches cousues à la main. Semelle en crêpe naturel. Hauteur 9".
HOMMES 7 à 13 pts. 40.00
DAMES 5 à 10 pts. 36.95



RAQUETTES à NEIGE
BIG CHIEF
Grandeurs: 11 x 36 pour enfants 17.95
12 x 42 pour dames 18.95
14 x 42 pour hommes 19.95

Mocassins
à raquettes 7 oeillets doublure de fleece. Semelle de crêpe plantation.
Enfants 3 à 5 pts. 17.95
Hommes et dames 6 à 12 pts. 18.95

gagnon FRERES
400 RACINE EST — CHICOUTIMI
A PARTIR DE MERCREDI LE 11 DECEMBRE — MAGASIN OUVERT JUSQU'A 9HRS. P.M.

*Arvida*

# On est près d'un règlement

**par Martha Gagnon**

ARVIDA — A Arvida, après sept semaines de grève, les deux parties sont maintenant près d'un règlement.

Au cours d'une assemblée générale du syndicat, hier après-midi, les 85 employés municipaux ont donné à leur exécutif le mandat de poursuivre les négociations entreprises la semaine dernière, à Québec.

Les clauses normatives étant presque toutes réglées, il ne reste plus que quelques clauses (les plus déterminantes) à négocier. Il s'agit entre autres, des vacances de la classification, du salaire au niveau de la deuxième année et, l'indexation pour la première et deuxième année.

Il ne fait plus aucun doute que le terrain des négociations est suffisamment déblayé pour que l'on puisse en arriver à un règlement rapide. C'est d'ailleurs ce que s'accordent à dire les deux parties.

Les négociations en présence du président du service conciliation à Québec, auront été fructueuses. Encore il n'y a pas très longtemps, on ne pensait jamais pouvoir terminer la grève, avant la période des fêtes.

Après ces longues semaines de conflit, le motif de la grève apparaît de façon beaucoup plus précise. Les employés voulaient pour la première fois faire plier l'autorité en place que représente le maire Francis Dufour.

Du côté de la municipalité, on continue d'affirmer que le but principal de la grève vise à décrocher le gros contrat de travail en vue du regroupement municipal qui s'en vient.

## Assemblée rapide du conseil municipal d'Arvida: 25 minutes

**par Marc Doré**

ARVIDA — Le conseil municipal d'Arvida, à sa première assemblée publique depuis un mois, s'il ne l'a pas fracassé, est passé très près de briser le record de la séance la plus rapide. En moins de 25 minutes, l'ordre du jour était expédié et la séance levée.

Le maire Francis Dufour devait expliquer par la suite aux journalistes que cette assemblée "ultra-rapide" était une autre conséquence de la grève des employés municipaux, le conseil étant dans l'impossibilité d'avoir accès aux dossiers municipaux enfermés dans l'hôtel de ville.

Une autre conséquence était également visible, l'assemblée d'hier soir se déroulant au siège social de la Commission scolaire d'Arvida. "Nous n'avons pas l'intention de siéger dans le froid", devait expliquer M. Dufour.

A ce propos, d'ailleurs, le maire d'Arvida a semblé profondément ennuyé par l'intervention d'un gréviste, qui voulait savoir à tout prix si le conseil pouvait siéger ailleurs qu'à l'hôtel de ville, et si oui, quand cette décision avait été prise. Le maire lui a répondu de façon assez énergique qu'il pouvait toujours prendre des procédures judiciaires contre les membres du conseil s'il estimait qu'ils siégeaient dans l'illégalité.

**Peu de choses**

Le maire Dufour s'est dit d'accord avec les propos tenus dimanche par le ministre du Revenu, M. Gérald Harvey, qui estimait que le Saguenay n'est pas dans la même situation que l'Outaouais en ce qui concerne le regroupement et qu'il est par conséquent à l'abri d'une loi forçant la fusion. "Le gouvernement doit au moins respecter les lois qu'il fait," a déclaré M. Dufour.

D'autre part, le syndicat des pompiers de la ville, a fait parvenir une lettre au conseil, demandant une rencontre pour discuter de l'augmentation du coût de la vie. Les pompiers ont signé leur convention à la fin de juillet.

Finalement, le greffier a fait lecture d'une lettre du ministère des Affaires municipales accordant à la municipalité un délai pour le dépôt du rôle d'évaluation. La préparation du rôle est en effet entravée par le conflit qui persiste entre la ville et ses employés.

## Nouvelle bibliothèque municipale à Dolbeau

Dolbeau — La population de Dolbeau bénéficiera bientôt d'une bibliothèque municipale qui sera associée à la Bibliothèque centrale de prêts au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Cette décision a été prise, hier soir, par les autorités municipales, en acceptant le rapport présenté par le comité provisoire de la bibliothèque formé des représentants de la Société d'étude et de conférence, l'AFEAS et la Chambre de commerce.

La municipalité défraiera donc un montant de $5,125 pour couvrir les frais d'opération. Le comité fait présentement des démarches pour que cette bibliothèque soit située au centre-ville afin que ce service soit plus à la portée de la population.

La contribution à la Bibliothèque centrale de prêts est de $2,125 et permettra de compter, dès l'ouverture de la bibliothèque, quelque 6,000 volumes totalisant une valeur de $30,000; des disques, films, oeuvres artistiques et jeux éducatifs pour enfants. Chaque volume sera également une fiche de classement selon le système Duvay, simplifiant ainsi la tâche au comité local qui travaillera bénévolement au bon fonctionnement de la bibliothèque.

Hier soir, le conseil municipal a passé un avis de motion pour accepter un règlement le mois prochain et ensuite signer l'entente avec la Banque centrale de prêts.

**Filtre municipal**

L'ouverture du filtre municipal pourrait retarder de quelques semaines l'été prochain si Hydro Mechanics ne procède pas dès maintenant à la réalisation de son contrat.

C'est ce qu'a soutenu, hier soir, M. Adélard Ouellet, le contracteur général, qui a déclaré qu'Hydro Méchanics est prêt à débuter depuis trois semaines et que selon ses informations, elle ne commencerait pas avant la mi-janvier. Le conseil municipal aura une entrevue, cette semaine, avec les ingénieurs pour faire accélérer l'arriver du contracteur en mécanique.

**Quartiers**

Jusqu'à présent, la ville de Dolbeau était divisée en six quartiers. Par suite de l'avis de motion passé hier soir, un règlement sera présenté en janvier afin d'abolir ces quartiers.

*Contre le taux normalisé*

# 500 contribuables appuient la CS d'Alma

**par Serge Cloutier**

Alma — La commission scolaire d'Alma a reçu, hier soir, l'appui inconditionnel d'une assemblée de plus de 500 contribuables, venus prendre des informations sur l'augmentation de la taxe foncière scolaire, à l'invitation des commissaires eux-mêmes. Ceux-ci avaient décidé récemment de consulter la population concernant la décision qu'ils avaient prise de contester le taux normalisé de la taxe pour 1974-75, décrété à $1.25 par le ministère, et qui a été réduit à $1.05 par les autorités locales.

Un télégramme devait parvenir dès ce matin au ministre François Cloutier, pour l'aviser que la commission scolaire maintient sa décision, et que la population est désormais derrière elle. Les commissaires vont ensuite attendre les réactions du gouvernement, et revenir devant la population, en assemblée publique, si le ministère refuse. Des contribuables ont suggéré, hier soir, d'envisager alors d'autres moyens de pression, pouvant aller jusqu'à la fermeture de toutes les écoles du territoire.

Rappelons qu'à la suite de l'égalisation des rôles d'évaluation, les contribuables d'Alma se voyaient dans l'obligation d'absorber une augmentation de 36.50 pour cent par rapport à l'année dernière. La commission scolaire d'Alma avait alors été la seule au Québec à protester concrètement, en allant contre les directives du ministère, en fixant le taux normalisé à $1.05 au lieu de $1.25 du $100 d'évaluation.

Le sentiment de l'assemblée d'hier est clair: les contribuables d'Alma appuient leurs commissaires qui souhaitent que l'augmentation soit répartie plutôt sur cinq ans, et qui ont joint le geste à la parole. Il est clair aussi que les contribuables présents à l'assemblée d'hier sont disposés à prendre des moyens de pression pour poursuivre cette lutte entreprise par leur commission scolaire.

Les interventions ont été nombreuses, parfois enflammées. Certains suggéraient que l'on mène une lutte visant à faire disparaître complètement la taxe foncière scolaire. D'autres ont dénoncé les grosses compagnies, Price et Alcan, à Alma, "qui ne paient pas ce qu'elles devraient en taxes scolaires, et à qui on devrait en imposer davantage." D'autres encore ont suggéré qu'on conteste non seulement le taux normalisé, mais aussi les facteurs ayant conduit à l'égalisation des rôles. Basées sur la valeur marchandé en période d'inflation gallopante, les évaluations égalisées sont injustes, inéquitables, et consituent des augmentations déguisées d'impôt par le gouvernement, a-t-on entendu à plusieurs reprises.

Seule concrètement dans la lutte depuis le début, la commission scolaire d'Alma peut maintenant compter sur l'appui des contribuables du milieu, et poursuivra ses démarches auprès du ministère de l'Education, dès aujourd'hui.

*Pointe-Taillon*

# Nouvelle étape du projet préliminaire du parc

Sainte-Monique — Le projet d'un parc régional à Pointe-Taillon vient de franchir une nouvelle étape préliminaire, un comité de neuf membres ayant été formé officiellement.

Le comité a décidé d'établir des priorités d'action pour les procnaines semaines, de sorte que le projet avance de façon satisfaisante. Le premier pas à faire consiste à demander une charte de corporation sans but lucratif, qui prendra ensuite charge de l'affaire.

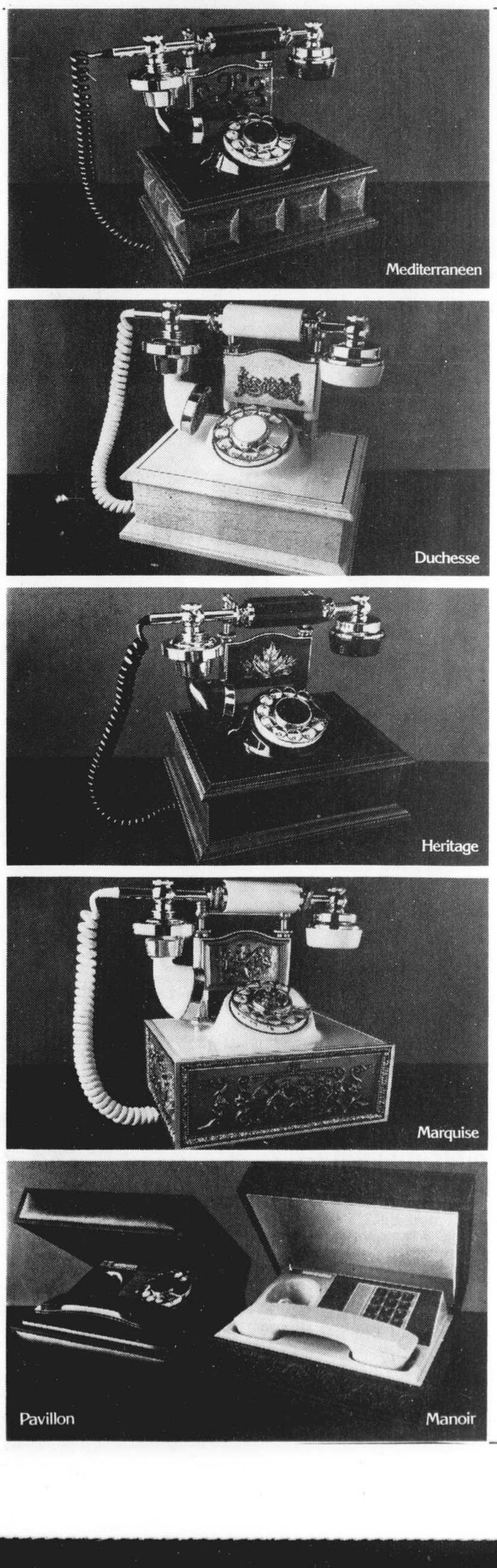
Les membres du comité ont ensuite résolu de convoquer un représentant de la firme de spécialistes qui a préparé le schéma d'aménagement, pour obtenir toutes les explications pertinentes.

Une fois en possession de tous les éléments du projet, le comité veut provoquer des rencontres avec l'OPDQ, le ministre responsable de la région, M. Normand Toupin, le député fédéral Marcel Lessard et le ministère du Tourisme. Le député Robert Lamontagne sera contacté également, parce que Péribonka, représentée au comité et impliquée dans le projet, fait partie du comté Roberval.

Le député du Lac-Saint-Jean, M. Roger Pilote, continue d'assister le comité et il est responsable des finances pour l'instant, une subvention étant demandée pour financer les travaux du comité.

Les membres choisis pour représenter les trois municipalités sont: pour Péribonka, MM. Paul-Arthur Goulet, Charles-Edouard Côté, et Germain Savard, ce dernier secrétaire du comité: pour Saint-Henri-de-Taillon, MM. Alonzo Simard, Eugène Lemay, et Marcel Crète, celui-ci vice-président du comité:

et pour Sainte-Monique, MM. René Bouchard, Lucien Boily et l'abbé Claude Michaud, curé de Sainte-Monique et président du comité.


# De beaux parleurs! Les Décorphones.

Le complément d'un décor de style classique. La note contrastante d'un intérieur moderne. Voici le tout dernier cri en décoration d'intérieur. Le Décorphone.

Le Décorphone "Belle-Époque," une figure de style inspirée du romantisme du siècle dernier. Le Décorphone de style "Belle-Époque" vous est offert en quatre modèles: Duchesse, Marquise, Méditerranéen, et Héritage.

Suggéré par l'art de l'ébéniste, le Décorphone de style "Coffret" est un séducteur qui se pare d'une sobre élégance. Un beau parleur qui a toutes les qualités, y compris la discrétion. Deux modèles: Pavillon et Manoir, à cadran ou à clavier Touch-Tone.

Choisissez le style ou le modèle qui convient le mieux à votre décor et à l'ambiance que vous voulez créer. On en parlera, c'est sûr!

Tarif mensuel: $3.50. Coût initial de $10.00 et frais habituels d'installation en surplus.

Commandez dès maintenant votre Décorphone en téléphonant au bureau d'affaires de Bell Canada.

**Un Décorphone, c'est joliment prestigieux.**

**Bell Canada**

*Pont de Kénogami*

# On veut une autre solution

KENOGAMI — Les autorités municipales de Kénogami demandent au ministère des Transports de trouver une mesure temporaire pour régler le problème de la circulation occasionné par la fermeture actuelle du pont de Kénogami.

Au cours de l'assemblée du conseil, hier soir, le maire Roger Malaison a parlé de la possibilité d'installer un "pont Bailey" qui éviterait aux automobilistes l'obligation de faire un long détour pour se rendre à leur travail.

Quant au pont de Kénogami, on prévoit que les réparations ne seront pas terminées avant août 1975. Selon M. Malaison, c'est beaucoup trop long et il faut trouver une solution à court terme.

# L'édifice de RC sera construit

CHICOUTIMI — Pour le directeur de la station de Radio-Canada à Chicoutimi, M. Jacques Lambert, il n'est pas vrai que la construction d'un édifice devant abriter les services de la radio d'Etat dans la région soit compromise.

Au cours de la journée d'hier, une nouvelle entendue sur les ondes d'une station privée laissait croire que le début de la construction de l'édifice prévue pour avril prochain sur un terrain situé à l'arrière de Place du Royaume était relégué aux calendres grecques et qu'une baisse dans les budgets de Radio-Canada en était la cause.

M. Jacques Lambert s'est dit surpris par cette nouvelle et a déclaré au QUOTIDIEN que s'il était question à Radio-Canada d'un retard ou d'un changement dans la décision de construire à Chicoutimi, il n'en avait pas encore été mis au courant.

# *Vol à Alma*

Alma — Un vol avec effraction a été commis dans la nuit de dimanche à lundi, au magasin Presto, une filiale de la maison Provingain, situé sur la rue Notre-Dame, à Alma.

Les voleurs ont pénétré dans l'établissement par le toit qu'ils ont démoli.

Le vol se situerait à plusieurs milliers de dollars de marchandises, mais encore hier soir, l'inventaire n'était pas complété.

C'est la Sûreté municipale d'Alma, en collaboration avec la Sûreté du Québec, qui mène l'enquête dans cette affaire.

# Réélection de M. Louis-Ovide Bouchard et de son équipe à Lac-Saint-Jean-Ouest

par Yvon Paré

Roberval — On n'aime guère les changements au conseil du comté Lac-Saint-Jean-Ouest! Les élections tenues hier en auront été la preuve. Il n'a fallu que deux minutes pour que tous les membres de l'exécutif sortant soient réélus. On se rappellera que M. Louis-Ovide Bouchard, de Normandin, est le préfet: M. Joseph-Arthur Guay, de Saint-Félicien paroisse, le sous-préfet. Les deux délégués sont MM. Rosaire Simard, de Chambord et Marc Garneau, de Saint-Prime.

D'autre part, les maires des municipalités rurales se sont montrés soucieux vis-à-vis le ralentissement de travail dans les scieries de la région. Pour résoudre ce problème, le conseil de comté a cru bon de passer une résolution visant à augmenter les sommes consacrées au projet d'Initiative locale, par le gouvernement fédéral.

Présentement, on a accepté des projets pour un montant de $827,000, dans le comté de Roberval. Ce montant ne semble pas satisfaire le préfet Louis-Ovide Bouchard, qui s'est dit persuadé que la population préfère toujours accomplir un travail, en retour d'un salaire. M. Bouchard n'est guere favorable à l'assurance-chômage.

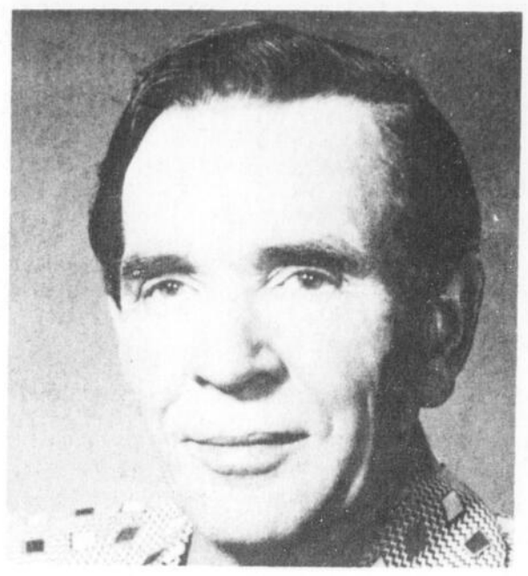
Dans un autre domaine, on a demandé d'effectuer des travaux de rénovation et de surveiller la route Lac-Bouchette-La-Tuque. Selon le maire du Lac-Bouchette, M. Laurent Gagnon, cette route est un véritable danger pour les automobilistes, en hiver.

Enfin, lors du dîner, on a assisté à un échange de points de vue assez houleux, entre les maires et le député du comté, Me Robert Lamontagne, qui était l'invité à ce dîner.

Plus, il a été question du "Père Noël". On faisait allusion aux subventions dont Saint-Félicien a bénéficié récemment.

"J'ai l'impression que le Père Noël est en permanence dans le comté de Roberval, surtout à Mistassini", de lancer le député Lamontagne.

L'échange le plus vif a eu lieu entre le maire de Saint-François-de-Sales, et le député Lamontagne. M. Rodrigue Deschênes n'aurait guère apprécié que le député Lamontagne, lors de sa récente tournée du comté, ne lui ait pas rendu personnellement visite.



M. Louis-Ovide Bouchard

# L'Association des constructeurs refuse d'indexer les salaires des travailleurs de la construction

ARVIDA — Dans le contexte actuel, l'Association des constructeurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean a décidé de garder le statu quo et de refuser d'indexer les salaires des travailleurs de la construction.

Même si la majorite des contracteurs-électriciens de la région ont consenti à donner aux travailleurs l'augmentation réclamée de 50 cents l'heure.

L'association ne veut pas déroger de la ligne du décret provincial.

C'est ce que déclarait, hier, le président de l'association régionale, M. Gilles Tremblay qui faisait part des résultats de l'assemblée spéciale tenue récemment. A cette occasion, M. Tremblay a été réélu président de l'association des constructeurs.

M. Gilles Tremblay a rappelé que, de concert avec la Fédération des constructeurs du Québec, l'association avait l'intention de prendre des moyens drastiques pour ramener la paix sur les chantiers de construction.

Le président régional s'est dit extrêmement satisfait du travail actuel de la commission Cliche.

Il n'a pas voulu commenter le travail des enquêteurs au niveau du Saguenay-Lac-Saint-Jean, préférant attendre les résultats finaux.

*Oubli de la dénoncer*

# La convention des employés municipaux de Kénogami renouvelée automatiquement

par Martha Gagnon

KENOGAMI — Alors qu'à Arvida on nage en plein conflit, à Kénogami, la convention collective des employés municipaux est renouvelée automatiquement pour une durée de trois ans.

La partie syndicale n'a pas dénonçé la convention qui expire à la fin de décembre. Les 60 employés municipaux toucheront les mêmes augmentations salariales que les travailleurs de Price, tout au long du contrat de travail.

C'est ce qu'a annoncé, hier soir, le maire Roger Malaison, lors de l'assemblée régulière du conseil municipal.

Pour compenser l'augmentation du coût de la vie, les employés toucheront une augmentation de 25 cents l'heure, rétroactive au mois de septembre.

Ils recevront également deux autres augmentations, la première de 1.5 pour cent, le 1er janvier et la deuxième de 8.5 pour cent, le 1er mai 1975.

La municipalité devra débourser à chaque année, un montant de $70,000 en augmentation pour ses employés municipaux. Le maire Malaison a parlé d'une convention réaliste qui tenait compte du fait que les employés de la ville de Kénogami avaient le même pouvoir d'achat que les travailleurs de l'usine Price.

A la fin du contrat, le salaire moyen dépassera $5 l'heure.

Faisant allusion au regroupement municipal futur, le maire de Kénogami a expliqué qu'il faudrait en venir à signer des conventions collectives qui expireraient au même moment. "Il a, toutefois, été impossible de transformer, cette fois-ci, la date d'échéance de la convention des employés de Kénogami", a-t-il précisé.

# Les étudiants des sciences humaines en journée d'étude à l'Université du Québec

par Jacques Dubuc

CHICOUTIMI — Le non renouvellement de contrat pour trois professeurs à l'Université du Québec à Chicoutimi provoque des remous à l'UQAC.

Les étudiants des départements de sciences humaines ont tenu une journée d'étude, hier, et il semble bien que le tout doit se répéter aujourd'hui. Ils entendent ainsi protester contre une décision du conseil d'administration lequel a résolu, à la fin de novembre, de ne pas renouveler le contrat de deux professeurs en sciences religieuses et un autre en sciences de l'éducation.

La raison qu'invoquait à ce moment le conseil d'administration était liée à un équilibre à conserver entre les différents départements de l'université et respectait semble-t-il la philosophie du plan de développement présentement à l'étude à l'UQAC.

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

LE CADEAU
LE PLUS APPRECIE
A NOEL

LE LAVE-VAISSELLE
Inglis



Modèle 331000

Modèle encastré à deux vitesses, 4 cycles; ne prend que 24" d'espace. Comporte une plaque de base exclusive qui facilite son installation. Quatre cycles automatiques: super-lavage, pré-rinçage, porcelaine-cristal et lavage court.
Caractéristiques:
- Deux vitesses, 4 cycles à boutons-poussoirs
- Deux bras-arroseurs
- Panier à argenterie dans la porte
- Deux distributeurs automatiques de détergent
- Distributeur de conditionneur de rinçage
- Intérieur émaillé porcelaine
- Lampe-témoin
- Panneaux disponibles en blanc, cuivre antique, avocado et or automnal

Inglis

gf gagnon FRERES MEUBLES
660 rue SACRE-COEUR ALMA • TEL.: 662-3459

Vite...c'est tout un cadeau...
SUPER & INTER
Tirage: 31 décembre
$2,500,000. en prix
Plusieurs prix doublés & triplés
loto québec

# FOURRE-TOUT



## SAPIN PLUS GARNI

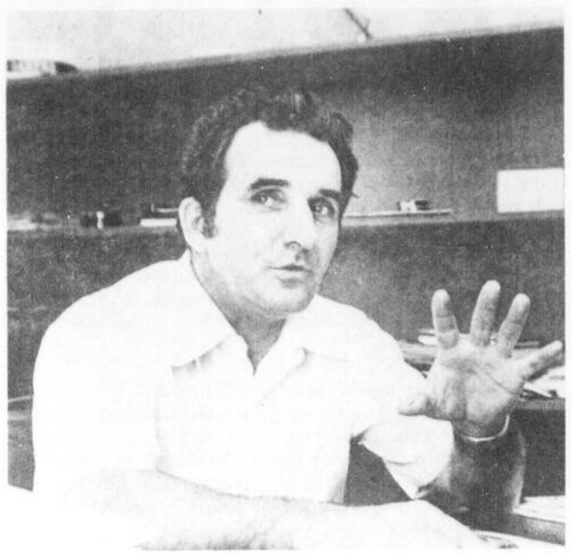
Les Français qui se plaignent du "sapin" que le premier ministre Robert Bourassa leur a "passé" pour la période des Fêtes, auraient certainement adressé moins de critiques, s'ils avaient reçu ce "roi de la forêt québécoise". Un autre don de la province de Québec, mais cette fois à la ville de Boston. D'une hauteur de 60 pieds et beaucoup mieux garni que le "sapin français", le "nouveau citoyen américain" a été installé en face de la tour Prudentielle, haute de 52 étages.

## ENCAN DE SKIS

Pour marquer l'ouverture de la saison de ski au chalet du parc Rosaire-Gauthier, les responsables ont décidé d'organiser un encan, faute de permettre aux skieurs de dévaler les pentes à cause du temps clément des derniers jours. Si vous avez un ou des équipements de ski à vendre ou à acheter, c'est l'occasion idéale qui se présente dimanche. D'autre part, les parents qui ne savent quoi faire des paires de patins trop petits pour leurs enfants, pourront les déposer dans un kiosque et les responsables les donneront par la suite aux jeunes défavorisés. On profitera de la circonstance pour offrir aussi des cartes de membre à ceux qui le désireront. Enfin, les cours de ski pour débutants doivent commencer le samedi 28 décembre. Quant à l'ouverture de la saison, priez pour que la neige tombe le plus rapidement.

## APRES BOURASSA

**Après la visite du premier ministre Robert Bourassa en France, il est normal que ce pays suscite un peu plus d'intérêt pour les Québécois. Ce soir, les femmes de carrières de Chicoutimi seront un peu plus informées sur le pays de nos ancêtres, puisqu'elles reçoivent à leur rencontre mensuelle, Mme Renée Fromageau, déléguée des services officiels du tourisme français au Canada. Elle fera la présentation de films sur la France et les Antilles françaises. Avec un nom aussi prédestiné, Mme Fromageau se devait aussi de présider à une dégustation de fromages et de vins, à la fin de la soirée.**



## VOICI LE "SAINT"

M. Gilles Tremblay, de Chicoutimi, qui vient d'être réélu président de l'Association des entrepreneurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean, n'en revient toujours pas de constater que plusieurs personnes le confondent avec l'agent d'affaires de la FTQ qui a témoigné, la semaine dernière, devant la Commission Cliche. Les entrepreneurs et la FTQ sont deux groupes bien distincts pour ceux qui ne le savent pas.

## PATOF EN CHINE

**Le clown Patof, l'ami des jeunes, voyage beaucoup. Après son voyage en OVNI, il relate dans son deuxième album de bandes dessinées ses aventures, au rythme endiablé et aux multiples rebondissements, en Chine. Cet album est le premier ouvrage coédité par les Editions TM (Télé-Métropole) et Mirabel.**



## DISPARITION

Une vaste enquête vient d'être entreprise pour connaître les auteurs du rapt de ce bonhomme de neige que des étudiants de l'école Dominique-Racine, à Chicoutimi, avaient réalisé sur le terre-plein, en face de l'institution. Même une brasserie bien connue s'en était servi pour "mousser" la vente de ses produits. Les enquêteurs sont sur une bonne piste, car ils croient que le temps clément des derniers jours peut être le responsable de cet enlèvement.

## LA TECHNOLOGIE DU PAPIER

**Pour MM. François Saint-Arnaud et Maurice Leblanc, du Cégep de Trois-Rivières, il s'agit d'un des plus intéressants choix à faire pour le jeune homme qui a le goût du travail technologique, qui possède les aptitudes nécessaires et qui veut se tailler une place enviable dans l'industrie au Québec. Ces deux messieurs étaient dans la région, la semaine dernière, pour présenter aux étudiants du secondaire IV et V et aux responsables de l'information scolaire de la polyvalente de Kénogami le programme en technologie du papier offert par le Cégep de Trois-Rivières et les informer des perspectives d'avenir qui s'offrent aux étudiants qui choisissent cette orientation professionnelle. Le Cégep de Trois-Rivières est le seul au Québec à dispenser des cours de niveau collégial dans ce secteur d'études.**

## ASSUREURS-VIE

L'Association des assureurs-vie du Saguenay-Lac-Saint-Jean tiendra son assemblée annuelle le vendredi 13 décembre (ils ne sont pas superstitieux même s'ils nous assurent contre la mort), à l'hôtel Baillargeon, Jonquière. Le conférencier sera M. Bob Laroche, professeur au Cégep de Jonquière. Au programme, il y a aussi l'élection d'un nouveau conseil d'administration qui est prévue.

## FOYER SAINTE-MONIQUE

**Grande fête religieuse à Sainte-Monique, dimanche prochain. La visite de Mgr Marius Paré qui présidera la bénédiction du foyer pour personnes âgées de la municipalité. Cette bénédiction fait partie des cérémonies d'inauguration de cette résidence.**

## ORDINATION

M. l'abbé Germain Lamontagne, diacre, actuellement en stage pastoral à la paroisse Saint-Georges, de Jonquière, sera ordonné prêtre en sa paroisse natale, Sainte-Lucie d'Albanel, samedi soir, à 19h. La cérémonie sera présidée par l'évêque du diocèse, Mgr Marius Paré.

## "SCO-MATCH"

**Tel est le nom d'un tout petit journal, publié à tous les quinze jours, par le service des activités physiques de la Commission scolaire régionale Lac-Saint-Jean pour entretenir des liens entre les écoles et leur personnel impliqué. Il vise également à maintenir une motivation autour des sports scolaires. "Sco-match" veut aussi refléter la vie sportive du milieu.**

## UN REPAS SUR TROIS

D'ici une année, les gens prendront un repas sur trois dans les restaurants, au dire du président de l'Association canadienne des restaurateurs. M. Brian Cooper, de Perterborough, en Ontario, estime cependant qu'en raison de la pénurie de main-d'oeuvre, il faudra redoubler d'efforts pour répondre à la demande.

# RENDEZ-VOUS

**Seréna** — Remettez-vous en question votre méthode de régulation des naissances? Aimeriez-vous avoir un enseignement complet sur les moyens actuels de planification familiale? Recherchez-vous une grossesse? Le Service de régulation des naissances met à la disposition des couples, des individus et des groupes, un service continuel d'appels téléphoniques, d'accueils à domicile et d'informations publiques. Si vous êtes intéressés à recevoir de plus amples informations, prière de téléphoner aux numéros suivants: Chicoutimi-La Baie, 549-8892 et 544-4145; Dolbeau-Mistassini, 276-1864; Jonquière-Kénogami-Arvida, 542-3982; Roberval-Saint-Félicien, 275-0151; Alma, 349-2529.

### ARVIDA

**Club Kiwanis** — Le souper hebdomadaire du Club Kiwanis d'Arvida aura lieu mercredi, le 11 décembre, à 18h., au Manoir du Saguenay.

### CHICOUTIMI

**Club Richelieu** — Le souper hebdomadaire du Club Richelieu de Chicoutimi aura lieu mercredi, le 11 décembre, à 18h. 30, à l'hôtel Chicoutimi.

**Croix-Rouge** — Le sang, c'est la santé; faites votre don à la Croix-Rouge. Il y aura une collecte de sang organisée par la Croix-Rouge mardi et mercredi, les 10 et 11 décembre, à la salle des Chevaliers de Colomb, 200 est, Racine, Chicoutimi, de 15 à 21h. 30.

### JONQUIERE

**Club Kiwanis Saguenay** — Le souper hebdomadaire du Club Kiwanis Saguenay aura lieu mercredi, le 11 décembre, à 18h. 45, à l'hôtel Paul-Baillargeon.

**Aféas Sainte-Marie** — Les dames de l'Aféas Sainte-Marie organisent une soirée détente pour mercredi, le 11 décembre à 20h., au sous-sol de l'église Sainte-Marie. Bienvenue à toutes.

**Comité féminin de l'Accueil Domrémy** — Le comité féminin de l'Accueil Domrémy de Jonquière donne rendez-vous pour sa soirée hebdomadaire du mardi, en haut du Terminus 500, à Jonquière, coin Saint-Pierre et Saint-Dominique.

### ROBERVAL

**Société nationale des Québécois** — L'assemblée générale annuelle de la Société nationale des Québécois, unité Piékouagami, aura lieu mercredi, le 11 décembre, à 20h., en la salle de l'hôtel de ville de Roberval. Les membres du bureau de direction invitent fortement les membres à participer à leur assemblée annuelle.

### SAINT-DAVID-DE-FALARDEAU

**CLSC Saguenay-Nord** — Le CLSC Saguenay-Nord entreprend une tournée d'information des comités locaux de son secteur à laquelle il invite toute la population. Une rencontre se tiendra mardi, le 10 décembre, à 20h., à la salle de l'hôtel de ville.

### CLINIQUES DU 11 décembre

**Rivière-du-Moulin:** clinique de vaccination et d'immunisation d.c.t., polio, rougeole-rubéole à l'hôtel de ville de 14 à 15h.

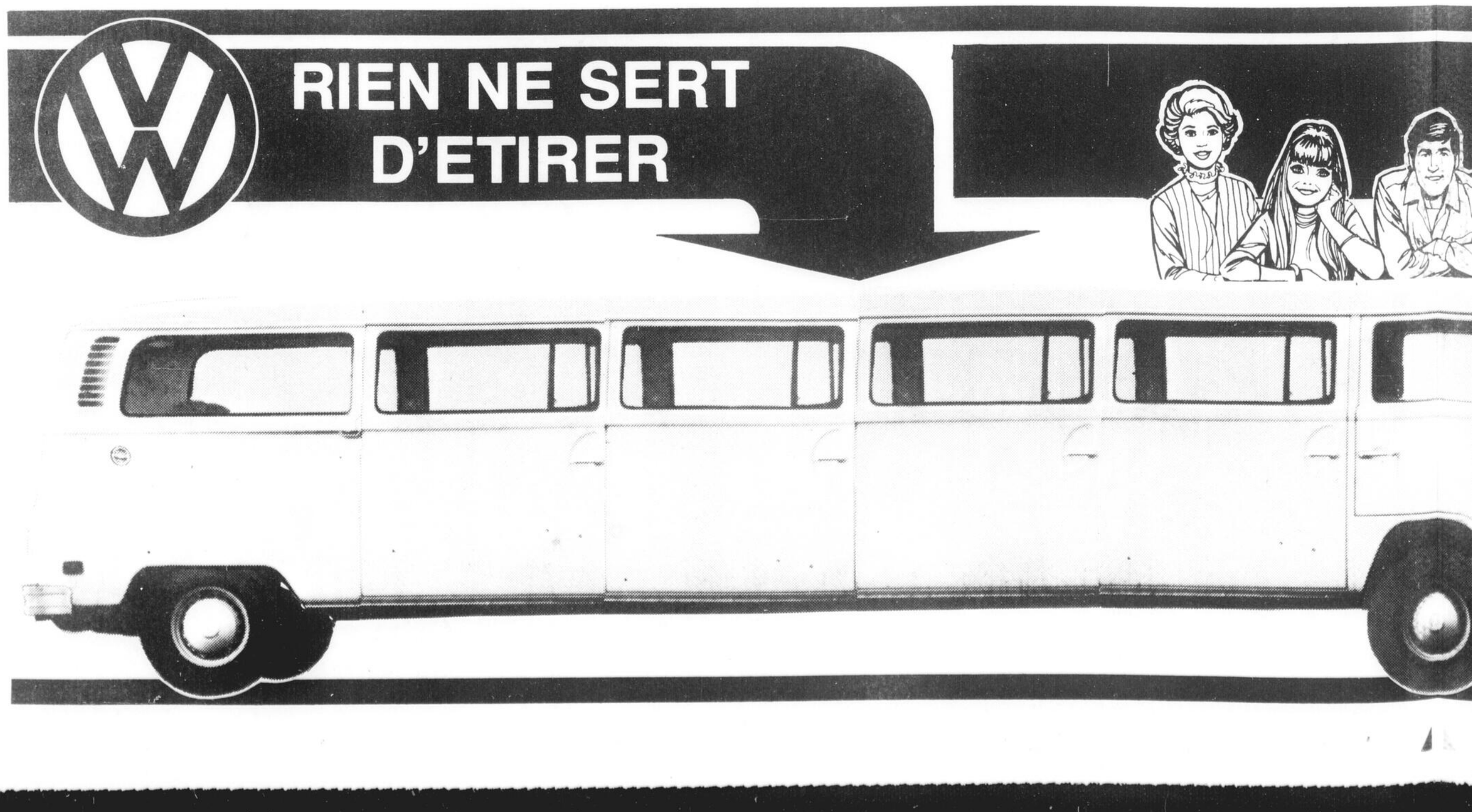
**Saint-Fulgence:** clinique de vaccination et d'immunisation d.c.t., polio, rougeole-rubéole à l'école Mont-Valin de 13h. à 16h.

**Saint-Isidore:** clinique de vaccination et d'immunisation, d.c.t., polio, rougeole-rubéole au sous-sol de l'église de 15h. à 15h. 30.

**Saint-Luc:** clinique de vaccination et d'immunisation d.c.t., polio, rougeole et rubéole au sous-sol de l'église de 14h. à 15h..

**N.B.:** clinique de vaccination pour les voyageurs à l'Unité sanitaire tous les jours, du lundi au vendredi inclusivement de 9h. 30 à 11h. 30.

**N.B.:** clinique antivénérienne à l'hôpital de Chicoutimi le mardi et le jeudi de 9h. à 11h.. Entrée: portes des cliniques externes, tél.: 549-2195, local 316.





## *The Toronto Dance Theater*

# Une troupe qui emprunte la personnalité des trois fondateurs de cette école

par
**Christiane Laforge**

CHICOUTIMI — Toronto Dance Theater s'avère une troupe très intéressante, si l'on en juge par leur spectacle, hier soir, à l'auditorium Dufour de Chicoutimi.

Défenseurs de la danse moderne selon le style de Martha Graham, d'influence américaine, cette jeune troupe parcourt le Canada et l'Europe avec un répertoire de chorégraphies empreint de la personnalité des trois fondateurs de cette école:

Peter Randozza, Patricia Beatty et David Earle.

Composé de trois parties, le spectacle nous présentait l'expression de ces trois personnalités si différentes l'une de l'autre.

Tout d'abord "Volée d'escalier en spirale" de Randozza, chorégraphie très abstraite, froide d'aspect, plus technique qu'expressive, suivie de "Etude pour une chanson dans le lointain", de Patricia Beatty, qui tient de l'expression corporelle et dont certaines figures heurtent plutôt que de séduire.

Si cette première tranche a été moins goûtée,

"La lettre", cependant, de Randozza, sur une musique de Michaël Baker, nous en dit plus long sur la rigueur du chorégraphe.

Le thème n'est qu'un prétexte aux figures, chaque geste bien souvent devenant unique dans l'ensemble, n'appelant pas de continuité.

Enfin, "La suite baroque", de David Earle sur la musique de Corelli, Bach et Vivaldi est une succession de figures légères et gracieuses, dont "Miroir" plus particulièrement, devait beaucoup à l'élégance du geste.



C'est en août 1968 que Peter Randozza et David Earle décident de fonder la troupe "Toronto Dance Theater", à laquelle Patricia Beatty, un mois plus tard, se joignait.

En six ans d'existence, le répertoire de cette compagnie se compose de 50 oeuvres originales. Elle compte douze danseurs.

Si le style de Martha Graham sert de base à leur enseignement, ils tiennent à ne pas suivre une seule ligne de conduite.

Chacun participe à la création d'une chorégraphie, l'élève devenant professeur, ou vice-versa. Ils travaillent à leur rythme propre.

Ils veulent tenir à tout prix, exister et atteindre tous les publics pour les convaincre que "la vie et les arts vont ensemble.

Il n'existe pas de frontière entre l'art et la vie".

## M. Roger Hudon

# *Président de la Société des Arts*

par Denise Pelletier

CHICOUTIMI — M. Roger Hudon a été élu président de la Société des Arts de Chicoutimi, lors de la réunion annuelle de cet organisme, qui avait lieu hier soir. Les autres membres du conseil d'administration qui ont été élus sont: Mlle Juliette Levesque, M. Jérôme Légaré, M. Léopold Sabourin, Mme Violette Dion, Mme Renée Wells-Gagnon, M. Jean-Jacques Hudon et M. Marc Dufresne.

Dans son rapport, le président sortant M. André-R. Bouchard, a rappelé les activités qui ont été présentées cette année par la société. Il estime que la Société des Arts a atteint ses buts dans les limites qu'elle doit s'imposer, en donnant aux artistes l'occasion de se manifester, et au public la possibilité de communiquer avec les artistes.

D'autre part, grâce à une subvention du ministère des Affaires culturelles, on est en train de faire un inventaire de la collection permanente de la Société des Arts, et d'imprimer une liste des oeuvres d'art et des renseignements sur chacun des artistes. On espère qu'une nouvelle subvention du MAC permettra de faire circuler cette collection dans la région et à l'extérieur de la région.

Par contre, la Société des Arts a dû interrompre la publication du calendrier artistique mensuel, faute de réponse à une demande de subvention qui a été faite au même ministère.



**NOUVEAU PRESIDENT — M. Roger Hudon, à gauche a été élu président de la Société des Arts. Il remplace M. André-R. Bouchard, à droite.**

**Baz-Art**

M. Bouchard a tenu à souligner que le premier objectif du Baz-Art était financier, et que cette activité a été un grand succès. Il a émis l'opinion qu'il faudrait sans doute renouveler cette activité l'an prochain, en y ajoutant des éléments nouveaux, et en corrigeant les imperfections qui ont pu être décelées. Il prépare d'ailleurs un questionnaire à envoyer à chacun des participants, pour connaître leurs impressions et leurs suggestions.

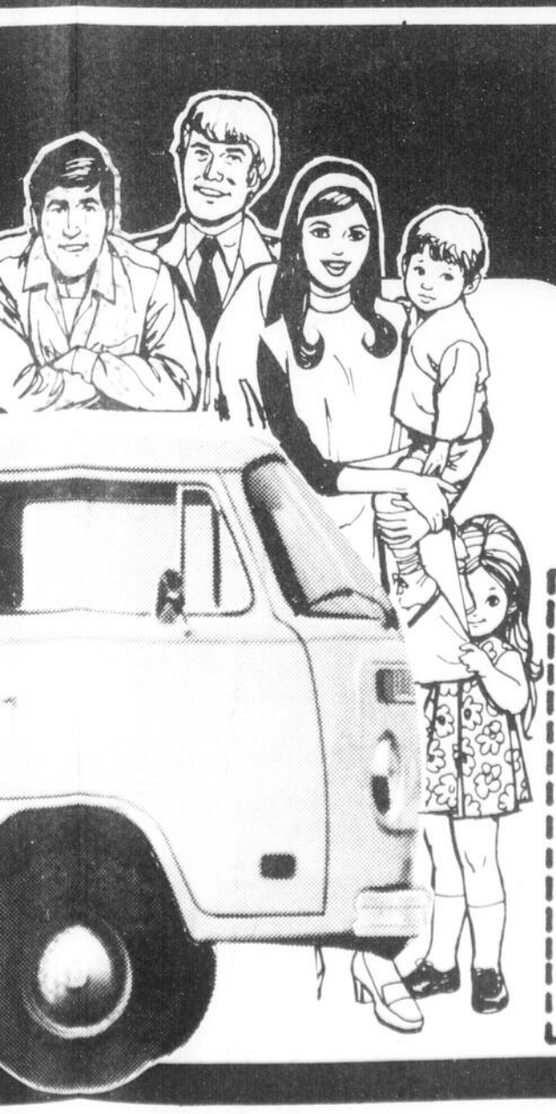
**Les finances**

Au 31 août 1974, la Société des Arts était en déficit d'environ $1,000, déficit qui a été comblé depuis par l'encan qui terminait le Baz-Art. Il y a maintenant un surplus de l'ordre de $1,500.

**L'avenir**

Le nouveau président, M. Roger Hudon, a dit que la Société des Arts devra poursuivre ses efforts, et profiter du regain de vie qui se fait sentir depuis quelques années parmi ses membres. "Il faudra, dit-il, chercher de plus en plus à atteindre le grand public".



MINIBUS

IL FAUT CONSTRUIRE A POINT

*Pour promener confortablement une famille de 7 personnes!*

C'est ce qu'à compris Volkswagen en construisant ce

**MINIBUS**

attrayant qui fera les délices des membres de votre famille!

UN ESSAI GRATUIT D'UNE JOURNEE *VOUS EN CONVAINCRA!*



AUTOMATIQUE OU MANUELLE

ST-JEAN-EUDES Automobiles INC.

150 BOUL. ST-JEAN, ARVIDA — TEL.: 549-2405

*Mulroney se fâche*

# Témoin accusé d'avoir joué dans le dos du ministère du Travail

MONTREAL (PC) — L'un des commissaires de la Commission Cliche a accusé, lundi, le président de la Commission de l'industrie de la construction d'avoir "joué dans le dos" du ministre du Travail, en ne lui révélant pas la teneur d'entretiens qu'il a eus avec l'ex-directeur de la FTQ-Construction.

Le commissaire Brian Mulroney a adressé ses remarques à M. Fernand Morin, après avoir pris connaissance des enregistrements de conversations avec M. André Desjardins, en juin dernier.

L'accusation portée par le commissaire Mulroney avait trait à plusieurs passages des enregistrements où "Dédé" Desjardins expliquait notamment au président de la CIC qu'il n'avait rien à gagner en négociant avec les associations patronales sur le problème de l'indexation des salaires des travailleurs de la construction.

Apres avoir dit à Morin qu'il enverrait Louis Laberge, le président de la FTQ, "gagner du temps" à la table de négociation, Desjardins explique qu'il préfère faire signer des mini-conventions individuellement à chaque employeur plutôt que d'en arriver à une solution générale par la voie de la négociation ouverte alors par le ministre du Travail.

"... des conventions particulières, c'est ben plus profitables pour moé, explique Dédé. J'ai pas d'affaire à aller là, moé. Moé, j'ai iainque à crier si s'assistent pas. Si s'assisent pis sont ... pes sont réellement de bonne foi, chu fourré ben raide. J'en veux pas d'ça moé, ca peut iainque me fourrer ben raide".

Le président de la CIC a avoué aux commissaires qu'il n'avait pas rapporté au ministre ces paroles, prononcées par Desjardins le matin même du débrayage qui devait paralyser tous les chantiers de construction du Québec, le 21 juin dernier.

Pendant ce temps, le ministre Jean Cournoyer investissait l'essentiel de ses efforts pour organiser une table de négociation et allait jusqu'à blâmer le côté patronal de ne pas vouloir s'asseoir pour discuter avec la FTQ, qui réclamait des pourparlers directs à cor et à cris, du moins dans ses conférences de presse et dans ses communiqués.

La veille, M. Morin avait aussi été averti de l'imminence du débrayage des 75,000 travailleurs de la construction, ce dont il n'a pas davantage averti le ministre, après avoir été mis au courant du détail de la puissante organisation mise sur pied par André Desjardins.

M. Morin devait par ailleurs être mis en cause personnellement pour les avantages matériels qu'il a retirés de son poste de président de la CIC. Il a commencé par admettre qu'il occupait à la CIC un poste dont les responsabilités et la rémunération sont établies par un arrêté ministériel du 8 septembre 1971.

Cet arrêté prévoit un salaire de $15,000 par année pour le président de la commission, ainsi que des frais d'automobile et de représentation de $100 par mois. Ce sont là en principe les seules dépenses que M. Morin peut se faire autoriser par la CIC dans l'exercice de son mandat.

Or la preuve apportée devant la commission a démontré que M. Morin n'a reçu aucune formule T4 ou TP4 de l'impôt pour les $15,000 qu'il reçoit de la commission, en plus du salaire de $23,000 qu'il touche comme président du Conseil consultatif.

Il semble que M. Morin ait touché cette somme à titre "d'honoraires", ce qui lui donne une plus grande marge de manoeuvre vis-à-vis l'impôt.

Il a reconnu qu'il aurait dû en principe recevoir une formule TP4 de la trésorerie de la CIC, qui est dirigée par le beau-frère d'André Desjardins, M. Jean-Pierre Pouliot.

M. Morin a par ailleurs réclamé diverses sommes de la CIC, notamment pour des dîners d'affaire, a-t-il dit, en plus de son allocation mensuelle prévue dans l'arrêté ministériel. Il a touché en 1972, $1,573, et en 1973, $1,841 à ce titre.

De plus, la CIC lui a payé son inscription au Cercle universitaire et à l'association des conseillers en relations industrielles.

En 1973, M. Morin a avisé la trésorerie de la CIC qu'il utiliserait dorénavent l'une des nombreuses voitures de la commission pour ses déplacements professionnels, en dépit de la rémunération spéciale prévue par l'arrêté ministériel.

Alors que la flotte est composée de voitures américaines assez standard, M. Morin a pour sa part réussi à y dénicher une Mercedes 280, dont la location a coûté une petite fortune à la commission. Par contre, il a consenti à rembourser $30 des $100 de son allocation de dépenses pour cette voiture de prestige.

Pressé de démissionner par le commissaire Brian Mulroney, le président de la CIC a déclaré qu'il demande depuis le mois de janvier dernier d'être relevé de ses fonctions.

Il a ajouté qu'il était encore à ce poste qui requiert davantage une compétence d'administrateur que de juriste à cause de l'insistance des parties tant patronales que syndicales de la construction regroupées au sein du conseil d'administration.

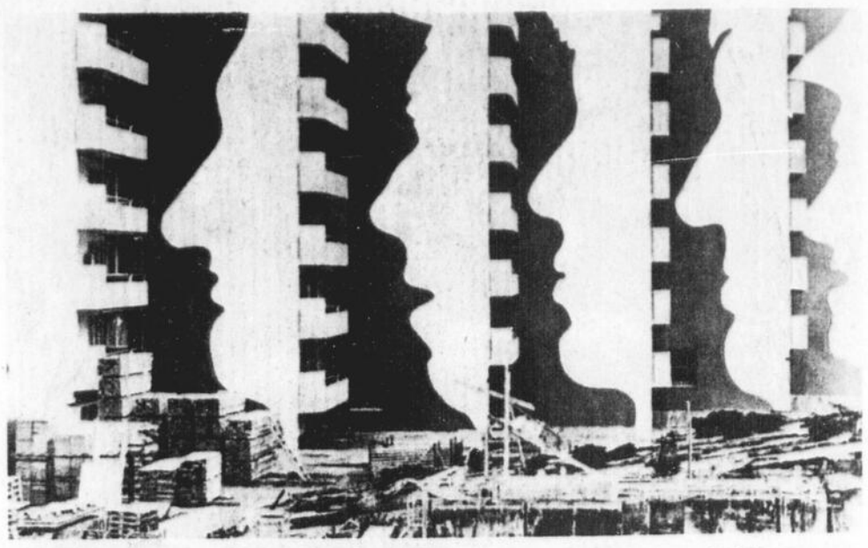
Interrogé sur le peu de pouvoir du conseil d'administration et du poste de président, M. Morin a admis que la CIC constituait un "nid de patronage pour la FTQ et André Desjardins en particulier", comme le lui suggérait le commissaire Mulroney.

M. Morin, qui a déclaré considérer le jugement de M. Mulroney "un peu gros", a tout de même dit qu'entre un oui ou un non sur cette question, il se voyait dans l'obligation de donner une réponse affirmative.

Il a tout particulièrement insisté sur le fait qu'il n'avait jamais pu se mêler des questions de personnel et que c'est l'ancien directeur général, M. Roger Perreault, le prédécesseur d'André Desjardins à la tête de la FTQ-Construction, qui avait monopolisé tous les pouvoirs dans ce domaine.

La constitution de la CIC n'oblige le président à intervenir dans un domaine qu'en cas de désaccord entre les parties.

Or, a dit M. Morin, il y a toujours eu entente entre le patronat et la FTQ-Construction dans ce domaine, de sorte que je n'ai jamais pu intervenir. Si j'essayais de m'en mêler, a-t-il déclaré en substance, les parties et le directeur de la CIC me demandaient tout simplement de me mêler de ce qui me regarde.



**DECORATIONS — En Suisse, les travailleurs ne sont peut-être pas vénérés comme dans les pays socialistes, mais on y porte tout de même grande attention. A preuve, ces décorations nouveaux genres qui ornent les édifices de la ville de Zurich et qui représentent un profil de travailleur.** **(Téléphoto AP)**

# Bellemare nie avoir approché Wagner

MONTREAL (PC) — M. Maurice Bellemare nie avoir offert la direction de l'Union Nationale à M. Claude Wagner.

La Presse dit qu'elle a téléphoné à M. Bellemare à Valcourt, que le chef de l'Union Nationale a admis avoir rencontré samedi, à Saint-Césaire, le député conservateur de Saint-Hyacinthe à Ottawa, M. Wagner, mais que celui-ci a ajouté: "Il ne s'agissait pas d'une réunion secrète. Il y avait au moins sept ou huit personnes."

La Presse rapporte que M. Bellemare précise avoir déclaré à cette occasion:

"M. Wagner est un homme extraordinaire de la jeune génération. Il est rempli de nombreux talents. C'est un excellent parlementaire et un parfait bilingue. Il a une grande expérience politique et il est d'une grande intégrité publique. C'est pour toutes ces raisons qu'il sera peut-être candidat de choix au poste de leader du Parti progressiste-conservateur national au prochain congrès de cette formation et, aussi, peut-être, candidat au prochain congrès de l'UN auquel je serai moi-même candidat."

# La cogestion réussit à la Régent Knitting

MONTREAL (PC) — M. René Lévesque a cité l'expérience de cogestion à la Regent Knitting, lundi, comme une illustration de ce que propose le Parti québécois.

Le président du PQ visitait l'usine de Saint-Jérôme, en compagnie de MM. Jacques-Yvan Morin et Robert Burns, respectivement chef parlementaire et leader parlementaire du PQ.

Propriété de la Grover Mills, l'usine de textile de la Regent Knitting a fermé ses portes le 7 juin. Une entente intervenue entre les dirigeants de l'entreprise et du syndicat devait cependant permettre de reprendre la production.

Ainsi, 125 des 400 ouvriers ont pu conserver leur emploi pour quelques mois encore. Il s'agissait d'une "corvée" pour compléter les commandes de l'entreprise en attendant de trouver une formule de réouverture.

Depuis le début de l'opération, c'est le syndicat qui assure le fonctionnement de l'usine, sous l'oeil vigilant d'un conseiller technique de la FTQ, l'économiste Jean-Guy Frenette.

Pour le travail accompli, la Grover Mills verse régulièrement au syndicat des paiements qui atteindront la somme de $140,000 en fin de décembre. De cette somme, $90,000 sont consacrés à la formation d'un fonds de dépannage et $50,000 à la réalisation d'études économiques et techniques.

Acceptant d'y voir là une "recherche collective d'emploi", le service fédéral d'assurance-chômage continue de verser aux travailleurs, qui ne reçoivent pas de salaires, des prestations hebdomadaires. Les familles les plus dans le besoin ont acces au fonds de dépannage.

De l'avis même des propriétaires de la Regent Knitting, le taux de productivité s'est sensiblement accru. Les succès de la première phase de cette expérience incite les travailleurs cogestionnaires à reclamer un nouveau délai. Cette requête s'inscrit dans un plan visant à la réouverture de l'usine pour avril 1975.

Dans cet optique, le syndicat cherchera à conclure avec les propriétaires un contrat de location de douze mois. A cette fin, il réclame deux formes d'aide: $20,000 pour le paiement d'expertises sur les possibilités de réorganisation et de modernisation de l'usine; $30,000 de subventions (fédérales-provinciales) pour études techniques sur l'opportunité d'intégrer la Regent Knitting au secteur public.

Parallèlement à cette nouvelle période d'essai, le syndicat entend poursuivre les négociations avec les propriétaires et le gouvernement. Au terme de quoi, il sollicitera du secteur privé, du mouvement coopératif et de la Société de développement industriel (SDI), une participation financière à l'établissement d'un fonds de roulement de $1.5 million pour être en mesure de conduire l'entreprise au seuil de la rentabilité.

# Malgré tout Hanigan reporté président

MONTREAL (PC) — Les maires de banlieue ont reporté M. Lawrence Hanigan, lundi, à la présidence du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal.

Au cours d'une courte assemblée du conseil de la CUM, qui avait pour but d'élire le président et le vice-président du comité exécutif, les maires de banlieue se sont en quelque sorte rendus à l'évidence et constaté leur impuissance à battre Montréal sur son propre terrain, avant d'accorder leur appui à la candidature de M. Hanigan, puis de faire réélire M. Pierre Desmarais II à la vice-présidence du comité exécutif.

Dans un premier temps, le maire de Lachine, M. Guy Descary, a proposé la candidature du maire d'Outremont, M. Pierre Desmarais II, à la présidence du comité exécutif.

L'on savait que des banlieues se préparaient à promouvoir une candidature de l'un des leurs et ainsi créer à ce poste une alternance entre Montréal et elles. Mais le maire d'Outremont a immédiatement décliné, expliquant que sa candidature conduirait rapidement la CUM dans un cul-de-sac.

Les 18 conseillers municipaux du Rassemblement des citoyens de Montréal ont voté en bloc contre la candidature de M. Hanigan. Cependant leur opposition n'était pas assez forte pour défaire M. Hanigan.

A la vice-présidence, les maires de banlieue ont pu toutefois faire réélire M. Pierre Desmarais II qui occupait ce poste depuis 1972. Il était assuré que ce poste reviendrait aux banlieues, puisque la loi prévoit que lorsque la présidence est occupée par un représentant de Montréal, le poste de vice-président est occupé par un maire de banlieue.





# L'occasion se répète

J'aimerais recevoir de plus amples informations sur la façon pour mon entreprise de transiger avec le ministère des Approvisionnements et Services.

Nom de l'entreprise

Type d'entreprise

Adresse

Ville Prov. Code postal

Nom du requérant

Titre du requérant

**À: Secrétaire de l'Administration des approvisionnements**
**Ministère des Approvisionnements et Services, Code XXX**
**Immeuble MacDonald, 123 rue Slater**
**Ottawa, Ontario K1A 0S5**

Cette année, le ministère des Approvisionnements et Services (MAS) achètera du secteur privé pour plus de $1.6 milliard de biens et services dont a besoin le gouvernement du Canada. Il n'y a pas de raison pour que **votre** entreprise, qu'elle soit grande ou petite, ne soit pas sur le carnet de commandes du gouvernement! Le MAS fait affaire avec les grandes compagnies. Cependant, elles ne sont pas privilégiées par rapport aux petites entreprises. La preuve en est que 95% des contrats accordés par le MAS sont inférieurs à $10,000 et vont aux petites et moyennes entreprises.
Nos carnets de commande comportent chaque année une étonnante variété d'articles. Qu'il s'agisse de nourriture ou de vêtements, de mobilier ou de pièces d'équipement divers, d'ordinateurs ou de navires, de crayons ou de bâtiments préfabriqués, ce sont toutes des marchandises dont nous avons besoin.
Pourquoi ne pas communiquer avec nous? Écrivez au bureau régional du MAS ou retournez-nous le coupon.

**Approvisionnements et Services Canada**
**Jean-Pierre Goyer**
Ministre et Receveur général du Canada

**Supply and Services Canada**
**Jean-Pierre Goyer**
Minister and Receiver General for Canada

*Les bureaux régionaux du MAS sont:*

C.P. 3000, Dartmouth, N.-E. B2Y 4A8
800, chemin du Golf, Ile-des-Soeurs, Montréal, Qué. H3E 1G9
1010 ouest, rue Somerset, Ottawa, Ontario K1A 0T4
1191, chemin Cawthra, Port Credit, Ont. L5G 4K8
Edifice MacDonald, Suite 326, 344, rue Edmonton, Winnipeg, Man. R3B 2X9
10210, 107e rue, Edmonton, Alb. T5J 1J9
355, chemin Viking, Richmond, C.-B. V6V 1W6

# Concerto AM/FM stéréo avec Phono, haut-parleurs



# CADEAUX DE DERNIÈRE MINUTE

CANADIAN TIRE



Cour. 16.66
**14.99** Bouilloire

*Rabais $1.67*

FILTRO

## Bouilloire électrique

Conçue pour la cuisine moderne et à prix modique. Capacité 2 pintes. Elément 1500 W chauffant rapidement. Arrêt automatique; cordon amovible. Modèle avantageux. 43-0227X

*Rabais $2.11*

## Friteuse

TOASTESS

Cour. 20.77
**18.66** Friteuse

Friteuse électrique de qualité servant aussi de casserole ou de faitout. Elément tubulaire rapide pour faciliter la cuisson. Submersible pour le lavage. 1400 W. Avec panier. 43-1611

*Rabais $10.00!*

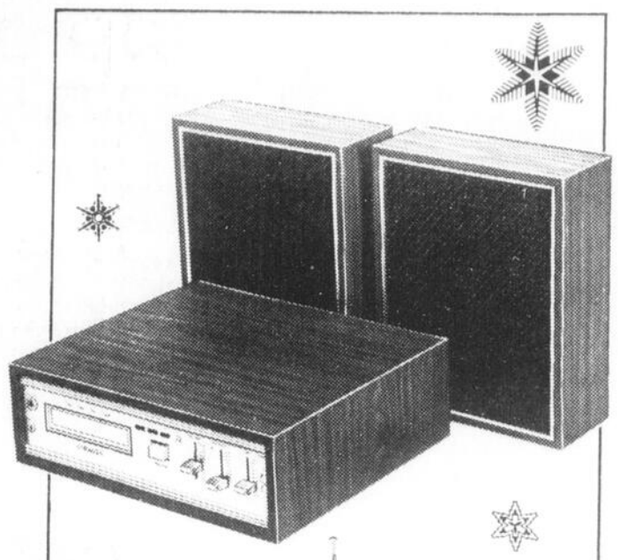
**88.88** COURANT $99.95

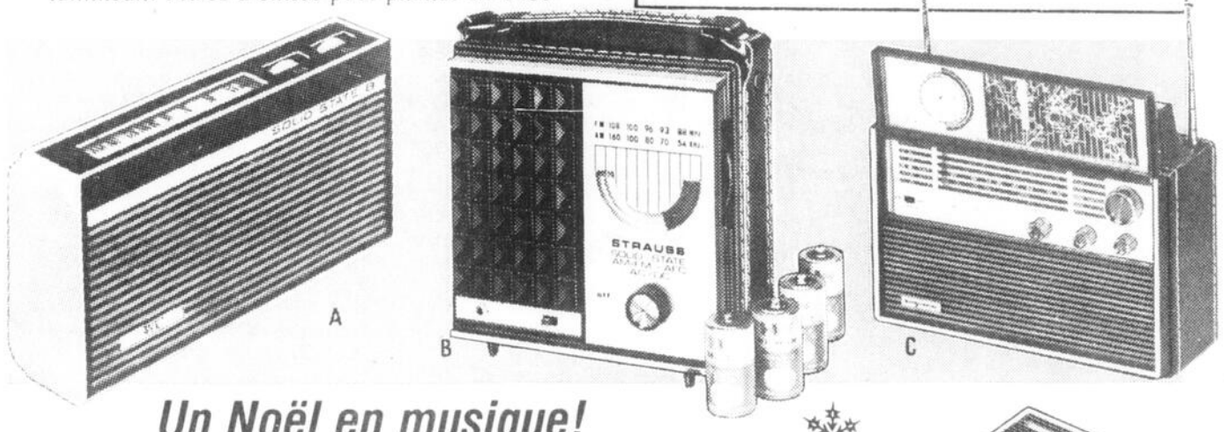
Bel achat déjà au prix courant! Groupe Concerto: changeur BSR à 4 vitesses avec couvercle. Récepteur à boutons poussoirs; commandes rotatives de volume, aiguës, graves, équilibre. 44-0127

## *Lecteur Strauss 8 pistes*

AVEC 2 HT-PARLEURS **69.95** COURANT $79.95

Stéréo à rabais de $10.00! Curseurs de volume, d'équilibre et de tonalité. Interrupteur et sélecteur de programme à poussoirs. Indicateurs lumineux. Prises d'entrée pour phono. 44-0435






## *Un Noël en musique!*

A. **ANTC AM PORTATIF** — **4.99** Spécial!
Joli boîtier en vinyle similicuir. Commandes dessus. Ecouteur. Joue sur 4 piles AA (non incl.) 99-1116

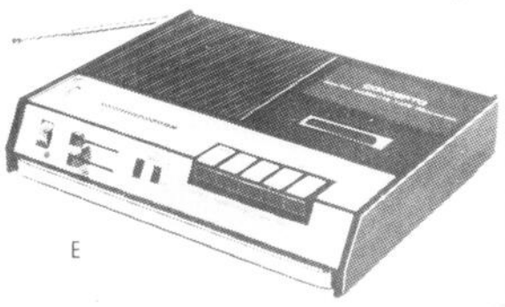
B. **STRAUSS AM/FM PORTATIF** — **15.88** Spécial!
Superbe! CAF incorporé. Antenne FM télescopique. Fonctionne sur CA/piles. Boîtier cuirette. Ecouteur. 99-1232

C. **RADIO PORTATIF MULTI-BANDES** — **49.95** Courant $59.95
Ecoutez AM, FM, OC, Police 1 et 2, Air et Météo! Fuseaux horaires réglables par cadran. CA/piles (incl.). Ecouteur. 44-2074

D. **MAGNÉTOPHONE À CASSETTE** — **29.95** Courant $34.95
"Ocean." Niveau automatique d'enregistrement, microphone. Commandes à poussoirs et cadran. Prises auxiliaires. 44-1405

E. **MAGNÉTOPHONE et AM/FM** — **88.88** Courant $99.95
"Concerto." Microphone incorporé; éjecteur de cassette, dispositif anti-effacement, tonalité réglable. 44-1434




## Fer jet/vapeur

PROCTOR SILEX. COUR. $18.49

Un joli cadeau de Noël! Nouvelle poignée blanche. Poussoir pour jet de vapeur pour ôter les plis tenaces. Semelle à fini miroitant. 43-2507 **16.66**

## Batteur Iona

À 3 VITESSES

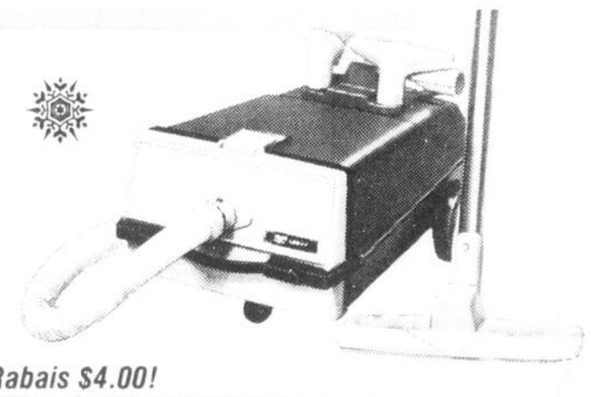
Un cadeau sûr de plaire! Ejection des fouets; commandes au pouce. Bols petit et grand. Cordon amovible. Fini décoratif ton or. 99-1750 **15.88**

## Lewyt

**35.99** Courant $39.99

Aspirateur doté d'un porte-accessoires avec suceurs à capitonnage, plat et à plancher/tapis. Brosse et sac à poussière. En polystyrène robuste. 43-6233

*Rabais $4.00!*





Cour. 9.99 **8.99**

LE SOIN DES CHEVEUX

## Peigne soufflant

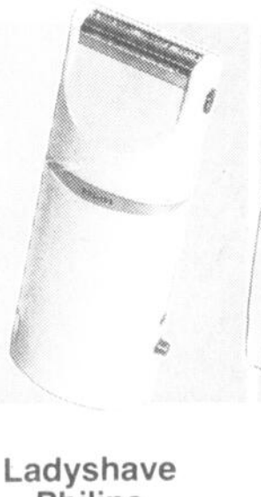
Peigne soufflant "Groomate" pour toute la famille! Avec brosse et deux peignes. Il coiffe, peigne et sèche les cheveux rapidement pour être toujours bien coiffé. Le cadeau idéal à offrir . . . et, à ce prix, ne vous privez pas de la joie d'en posséder un vous-même! 43-8320 Seulement **8.99**



## Sèche-cheveux

LADY TORCAN

Type salon de coiffure. Léger et facile à transporter. Réglages de chaleur de froid à chaud. Grand casque acceptant les gros rouleaux. 43-8011 **17.77** Cour. 19.69



## Ladyshave Philips

Cour. 19.99 **16.99**

Deux têtes pour raser aisselles et jambes. Il laisse la peau lisse sans l'irriter. Dessus basculant pour le nettoyage. 110/220 V. 43-8711




## Achat spécial! Rasoir Shavex

EN SPÉCIAL **6.99**

Un achat avisé! Rasoir Shavex compact avec fil amovible, brosse pour le nettoyage et étui à glissière. 99-1257



2 RÉVEILS AVANTAGEUX

## A 11 pierres

1. Elégant petit réveil Allegro. Chiffres faciles à lire; bouton de sonnerie sur le dessus. Base ronde stable. 99-1200 **4.44**

## Réveil de voyage

2. Réveil de voyage Ingraham à 2 pierres. Chiffres faciles à lire. Boîtier durable. Modèle fait en Allemagne. 43-6815 **7.99** Cour. 9.99

**Demandez une CARTE de CRÉDIT Canadian Tire**

CANADIAN TIRE
MAGASIN ASSOCIÉ

KENOGAMI
20, RUE PRICE
547-2605

CHICOUTIMI
1257, BOUL. TALBOT
549-5014

ALMA
COIN DU PONT ET ST-LUC
662-6618

## *Chypre, juillet 1974*

# C'était un matin splendide; trop splendide peut-être

NICOSIE (PC) — Le 20 juillet, l'hélicoptère des Nations unies survolait des églises grecques orthodoxes, des minarets turcs et les édifices blancs à balcons de Nicosie, vers 4 h.45 du matin.

"C'était un matin splendide, raconte le lieutenant-colonel Don Manuel, âgé de 40 ans, de London, Ontario. Tout était calme. Aucune activité le long des lignes de confrontation entre Chypriotes grecs et turcs. Nous nous sommes dirigés vers le nord-ouest, et pour survoler le contingent national des Turcs. Là, ce que j'ai vu au sol m'a coupé le souffle."

Le périmètre de la grande enclave turque avait été marqué, pendant la nuit, de panneaux lumineux toutes les 150 verges, et ces panneaux brillaient par intermittence dans la lumière de l'aube. Pour un officier parachutiste comme Manuel, cela ne pouvait signifier qu'une chose: "Je savais qu'il y aurait une attaque aérienne, j'en étais absolument sûr. Nous nous sommes alors dirigés vers le camp Béret bleu des Nations unies, sur la route de l'aéroport de Nicosie.

"Tout-à-coup, à l'ouest, j'ai aperçu trois gros avions. Il était évident, par leur formation et leur vitesse, qu'il y aurait un parachutage. Derrière les trois premiers, d'autres venaient."

### Invasion sans nombre

C'est ainsi qu'un officier de l'armée de paix a été témoin l'été dernier du début de la guerre de Chypre, cette île touristique d'Aphrodite qui a vu des invasions sans nombre depuis les 8,000 années qu'elle existe. Cette attaque sur Chypre a marqué le début de la plus dure épreuve qu'ait encore connue l'armée de paix des Nations unies. Cette armée est dans l'île depuis 11 ans déjà, et elle se compose aujourd'hui de contingents envoyés par le Canada, la Grande-Bretagne, le Danemark, la Finlande, la Suède et l'Autriche.

L'armée des Nations unies n'avait pas mandat de se battre avec qui que ce soit sauf dans les cas de légitime défense, mais les officiers et les soldats ont lutté pour négocier des cessez-le-feu locaux et pour s'occuper charitablement des soldats et des civils, même au plus fort de la bataille entre Grecs et Turcs. "C'était une frustration de 24 heures par jour, a dit un vétéran. En quelques semaines, les garçons sont devenus des hommes."

### Des éloges mérités

Le contingent canadien, commandé par le colonel Clay Beattie, 46 ans, d'Ottawa, qui a depuis été promu général de brigade et chef d'état-major de l'armée des Nations unies, s'est mérité les éloges de tous, même des combattants.

"Quand nous rentrerons au pays, nous allons avoir des choses à raconter pendant cent ans", de dire Manuel, qui commandait le premier groupe de commandos du Régiment aéroporté canadien. Ce groupe était en grande partie francophone, et formait le plus gros du contingent, au moment où les hostilités ont éclaté.

Manuel a été frappé surtout par le courage des jeunes soldats qui ont subi un étrange baptême du feu, sur cette terre lointaine. "J'ai été renversé du courage manifesté par ces jeunes gens", dit Manuel, issu d'une famille de militaires et père de trois garçons.

Manuel et le colonel Guy Lessard, âgé de 41 ans, de Montréal, ont raconté, au cours d'interviews distinctes, comment leurs hommes ont coopéré parfaitement, en dépit des barrières linguistiques. Le colonel Lessard est commandant du régiment aérien canadien qui a emmené le second groupe de commandos, à la fin de juillet. Grâce à cette augmentation, le contingent canadien, qui est le deuxième plus important de l'armée des Nations unies, après la Grande-Bretagne, a été porté à 950 hommes, alors qu'il n'en comptait que 464 au début des hostilités.

### Le "contenu culturel"

Formé de volontaires de tous rangs, le Régiment canadien aéroporté, créé en 1968 seulement et basé à Edmonton, reflète la dualité linguistique du Canada. Il comprend une batterie d'artillerie, un escadron du Génie, un escadron de transmissions, une compagnie mobile et une unité de soutien de campagne.

"Je suis venu ici avec des hommes appartenant à six unités différentes, et nous avons beaucoup travaillé à établir le concept de l'équipe, pendant notre courte période d'entraînement, a expliqué Manuel. Le groupe était composé de Canadiens-français dans une proportion de 50-50, et nous n'avons eu aucune difficulté à nous entendre.

"Toute la troupe d'observation était francophone. C'étaient eux qui étaient placés aux postes d'observation, et tous étaient sur la ligne de feu. L'âge moyen était 20 ans, mais un grand nombre avaient 18 et 19 ans. Ces jeunes gens étaient formidables. Ils ont réagi comme s'ils avaient passé leur vie là-dedans. Et il ne faut pas oublier qu'on ne sait jamais comment on va réagir, avant d'y être passé."

### Défense de l'aéroport

Assignés à un territoire de 600 milles carrés dans le district vital de Nicosie, les Canadiens se sont distingués en défendant le seul aéroport important de l'île.

Sous les ordres de Manuel, les Canadiens ont évacué 380 civils bloqués à l'hôtel Ledra Palace, et ont pris possession de cet édifice élevé d'une grande importance militaire, après avoir convaincu les occupants grecs de quitter les lieux.

Lessard négocia un deuxième cessez-le-feu à Nicosie, sauvant ainsi plusieurs vies. Deux soldats canadiens, tous deux du Québec, furent tués en action, l'un par un Grec, l'autre par un Turc. Environ une dizaine de Canadiens furent blessés.

Les troupes canadiennes des Nations unies ont ouvert le feu une seule fois, le 23 juillet, dans un cas de légitime défense, sous les ordres du colonel Manuel. Il s'agissait d'arrêter les coups de feu tirés par les Grecs pendant qu'on retirait d'une rivière desséchée deux Canadiens blessés. Le commandant grec-chypriote dan ce district a déclaré qu'il aurait donné le même commandement que Manuel, dans des circonstances similaires.

Le colonel a raconté que la pire journée qu'il ait connue a été le 22 juillet, alors qu'il semblait qu'on doive assister à un carnage général dans l'île, comme mesure de représailles pour de soi-disant atrocités.

"Je n'ai jamais eu peur pour nos hommes, a ajouté Manuel. Je ne pense pas qu'aucun des deux groupes de combattants ait tenté d'annihiler notre armée, ou de nous chasser de l'île."

Même avant le début de la guerre, les troupes des Nations unies ont connu une période très active, à la suite du coup d'Etat perpétré contre l'archevêque Makarios, président grec-chypriote, le 15 juillet.

Pourquoi ces soulèvements périodiques à Chypre? Cette île, dont la superficie est moins du double de celle de l'Ile-du-Prince-Edouard, est située à un endroit d'une importance stratégique particulière, et elle est en quelque sorte le point de rencontre de l'Asie, de l'Europe et de l'Afrique dans la Méditerranée.



**LES CANADIENS A CHYPRE — Le colonel Clay Beattie, d'Ottawa (à gauche) et le lieutenant-colonel Don Manuel, de London, Ont., se souviennent de ce matin ensoleillé de juillet où les avions turcs sont apparus au-dessus de Chypre. Manuel commandait le premier groupe de commandos du Régiment canadien aérien qui formait le plus gros du contingent quand les hostilités ont éclaté. Le colonel Beattie, maintenant promu général de brigade, est le chef d'état-major de l'Armés des Nations unies à Chypre. (Photo PC)**

### Domination turque

Bien que les Grecs aient vécu à Chypre depuis les temps anciens, les Turcs ont régné sur l'île—et sur la Grèce—pendant plus de 400 ans, avant de la céder à la Grande-Bretagne en 1878, en échange de promesses d'aide contre l'invasion éventuelle par la Russie des Tsars.

Une atmosphère de sombres pressentiments planait sur les conférences tenues à Zurich et à Londres et qui ont amené la constitution par laquelle Chypre devint un membre indépendant du Commonwealth, en 1960.

Un médiateur aux Nations unies a décrit comme étant "étranges, constitutionnellement" les accords d'indépendance qui stipulent, entre autres, que la Grèce, la Turquie et le Royaume-Uni peuvent intervenir conjointement ou même unilatéralement pour défendre l'indépendance de l'île, et que la Grèce et la Turquie peuvent stationner des contingents de leurs propres armées sur le sol chypriote, soit 950 dans le cas de la Grèce, qui se trouve à 550 milles de distance, et 650 pour la Turquie, à 40 milles.

Etant donné qu'elle a conservé deux bases souveraines à Chypre, la Grande-Bretagne a une armée plus forte sur l'île que n'en ont les deux mères-patries de cette dernière.

### Union souhaitée

Les Turcs-Chypriotes, que les Grecs-Chypriotes dépassent en nombre dans une proportion de quatre contre un sur une population de 630,000, soutiennent que la Grèce et les Grecs-Chypriotes ne sont pas satisfaits de l'indépendance et souhaitent une union de la Grèce avec Chypre. De leur côté, les Grecs-Chypriotes prétendent que la Turquie et les Turcs-Chypriotes, tout en se proclamant partisans du fédéralisme, souhaitent en réalité la division de l'île.

En 1963, alors que la République de Chypre n'avait que trois ans d'existence, des conflits éclatèrent entre les communes chypriotes. Le Canada répondit à l'appel lancé par U Thant, alors secrétaire général des Nations unies, et organisa une armée de maintien de la paix. Le contingent canadien, composé de 1,126 hommes, arriva à Famagouste—maintenant aux mains des Turcs—en mars 1964.

Pendant plusieurs années, Chypre connut une atmosphère généralement paisible accompagnée de progrès économique, en dépit de brèves flambées et d'au moins deux menaces d'intervention de la part des Turcs, la dernière fois en 1967.

Mais les observateurs voyaient les deux collectivités s'éloigner de plus en plus l'une de l'autre. Les jeunes Turcs et les jeunes Grecs ne sympathisaient pas. "Mon fils, qui a 24 ans, n'a jamais vu un Grec, si ce n'est au bout de son fusil", a déclaré un leader turc-chypriote.

Alors que les Turcs se plaignaient d'être victimes de discrimination, ils tenaient eux-mêmes les Grecs à l'écart de leurs enclaves et villages. Les beaux hôtels neufs de Famagouste symbolisaient la suprématie économique des Grecs. Les Grecs étaient les employeurs, et les Turcs les employés. Sur le plan politique, le général George Grivas, apôtre de l'énosis, était mort en janvier et personne ne lui avait succédé. La police para-militaire, ou Unité tactique de réserve, formée par Makarios, semblait grandir en autorité, et exerçait un contrôle interne.

Qu'est-ce donc qui a changé tout cela? Tout-à-coup le mouvement terroriste EOKA-A, partisan de l'énosis, recommença à lancer des bombes et à provoquer des échanges de coups de feu, et une série fatale d'événements s'ensuivit. Makarios proscrivit EOKA-B, et lança à sa poursuite l'Unité tactique de réserve. En un seul raid, les membres de cette organisation trouvèrent des documents reliant directement EOKA-B à la Grèce par le truchement de la Garde nationale grecque-chypriote, commandée en grande partie par des officiers de la mère-patrie.

Selon les observateurs, Makarios ne pouvait rien faire d'autre que d'exiger le rappel immédiat des officiers grecs. Vint ensuite le coup d'Etat et la tentative d'assassinat contre l'archevêque, suivie par l'invasion turque et l'effondrement du régime militaire qui avait gouverné Athènes pendant sept ans.

"Makarios a été présomptueux, a expliqué un haut fonctionnaire d'Athènes. La raison pour laquelle il a agi ainsi, c'est qu'il a accordé à la junte plus d'intelligence qu'elle n'en avait réellement. Il a cru qu'ils ne feraient rien contre lui à cause de la Turquie."

## *Vous avez des dettes?*

# Restez en contact avec vos créanciers

VANCOUVER (PC) — "Nous aussi, nous avons du coeur. Je ne pense pas qu'un seul créancier en ville reprenne possession de meubles entre le 1er décembre et le 1er janvier", a déclaré le secrétaire trésorier de l'Association des huissiers de la Colombie-Britannique.

Avec son expérience, John McLeod peut être considéré comme un expert quand il s'agit de conseiller ceux qui ont des dettes. Selon lui, la première chose qu'une personne doit faire, quand elle est en retard pour le paiement de ses factures, c'est de rester en contact avec ses créanciers.

"Ce sont les gens qui ne le font pas qui constituent environ 70 pour cent de notre clientèle. Si quelqu'un change d'adresse ou ne répond pas aux appels téléphoniques, le créancier se dit tout naturellement qu'il devrait reprendre possession des objets vendus. Le public croit que les huissiers sont des vilains qui passent leur temps à reprendre possession d'appareils contre la surdité, enlevés à de vieillards à la retraite.

"Nous ne persécutons pas les gens, et nous ne les contraignons pas par la force physique. Tout ce que nous faisons, c'est exercer le droit qu'ils nous ont donné quand ils ont signé le contrat de vente, à certaines conditions."

M. Bill Henke, président de l'association des huissiers, dit que la loi change constamment, en ce qui concerne l'exercice de ce métier.

### *Un permis*

Il a dit que le public devrait savoir que les huissiers doivent avoir un permis du gouvernement provincial.

"Les représentants de compagnies de finances n'ont pas les mêmes droits que les huissiers, d'expliquer M. Henke. Ils ont le droit de saisir les marchandises, mais non pas en se faisant passer pour des huissiers. Si un consommateur demande à un de ces gars-là de s'en aller, le représentant de la compagnie de finance doit partir. Nous autres, huissiers, connaissons très bien les droits du public", dit M. Henke, qui ajoute que tous les huissiers doivent porter une identification ou une lettre expliquant ce qu'ils ont le droit de faire.

Seulement trois pour cent de la population reçoivent la visite de l'huissier, mais cela peut être une expérience traumatisante. M. Henke et M. McLeod ont tous deux été attaqués physiquement dans l'exercice de leurs fonctions.

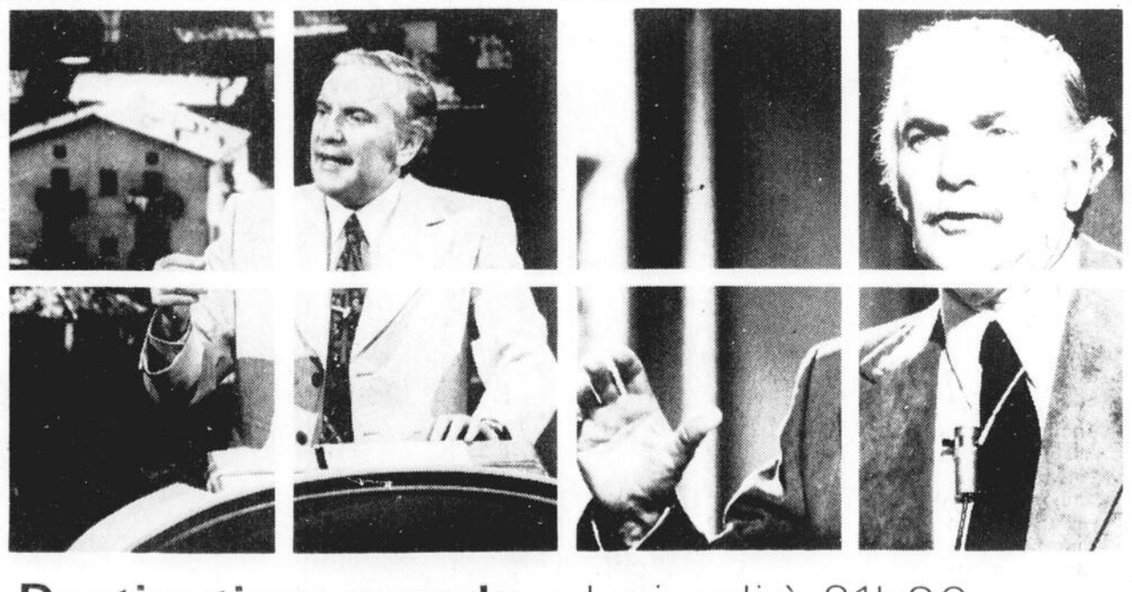
"Une femme s'est mise tellement en colère qu'elle m'a mordu", dit M. Henke. M. McLeod n'achète rien à crédit, et M. Henke n'utilise qu'un crédit de 30 jours.

"Le bon sens devrait être respecté. Il n'est pas nécessaire de tout acheter immédiatement. Certaines gens s'adressent à quatre magasins à rayons, à trois compagnies de finances... Ils veulent rivaliser avec leurs voisins, mais tout se gâte quand ils tombent malades ou perdent leur emploi. C'est à ce moment-là qu'ils nous trouvent à leur porte."

**Pour votre information**

**LISEZ**

LE QUOTIDIEN
*DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN*



**Destination: monde**

Le jeudi à 21h30
à la télévision
de **CKRS**

L'animateur Jean Duceppe
vous invite à participer à un jeu populaire
aux questions d'intérêt touristique.

**5ième concours**
le mercredi 18 déc., 19h30

CKRS-TELEVISION
175, rue sir Wilfrid-Laurier,
Jonquière, Québec.

**Condition d'éligibilité :**
être citoyen canadien.

**Sujet du concours :**
La Catalogne, les Baléares, l'Aragon, Navarre, la côte Cantabriques, la Castille, le Levant et l'Andalousie.

**Les prix à gagner :**
des voyages.

# Insatisfaits, les étudiants décident la continuation du mouvement

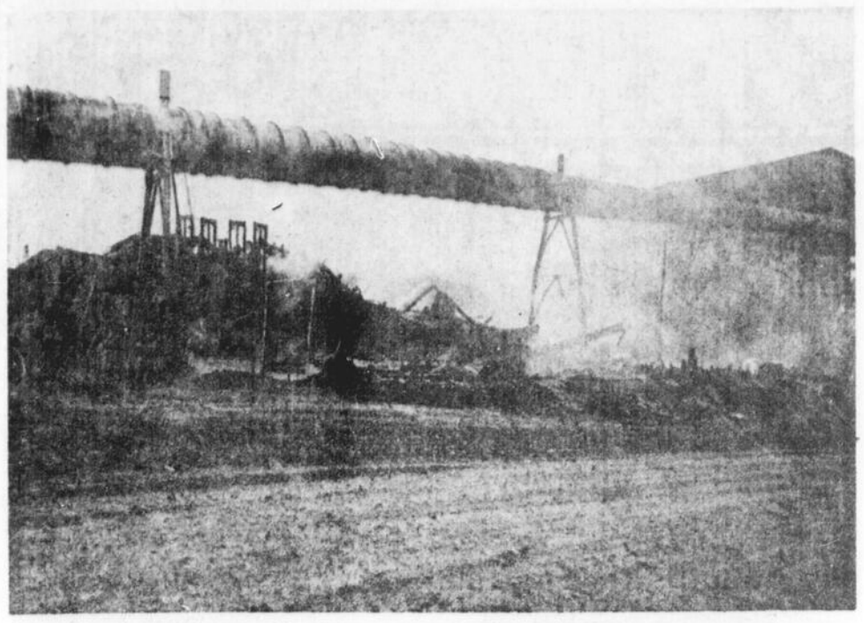
MONTREAL (PC) — Le mouvement de débrayage et d'occupation des cégeps a continué, lundi, à prendre de l'ampleur au Québec.

Dans tous les cégeps déjà occupés où on a tenu une assemblée générale, lundi, soit au moins une vingtaine, de fortes majorités ont voté pour la continuation du mouvement.

Le collège Saint-Laurent est ici la seule exception où les étudiants ont massivement décidé de reprendre les cours, après quatre jours d'occupation, tout en gardant leur appui au comité provincial de coordination de la lutte contre le régime des prêts-bourses.

A Montréal, malgré la rentrée du cégep Saint-Laurent, les débrayages s'étendent puisque les étudiants des collèges de Rosemont, Maisonneuve et Edouard-Montpetit ont joint dans ce mouvement les étudiants du Vieux-Montréal, de Dawson, de Lionel-Groulx et de Saint-Jean. Huit cégeps de la région métropolitaine demeurent cependant ouverts. A Montmorency, Ahuntsic, Bois-de-Boulogne et Valleyfield, les étudiants se réuniront en assemblée générale au cours de la semaine pour s'interroger sur leur participation à cette action.

En province, les débrayages et les occupations se poursuivaient partout, sauf à Gaspé et Trois-Rivières. Une vingtaine d'assemblées générales ont confirmé leurs décisions à cet égard et plusieurs autres sont convoquées plus tard au cours de la semaine. Avec ceux de la région montréalaise, les cégeps privés demeurent généralement ouverts.



**RUINES — De la fumée qui monte vers le ciel et des ruines désolantes. Voilà le moulin de la mine de Thetford Mines, localité sise à 50 milles au sud de Québec, après qu'un incendie ait rasé le tout, dimanche, en soirée. (TELEPHOTO PC)**

*Aide juridique*

# Un accord intervient avec les notaires

MONTREAL (PC) — Une entente concernant les honoraires applicables aux services professionnels rendus par les notaires, dans le cadre du régime d'aide juridique, a été signée, lundi à Montréal, par le ministre Jérôme Choquette et le président de la Chambre des notaires, Me André Cossette.

Le titulaire de la Justice précise dans un communiqué que l'entente retient surtout les actes les plus susceptibles d'être demandés par les bénéficiaires économiquement défavorisés de l'aide juridique.

On a établi notamment des taux pour les contrats de mariage, les testaments, la tutelle, la curatelle, les successions, les actes de vente, les hypothèques, l'examen des titres, les actes de servitude, les actes emportant radiation et les copies ou extraits d'actes.

Quant aux autres services notariaux accessibles pour les bénéficiaires, mais non tarifiés dans l'entente, ils feront l'objet de mandats particuliers rémunérés à un taux convenu alors entre le notaire et la corporation d'aide juridique.

En cas de différend sur l'interprétation ou l'application de l'entente, les parties pourront aller jusqu'à l'arbitrage et l'arbitre sera alors un juge de la Cour provinciale, désigné par le juge en chef de cette cour.

Le ministre Choquette signale enfin que l'entente entrera en vigueur le 1er février 1975 et prendra fin le 30 juin 1976.

Comme l'entente signée la semaine dernière avec le Barreau du Québec, les honoraires s'appliquent rétroactivement aux mandats confiés par la Commission des services juridiques à partir du 1er décembre dernier.

# "Qu'on m'appelle comme on voudra bien..."

*— Cardinal Léger*

MONTREAL (PC) — Le cardinal Paul-Emile Léger a été présenté officiellement à ses nouveaux paroissiens de Sainte-Madeleine-Sophie-Barat, en fin de semaine, par l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire.

Le premier message du nouveau curé a été: "Mon unique souci, c'est de vous donner généreusement ces quelques années qui me restent... être le père au milieu de la famille".

Le nouveau curé a été applaudi chaleureusement quand il a fait son entrée dans l'église du quartier Ahuntsic. Il portait les vêtements liturgiques du simple prêtre. Le temple était bondé, mais surtout de gens d'un certain âge.

La messe a été concélébrée par le curé Léger et son vicaire de la paroisse, l'abbé Pierre Gonneville, qui a déjà été secrétaire particulier du cardinal.

**Ministère**

En présentant le nouveau curé, Mgr Grégoire a rappelé les étapes de la carrière du cardinal Léger, pour conclure: "Le cardinal nous a habitués aux gestes étonnants et aux choix inattendus. Ainsi, tous ceux qui le connaissent comprendront que cet apôtre de feu poursuive, dans une communauté plus restreinte, le ministère fondamental de tout prêtre: annoncer Jésus-Christ, le célébrer et en faire vivre les fidèles dans une chaude communion fraternelle".

De son côté, le curé Léger a souligné: "Je suis au service de toute la paroisse. Les curés voisins peuvent être tranquilles, je ne franchirai pas les limites de ma paroisse..."

Après la cérémonie, il est resté au-delà d'une heure devant le choeur de l'église, pour serrer des mains, renouer connaissance avec de vieux paroissiens, caresser des têtes d'enfants.

A ceux qui lui demandaient comment on devait l'appeler désormais, il a répondu en riant: "Qu'on m'appelle comme on voudra: monsieur le curé, père curé, monseigneur le curé, monsieur le cardinal ou encore... Eminence".



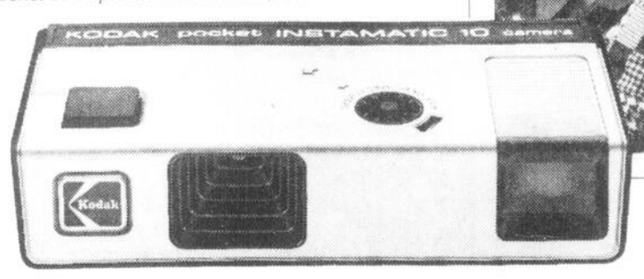

# Des Fêtes inoubliables.

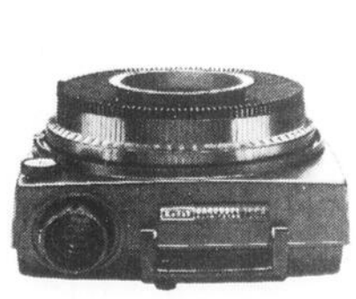
Le temps des Fêtes est si vite passé et les souvenirs s'estompent si rapidement. Cette année, offrez le présent du temps...le cadeau toujours présent de Kodak. Offrez à chacun de quoi capter les éclats de rire, les moments de tendresse du temps des Fêtes...de tout le temps.

**Appareil Kodak pocket Instamatic 10**

Quoi de plus facile qu'empocher un "pocket"? L'en sortir pour croquer un souvenir! L'appareil Kodak pocket Instamatic 10 est le cadeau toujours présent, durant les Fêtes et à toutes les fêtes de l'année. Il se charge d'une cassette en un tournemain et c'est un jeu d'enfant de prendre de beaux grands instantanés couleur de 3½ sur 4½ pouces. Rendez vos Fêtes inoubliables, offrez un pocket 10. À partir de moins de $28.







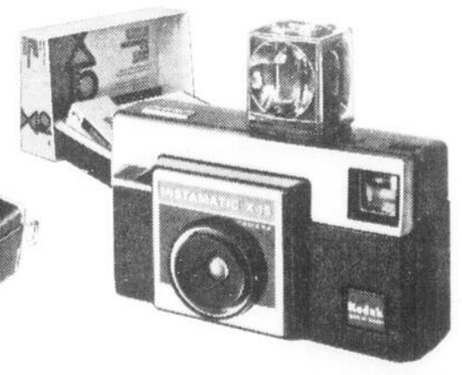
**Projecteurs KODAK CAROUSEL**

Douze projecteurs Kodak, depuis les nouveaux projecteurs pocket pour les diapos pocket jusqu'aux superbes projecteurs Custom, dont certains sont dotés de raffinements comme la mise au point automatique. Papa appréciera en connaisseur un cadeau toujours présent qui plaira à toute la famille. On peut se les procurer à partir de moins de $112.



**Caméras Kodak XL**

Une des nouvelles caméras Kodak XL et une cassette de film Kodak Ektachrome 160, c'est tout ce qu'il faut pour capter l'esprit des Fêtes cette année. Le cinéma à la portée de tous: aucun éclairage spécial n'est requis. Donnez le présent de toutes les occasions, offrez une caméra Kodak XL. Une nouvelle gamme de cinq modèles. À partir de moins de $132.



**Ensemble Kodak Instamatic X-15**

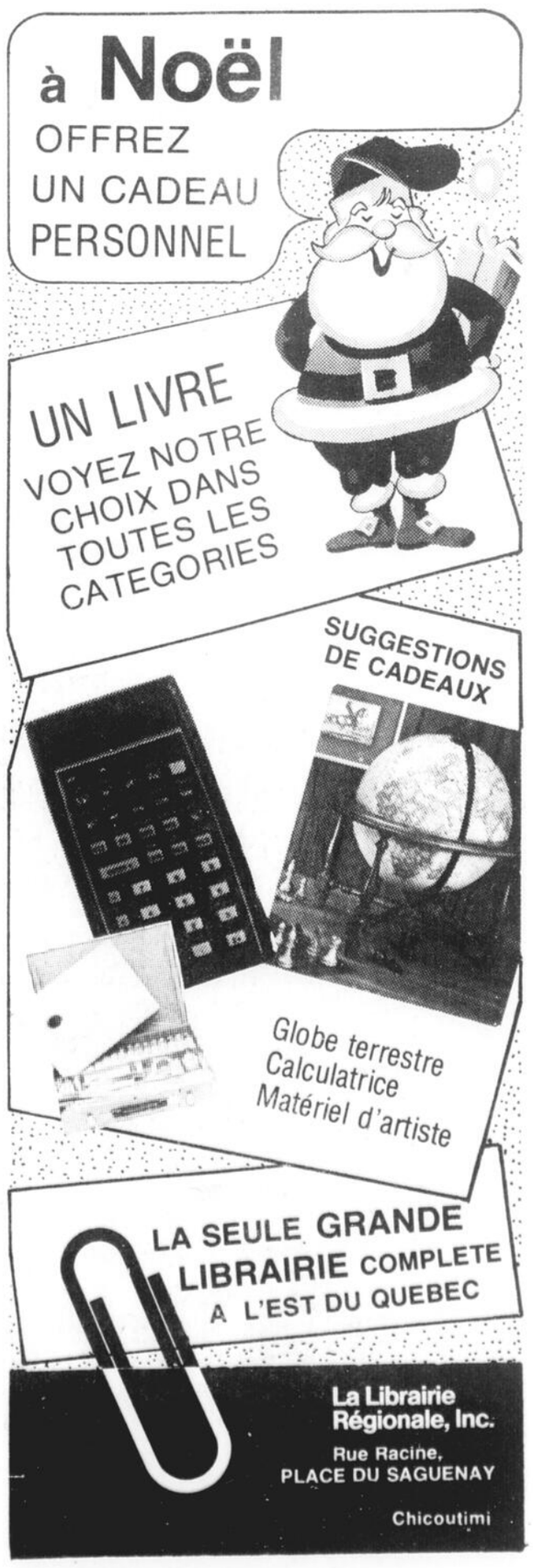
L'appareil Kodak Instamatic X-15 est un cadeau sûr de plaire. Facile à charger et à manier. On l'appréciera tout au long de l'année en collectionnant sur épreuves ou diapositives tous les bons moments. L'ensemble pratique se vend à partir de moins de $23. Ou offrez-leur l'appareil Kodak Instamatic X-35 à réglage automatique de l'exposition. À partir de moins de $56.

**Le cadeau toujours présent** Kodak

*Les prix peuvent changer sans préavis.*

JUSTIN MALTAIS INC.
Div. Pharmacie
Chicoutimi
28 est, rue Racine.
CHICOUTIMI
549-7991






PARTICIPACTION
En forme...la seule vraie façon de vivre.

# ARTS ET SPECTACLES

## Méconnus, les artistes africains commencent à sortir de l'ombre

Pour ceux qui suivent de près les progrès de l'industrie phonographique en Afrique, la percée en flèche des artistes voltaïques n'est pas une surprise. Depuis quelques années déjà, sur le plan de la variété, musiciens et chanteurs ont prouvé qu'ils n'avaient rien à envier à leurs collègues des pays voisins, parfois mieux favorisés dans le domaine de la diffusion.

C'est donc avec plaisir que nous avons écouté les derniers enregistrements de groupes déjà fort connus, comme "L'Harmonie Voltaïque" ou "Volta-Jazz" et découvert un chanteur qui mérite une très large audience: Ouédraogo est l'une des plus belles voix d'Afrique.

La Haute-Volta ne se distingue pas seulement par la qualité de ses artistes, mais par l'originalité que chacun emploie à refuser la routine, la facilité, pour aller de l'avant sans pour cela détruire le passé, ni rejeter son indiscutable apport culturel.

**Métier et bon goût**

L'Harmonie Voltaïque n'est pas une nouvelle venue; ses quatre disques précédents nous avaient déjà prouvé la qualité de ce groupe qui a su donner un son nouveau à la variété moderne; l'apport traditionnel est présent sans être systématique, l'ensemble homogène et bien rodé. Le dernier disque paru confirmer la maîtrise de cette sympathique formation (HARMONIE VOLTAIQUE — Disque SONGHOI, SON 814, distribution Sonodisc, 10 ter rue Bessières Paris, 75017).

La première face "Fanta" (rythmes voltaïques) est instrumentale. Un accompagnement léger mais efficace de petits tambours sur un rythme feutre permet au soliste de balafon de développer un solo harmonieux et riche.

Quant à l'autre face, chantée très agréablement par Maurice Semporé et plus spécialement destinée à la danse, elle propose un changement radical de rythme pour finir sur un tempo rapide, bien cadencé et d'un entrain irrésistible.

Le "Volta-Jazz" compte déjà une décennie depuis sa fondation en 1964 par Idrissa Koné. Il obtenait son premier grand prix le 10 décembre 1967, à la Maison du Peuple de Ouagadougou, et la Coupe Lion d'Or en février 1972.

Volta-Jazz n'est pas seulement un excellent orchestre de danse, il a su trouver un style original de rythme folklorique moderne inspiré des multiples danses traditionnelles du patrimoine voltaïque. Si la première face "Dougouba Yala" (rumba cha cha cha) sacrifie un peu au commercial, avec un jeu de cuivres parfois trop fort, la seconde face, par contre, dégage une ambiance plus feutrée grâce à la voix douce et souple de Sanon Seydou. Dans ce "Mama Soukous" pris sur un rythme rapide, l'arrangement donne priorité aux cordes; les cuivres n'interviennent que très discrètement à la fin. Malgré le tempo, l'ambiance est romantique et mélodieuse grâce, en grande partie, au style vocal de Seydou. (VOLTA-JAZZ — Disque SONAFRIC SAF 1624, distribution Sonodisc).

**Une grande voix africaine**

C'est une découverte d'importance que le disque du jeune chanteur voltaïque Hamidou Ouédraogo! Aucune référence possible à ses brillants aînés, il est lui-même, totalement original et neuf.

Auteur, compositeur, guitariste, il possède l'une des voix les plus riches et les plus attachantes de la nouvelle génération.

Sa première trouvaille est d'utiliser un tempo inédit, assez lent tout en dégageant une cadence fortement rythmée.

La première face est remarquable (Mame Nonga Aminata) un étrange accompagnement qui évoque le bruit de mains ou de pieds qui frappent, mais avec un son métallique, lancinant, un choeur excellent et la voix splendide de Ouédraogo.

L'autre face, à peine plus rapide (M'Demba) est également chantée en Moré, l'une des langues nationales du pays.

Les rythmes de ces deux morceaux suggèrent une danse lente, souple, toute en mouvements de spirales arrondies.

Ouédraogo qui commença sa carrière par l'harmonica, puis l'accordéon, a définitivement choisi la guitare. Il y excelle d'ailleurs, car aussi bien par son jeu très personnel que par sa voix parfaitement placée et d'une grande étendue, il apporte dans le monde de la chanson un élément totalement nouveau.

Connaissance du métier, parfaite maîtrise technique, richesse de l'imagination: Ouédraogo possède un don précieux dont on parlera longtemps (HAMIDOU OUEDRAOGO — Disque SONGHOI, SON 816, distribution Sonodisc). (N.A.P.)



**REMBRANDT — L'oeuvre du peintre allemand fait partie d'une collection exposée à la Galerie nationale d'Ottawa. Elle représente le Christ dans la temple.**

## TELEVISION - RADIO - FM

### C.K.R.S.-T.V. 12-2-4-8-9

MARDI, 10 DECEMBRE

8.45 Dessins animés (C)
9.00 Les bouts d'chou (C)
9.30 Ciné-matin
11.00 Jinny (C)
11.30 Dessins animés (C)
11.45 A votre service
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 Rond point
13.30 Pour vous mesdames (C)
14.45 Santé à l'horizon (C)
15.00 Personnalités (C)
15.30 Adèle (C)
16.00 Patofville (C)
16.30 Robin fusée (C)
17.00 Les tannants (C)
18.00 Studio six
18.30 Parle parle jase jase (C)
19.30 Hawaï 5-0 (C)
20.30 Symphorien (C)
21.00 L'aventurier (C)
21.30 Le cheval de fer (C)
22.30 Nouvelles TVA (C)
23.00 En fin de soirée

DEMENAGEMENT ET LIVRAISON DE TOUS GENRES
MESSAGERIE Villeneuve INC.
237, RUE COLBERT JONQUIERE.
TELS: 547-9919
547-9990

MERCREDI 11 DECEMBRE

8.45 Dessins animés (C)
9.00 Les bouts d'chou (C)
9.30 Ciné matin
11.00 Jinny (C)
11.30 Dessins animés (C)
11.45 A votre service
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 Rond point
13.30 Pour vous mesdames (C)
15.00 Personnalités (C)
15.30 Adèle (C)
16.00 Patofville (C)
16.30 La soeur volante (C)
17.00 Les tannants (C)
18.00 Studio six
18.30 Parle parle jase jase (C)
19.30 Le ranch à Willie (C)
20.00 Les grandes productions
22.00 Si Québec m'était conté (C)
22.30 Nouvelles T.V.A. (C)
23.00 En fin de soirée

### C.J.P.M.-T.V. Canal 6

MARDI, 10 DECEMBRE

8.45 Bagatelle (C)
9.15 Les Oraliens (C)
9.30 Les cent tours de Centour
9.45 En mouvement (C)
10.00 Minute Moumoute (C)
10.15 Hypolyte et ses amis (C)
10.30 Personnalité féminine (C)
11.00 Les recettes de Juliette (C)
11.30 Le module du midi
12.30 Les coqueluches (C)
13.31 Téléjournal(C)
13.36 Femme d'aujourd'hui (C)
14.31 Cinéma "D" pour danger"
16.00 Bobin
16.30 Nic et Pic (C)
17.00 Daniel Boone (C)
18.00 Prince noir (C)
18.30 Information première
18.40 Actualités nationales (C)
19.00 Nanny (C)
19.30 La p'tite semaine (C)
20.00 Toma (C)
21.00 Rue des pignons (C)
21.31 Le 60 (C)
22.30 Téléjournal national
22.45 Téléjournal provincial (C)
22.53 Nouvelles du sport et météo (C)
23.00 Appelez-moi Lise (C)
00.00 Cinéma "Les yeux du témoin"

MERCREDI 11 DECEMBRE

8.45 Mini-fée (C)
9.15 Les Oraliens (C)
9.30 Les cent tours de Centour (C)
9.45 En mouvement (C)
10.00 You-Hou (C)
10.15 Les contes de la rive
10.30 Personnalité féminine (C)
11.00 Les recettes de Juliette (C)
11.30 Le module du midi
12.30 Les Coqueluches (C)
13.31 Téléjournal (C)
13.36 Femme d'aujourd'hui (C)
14.31 Ne coupez pas
15.30 A communiquer
16.00 Bobino (C)
16.30 Picotine (C)
17.00 Cinéma pour rire "Laurel et Hardy: conscrits"
18.30 Information première
18.40 Actualités nationales (C)
19.00 Les célébrités de la lutte (C)
20.01 Le géant égoïste (C)
20.31 A communiquer
22.30 Téléjournal national et international (C)
22.45 Téléjournal provincial (C)
22.53 Nouvelles du sport et météo (C)
23.00 Appelez-moi Lise (C)
00.00 Cinéma "La bataille de Neretva" (C)

### RADIO-CANADA FM STEREO

MARDI, 10 DECEMBRE

7.00 Radio-journal
7.03 Au jour le jour
8.00 Radio-journal
8.03 Au jour le jour
8.45 Université radiophonique et télévisuelle internationale
9.00 Radio-journal
9.03 Anniversaires
10.30 Le matin des musiciens
12.00 Radio-journal
12.03 La chanson en étoffe du pays
13.00 Contrepoint
13.30 Emissions scolaires
14.00 Airs d'opéra
14.30 Festivals du monde
16.00 Portraits
17.00 Avec ou sans soleil
18.00 Prélude au soir
19.00 Les musiciens par eux-mêmes
20.00 Radio-journal
20.03 L'art aujourd'hui
20.30 Concert intime
21.00 Documents
22.00 Petits ensembles
22.30 L'atelier des inédits
23.00 Vienne la nuit
24.00 Radio-journal
24.03 Fin des émissions

MERCREDI 11 DECEMBRE

7.00 Radio-journal
7.03 Au jour le jour
8.00 Radio-journal
8.03 Au jour le jour
8.45 Université radiophonique et télévisuelle internationale
9.00 Radio-journal
9.03 Anniversaires
10.30 Le matin des musiciens
12.00 Radio-journal
12.03 La chanson en étoffe du pays
13.00 Contrepoint
13.30 Emissions scolaires
14.00 Airs d'opéra
14.30 Festivals du monde
16.00 Poésies nationales contemporaines
17.00 Avec ou sans soleil
18.00 Prélude au soir
19.00 Les musiciens par eux-mêmes
20.00 Radio-journal
20.03 Littérature au pluriel
20.30 Les grands concerts
22.00 Petits ensembles
22.30 Mosaïques
23.00 Vienne la nuit
24.00 Radio-journal
24.03 Fin des émissions

ANNIVERSAIRE SAGUENAY AUTOMOBILE LTEE

MARDI, 10 DECEMBRE
M. LORENZO MUNGER, rue Ste-Famille, Kénogami.
M. LOUIS REID, Commissaire à la Commission Scolaire de Jonquière. Rue St-Elzéar, Jonquière.
MERCREDI 11 DECEMBRE
Mlle Lise Maltais, Chemin St-Dominique, Jonquière.

## FILMS A LA TELEVISION

### JONQUIERE — CKRS

**LES YEUX DU TEMOIN (3)**

Mardi, minuit. G.-B. 1959. Drame policier de J. Lee Thompson avec Hayley Mills, Horst Buchholz et Johns Mills. Une fillette gagne la sympathie d'un meurtrier. Mise en scène habile. Original et attachant. Bon suspense. Interprètes bien dirigés. Positif. Situations délicates.

### CHICOUTIMI — CJPM

**QUAND LA CHAIR SUCCOMBE (4)**

Mardi, 23h. It. 1962. Mélodrame de M. Bolognini avec Anthony Franciosa, Claudia Cardinale et Betsy Blair. Un célibataire endurci s'éprend d'une jeune fille volage. Bonne évocation d'époque. Mise en scène soignée. Sent la recherche. Interprétation satisfaisante. Sujet à réflexion. Atmosphère pessimiste. Comportements répréhensibles.

**FEUX CROISES (3)**

**Mercredi, 09h.30.** E.-U. 1947. Drame policier de E. Dmytryk avec Robert Young, Robert Mitchum et Robert Ryan. Soupçonné de meurtre, un homme cherche à découvrir le véritable assassin. Réalisation et interprétation de premier ordre. Valeur psychologique. Réquisitoire contre le racisme. Scènes dures.

## *La poésie, un instrument au service de l'histoire*

L'intuition poétique est une manière comme une autre de comprendre le passé. Elle a gagné son droit de cité dans le monde sérieux, souvent austère des historiens, quand, au cours du XIXème siècle, le Français Jules Michelet s'est fait son convaincant chevalier servant.

Elle donne une nouvelle preuve de son pouvoir en cette matière avec le livre d'Andrée Chédid, **Néfertiti et le rêve d'Akhnaton** paru aux Editions Flammarion (26, rue Racine — 75006 Paris).

Paradoxe: cette Libanaise, née au Caire, a trouvé son style en faisant de l'anti-Michelet. Au niveau de l'écriture. Les structures du discours cartésien convenaient bien à l'historien français pour chanter l'histoire de son pays. Au regard d'Andrée Chédid, elles devenaient un instrument inadéquat pour exprimer le vécu d'une époque plongeant ses racines dans le passé de l'Afrique et de l'Asie Mineure. Alors, Chédid a inventé une nouvelle forme d'écriture.

Elle en avait les possibilités. Femme du Tiers-Monde, elle est l'héritière d'une antique culture qui lui confère la grâce de vivre de plein pied avec des époques multimillénaires et d'affirmer leur présence au monde du XXème siècle.

Dans sa jeunesse, elle a contemplé sur des pentes rocailleuses des bergers qui n'avaient pas changé d'allure depuis l'époque où Ismaël et Israël gardaient les troupeaux.

D'Aménophis IV, dit Akhnaton, pharaon de la XVIIIème dynastie (1387-1354) et de sa compagne Néfertiti, l'histoire occidentale n'a retenu que des faits: ils furent des amants exemplaires et des pionniers du monothéisme. Ils payèrent un lourd tribut à leur absence de préjugés. Akhnaton perdit le trône et la vie. Néfertiti lui survécut 10 ans. C'est une belle histoire, mais ce n'est pas toute l'Histoire (avec un grand H).

Andrée Chédid s'est attachée à montrer que le cas Akhnaton-Néfertiti n'était pas seulement celui d'un couple né trop tôt dans un monde encore mal préparé pour les accueillir. Ils n'ont pas réussi à bâtir un nouvel empire. Mais ils ont été les acteurs signifiants d'une révolution de la sensibilité. Ils ont été les promoteurs d'une nouvelle manière de percevoir et d'aimer. Les hommes de l'épée et les hommes du rite, qui n'ont pas fait place dans leur cité à l'homme de l'esprit qu'était le pharaon, ont gagné seulement dans l'immédiat. Ils ont perdu, au fil des siècles suivants, non point des batailles mais leur auditoire, de plus en plus insensible à leurs manières, de plus en plus réceptifs au message d'un souverain dont le corps avait disparu mais dont la voix toujours présente au monde devait être toujours plus forte, toujours plus convaincante.

Pour exprimer tout cela, Andrée Chédid, dramaturge en d'autres heures, imagine deux récitants (Néfertiti au seuil de la mort et son scribe).

La marque de confiance.
brother
Fabricant de machines à écrire et à coudre, d'appareils pour les soins personnels et le divertissement

Service d'Optique Elite ltee
RAYON D'OPTIQUE ET D'OPTOMETRIE
Détaillants opérant en vertu de la Loi des optométristes et opticiens de la province de Québec
Place Laurier, Ste Foy 653-8396
2, Edifice Place Québec 529-5883
Gare Centrale d'autobus 529-4655
1050, St Jean, Québec 692-2292

Quand la radio se donne en spectacle
Colette Devlin et Pierre Paquette
«à l'antenne»
Ne restez pas seuls le matin . . . Nos deux animateurs font tous les jours provision de bonne humeur. Deux heures de divertissement et de variétés à l'enseigne du bonheur.
du lundi au vendredi
de 9 h 30 à 11 h 30 (heure de l'est)
à la radio de Radio-Canada


Bienvenue au
Manoir Clairval
CENTRE DE SKI ET PLEIN AIR
à votre service pour
Réceptions des fêtes, banquets, danse, cocktails, chambres, salles à manger, buffet froid etc.
Boul. Talbot, Laterrière, P.Q.
Tels: 678-2271 — 678-2595.

# CINÉMA

## *"Vincent, François, Paul et les autres"*

## *L'amour, parfois difficile; l'amitié, parfois décevante*



Claude Sautet est presque un réalisateur miracle. Il comble d'aise les producteurs qui lui ont fait confiance sur des sujets qui à priori ne semblaient pas très spectaculaires et aboutissent à des oeuvres parfaitement commerciales. Il séduit aussi bien les spectateurs populaires que les critiques les plus engagés, ceux qui ne tolèrent pas les films non politiques. Or, plus qu'à la politique, Sautet s'intéresse à l'homme, à son comportement, et aux "choses de la vie" pour reprendre le titre de son premier grand succès. Réalisateur porte chance, il l'est aussi pour ses interprètes. Romy Schneider lui doit sans doute son extraordinaire deuxième souffle. Il a su révéler dans "Cesar et Rosalie" les possibilités de la vraie nature d'Yves Montand. Et Michel Piccoli ne cache pas toute son amitié et toute son admiration pour ce réalisateur. Aussi, alors qu'il ne veut plus aujourd'hui que tourner des personnages atteints de demesure (ceux de la Grande bouffe", "Du trio infernal", et de "Grandeur nature" pour en citer trois récents), a-t-il accepté un emploi tout à fait "normal" dans "Vincent, François, Paul... et les autres". Montand est là, lui aussi, et s'il manque Romy, c'est sans doute parce qu'il n'y avait pas pour elle un grand rôle féminin dans ce film d'hommes. En revanche un autre comédien est venu en renfort: Serge Reggiani.

***D'autres choses de la vie***

Cette fois encore il sera question de choses de la vie, de sentiments tout à fait classiques, l'amour, l'amitié. Mais l'amour est parfois difficile, l'amitié parfois décevante, et il y a aussi cette nostalgie de l'adolescence dont beaucoup ne peuvent se détacher.

— Je ne sais trop comment parler de mon film, déclare d'emblée Claude Sautet, ni ou le classer, ou de quelle façon le définir. Il ne se raconte pas parce qu'il est surtout une étude des relations entre différents êtres, et que c'est trop subtil, trop mouvant pour être résumé, pour être expliqué. J'aime Bach et mon film est un peu comme une fugue avec chant et contre chant."

Pourtant peu à peu, Claude Sautet va préciser un peu plus ses intentions, comme si lui-même découvrait son film en présentant ses personnages:

— Les personnages sont aussi importants que la mise en scène, et peut-être plus, parce que dans ce film je me suis effacé derrière eux, je me suis interdit tout effet visible de caméras pour que l'on soit en permanence placé de plein pied avec les héros."

Une nouvelle fois, Claude Sautet a demandé à Jean-Loup Dabadie de collaborer à l'adaptation d'un roman de Claude Neron dont il avait déjà porté à l'écran "Max et les ferailleurs".

***Mélancolique, mais aussi, tonique***

— Le roman de Neron "La grande Marrade" m'avait frappé par le côté familier des personnages, mais il était très pessimiste. Je crois que le film sera sinon gai, du moins plus tonique.

Nous lui avons apporté beaucoup de modifications, avec la collaboration de l'auteur d'ailleurs. Il reste la situation initiale, celle de quatre amis, dont trois sont des amis d'enfance, et qui forment une vraie tribu. Mais cette amitié sera mise à l'épreuve et ils se décevront mutuellement. L'amitié il ne faudrait jamais avoir à s'en servir. D'autant plus, que c'est toujours à contre temps qu'ils ont besoin les uns des autres.

Sont-ils vraiment amis du reste? Où se raccrochent-ils au mythe de l'amitié en raison d'une impuissance complète à voir la société telle qu'elle est. En prolongeant cette idée de "tribu", datant de leur enfance, ils cherchent inconsciemment à prolonger leur jeunesse. Mais ce film montrera la détérioration de l'idéal de l'adolescence. C'est cela le côté mélancolique.

Mais en même temps on verra que ces adultes vieillissants manient les problèmes comme des adolescents. Et c'est par là que le film sera aussi tonique."

Vincent ce sera Yves Montand et il ne faut pas s'attendre à retrouver le Cesar de "Cesar et Rosalie". Ce sera un homme sur lequel s'abat soudain toute une série de malheurs et il va avoir en même temps de graves problèmes matériels et tous les déboires sentimentaux. C'est une vieillesse atroce qui s'annonce pour lui.

— Ce pourrait être affreux, commente Sautet. Mais j'ai choisi Montand à cause de sa personnalité, pour que à ce rôle de perdant il apporte quand même une couleur ensoleillée."

Michel Piccoli, l'ami riche et comblé a peut-être l'emploi le plus amer, celui qui a trahi l'amitié, celui de l'idéaliste devenu arriviste, et qui, se sentant jugé par les autres, et aussi par sa femme, traduit son malaise en agressivité.

Reggiani dont on redécouvre le talent à chaque nouveau film pour l'oublier ensuite aura-t-il cette fois plus de chance et s'imposera-t-il définivement avec le personnage de Paul, écrivain qui n'est pas arrivé à écrire le chef-d'oeuvre dont il rêvait et qui se fait plus ou moins bien une raison, car à présent, il est trop tard.

Il y a encore Gérard Depardieu, ami de Vincent, représentant de la nouvelle génération plus lucide et moins rêveuse que la précédente.

— Quatre hommes pris à des moments différents d'une crise, explique le réalisateur. Vincent est en pleine crise, et c'est autour d'elle que s'organise le film. La crise de Paul est passée, celle de François se termine. Celle de Jean le plus jeune, s'amorce.

***Quatre femmes lucides***

Les rôles féminins, ceux des femmes des personnages, paraissent rester au second plan, et cependant les femmes sont importantes car, moins vulnérables que les hommes au romantisme de l'enfance, elles demeurent plus conscientes et donc plus agissantes. Stephane Audran est la femme de Vincent, Ludmilla Mikael son amie (il les perdra l'une et l'autre), Marie Dubois est la femme de François, Antonella Lualdi celle de Paul, Catherine Allegret, l'amie de Jean.

Cela fait évidemment au générique un grand rassemblement de talents:

— De talents certes, souligne Sautel, mais surtout ce qui est encore plus important, de personnalités qui se complètent, qui s'harmonisent. J'ai la passion des acteurs. Il y en a beaucoup que j'aimerais faire tourner. En même temps, j'ai envie de recommencer avec les mêmes. Le problème n'est pas facile à résoudre d'autant plus que je tourne peu de films leur accordant toujours une longue préparation. Celui-ci m'a demandé plus de travail que jamais, car c'est pour moi un film-somme. Il fait un peu la synthèse de tous les autres."

*René Quinson*

## "Le marchand des quatre saisons"

## *Traité en mélodrame, c'est une critique sociale*

"— Mon film est un mélodrame, même si ce mot à une résonnance injurieuse, ce qui m'importe peu."

Rainer Werner Fassbinder résume en cette phrase sans hésitation son film "Le marchand des quatre saisons" qui sort en ce moment. Et pourquoi pas?

En effet, comment ne pas voir dans le portrait amer de ce marchand ambulant qui a raté sa vie, autre chose qu'un mélodrame dans la plus pure tradition des films de Douglas Sirk? Tous les caractères typiques du mélo sont réunis autour de Hans, le fils perdu: la mère abusive autant qu'égoïste, le beau-frère hypocrite, l'amante que les règles d'une société intransigeante empêchent de devenir la femme avec laquelle il aurait aimé faire sa vie, l'épouse qui ne comprend pas ce mari si différent de l'homme qu'elle voudrait le voir être, le camarade de la Légion retrouvé par hasard...

Traité en mélodrame, le film de Fassbinder est en fait une critique sociale acerbe. C'est la vision du pouvoir dans ce qu'il a de plus quotidien, de plus ordinaire, de plus horrible: celui qui opprime l'homme au point qu'il devient violent, et qu'il exerce cette violence contre lui-même, pour se détruire.

Fassbinder est sans doute le cinéaste le plus productif, le plus controversé et primé de l'Allemagne de l'Ouest. On lui doit quelque quatorze films de long métrage en quatre ans, sans compter les films réalisés pour la télévision, les mises en scènes de théâtre et celles faites pour la radio.

A 29 ans, ce conteur pose un regard sentimental sur ses personnages tout en conservant une observation objective et froide. Il se refuse à être un analyste, et ne s'attaque aux théories et aux idéologies que lorsqu'elles ont formé ou déformé une réalité.

Autre caractéristique de ce réalisateur dont Henri Langlois a dit lors d'un hommage qui lui fut rendu à la Cinémathèque Française: "Avec lui naît le cinéma allemand de l'après-guerre". Depuis son tout premier film il travaille avec la même équipe technique, mais aussi avec les mêmes comédiens, ce qui lui permet de traduire ce qu'il veut exprimer avec plus d'intensité.

*Michèle Dokan*

# EN BREF

### UN AUTRE COSTA GAVRAS

Après "Z", "L'aveu", "Etat de siège", qui avaient tous pour base l'action politique, Costa Gavras commence un autre film s'inspirant de situations tragiques et bien réelles. "Section spéciale" se déroule sous l'Occupation. Un policier nazi a été tué, les Allemands réclament six otages. Le ministre de l'Intérieur fait traduire devant un tribunal spécial, six suspects qu'il choisit parmi les Juifs et communistes. Evidemment l'issue de ce procès ne peut faire de doute, les Allemands auront légalement leurs otages.

Pour Costa Gavras, ce sujet est matière à réflexion sur la justice qui n'existe plus dès qu'elle est liée au pouvoir, et sur ceux qui se prêtent aux parodies de justice. Pas de super-vedettes dans ce film, mais un ensemble de comédiens de qualité: Michel Lonsdale, Louis Seigner, Pierre Dux, Yves Robert, Michel Galabru, Jacques Perrin.

# HORAIRE

**ALMA**

**Alma**

Jusqu'au 12 décembre incl.: "Les confidences érotiques d'un lit trop accueillant" - "Mets ton diable dans mon enfer".

**Canadien**

Jusqu'au 12 décembre incl.: "La maison des damnés" - "Le saut de l'Ange".

**CHICOUTIMI**

**Cartier**

Jusqu'au 12 décembre incl.: "Les assoiffées d'amour" - "Confession d'une prostituée" - "Sex Shop".

**Impérial**

Jusqu'au 12 décembre incl.: "Sonny et Jed" - "Zambo".

**Capitol**

Jusqu'au 12 décembre incl.: "Prêtres Interdits" - "Homicide par vocation".

**BAGOTVILLE**

**Saguenay**

Jusqu'au 12 décembre incl.: "Sonny et Jed" - "Zambo".

**PLACE DU ROYAUME**

**Cinéma 1**

"Arnaque" en 3ème semaine - "Brève rencontre à Paris".

**Cinéma 2**

"Bananes mécaniques" - "Réception intime".

**Cinéma 3**

"La révoltée du karateka" - "Le soleil dans la peau".

**JONQUIERE**

**Centre**

Jusqu'au 12 décembre incl.: "Sonny et Jed" - "Zambo".

**Elysée**

Jusqu'au 12 décembre incl.: "La punition" - "Jeunes filles aux lèvres fièvreuses.

**Bellevue**

Jusqu'au 12 décembre incl.: "Prêtres interdits" - "Homicide par vocation".

**MISTASSINI**

**Orphéon**

Jusqu'au 12 décembre incl.: "Le trio infernal" - "Les jardins du diable".

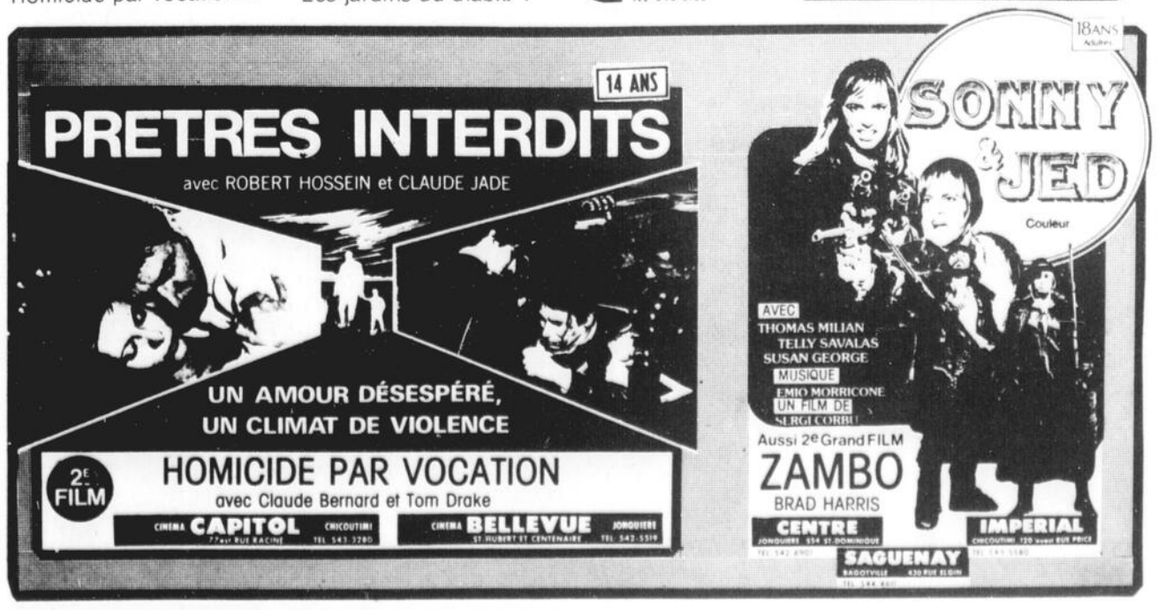














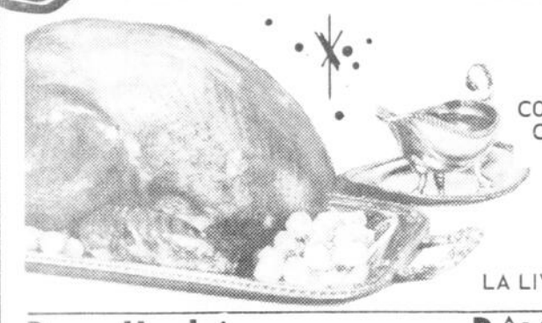

# A Noël comme en tout temps la Différence qu'il y a entre les...

# "PRIX CHAMPION" provigain

et ceux de la Compétition

ce sont les **gains** que vous réalisez!

## VIANDES A "PRIX CHAMPION"



**DINDE**
CONGELEE - DEMIE ou ENTIERE
CANADA de CATEGORIE "A"
PESANT 24 LB et PLUS
**57¢** LA LIVRE

| | | | |
|---|---|---|---|
| Porc Haché | .89 | Pâté de Foie | 1.33 |
| FRAIS ET MAIGRE, la livre | | GRAS - LA LIVRE | |
| Boeuf Haché | .59 | Viande Froide | .59 |
| FRAIS et MAIGRE, la livre | | ASST. HYGRADE, 6 ONCES | |
| Roulé de Salami | .79 | Saucisse Cocktail | .89 |
| COORSH - 10 ONCES | | HYGRADE - 8 ONCES | |
| Saucisse Pur Porc | .89 | Fesse de Jambon | |
| BELLE FERMIERE, 1 LIVRE | | MARQUISE DESODOR, DESOSSEE, CUITE PRETE-A-MANGER, ½ ou ENTIERE..... | 1.29 |
| Salade de Choux | .49 | ¼ DE FESSE | 1.39 |
| COORSH - 16 ONCES | | | |
| Pâté à la Viande | .99 | Steak DE Jambon OU CENTRE DE RONDE, LA LIVRE | 1.49 |
| PROVIGO, 8 PO. DIAM-chacun | | | |

**ACHAT SPECIAL provigain**
**CAFE MOULU**
MAXWELL HOUSE - SAC 1 LIVRE
**$1.09**

**ACHAT SPECIAL provigain**
**SHORTENING**
DOMESTIC - CARTON 1 LIVRE
**69¢**

**ACHAT SPECIAL provigain**
**LAIT CONDENSE**
EAGLE BRAND - BTE 14 OZ
**39¢**

**ACHAT SPECIAL provigain**
**DREAM WHIP**
GARNITURE à TARTE - 2x4 ONCES
**$1.14**

**PRODUITS PROVIGO POUR LES FETES**

**LIQUEURS ASST.**
"PROVIGO" BOUT. 26 ONCES
**34¢**

| | |
|---|---|
| Pois Verts Asst. | .28 |
| DE CHOIX, PROVIGO, 10 ONCES | |
| Pois Verts Asst. | .40 |
| CHOIX, PROVIGO, 19 ONCES | |
| Macédoine DE légumes | .33 |
| PROVIGO, 19 ONCES | |
| Ananas Tranchés | .57 |
| PROVIGO, Bte 28 ONCES | |
| Dills Pickles | .66 |
| PROVIGO, JARRE 32 ONCES | |
| Marinades TRANCHEES | .53 |
| PROVIGO, JARRE 16 ONCES | |
| Marinades Sucrées | .77 |
| PROVIGO, JARRE 24 ONCES | |
| Gherking Sucrés | .86 |
| PROVIGO, JARRE 16 onces | |
| Oignons Sucrés | .85 |
| PROVIGO, JARRE 15 ONCES | |

**ACHAT SPECIAL provigain**
**CHOCOLAT CERISES**
LOWNEY - BOITE 14 ONCES
**$1.29**

## Au Temps des Fêtes plus qu'en tout temps les "Prix Champion" ...ça aide!

**Chocolat Provigo** ASSORTIS Bte 2¼ LB **2.49**




"Vesta" Asst. **CHOCOLAT** BTE 2½ lb **2.39**




| 1 LB. | 2 LB. | "BUDGET" 3 LB. |
|---|---|---|
| $1.05 | $1.99 | $2.89 |

| | |
|---|---|
| Chocolat Instant | 1.48 |
| NESTLE QUIK, BOITE 2 LIVRES | |
| Gherkins Médium | .59 |
| SUCRES, AYLMER, 15 ONCES | |
| Filet de Hareng | .30 |
| SAUCE TOMATE, 3½ ONCES | |
| Savon Toilette | .33 |
| CAMAY, LA BARRE | |
| Détergent Liquide | .89 |
| VAISSELLE, IVORY, 32 ONCES | |

| | |
|---|---|
| Coca-ColaSprite 6/1.79 | |
| BOUTEILLE 26 ONCES | |
| Gâteaux Congelés | 1.04 |
| SARA LEE, ASSORTIS, | |
| Dattes Jaffa | .59 |
| DENOYAUTEES, 16 ON | |
| Biscuits Dare | 1.69 |
| Choc. Fudge, Choc, Chips, 30 OZ | |
| Chocolat Instant | .93 |
| BORDEN, guimauve, 10 OZ | |
| Jus de Tomates | .71 |
| LIBBY's, PQT 3x19 ONCES | |
| Gelée Jell-O | .22 |
| ASSORTIE, BOITE 3 ONCES | |
| Sauce Atocas | .49 |
| OCEAN SPRAY , 14 ONCES | |
| Lait Evaporé | .29 |
| CARNATION, BOITE 16 OZ | |
| Arachides Blanches | .58 |
| KRISPY KERNELS, 8 OZ | |
| Riz Grain,Court | .79 |
| DAINTY, BOITE 32 ONCES | |
| Barres Chocolats | 1.73 |
| CADBURY, Asst, cello 10x.20c | |
| Biscuits Pillsbury | .71 |
| ASSORTIS, PQT. 16 ONCES | |
| Pain de Viande | .65 |
| ROY ALL, canadian, 12 OZ | |
| Jambon Cuit | 2.47 |
| PIC NIC, Maple Leaf, Bte 1½ lb. | |



**500 DINDES A GAGNER**
**(20 PAR MAGASIN)**
**Tirage le 21 décembre**
- VERS 3:00 HRES P.M. -
VOYEZ VOTRE CAISSIERE POUR VOS COUPONS DE PARTICIPATION GRATUITS

**ACHAT SPECIAL provigain**
**SEL de FRUITS**
ENO - JARRE 7 ONCES
**$1.33**

**ACHAT SPECIAL provigain**
**PATE à DENTS**
PEPSODENT - 150 miligrammes
**$1.25**

## Fruits et Légumes à Prix Champion

| | | | |
|---|---|---|---|
| POMMES Mc-INTOSH | QUEBEC NO. 1, CELLO | 5 LB | .89 |
| RAISINS ROUGES NO-1 | DE CALIFORNIE LA LIVRE | | .35 |
| PAMPLEMOUSSES | FLORIDE, NO. 1 GROSSEUR 48 | 10 POUR | .99 |
| CAROTTES FRAICHES | DU QUEBEC, NO. 1, CELLO | 5 LB | .59 |
| ECHALOTTES FRAICHES NO-1 | ETATS UNIS LE PQT. | | .12 |
| PERSIL FRAIS NO-1 | DES ETATS UNIS LE PAQUET | | .17 |

**ACHAT SPECIAL provigain**
**JUS D'ORANGES**
PUR - F.B.I. - JARRE 64 ONCES
**95¢**

**ACHAT SPECIAL provigain**
**SAUCISSES COCKTAIL**
VIANNA - YORK - Bte 4 OZ
**71¢**

provigain

Page publicitaire pour la semaine du 9 au 14 décembre 1974.
Les prix des denrées fraiches sont sujets aux fluctuations du marché.

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD



SELIG par SIMMONS
POTVIN TREMBLAY meubles



# Un cri d'alarme, avant de remettre les armes

*La ligue junior régionale de hockey vit des heures tristes. Sans vouloir dramatiser, peut-être les heures les plus inquiétantes de son existence, en vingt-deux ans d'histoire.*

*L'éventuel retrait des Castors de Dolbeau, l'une des rares formations a avoir été fidèle au rendez-vous depuis la fondation de ce circuit, reflète bien la gravité de la situation, sinon au authentique cri d'alarme.*

*Qu'on se le tienne pour dit!... Les dirigeants des Castors de Dolbeau ne font pas du chantage, en menaçant de tirer leur révérance, pour le simple prétexte d'obtenir de meilleures conditions de la part des autorités municipales, ou du renfort des autres équipes de la ligue. Le malaise est beaucoup plus grave.*

*Jadis le chateau-fort du hockey junior régional, les "Rois du Nord" n'ont connu que des déboires depuis quelques années, tant sur la patinoire qu'aux guichets. Cette infortune n'a fait qu'augmenter avec la diminution de leur zone de recrutement, par suite de l'adhésion des Ouananiches de Roberval.*

*Si la direction des Castors de Dobeau a été la première à faire entendre son message de détresse, il ne faudrait pas croire que la situation est beaucoup plus ensoleillée ailleurs. Tantôt, ce sera autour des dirigeants de Roberval, Port-Alfred et Alma à réagir de la sorte.*

*Que les Castors de Dolbeau obtiennent des conditions plus favorables, ou qu'ils déménagent leurs pénates à Mistassini, leur véritable problème ne sera pas réglé pour autant. Ils auront encore besoin de joueurs pour affronter l'adversaire.*

## Statistiques révélatrices

*Les chiffres ne mentent rarement. Les statistiques deviennent des plus révélatrices. Chaque affrontement entre les formations du Saguenay et du Lac-St-Jean tourne en massacre, d'où une baisse sensible d'intérêt des amateurs, alors même que notre sport national est en perte de vitesse.*

*Au lieu de parler d'expansion, les dirigeants du circuit devraient regarder la situation en face, essayer d'adopter une formule visant à établir un meilleur équilibre.*

*Au début de la campagne, les responsables de la ligue ont tenté de dévier le problème en préconisant un calendrier favorisant un plus grand nombre de matches entre les équipes du Saguenay et entre celles du Lac St-Jean.*

*A la lumière des résultats obtenus, il faut se rendre à l'évidence et reconnaître qu'il ne s'agissait que d'un cataplasme sur une plaie cancéreuse, d'ou la nécessité d'une opération majeure pour assurer la survie du circuit.*

*Une répartition plus équitable des forces en présence, par la redistribution des territoires et le droit de repêchage des joueurs étudiants aux équipes défavorisées sur le plan population, nous apparaissent comme deux formules susceptibles de relancer le hockey junior régional.*

*Sinon, aussi bien pour tout le monde de fermer les livres tout de suite, que d'attendre que la situation se détériore davantage. Elle est déjà suffisamment triste.*



ANDRE LESTOURNEAU

## Griffith cache-t-il son jeu?

*Après avoir vu Emile Griffith se faire malmener à l'entrainement par deux boxeurs de catégorie amateur, je me demande si ce dernier n'a pas caché son jeu pour prendre par surprise Paduano...*

*Fernand Marcotte est catégorique sur un point: "Griffith ne frappe pas aussi fort qu'on veut le laisser croire et sa défensive est vulnérable"...*

*Après avoir mis les gants contre l'ancier champion, Marcotte a changé d'opinion. "Au début, je favorisais Griffith, mais après avoir boxé contre, je crois sincèremnt que Paduano peut l'emporter par décision, s'il ne commet pas d'erreur", de constater le Québécois...*

*Gil Clancy, qui a travaillé dans le coin de Guerrero Chavez lorsqu'il a triomphé de l'Ange du ring, prétend évidemment le contraire. "Emile ne peut perdre contre Paduano, car il est cinq fois plus fort que Chavez"...*

*Observation que nous laisse néanmoins perplexe, surtout que Griffith a pris de l'âge et que ses jambes posent un sérieux point d'interrogation, ce qui nous porte à opter pour Paduano, si le combat dépasse quatre rounds...*

Bernier rend les armes

# Lucien Larouche, à la tête des Castors

par Pierre Raymond

DOLBEAU — La situation ne s'est guère améliorée pour les Castors de Dolbeau, hier soir, devant le Conseil de ville de la place, dirigé par le maire Armand Vézina.

En fait, des faibles espoirs qui demeuraient encore dimanche soir, le scénario devient dramatique. Le président de l'équipe, Jules Bernier, a contesté les décisions des autorités municipales en remettant officiellement sa démission. Quelques membres du bureau de direction ont d'ailleurs approuvé le geste de leur président en faisant de même.

Les propositions du maire Vézina ont catégoriquement été refusées par Jules Bernier et sa troupe. Les décisions initiales de l'équipe du président Bernier avaient pour but de terminer la campagne à Mistassini, avec l'espoir d'un meilleur support du public.

Le maire de la municipalité de Dolbeau a répondu en partie à la demande de secours des dirigeants des Castors en suggérant qu'un nombre égal de matches soient disputés à Dolbeau et à Mistassini.

Etant donné l'unanimité du bureau de direction à ce sujet, Jules Bernier a remis les armes.

D'une voix amère, laissant bien deviner son découragement, Jules Bernier avait du mal à expliquer la situation. "Après 20 ans de bénévolat, tant sur le plan sportif que culturel, je rentre chez nous. Je me retire tout simplement", a confirmé M. Bernier.

"Je me rends compte qu'à Dolbeau, nous ne pouvons dire tout haut ce que nous pensons dans notre fort intérieur. Je leur ai demandé de m'apporter les preuves qui contrediraient mes récents propos mais personne n'a pu le faire. Je ne puis dire autre chose", a-t-il renchéri.

Le gouverneur de l'équipe, Benoit Tremblay, également président de la Ligue junior régionale, s'interroge encore sur les décisions prises au cours de la soirée d'hier.

"Le maire Vézina a accepté les démissions de certains membres de la direction des Castors. Il a d'ailleurs affirmé qu'il verrait à la formation d'un nouveau bureau de direction de sept à huit personnes", a précisé M. Tremblay.

D'autre part, Benoit Tremblay a confirmé les intentions du maire. "M. Vézina nous a affirmé qu'il tenait à la survie du hockey junior à Dolbeau. Je ne connais toutefois pas ses intentions pour l'avenir. Le conseil municipal doit rencontrer les joueurs demain soir, (ce soir), je ne sais vraiment pas qu'elle sera leur chanson".

**EN DERNIERE HEURE — Le Quotidien a appris que le maire Vézina avait remis les destinées de l'équipe à Lucien Larouche, conseiller juridique de la ville. Ce dernier agira à titre de président de la formation des Castors. Le maire a aussi annoncé qu'un nouveau restaurant serait construit et que de nouvelles installations, telles des fournaises, seraient ajoutées à l'aréna.**

# "Il y a longtemps qu'ils méritaient cette râclée" Larry Regan

par Claude Brière

MONTREAL — Une victoire durement arrachée du Junior de Montréal aux dépens des Sélects de Moscou, mais une victoire totale... aux points et aux poings!

"Je suis fier que nous ayions remporté la victoire, mais je suis surtout fier de la râclée aux poings que nous leur avons servie. Il y a longtemps qu'ils la méritaient cette râclée. J'ai joué contre eux en 1962 et ils pratiquaient ce style de jeu surnois de coups de bâton et de coups de patin. Au cours des années, ils ont semé ce qu'ils ont récolté ce soir".

C'est en ces termes que l'instructeur du Junior de Montréal, Larry Regan, acceptait la victoire de ses jeunes protégés, renforcis par six excellents joueurs des Voyageurs de la Nouvelle-Ecosse. Regan parlait surtout de l'incident survenu à la troisième période après qu'un Soviétique, Alexsei Volchenkov eut dardé Richard Bownass à la façon de Bobby Clarke. Le pointage était alors 4-3 en faveur des Montréalais, mais le match était loin d'être terminé même s'il restait moins de deux minutes à faire.

Sans raison apparente, Vokchenkov a furieusement et sauvagement dardé Richard Bowness à la ligne bleue des Soviétiques. L'arbitre Marcel Vaillancourt a signalé la punition quand il a vu Bowness se tordre de douleurs. Aussitôt qu'il eut sifflé, le grand Gilles Lupien. (il a tenté de se battre avec tous les Soviétiques tout au long de la rencontre) Robert Picard et Jean-Luc Phaneuf n'ont pas perdu l'occasion et ont tour à tour infligé une sévère râclée à Volchenkov à la suite de son geste dégradant. C'est surtout de cette râclée que Regan parlait...

Mais il y a bel et bien eu match de hockey... auparavant. Et un excellent match par surcroît. Disputé à vive allure sous le signe de la robustesse, le match a donné lieu à du jeu enlevant du début à la fin. Sans aucun doute, le renfort envoyé par les Voyageurs de la Nouvelle-Ecosse était nécessaire. Les Ron Andruff, surtout lui, Peter Sullivan, Greg Hubick, Bill Myrot, Gilles Lupien et le gardien Dave Ellenbaas ont fourni un effort surhumain pour permettre au Junior de Montréal de remporter cette victoire de 4-3.

Le junior a d'abord ouvert le pointage dans la sixième minute de jeu à la faveur d'un jeu de puissance grâce à un filet de Peter Sullivan. Mais les Sélects de Moscou n'ont pas tardé à niveler les chances dès la première erreur d'un défenseur montréalais et c'est Zelmut Balderis qui portait le compte 1-1. Entretemps, le jeu se déroulait à vive allure, et les mises en échec pleuvaient littéralement de part et d'autre. L'excellent centre Ron Andruff, (il est de la classe de la Ligue nationale) dira Larry Regan à l'issue du match, a replacé le Junior en avance avant le son de la sirène annonçant la fin du premier engagement. Fait surprenant, les équipiers de Larry Regan ont patiné au même rythme que leurs opposants soviétiques. Le gardien Dave Allenbaas a réussi, surtout parce que les joueurs des Sélects ne parvenaient pas à le faire jeter sur la patinoire, des arrêts qui tenaient du miracle.

Il devait poursuivre ses exploits au deuxième vingt et permettre au Junior de prendre une avance de deux buts, suite à un filet réussi par Denis Daigle. Ellenbaas, il faut bien le dire, était bien secondé par un échec avant minutieux de la part de ses attaquants.

### Les Soviétiques puissants en troisième période

Comme il fallait s'y attendre, les Soviétiques ont ouvert la machine au troisième engagement, et ils ont continuellement envahi le territoire montréalais. Sur un jeu bazarre, Ellenbaas a été blessé. On lui a dit qu'un joueur adverse l'avait dardé au genou en passant devant sa cage. Il a dû se retirer au vestiaire et le jeune André Lepage a pris place devant le filet montréalais.

Lepage a bien affronté une dizaine de tirs des Soviétiques mais il a flanché en deux occasions. Konstantin Klimov a marqué les deux buts des Soviétiques. Les Montréalais ont montré des signes évidents de fatigue au cours de ce troisième engagement.

Oh surprise! Ellenbaas se dit prêt à reprendre sa place et Regan n'hésite pas à le retourner au jeu sous une salve d'applaudissements. Ce geste de Regan a visiblement stimulé, au moins émotionnellement, ses joueurs, et un jeu de puissance, voilà l'occasion qu'attendait le petit Jean-Luc Phaneuf pour marquer le but vainqueur.

Ellenbaas n'a pu terminer la rencontre et Lepage est retourné devant la cage des Montréalais pour poursuivre le beau travail de son prédécesseur.

Au cours de ce seul troisième engagement, les Soviétiques ont dirigé pas moins de 18 lancers vers le filet montréalais contre seulement deux répliques pour le Junior. Enfin, il faut mentionner que le superbe jeu de puissance des Soviétiques (?) n'a pu marquer un seul but en six avantages numériques.



**DAVID CONTRE GOLIATH — Le géant Gilles Lupien, (4), du Junior de Montréal, fait figure de géant devant le petit Konstantin Klamov, de l'équipe soviétique.** Une échauffourée a éclaté à la fin du match, hier soir au Forum, où le Junior l'a emporté 4-3, devant les Russes. Faut croire que Klamov n'a pris aucune chance, puisqu'il a gardé son bâton dans ses mains.

(PC)

# Prilepski n'a rien vu, bien sûr!

MONTREAL (PC) — Les vues sur le match que le Junior de Montréal a gagné hier soir par 4-3 contre les Selects de Moscou étaient assez partagées.

"Nous ne les avons pas seulement battus, nous leur avons flanqué une raclée", a déclaré l'instructeur Larry Regan, du Junior.

"Nous les avons empêchés de patiner à leur aise", a dit Regan.

"C'est ce que nous voulions —les harceler tant que nous le pouvions. Deux joueurs se tenaient en tout temps loin devant".

L'instructeur-adjoint Alexandre Prilepski, des Selects, semblait peu impressionné par la tenu de l'équipe canadienne.

"Nous connaissons bien les tactiques des équipes canadiennes. Elle préconisent un style robuste, au détriment de la rapidité."

Prilepski a affirmé ne "pas avoir vu" le défenseur Alksei Volchenkov darder sournoisement un adversaire, ce qui a déclenché à environ deux minutes de la fin du match une bagarre dans laquelle ont été impliqués plusieurs joueurs du Junior.

"Nous ne nous attendions pas à une bagarre, a indiqué Prilepski. "Nous avons finalement constaté que l'arbitre faisait son travail à l'aveuglette."

Prilepski a affirmé que Konstantin Klimos et Alexandre Lobanov avaient été blessés au cours de la bagarre qui s'ensuivit et que l'arbitre Marcel Vaillancourt n'avait pas tenu compte des coups assénés à un Soviétique par quatre joueurs canadiens.

En voyant Richard Bowness, le joueur dardé par Volchenkov, s'effondrer sur la glace, le défenseur Gilles Lupien s'est rué sur le Soviétique. Jean-Luc Jacob et Robert Picard, qui ont participé à l'assaut contre Volchenkov, ont été chassés du match, en compagnie de Lupien, en plus d'écoper de pénalisations majeures. Vaillancourt a imposé au défenseur soviétique une majeure de cinq minutes pour avoir dardé.

L'atmosphère qui régnait à l'issue du match dans le vestiaire des visiteurs contrastait avec l'exubérance de leurs adversaires. Ron Andruff, des Voyageurs, auteur d'un but, ne tarissait pas d'éloges à l'endroit des joueurs du Junior. "Ils ont joué tout un match", a-t-il dit. "Ils étaient reellement prêts."

Le gardien André Lepage, qui a remplacé en troisième période Dave Elenbaas, des Voyageurs, lequel a subi une blessure à la cheville gauche, a déclaré de son côté: "C'est comme une rencontre des séries pour la coupe Stanley. J'aurais aimé pouvoir me réchauffer avant de prendre part au jeu car le pointage était serré et le vent pouvait tourner d'un côté comme de l'autre".

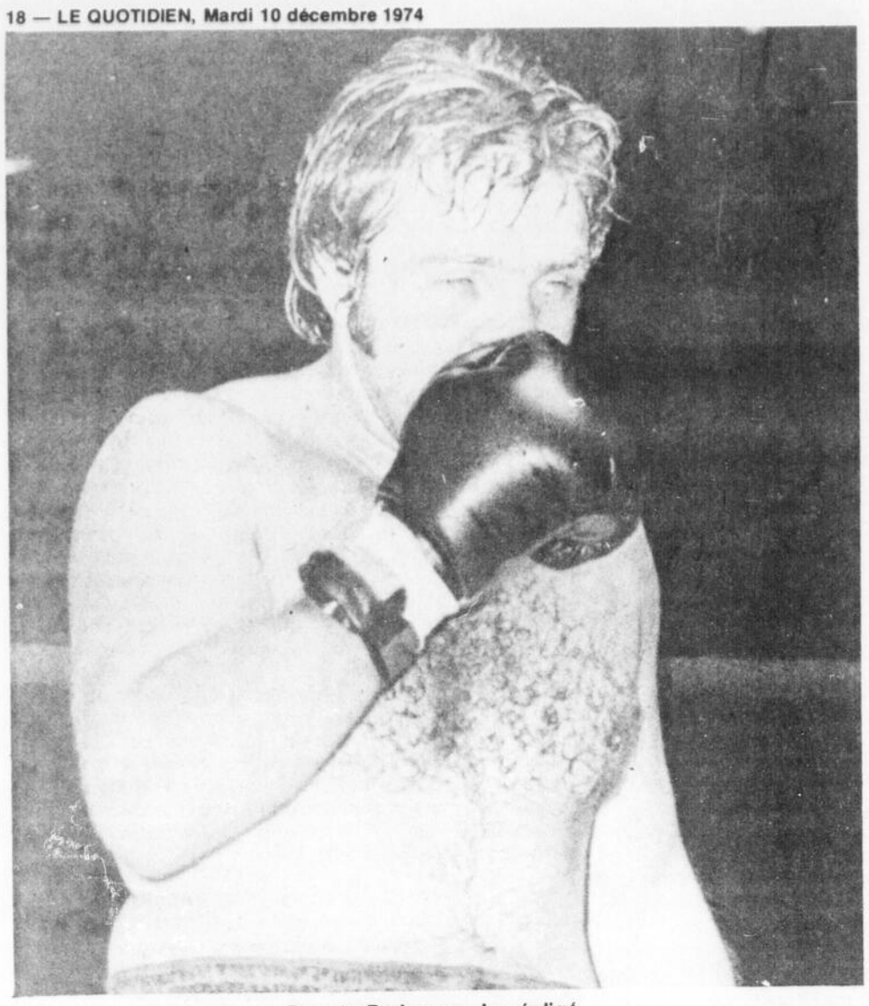
"Quelqu'un m'a atteint à la cheville avec son bâton mais je ne peux accuser personne car je n'ai rien vu", a indiqué Elenbaas. "Je ne sais même pas s'il s'agissait d'un des nôtres ou d'un des leurs."

Blessé à 1.40, Elenbaas est revenu au jeu à 13.00 mais, pourvant à peine se tenir debout, a dû retourner environ deux minutes plus tard au banc des siens.

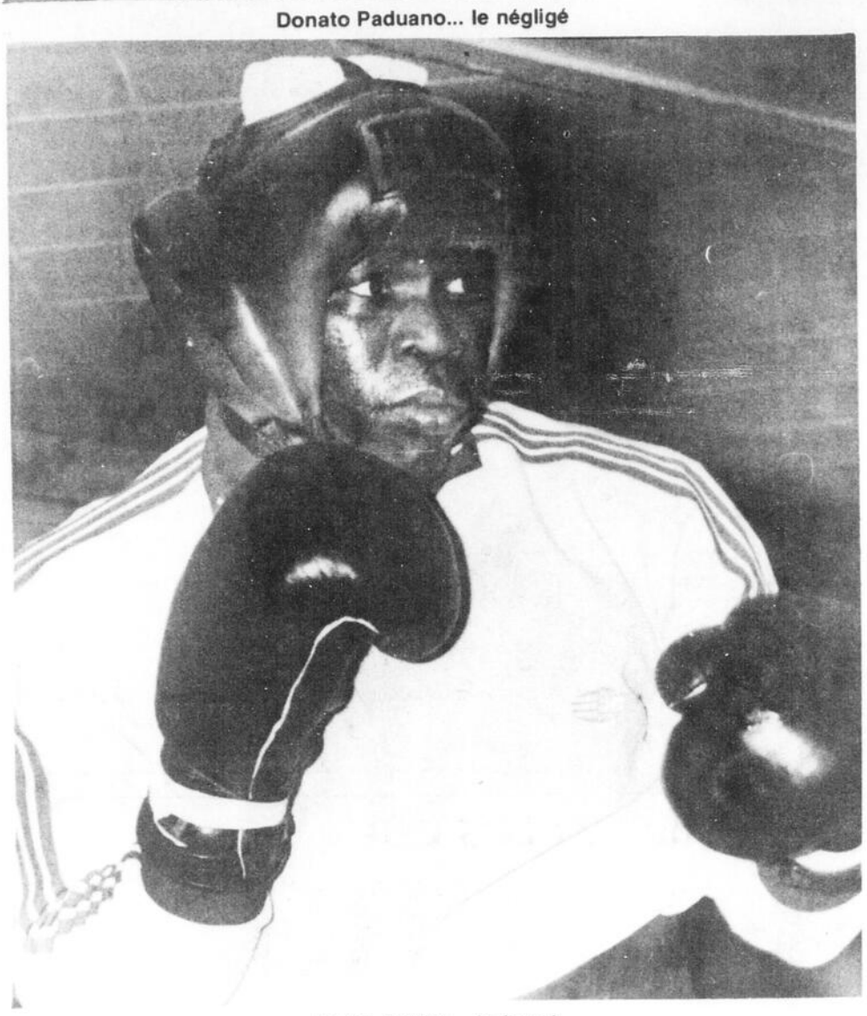
"Je criais aux gars d'arrêter le jeu mais personne ne m'entendait."

Pour Regan, le style des Soviétiques était typique.

"C'est ainsi depuis des années. Ils ne provoquent pas de bagarres mais ils ont une sale façon de joueur —sournoise— et ils imposent leur vue [illegible]".



Donato Paduano... le négligé



Emile Griffith... le favori

Opposé à l'expérimenté Emile Griffith

# Paduano préfère ne pas être le favori

**par André Lestourneau**

MONTREAL — Pour l'une des rares fois depuis qu'il fait carrière au Québec, Donato Paduano sera le négligé des parieurs, ce soir, lorsqu'il montera dans l'arène du Forum pour se mesurer à l'expérimenté Emile Griffith.

"Tous le monde s'attend à ce que Griffith gagne. Il ne peut donc se permettre de perdre, surtout qu'il vient d'encaisser la défaite contre Vito Antuofermo", d'expliquer le pugiliste italien, à la veille de cet affrontement capital pour son avenir.

"Je suis content de ne pas être le favori, d'ajouter Paduano. J'aime autant ne pas être dans ses culottes. Je n'aurai pas à surmonter cette pression. Je suis avantagé au départ".

Si la majorité des experts s'accordent à dire que Griffith devrait décrocher la victoire, n'allez pas croire que Paduano se sent battu pour autant.

"N'est-ce pas que les experts le favorisaient pour gagner contre Antuofermo! Vous savez ce qui est arrivé? Il a perdu! Si je n'avais pas eu de chance de l'emporter, je n'aurais pas accepté la bataille".

Evaluant ses chances de victoire, Paduano considère que les cotes sont 50-50.

"Ce n'est sûrement pas moi qui vais l'énerver, car il possède l'expérience et la finesse. Il en a vu bien d'autres avant moi. Mais pourquoi m'en faire à cause de lui?... Il a deux mains comme moi".

**Plus léger**

D'enchaîner Paduano: "Je ne vois vraiment pas pourquoi je ne livrerais pas un bon combat. Tout a été parfait. Mon entraînement s'est bien déroulé et mon poids n'a jamais été aussi bas. Je crois que je suis encore plus léger que contre Gray".

Sans révéler son plan d'attaque, Paduano affirme qu'il essaiera de se tenir en perpétuel mouvement, afin d'épuiser son rival dont les années commencent à se faire sentir, à l'âge de 36 ans.

"Il ne faudra pas que je commette d'erreur, d'expliquer Paduano. Je vais grouiller sans cesse autour du ring. S'il est plus expérimenté que moi, je compte quelques années en moins".

Considéré comme le plus important duel de sa carrière, malgré ses chances minimes de victoires, Paduano fera l'impossible pour ne pas décevoir ses admirateurs.

"Je sais que le public m'appréciera, même si je ne serai pas le favori. J'aurai d'autant plus de mérite, si je sors victorieux".

# Marcotte craint le pire pour Durelle

MONTREAL — Le vétéran Joey Durelle, lequel a disputé plus de 125 combats depuis le début de sa carrière, n'aura aucun prétexte à donner, ce soir, advenant le cas où il encaisse une troisième défaite aux dépens de Fernand Marcotte.

"Lors de mon premier combat contre Marcotte, j'avait dû perdre 17 livres dans la dernière semaine pour faire le poids. J'étais vidé lorsque j'ai monté entre les câbles", de rappeler Durelle.

"A notre deuxième bataille, je m'étais battu avec une seule main, suite à une fracture survenue à l'entraînement. A la sixième round, je n'en pouvais plus et j'ai perdu par décision".

Il appert toutefois que ce sera différent pour ce troisième affrontement avec le Québécois, car Durelle soutient être en meilleure forme, même s'il a visiblement ralenti.

"Ce sera différent, cette fois. Je n'aurais pas mal aux mains et j'ai eu le temps de m'entraîner, sans être obligé de baisser mon poids. La seule différence avec notre dernier combat est que je serai plus vieux d'un an, même si je suis toujours jeune dans l'arène".

**Rien à perdre**

Sur la pente descente, Durelle affirme n'avoir rien à perdre, comparativement à son adversaire qui ambitionne d'affronter les deux finalistes.

"J'ai tout à gagner, car l'on me considère comme un boxeur fini, tandis que Marcotte a tout à perdre, car il est sur la montée et représente un coq, n'ayant que 24 ans".

Durelle a accepté le combat principalement pour la bourse, mais aussi pour démontrer qu'il n'est pas rendu à bout d'âge.

"Griffith a le même âge que moi et il se tire fort bien d'affaires encore. Pourquoi n'en ferais-je pas autant? Une victoire de ma part ferait ouvrir les yeux à tout le monde", d'espérer Durelle qui refuse de songer à la retraite, même s'il devait perdre une troisième fois contre Marcotte.

**Victoire rapide**

Son opposant a d'ailleurs une façon bien différente d'entrevoir le combat, la victoire ne faisant l'ombre d'un doute dans son esprit.

"Pourquoi chercherais-je le knockout, de demander Marcotte. Ca viendra tout seul. Et à bonne heure! Il ne pourra tenir debout longtemps. Tout ce que je souhaite, c'est de ne pas avoir de blessure insignifiante. Je crains cependant le pire pour Durelle. Il a accepté le combat pour la bourse".

# Que de sacrifices s'impose Donato!

Vous ne pouvez vous imaginer les souffrances morales que Donato Paduano peut subir à la veille d'un combat de l'importance de celui qu'il livrera à Emile Griffith ce soir. Croyez-le ou non, Donato n'a pas couché avec sa jolie Diane depuis 28 jours. C'est terrible! Pour se concentrer plus facilement, Paduano s'est exilé à Miami pour son entraînement. De retour à Montréal, Donato n'a même pas voulu demeurer en permanence chez lui. Il a préféré vivre à l'hôtel à $35. par jour. A ce train, de la bourse initiale de $20,000, Donato en a déjà "flambé" $4,000. Misère de misère! Les gars sont malades...

**SUPREMATIE EVIDENTE**

**A ne pas douter un seul instant. Le Kénogami-loisir, au domaine du ballon sur glace, n'a pas fini de faire parler de lui. Au cours de la dernière fin de semaine, à Val Cartier, le Kénogami-loisir a raflé tout ce qui pouvait exister d'honneur. Les joueurs régionaux ont disputé six rencontres en 24 heures. Le gardien, Jean-Claude Gagnon, n'a pas alloué un seul but. Quatre blanchissages de 1 à 0, devant St-Georges de Beauce, Cap-Santé, Québec et Neuville, un de 2 à 0 aux dépens du garage Labrie-Beaumont, et enfin, dans la grande finale de ce tournoi qui regroupait 45 équipes masculines, Kénogami-loisir a lavé Donacona 4 à 0. Tout simplement fantastique, selon le publicitaire Jean-Yves Girard. Le prochain tournoi aura lieu au Palais des sports de Jonquière en fin de semaine-prochaine.**

**PERFORMANCE QUEBECOISE**

**Consultez la colonne des dix meilleurs pointeurs de la Ligue nationale de hockey. Vous-y êtes? Jetez maintenant un petit coup d'oeil sur les joueurs en provenance du Québec. Cinq sur dix... bonne moyenne. La première position est détenue par Gilbert Perreault, la jeune sensation des Sabres de Buffalo. Ses compagnons René Robert et Richard Martin viennent respectivement aux troisième et cinquième rangs. Ils ont tous trois 20 buts! Un trio qui se tient, c'est ça! Les autres Québécois sont Guy Lafleur, du Canadien, et Marcel Dionne, des Red Wings de Détroit, en sixième et septième positions.**

**LES VOYAGES FORMENT...**

Même si elle en est à sa première saison d'existence, l'organisation des Saguenéens juvénile de Chicoutimi semble bien se porter financièrement. Ainsi, l'instructeur Claude Painchaud, quittera la région le 22 décembre en direction de la Côte d'Azur tandis que le gérant de l'équipe Jacques Ringuette ira jouir du soleil aux Bahamas pendant trois semaines. Quand je vous disais que les affaires étaient bonnes... Faut toutefois mentionner que Claude disputera deux joutes de hockey dans ce coin en compagnie d'un groupe de l'Université du Québec à Chicoutimi. Léo Tremblay le remplacera à la barre des Saguenéens pendant ce temps.

# LE RAPIDO

Jacques Tremblay, publicitaire de la Ligue de hockey amateur du Saguenay, nous communique les dernières petites nouvelles. Dans le cadre des activités régulières, le Royaume du silencieux a bien perdu par sa faute lorsque son gardien a accordé quatre buts aux derniers instant du match pour faire cadeau d'une victoire de 4 à 2 au Saguenay Radiateur. Dans une autre rencontre, le François Villeneuve a vaincu les Spécialités industrielles 7 à 3.

**DES NOUVELLES DE JACQUES**

LE PLUS GRAND
MAGASIN DE SPORTS
DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

NORD SPORTS

ca c'est fort !



LA OU VOUS TROUVEREZ
UN CHOIX DE
1,000 PAIRES DE SKIS DE FOND

*de marques reconnues, tels que: Splitkein, Head, Karhu, Rossignol.*

Un choix d'habillement fantastique.

NORD SPORT — 35, ST-JOSEPH SUD — ALMA



CLAUDE LAROCHELLE

(Tous droits réservés au Soleil et au Quotidien).

# Marcel Dionne entend recruter Pierre Guité

*Difficile à saisir, pour l'instant, les motifs qui ont amené les Stags du Michigan à s'assurer le contrat de Pierre Guité.*

*D'une façon ou d'une autre, le séjour de Guité avec les Stags sera fort bref. Une distance d'à peine trois milles sépare l'Olympia où nichent les Red Wings et le Cobo Hall où campent les Stags.*

*Propriété des Wings de la LNH, Guité aura tôt fait de franchir cette distance une fois son contrat terminé, à la fin de l'hiver!*

*Marc Tardif, qui arrive de Détroit, me dit que Marcel Dionne, le grand copain de Pierre, à St-Satharines, se jure de faire passer Guité dans l'uniforme des Wings. Dionne n'aura pas trop de mal à réussir cette opération d'autant plus que les Wings sont disposés à mettre le magot.*

*Maurice Filion connaissait fort bien cette situation. Pour en avoir le coeur net, il avait entrepris des négociations avec les agents de Pierre, afin de mettre au point, dans l'immédiat, un nouveau contrat. Quand les agents se refusèrent à toute négociation immédiate, le directeur-gérant des Nordiques de Québec comprit que Guité allait lui échapper à la fin de l'hiver.*

*Avec ces données en mains, en dépit d'un fort courant de sympathie exprimé au Colisée à l'endroit du robuste hockeyeur, Filion accéléra les négociations avec les Stags.*

*Incidemment, la semaine dernière, j'avais tenté de mesurer, au cours d'un entretien, le sentiment de Pierre vis-à-vis des Nordiques.*

*"J'apprécie Québec, mais je ne m'attache pas à un patelin comme certains gars, m'avait-il dit. Je suis capable de déménager sans que ça m'arrache le coeur. Je ne suis pas sentimental sur ce point de vue là. Je suis seulement sentimental avec les filles."*

*Voilà d'ailleurs comment j'avais déjà perçu ce grand bonhomme, fort intelligent, d'un commerce agréable, l'esprit ouvert, et désireux de mettre à profit ses études en géologie, en faisant le tour de la planète.*

## "Où c'est payant"

*Je lui avais demandé carrément où il poursuivrait sa carrière de hockey en 1975-1976 et il avait eu cette réponse franche et honnête:*

*"Je m'en vais où ils m'offrent le plus d'argent. Personne ne vaut les sommes qu'on mentionne à l'heure actuelle, mais si une équipe m'arrive avec une petite fortune, je ne suis pas fou, je vais prendre leur argent. Je ne suis pas assez bête pour dire, non merci, ça ne m'intéresse pas."*

*Néanmoins, Pierre appréciait l'ambiance des Nordiques. Il avait précisé qu'entre deux propositions sensiblement les mêmes, il aurait accordé sa priorité à Québec.*

*A tout événement, on a toutes les raisons du monde, aujourd'hui, de prendre Maurice Filion pour une authentique réplique d'Arsène Lupin.*

*Alors que Christian Bordeleau m'entretenait l'autre soir, de ses Herefords qu'il élève sur sa ferme de l'Abitibi, Michel Parizeau s'interposa:*

*"Mais pourquoi parlez-vous de boeufs, ironisa-t-il. Les boeufs sont partis."*

*Je ne suis pas si sûr de ça, Michel. Tous ceux qui connaissent bien Pierre Guité soutiennent qu'il n'avait ni l'intention, ne les ressources, pour mener deux missions de front: intimider en balançant ses poings, et compter des buts. Or, de toute évidence, il avait délaissé son rôle d'athlète violent tout fasciné par les lumières rouges. Son contrat de l'an prochain lui recommandait de compter des buts. Quant à Michel Rouleau, il avait perdu tous ses moyens depuis un mois.*

*Or, strictement sur le plan hockey, Guité ne fait pas le poids avec Marc Tardif, un surdoué. Par ailleurs, Marc est un pugiliste craint. Que dire maintenant de Steve Sutherland, dont le visage a gardé les traces de combats féroces. Tout le monde aura noté, dimanche soir, que Gordie Howe n'était pas trop audacieux dans les parages de ce guerrier. Sutherland est, paraît-il, un fomenteur de troubles doublé d'un solide joueur de hockey.*

*Les Nordiques, bien au contraire, n'ont pas subi de recul sur le plan robustesse. Au niveau du hockey, avec en plus la participation de Christian Bordeleau, toute comparaison est dérisoire. Deux transactions superhement réussies sur toute la ligne!*

## "De la bonne crème"

*Ses futures vedettes, Paul Dumont, des Remparts, les voit venir de loin. Ainsi, il avait perçu Réal Cloutier, bien avant sa montée étourdissante... Sa future vedette n'a que 15 ans. C'est un défenseur midget de Sainte-Foy du nom de Pierre Lacroix, que Dumont décrit comme une "perle rare"... Le patron des Remparts certifie avec force: "J'aurai pas du sucre à crème avec du lait longtemps. On va avoir de la bonne crème dedans, avant longtemps."*

*Christian Bordeleau, qui a toujours prétendu que Winnipeg était vingt ans en retard sur le reste de l'Amérique, retrouve l'ambition qui le charriait autrefois à Saint-Louis et à Chicago... Fermier dans l'âme, Bordeleau sait déjà où il employera son temps libre, à Québec... "Mon oncle possède un troupeau de vaches laitières à Saint-Anselme, dans Dorchester, dit-il. Il va me voir souvent." ... Christian aura également un interlocuteur valable en Dale Hoganson qui a appris, dit-on, le français afin de pouvoir parler à ses Charolais!*

*Marc Tardif aurait consenti à une forte diminution annuelle de revenus si les Nordiques avaient accepté de prolonger son contrat de deux à quatre ans... Marc voit très bien le jeu des Nordiques qui espèrent une chute imminente des revenus des hockeyeurs... Reste qu'à la fin de la saison 1975-1976, Maurice Filion aura à renégocier Tardif, Houle, Bernier, Hoganson tout d'un bloc!*

Impliqué dans un accident

# Pierre Côté au rancart pour trois semaines

par Pierre Raymond

ALMA — Les Aiglons d'Alma ont perdu les services de leur rude défenseur Pierre Côté pour une période minimale de trois semaines. Côté a été impliqué dans un accident de la circulation, samedi soir dernier, en compagnie de deux de ses compagnons.

Le solide joueur de défense des Aiglons a tout de même été chanceux puisque que ses deux amis ont été blessés grièvement. Pour sa part, Côté devra se reposer quelques semaines à la suite d'une sérieuse entorse. Le médecin devait même lui poser un plâtre hier.



PIERRE COTE... sa perte porte un dur coup aux Aiglons.

L'instructeur des Aiglons, Marc Bernier, a naturellement mal réagi à l'annonce de cet accident. "Un dur coup pour les prochaines rencontres", de dire celui-ci. "Plusieurs personnes n'appréciaient pas le travail de Côté à sa juste valeur, au début de la saison, mais elles se rendront compte que c'est une lourde perte. Pierre avait un rôle à jouer et il le jouait à la perfection".

Côté a fait ses preuves depuis le début de la présente campagne. Il est rapidement devenu le policier de l'équipe et parallèlement, le joueur le plus puni du circuit. Ses coéquipiers ont toujours misé sur son travail pour contrer la robustesse des adversaires.

La blessure de Côté survient à un bien mauvais moment puisqu'un programme chargé attend les Aiglons pour la prochaine fin de semaine. Normalement inactifs vendredi soir prochain, les Ailgons recevront probablement les Marquis de Jonquière, pour disputer un match prévu pour le 31 janvier prochain.

En raison d'une fin de semaine d'activités à cette date, les Jeannois ne pouvaient faire face à leurs obligations de rencontrer les Marquis. La direction des Aiglons désirait reporter cette rencontre à la fin du calendrier mais cette proposition a carrément été refusée par l'instructeur-gérant des Marquis, Germain Munger. Vendredi prochain constitue donc le seul terrain d'entente pour les deux équipes.

**Bernier s'interroge**

Dans un autre ordre d'idées, le pilote des Aiglons considère la situation présente de la ligue comme étant très précaire. "Il faudra faire quelque chose pour améliorer notre équilibre. Ca n'a plus de sens!" A constaté Bernier.

Comme solution de rechange, Bernier estime que la réouverture des territoires sera nécessaire. "Si les Castors entrevoient de quitter la ligue, nous devrons permettre que Roberval s'empare de leur territoire. Ca ne peut plus durer ainsi! Par exemple, je verrais très bien quatre équipes au Saguenay et deux pour le secteur du Lac-St-Jean", a espéré Bernier.

## Kilmer avait ça dans le bras!

LOS ANGELES (UPI) — Bill Kilmer a complété trois passes de touché au deuxième quart, hier soir, pour permettre aux Redskins de Washington de vaincre les Rams de Los Angeles, 23-17. Les Redskins s'assurent ainsi une participation aux séries de fin de saison, dans la Ligue nationale de football.

Un vétéran de 13 saisons, Kilmer, âgé de 35 ans, a permis aux Redskins d'effacer un déficit de 10-0, avance que détenaient les Rams à la fin du premier quart. Kilmer a d'abord atteint l'ailier éloigné Roy Jefferson d'une passe de 27 verges, puis le centre-arrière Larry Borwn et enfin Jerry Smith, pour des touchés au cours de ce deuxième quart au cours duquel les Redskins ont enregistré 20 points.

# La fusion s'amorce au curling

***Une fusion complète de tous les effectifs dans la discipline du curling, s'impose si on veut orienter cette discipline vers une structure bien définie, qui sera en mesure d'exercer le contrôle absolu sur toutes les catégories d'amateurs qui s'adonnent à ce sport.***

***Que ce soit pour la récréation ou pour la compétition, tant qu'un sport n'est pas enregimenté dans un cadre bien distinct et régi par des normes et des critères bien ordonnés, on peut s'attendre à ce que, tôt ou tard, on se retrouve en face d'une faillite totale.***



JULIEN GAGNON

***C'est du moins l'opinion de Lucien Tremblay, de Chicoutimi, le nouveau président de l'Association régionale du curling junior, qui souhaite une union totale de toutes les forces, regroupées autour de l'Association provinciale du curling qui agirait comme le centre d'attraction de tout le système.***

***Ca peut paraître chimérique pour certaines personnes, mais si on veut que le curling au Québec réussisse à se hisser au même niveau compétitif que celui que l'on retrouve dans l'Ontario ou dan l'Ouest, il faut se retrousser les manches et ça presse, si on ne veut pas tout perdre.***

*C'EST BIEN PARTI*

***Il existe à l'heure actuelle une sorte de regroupement autour de l'Association provinciale, dont Georges Beauchamp, de Kénogami, est le président mais on est loin d'un mariage consommé.***

***Le Nord-ouest québécois a laissé l'Ontario pour se rallier au Québec mais, à part cela, c'est encore très faible. Le curling junior opère son propre système boiteux, la Royal Caledonia Curling Association dont le siège social est à Montréal, exerce un monopole sur son territoire, les femmes ont également leur étendard et il n'est pas question pour le moment de se laisser violer.***

***Si l'Association provinciale pouvait réussir à regrouper le troupeau et à devenir le berger qui veille sur les intérêts communs de toutes les catégories de curlers, on se retrouverait devant une forteresse inattaquable.***

***Au lieu d'une misérable pitance versée par le Haut-Commissariat qui a d'ailleurs raison de ne pas en faire plus, car l'Association provinciale de curling ne peut prétendre être le maître-d'oeuvre absolu, ce serait une portion de choix que pourrait alors servir l'organisme gouvernemental si l'acte était justifié. Des travaux préliminaires ont été amorcés et il est possible que l'on en vienne finalement à une entente mais, d'ici ce temps-là, c'est le pagaille et chacun y perd sa chemise et on marche au son de la bombarde.***

*LA REGION MARQUE LE PAS*

***Un point encourageant au niveau régional, est de constater un effort exceptionnel enregistré sur le plan du regroupement du curling junior. Cette catégorie de curlers a déjà connu une époque glorieuse avant de sombrer presque dans l'oubli au cours des dix dernières années.***

***Stewart Walker, d'Alma, fut le seul à ne pas vouloir lâcher durant à peu près cinq ans et, aujourd'hui, on se retrouve face à un ralliement, dirigé par Lucien Tremblay, et qui est appelé à présenter une nouvelle force de frappe.***

***Pas moins de 400 jeunes sont regroupés sous la bannière du curling junior masculin et de ce nombre, on peut mentionner que Roberval compte 16 équipes, Kénogami 18, Chicoutimi, Arvida et Dolbeau, environ 12 chacun.***

***Lucien Tremblay prévoit que pas moins de six compétitions, au niveau régional, permettront aux juniors de pouvoir lutter de façon sérieuse afin de justifier leurs connaissances techniques et pratiques. En surplus, on peut ajouter que des rondes de qualifications et d'éliminations auront lieu au niveau du curling scolaire, du curling junior ainsi qu'aux Jeux du Canada.***

*DES COMPETITIONS TRES INTERESSANTES*

***Cette dernière compétition avait lieu, en fin de semaine, à Chicoutimi, et elle était réservée aux jeunes dont l'âge varie entre 15 et 18 ans. Au niveau junior, peuvent s'inscrire les jeunes dont l'âge se situe entre 18 et 21 ans et des qualifications sont tenues en vue de la participation à un championnat mondial. Quant au niveau scolaire, c'est la même formule qui est employée depuis de nombreuses années et qui demeure encore en force. Il y a également celle des Jeux du Québec qui est réservée aux curlers de catégorie juvénile, c'est-à-dire, entre 15 et 17 ans.***

***Le président lucien Tremblay réalise qu'il y a encore passablement de travail de structuration et de planification à accomplir mais la base est jetée, il reste qu'à continuer le travail amorcé.***

***On s'oriente de plus en plus vers la formation de masse afin de permettre à un plus grand nombre possible de pouvoir jouer au curling. De cette masse, les meilleurs sujets de catégorie junior sont appelés à prendre la relève et à devenir les vedettes de demain.***

***Lucien Tremblay déclare que les dirigeants des différents clubs de la région manifestent un optimisme de bon aloi et qu'ils se sentent de plus en plus motivés à collaborer à l'élaboration d'un programme junior. Sur ce point, c'est très encourageant mais la prochaine étape sera de structurer également de façon solide, la section féminine.***

***Actuellement, les filles juniors sont dans une position très instable et, avant longtemps, on devra envisager une politique d'action commune pour les préparer à la compétition, au même titre que les garçons.***

Création d'un ministère des Loisirs au Québec

# Accord de principe du Conseil québécois

Chicoutimi — A la suite d'une première réflexion sur la création d'un ministère des Loisirs au Québec, les membres du Conseil québécois, sous la présidence de Arthur Sheedy, directeur du département de l'éducation physique à l'Université de Montréal, ont donné un accord de principe sur une telle éventualité. Cet appui ne se voulait toutefois pas inconditionnel et il faisait référence à un appareil gouvernemental qui saurait correspondre aux besoins fondamentaux du loisir, aux attentes des organismes et de la population du Québec dans ce domaine.

Au cours des dernières années et principalement depuis 1967, de nombreux rapports ont été produits sur cette question, des commentaires ont été formulés à intervales réguliers mais, si l'on tient compte de l'évolution rapide du Québec, il serait nécessaire de réexaminer la situation et de faire le point sur l'ensemble de la question.

Les membres du Conseil québécois sont toutefois d'opinion qu'il se révèle encore essentiel d'examiner toutes les implications d'une telle décision, soit la création d'un ministère des loisirs et de bien se sensibiliser à toutes les interrogations qui peuvent en découler. Il importe de tenir compte du fait que la création du ministère des Loisirs et de bien se sensibiliser à toutes les interrogations qui peuvent en découler. Il importe de tenir compte du fait que la création du ministère des Loisirs au Québec doit reposer sur une démarche rationnelle, axée sur la réalité du loisir vécu.

La décision de créer ce ministère ne doit pas reposer seulement sur l'intention de vouloir remplir une promesse électorale, et ne pas s'appuyer uniquement sur la venue d'un élément extérieur, tel que les Jeux olympiques de Montréal, car on peut alors se laisser aller à des gestes sentimentaux.

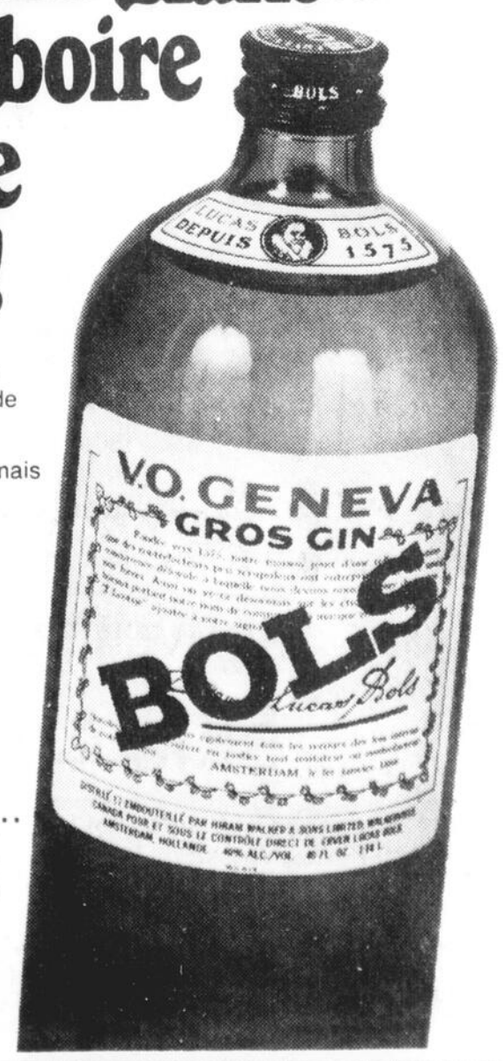
Les membres du Conseil québécois estiment qu'il apparaît souhaitable qu'il existe un ministère qui ait une juridiction en matière de loisir. Ce ministère, s'il s'appuie sur une législation qui tient compte des considérations actuelles, est à toute fin pratique, l'appareil gouvernemental qui est susceptible de répondre véritablement aux besoins d'un secteur donné. Il ne faudrait toutefois pas s'illusionner et croire que le ministère sera une formule magique qui pourra régler tous les problèmes.

Certaines recommandations se dégagent du point de vue du Conseil québécois, quant au contenu du projet de loi en voie de préparation.

On doit tenir compte des observateurs du Conseil et de celles qui sont émises par les divers organismes et il apparaît avantageux que le ministre responsable du Haut-Commissariat rencontre les dirigeants de ces mêmes organismes pour discuter certaines questions plus spécifiques.

L'étude du projet de loi devrait être obligatoirement référée à une commission parlementaire et le projet d'étude sur les préoccupations de l'Etat, face au loisir, qui était présenté au Haut-Commissariat au mois d'août 1974, par le Conseil québécois, se réalise en attendant le dépôt du projet de loi à l'Assemblée nationale.


**Du BOLS blanc... Faut l'boire pour le croire!**




Du Bols blanc... ? Oui bonhomme! La couleur préférée des amateurs de gros gin. Et toujours la même qualité! Bols est maintenant plus que jamais au goût du Québec!

40 oz.
25 oz.
10 oz.



Entre hommes...
**BOLS**
Bonhomme!
Distillé au Canada pour Erven Lucas Bols, Hollande.



*IL NE RESTE PLUS QUE*

**12 JOURS**

**POUR FAIRE VOS EMPLETTES AVANT NOEL**

**Y AVEZ-VOUS SONGE?**

Toutes les boutiques et grands magasins de Place du Saguenay regorgent de belles choses pour Noël!

**DÉCEMBRE**

| DIM | LUN | MAR | MER | JEU | VEN | SAM |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 IMMACULÉE CONCEPTION | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 22 | 23 | 24 | 25 NOEL | 26 | 27 | 28 |
| 29 | 30 | 31 | | | | |

**HEURES D'OUVERTURE POUR NOEL**

Veuillez noter que les boutiques et grands magasins seront

OUVERTS TOUS LES SOIRS JUSQU'A 9.00 HRES DU 11 au 23 DECEMBRE INCLUSIVEMENT

**PLACE du SAGUENAY**

ON EST DU BON BORD

140 joueurs professionnels en chômage

# Recommandations de Eagleson à l'AMH et à la LNH

TORONTO (PC) — Selon Alan Eagleson, le hockey professionnel est à la veille de payer pour son approche apathique de l'expansion, l'inflation salariale et la disparition de plusieurs ligues mineures qui a marqué le chômage de quelque 140 joueurs.

Le directeur de l'Association des joueurs de la LNH comparaîtra cette semaine devant le comité sénatorial enquêtant sur les activités banquaires et commerciales en regard des monopoles.

"Au cours des dernières semaines, 140 joueurs de hockey se sont plaints d'être sans emploi, a déclaré Eagleson avant sa comparution à Ottawa. Il s'agit de joueurs qui appartenaient à la LNH ou à l'AMH au cours des deux dernières années, soit 30 à la LNH et 110 à l'AMH, y compris un vétéran de neuf saisons dans les majeures."

Eagleson n'a éprouvé aucune difficulté à donner des noms, dont quelques uns sont fort connus.

Il a identifié Arnie Brown, le gardien Gerry Gray et les ailiers Réal Lemieux et Danny Schock.

**Lemieux**

Dans le cas de Lemieux, les Sabres de Buffalo lui ont tout simplement dit de "retourner chez lui, car on n'avait plus besoin de ses services," tout en lui promettant de poster son chèque.

"Puis, il y a le cas d'Arnie Brown qui a déjà évolué à Détroit, Toronto, New York et Atlanta.

"Un jour, les Flames lui ont demandé de terminer son contret à Omaha parce qu'ils n'avaient pas de place pour lui au sein du club majeure et que les autres équipes de la LNH n'étaient pas intéressées à ses services.

"Il a refusé et a demandé son congé afin de conclure une entente avec un club de la LNH ou de l'AMH. On lui a accordé son congé et il a rejoint les rangs des Stags du Michigan, de l'AMH.

"Gerry Gray, qui appartenait aux Islanders, a été envoyé aux Racers d'Indianapolis, de l'AMH, qui l'ont congédié sans avis...

"Quant à Ron Schock, frère du capitaine du Pittsburgh, il a été échangé par Philadelphie aux Bruins de Boston, en retour de Mike Walton. On l'a envoyé à Richmond, de la LAH, les proprios du club viennent de la congédier."

**Suggestions**

Selon Eagleson, les expansions pratiquées par la LNH et l'AMH ont résulté à la disparition de plusieurs ligues mineures professionnelles, ce qui a privé des jeunes joueurs de leur gagne-pain..."

Eagleson ne se fait pas seulement critique, il offre également des suggestions qui seront présentées au comité de la Chambre cette semaine.

"La décision la plus importante serait de consolider le produit existant, après quelques ajustements. Ainsi, l'AMH devrait réduire ses effectifs à huit clubs afin de pouvoir faire compétition à la LNH.

"Quant à la LNH, si elle était sérieuse et intelligente, elle pourrait adopter quelques une des mesures suivantes:

"D'abord déménager les Seals d'Oakland et les installer à Denver ou Seattle, où ils pourraient attirer du monde. Puis, on devrait réétudier le cas des concessions de Washington et Kansas City afin de les aider ou tout simplement leur remettre leur argent.

"A quoi sert d'avoir de belles patinoires, sans amateur? Si la LNH veut agrandir ses cadres, elle devrait d'abord aider les nouveaux clubs en permettant aux clubs actuels de protéger seulement 10 joueurs au lieu de 15.

"Il est ridicule de voir John Van Boxmeer, des Canadiens de Montréal, ainsi que Chuck Lefley et Claude Larose, avant leur passage aux Blues de St-Louis, assister à des matches dans les estrades tandis que Washington et Kansas City manquent de talent."

Eagleson est inquiet de la diminution des assistances dans plusieurs villes de la LNH, car les joueurs seront les premiers à payer la note, à preuve les 140 chômeurs actuels.

## Le gouvernement refuse son aide à la "piste fantôme"

MONTREAL (PC) — Le Circuit Mont-Tremblant, piste fantôme des courses canadiennes d'autos-sport sises à 75 milles au nord de Montréal, ne ressucitera pas en 1975, car on n'a pu obtenir l'aide du gouvernement québécois.

La directrice Jacqueline Paradis a déclaré récemment à Montréal que la piste demeurerait fermée jusqu'à ce que le gouvernement change sa décision.

La dernière épreuve importante présentée sur le Circuit a été le Grand Prix du Canada en 1970.

Mlle Paradis et Jean Ryan, président de la Fédération québécoise des courses d'autos, avaient déclaré plus tôt qu'ils avaient reçu une réponse favorable du gouvernement, mais le programme d'aide s'élevant à $200,000 a été rejeté par le Conseil du Trésor du Québec.

Lorsque le Club canadien d'autos-sport a annoncé, à Toronto, le 28 novembre, la poursuite de la formule Atlantique en 1975. Le Circuit n'a pas été inclus dans la série des six épreuves.

On lui a préféré la piste Sanair, de St-Pie-de-Bagot, comme choix possible.

**Demande**

Mlle Paradis a dit qu'elle avait approché la province avec le support des communautés des Laurentides environnantes.

"Je ne demandais pas des millions, mais les communautés environnantes au Circuit dépendent grandement des foules qu'il attire, mais j'imagine que les Laurentides n'intéressent pas le gouvernement provincial."

Ryan a déclaré que la réouverture de la piste aurait été d'un grand secours pour tous.

A la suite de la Fermeture du Circuit, Jacques Guertin, président de Sanair International Speedway, a bâti une piste près de St-Pie-de-Bagot, mais les conducteurs n'en seraient pas entichés.

Ryan a nié la véracité de ces rumeurs, car, grand ami de Guertin, il a affirmé que la piste de St-Pie poursuivra ses activités l'an prochain, "même si Le Circuit ouvrait ses portes en 1975".

Guertin, qui a dépensé beaucoup d'argent pour les courses d'autos sans retirer de profit, n'aime pas les critiques des conducteurs "dans mon dos".

"Ils devraient au contraire m'informer personnellement des améliorations à faire."



**MOHAMED ALI... lors de son récent K.O. aux dépens de George Foreman qui lui avait valu de reconquérir le titre mondial des poids lourds. (PC)**

## New York avait proclamé "une journée Mohamed Ali"

NEW YORK (AFP) — Mohamed Ali, champion du monde des poids lourds, a fait lundi une tournée triomphale des quartiers populaires de New York, prouvant qu'il était bien le "champion du peuple". Les écoliers du Bronx et de Brooklyn, les jeunes délinquents de la prison de Riker's Island, les habitants de Chinatown, les fidèles du temple de l'islam à Harlem ont fêté le grand boxeur, qui a reconquis la couronne mondiale en battant George Foreman à Kinshasa.

M. Abraham Beame, maire de New Hork, avait proclamé le lundi journée Mohamed Ali à New York. Après sa tournée dans la ville, le cortège de voitures accompagnant le champion du monde s'est arrêté à l'hôtel de ville, où M. Beame a remis à Ali le médaillon de bronze, la plus haute décoration civique newyorkaise.

Partout où il est passé, Ali a prouvé qu'il n'avait pas perdu son sens de l'humour. A Riker's Island, il a dit aux détenus: "Merci à vous d'être venus ici pour m'accueillir... mais je ne passerais pas une année en prison même pour dix millions de dollars. La vie est trop courte pour perdre son temps dans un tel endroit".

Dans un lycee de Brooklyn, Shirley Sikes, une fillette de 10 ans, a lu un poème relatant les exploits du boxeur. "Je croyais être le champion de la poésie, mais je viens de perdre ma couronne", a-t-il répondu.

**Négociations**

Des négociations sont actuellement en cours en vue de la conclusion d'un championnat du monde des poids lourds entre Mohamed Ali et Ron Lyle, challenger numéro trois mondia, au Madison Square Garden, en mars prochain, apprend-on lundi à New York.

Bob Arum, président de Top Rank, société qui détiendrait les droits de retransmission à la télévision de ce match, a déclaré lundi à l'AFP que "les pourparlers étaient dans un stade avancé" et qu'il espérait que le contrat serait signé dans les prochaines semaines.

Acum, qui est aussi conseiller juridique du champion du monde, a toutefois démenti les bruits selon lesquels Mohamed Ali aurait déjà signé un contrat titre en jeu. Un porte-parole de Ron Lyle a également affirmé que le boxeur de denver n'avait encore rien signé.

Ali avait eu des entretiens avec Arum et Mike Bruke, président du Madison Square Garden, la semaine dernière, à Londres. Teddy Brenner, le matchmaker de la salle newyorkaise, s'est refusé lundi à tout commentaire sur les pourparlers.

## Yves Preston a sauvé le National

Benoît Plouffe, Sidney Veysey et Richard Mulhern ont marqué chacun deux buts, hier soir, pour conduire les Castors de Sherbrooke à une victoire de 7-4 contre les Dynamos de Shawinigan dans une des deux rencontres au programme de la Ligue junior majeure du Québec.

Robert Simpson a réussi l'autre filet des Castors tandis que Jean Thibodeau, avec trois buts, et Richard Gingras ont riposté pour Shawinigan.

A Laval, un but de Yves Preston, son deuxième de la soirée, à moins de trois minutes de la fin du match, a procuré au National une égalité de 5-5 contre les Festivals de Hull.

Richard Dutton, avec deux buts, et Michel Bossy ont été les autres compteurs du National. Bill Young, Denis Pomerleau, Ray Love, Pierre-Yves Giroux et Jim Vanni ont fait scintiller la lumière rouge pour Hull.


**AUGMENTATION NOTABLE DU TAUX D'INFIDÉLITÉ A QUÉBEC: TOUS LES DÉTAILS RENDUS PUBLICS**

Québec — Selon des statistiques, le taux d'infidélité augmente d'une manière troublante dans l'est du Québec.

Des cas de plus en plus nombreux d'infidélité patente, consentie, voire même organisée, sont rapportés chaque jour par des témoins, qui avouent du reste être eux-mêmes tentés d'avoir un moment de faiblesse.

De manière générale, ces délits sont signalés dans des bars, des boîtes de nuit ou des restaurants. Cependant ils surviennent aussi très souvent à la maison. Ce qui, selon des informateurs dignes de foi, rend le phénomène particulièrement intéressant, n'est pas tant le nombre croissant de cas d'infidélité, mais le fait qu'une fois passé le moment de faiblesse, les fautifs ont tendance à'systématiser l'infidélité, ou en d'autres mots: à continuer!

La morale est toutefois sauve, puisqu'il n'y a aucun mal à changer de gin. Et le fait que de nombreuses personnes délaissent actuellement sans scrupule leur ancien gros gin pour adopter Beau Geste ne peut pas avoir de conséquences fâcheuses pour l'ensemble de la société.

Selon des spécialistes, il ne faut voir là qu'un signe des temps: on cesse aujourd'hui de faire les choses « comme tout le monde », pour faire ce qu'on a le goût de faire.

Et comme le Beau Geste est un gros gin qui donne le goût d'avoir un moment de faiblesse, il était fatal qu'il devienne le gros gin des infidèles. Alors sans jeu de mots (ou presque), le cours des choses tend à prouver que l'infidélité aussi peut être un beau geste, dans certains cas.

(annonce)



PARTICIPE AU CONCOURS

**Connais-tu la nouvelle?**

DE VOTRE JOURNAL

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY LAC SAINT JEAN

1. Utilisez le coupon qui apparaît dans l'annonce des indices.
2. Faire parvenir votre coupon à Concours "CONNAIS-TU LA NOUVELLE?
   Le Quotidien,
   316, avenue Labrecque,
   Chicoutimi.
3. Chaque vendredi des lettres sont pigées. Si la première lettre contient la bonne réponse, le concurrent gagne le prix-mystère. Si la réponse n'est pas exacte, une autre est pigée et ainsi de suite jusqu'à concurrence de trois (3) lettres. Si aucune des trois (3) lettres pigées n'a pas la bonne réponse, le concours se continue et nous ajoutons de nouveaux indices.
4. Les lettres pigées qui ne contiennent pas la bonne réponse ainsi que les autres lettres reçues sont conservées pour le tirage final.

DASHER VENDUE
PAR ST-JEAN-EUDES AUTO,
DE CHICOUTIMI.



3ième INDICE DU 5ème PRIX MYSTERE

Je prépare de bons petits plats

COUPON DE PARTICIPATION

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ TELEPHONE _____ DATE ___

Connais-tu la nouvelle trouvaille du Quotidien?

oui, c'est _____

CONCOURS

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY LAC SAINT JEAN

316, AVE LABRECQUE — CHICOUTIMI

Le concours est ouvert à toute la population, à l'exception des employés de la compagnie Le Progrès du Saguenay Ltée et des membres de leur famille

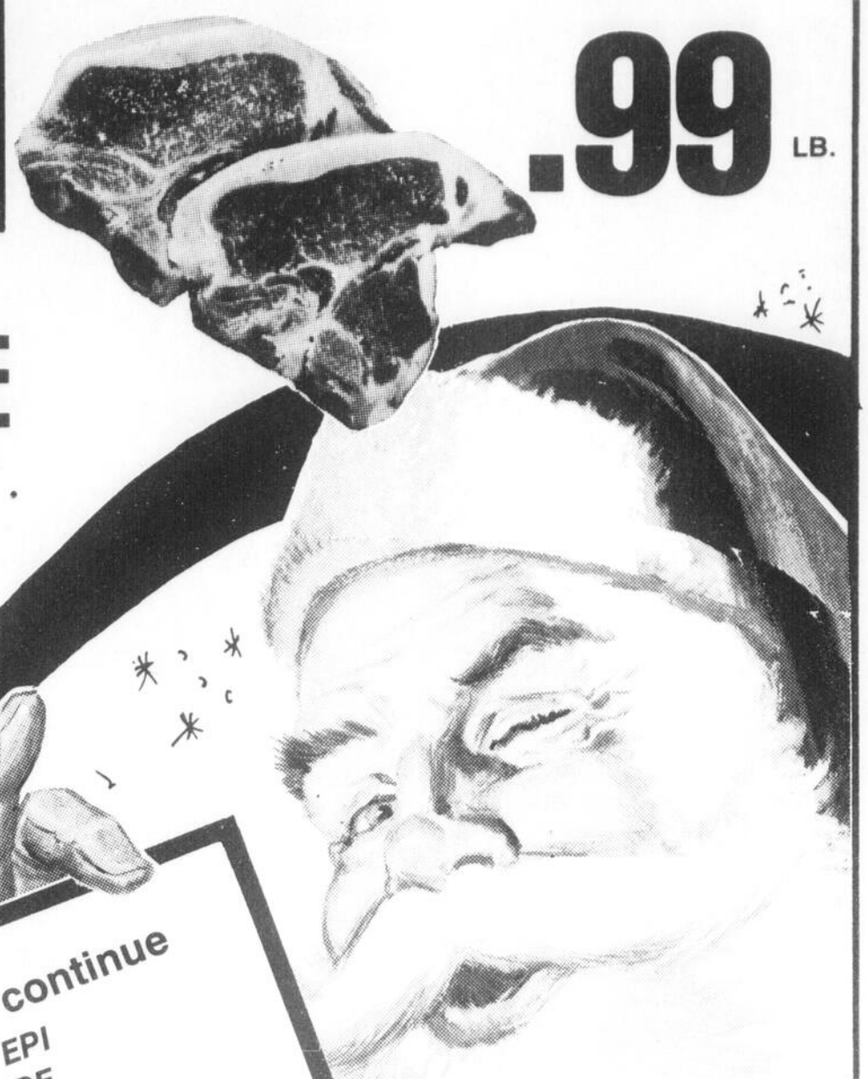
Tous les coupons de participations sont accumulés pour le grand prix final

Les gagnants devront répondre à une question de qualification

EPI ALIMENTATION

| PIZZA | BOLOGNA | SAUCISSES |
|---|---|---|
| AL-PI-CLO garnie 9 pouces .89 chaque | A.L. vendu demi ou complet .59 LB. | fumée A.L. paquet 1 LB. .69 |
| **JAMBONS** | **ROTI de PORC** | **ROTI DE PORC** |
| demi cottage très maigre 1.09 LB. | Boût du filet. .95 LB. | boût des côtes .89 LB. |
| **PORC HACHE** | 85% MAIGRE POUR VOS PATES OU TOURTIERES | .89 LB. |

# COTELETTES
## De jeune porc tranchées
.99 LB.





# JEUNE DINDE
Canada catégorie UTILITY.
.57

DEPARTEMENT DE LA VIANDE
VOS BOUCHERS EPI VOUS OFFRENT EGALEMENT
**UN CHOIX VARIE de POULETS, OIES et CANARDS de toute PREMIERE QUALITE.**

**Ca continue... OUI ça continue**
EN EFFET, VOTRE MARCHAND EPI VOUS INVITE A PRENDRE VOTRE
**NOUVELLE CARTE POUR LE CLUB de NOEL EPI 1975**
**2 SEMAINES GRATIS**
à la fin de l'année si votre carte est complète.
Participer au tirage du mois et vous avez la
**CHANCE DE GAGNE $10.00 GRATIS**
SUR VOTRE CARTE SI CELLE-CI EST A DATE.
*Oui c'est payant de se rendre chez EPI et c'est avantageux de participer au club de Noël EPI 1975. Prenez bien note que votre argent est déposé en fiducie.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| POMMES de TERRE frites McCAIN, sac 2¼ lb. | .69 | MARINADES sucrées HABITANT, bocal 24 oz. | .73 |
| SHORTCAKE aux fraises, McCAIN, 32 oz. | 1.39 | NETTOYEUR pour tapis BISSEL sham pooing contenant 64 oz. | 3.69 |
| PAPIER de TOILETTE LADY SCOTT, paquet 2 rouleaux. | .49 | CAFE INSTANT NESCAFE, bocal 10 oz. | 2.59 |
| LIQUEURS bouteille 26 oz. COKE, SPRITE, FANTA. | 6/1.59 | SOUPES AYLMER légumes et tomates, boîte 10 oz. | .16 |
| GATEAU de FRUITS LA HUCHE, pain 1lb. | 1.09 | CHOCOLAT bonbonnière SELECTION de MOIR'S boîte 5 lb. | 4.19 |
| GATEAU de FRUITS LA HUCHE pain 2 lb. | 2.09 | CHOCOLAT bonbonnière VESTA de LOWNEY'S, boîte 5 lb. | 4.19 |
| GATEAU de FRUITS LA HUCHE, pain 3 lb. | 2.99 | CHOCOLAT bonbonnière VESTA de LOWNEY'S, boîte 2½ lb. | 2.59 |
| DETERGENT LIQUIDE à vaisselle EPI, le gallon 128 oz. | 1.19 | ALLUMETTES en livrets EPI, boîte de 50. | .29 |
| DETERGENT LIQUIDE à vaisselle EPI, bouteille 64 oz. | .79 | | |

**EAU de JAVEL**
EPI le gallon 128 oz.
3 gal.: /$1.44

| | |
|---|---|
| THE SALADA Orange PEKOE, boîte de 60 sacs. | 1.09 |
| RINCE-BOUCHE SCOPE, bouteille 17 oz. | 1.39 |
| PATE DENTIFRICE CREST, 150 m., saveur ordinaire et menthe. | 1.39 |
| GRUAU MINUTE ROBIN HOOD, boîte 44 oz. | .83 |
| GRUAU RAPIDE ROBIN HOOD, boîte 3 lb. | .83 |
| MELANGE à gâteaux aux fruits, ROBIN HOOD, 30 oz. | 1.49 |

**LIQUEURS**
PEPSI, bouteille 10 oz.
8/.95

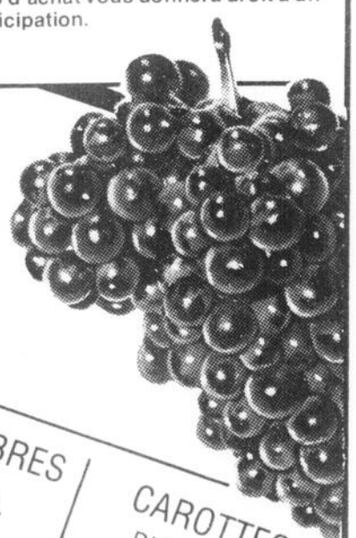
| | |
|---|---|
| LAIT EN POUDRE instant EPI, sac 3 lb. | 1.69 |
| PARIS PATE boîte 6 oz. | .42 |
| DETERGENT LIQUIDE vaisselle SWAN, contenant 32 oz. | .73 |
| PATES ALIMENTAIRES CATELLI asst., boîte 16 oz. | .38 |
| PATE DENTIFRICE PEPSODENT, 150 m. | 1.29 |
| GELATINE ROYAL saveur asst., boîte 3 oz. | .22 |

**GRAISSE**
DOMESTIC, boîte 2½ lb.
1.55

| | |
|---|---|
| CHOCOLATS CHIPS semi-sucré BAKERS, sac 6 oz. | .45 |
| NETTOYEUR en poudre AJAX 20% de plus, boîte 16.8 oz. | .25 |
| SAVON en POUDRE PUNCH, boîte géante. | 1.99 |
| KETCHUP de tomates HEINZ, bouteille 32 oz. | .87 |
| JUS de TOMATE BRIGHT, boîte 19 oz. | .26 |
| GATEAUX asst. STUART, boîte familiale. | .69 |

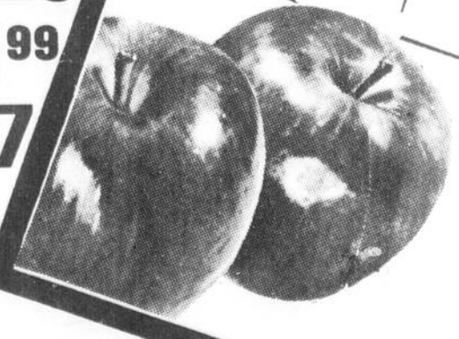
**GAGNEZ UN SUPERBE ASPIRATEUR**

**REINE DU FOYER**
**GAGNEZ** un superbe aspirateur de marque Electrolux avec balai, brosse, dont l'attribution se fera le 28 décembre dans chacun des magasins EPI. Cet Electrolux d'une valeur de plus de **$300.00** saura vous faciliter les tâches ménagères.
Chaque $5.00 d'achat vous donnera droit à un billet de participation.



**RAISINS**
ROUGES U.S. .27 LB.

| | | |
|---|---|---|
| ECHALOTES U.S. .13 le pqt. | CONCOMBRES SELECT U.S. .10 ch. | CAROTTES DU QUEBEC sac de 5 lb. .49 |



**POMMES**
DU QUEBEC
sac de 5 lb.
.79

**JONQUIERE - KENOGAMI**
2— Marcel Bouchard
70, Chabot - Kénogami - 542-6043
3— Alimentation Beaupré
6, Laval - Kénogami - 542-5705
4— Philippe Harvey Ltée
339, St-Jean-Baptiste - Jonquière
Tél.: 542-2104
6— Magasin Guy Inc.
190, Angers - Jonquière - 547-2666

Bouchard & Bouchard
86-88, Ste-Famille - Kénogami
Tél.: 547-7353
42— Marché Laurier Ltée
218, Fabrique - Jonquière
Tél.: 547-2154

**ARVIDA**
46— Boucherie Davis Ltée
325, Davis - Arvida - 548-5243

**ST-JEAN-EUDES**
17— Eddy Lavoie Ltée
20, boul. St-Jean-Eudes - 548-4681

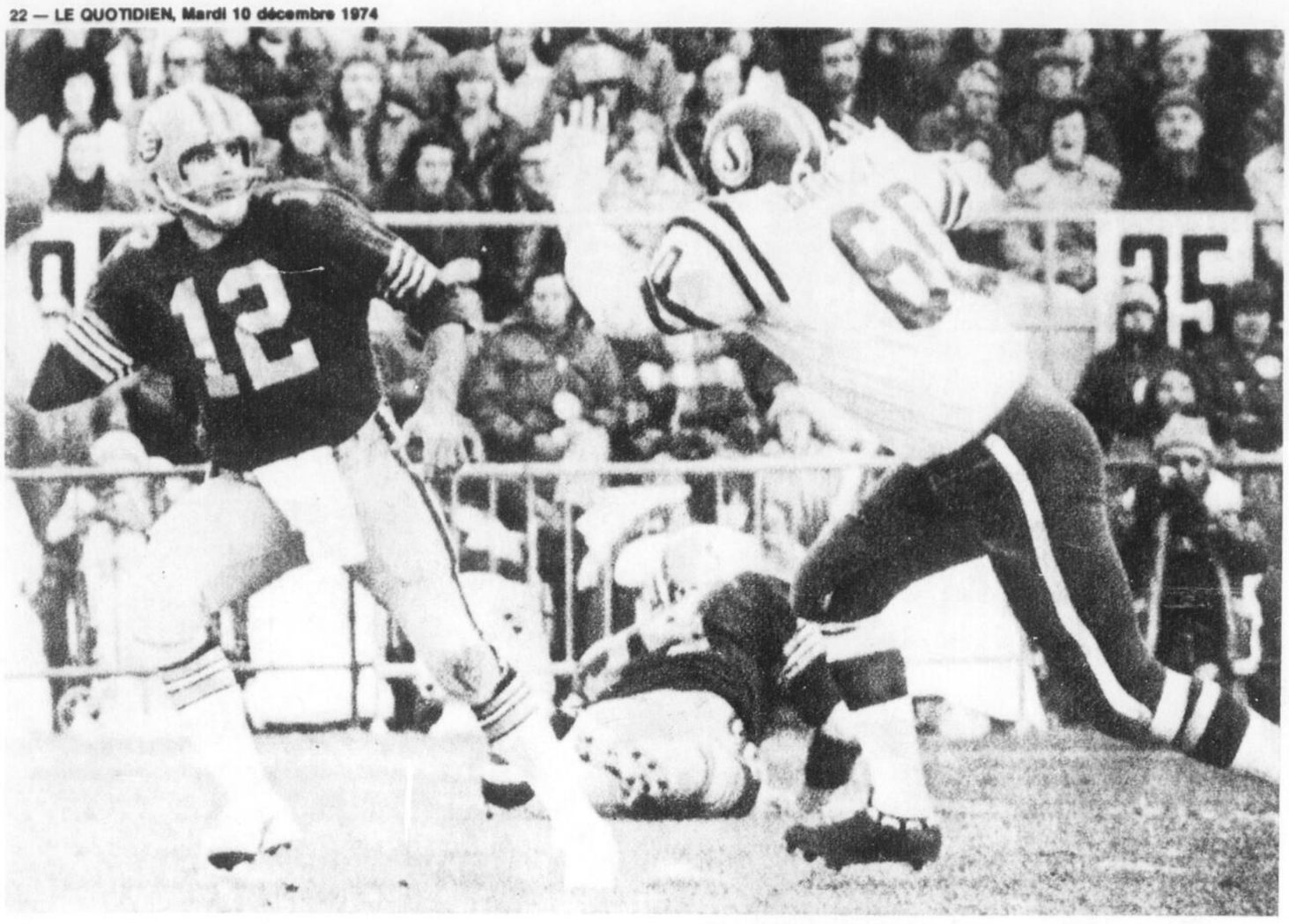
**CHICOUTIMI**
39— Raymond Lavoie
618, Ste-Anne - Chicoutimi
Tél.: 549-7504
25— Antoine Tremblay Enr.
St-Honoré, Cté Dubuc - 673-4651
35— Léopold Lapointe
St-David-de-Falardeau - 673-4595

**BAGOTVILLE - PORT-ALFRED**
**GRANDE-BAIE**
9— Camille Gagné
1025, Bagot - Bagotville - 544-2829
31— A. Simard & Fils
3671, boul. Grande-Baie - 544-3366

**LAC-ST-JEAN**
33— Truchon & Larouche Ltée
690, Sacré-Coeur - Alma - 662-2390

28— Saguenay Store Enr.
750, Price - Alma - 662-2808
16— Marché Létourneau
Chambord - 342-6394
40— Pavillon Blanc Enr.
RR. No 2 - Delisle - Alma - 662-9230
41— Epicerie du Coin Enr.
502, 1ère Rue - Chibougamau
Tél.: (819) 276-4138

EPI ALIMENTATION



**QUART ETOILE — Le quart-arrière Tom Wilkinson, des Eskimos d'Edmonton, (12) a connu une saison formidable qui lui a permis d'être élu sur l'équipe d'étoiles de la Ligue canadienne de football.**

# Les Sabres dominent le circuit en entier

MONTREAL (PC) — Les Sabres de Buffalo connaissent certes leur meilleur début de saison depuis leur entrée dans la LNH il y a cinq ans.

D'ailleurs, les statistiques le prouvent amplement.

Ainsi, les Sabres dominent le circuit entier avec 46 points, en plus d'aligner le meilleur compteur, Gilbert Perreault, avec 48 points et un trio complet affichant 20 buts par joueur.

Ils alignent également le meneur chez les recrues en Don Gare avec 26 points.

Buffalo n'a perdu que quatre matches cette saison, soit deux de plus que les Kings de Los Angeles, et détient une avance de 14 points sur les Bruins de Boston au 1er rang dans la division Charles Adams.

Les Sabres jouissent présentement d'une série de 11 matches sans revers, y compris deux verdicts nuls, et n'ont perdu qu'un seul de leurs 22 derniers matches avec une série de 18 victoires et trois nuls.

Le club aligne le fameux trio de Canadiens français, ayant à sa tête Perreault avec 20 buts et 28 aides. L'ailier droit René Robert occupe le troisième rang avec 20 buts et 23 aides tandis que l'ailier gauche Richard Martin partage le 4e rang avec Phil Esposito, des Bruins, avec 42 points, dont 20 buts. Le trio a accumulé 133 points, dont 60 buts, en 29 matches.

Bobby Orr, des Bruins, accuse un retard d'un point sur Perreault, mais les Bruins ont trois matches de moins de disputer que les Sabres.

Chez les recrues, Eric Veil, du Atlanta, suit Gare avec 21 points, dont 13 buts, ce qui lui permet de partager le 1er rang chez les jeunes francs tireurs.

Pierre Larouche, du Pittsburgh, occupe le 3e rang chez les recrues avec 19 points, dont huit buts.

Il avait été le premier choix des Pingouins lors du repêchage amateur, en provenance de Sorel.

Enfin, chez les gardiens de but, le duo Rogatien Vachon-Gary Edwards, des Kings, continue de dominer avec une moyenne combinée de 1.64 buts par match, contre 2.30 pour les gardiens du Philadelphie.

Gary Smith, du Vancouver, présente une fiche de 16-4-4 en dominant les gardiens dans la colonne des victoires.

# HOCKEY

### LIGUE JUNIOR REGIONALE

Hier
Aucune joute

Vendredi
Chicoutimi vs Port-Alfred
Roberval vs Dolbeau

Dimanche
Jonquière vs Roberval
Chicoutimi vs Alma
Port-Alfred vs Dolbeau

| | PJ | G | P | N | PP | PC | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Jonquière | 17 | 15 | 2 | 0 | 111 | 51 | 30 |
| Chicoutimi | 17 | 14 | 3 | 0 | 130 | 40 | 28 |
| Alma | 18 | 12 | 6 | 0 | 129 | 79 | 24 |
| Dolbeau | 15 | 4 | 11 | 0 | 54 | 103 | 6 |
| Roberval | 17 | 3 | 14 | 0 | 61 | 143 | 6 |
| Port-Alfred | 16 | 2 | 14 | 0 | 49 | 119 | 4 |

LES COMPTEURS

| | | B | A | Pts |
|---|---|---|---|---|
| Marcoux, M. | Alma | 30 | 23 | 53 |
| Tremblay, L. | Chic. | 19 | 27 | 46 |
| Maltais, D. | Alma | 12 | 32 | 44 |
| Villeneuve, D. | Chic. | 20 | 20 | 40 |
| Dufresne, D. | Chic. | 13 | 26 | 39 |
| Labelle, J. | Chic. | 16 | 23 | 39 |
| Rosamilia, V. | Alma | 15 | 19 | 34 |
| Voyer, M. | Jonq. | 19 | 12 | 31 |
| Jomphe, R. | Jonq. | 11 | 20 | 31 |
| Bouchard, D. | Chic. | 7 | 23 | 30 |

### LIGUE JUVENILE

Vendredi
St-Jérôme vs Kénogami
Arvida vs Alma

Samedi
Port-Alfred vs Chicoutimi

Dimanche
Chicoutimi vs Arvida
Alma vs St-Jérôme
Kénogami vs Port-Alfred

| | PJ | G | P | N | PP | PC | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Alma | 9 | 6 | 1 | 2 | 42 | 32 | 14 |
| Chicoutimi | 11 | 5 | 5 | 1 | 46 | 48 | 11 |
| Kénogami | 9 | 5 | 4 | 0 | 48 | 34 | 10 |
| Port-Alfred | 10 | 4 | 5 | 1 | 41 | 48 | 9 |
| Arvida | 6 | 3 | 3 | 0 | 29 | 29 | 6 |
| St-Jérôme | 5 | 0 | 5 | 0 | 15 | 30 | 0 |

### LIGUE BANTAM

Vendredi
Arvida vs Chicoutimi

Samedi
St-Honoré vs Arvida

Dimanche
Jonquière vs Chicoutimi
Arvida vs St-Honoré

| | PJ | G | P | N | PP | PC | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| St-Honoré | 14 | 6 | 5 | 3 | 35 | 37 | 15 |
| Jonquière | 11 | 6 | 3 | 2 | 31 | 24 | 14 |
| Arvida | 9 | 5 | 3 | 1 | 30 | 19 | 11 |
| Chicoutimi | 12 | 2 | 8 | 2 | 20 | 35 | 6 |

### LIGUE PEE-WEE

Samedi
Jonquière vs Alma
Roberval vs Arvida
Kénogami vs Chicoutimi

Dimanche
Chicoutimi vs Jonquière
Arvida vs Kénogami
Alma vs Roberval

| | PJ | G | P | N | PP | PC | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Chicoutimi | 13 | 12 | 1 | 0 | 84 | 25 | 24 |
| Jonquière | 14 | 11 | 3 | 0 | 55 | 26 | 22 |
| Alma | 14 | 8 | 6 | 0 | 51 | 42 | 16 |
| Arvida | 11 | 4 | 7 | 0 | 30 | 32 | 8 |
| Kénogami | 13 | 2 | 10 | 1 | 17 | 53 | 5 |
| Roberval | 12 | 0 | 11 | 1 | 16 | 58 | 1 |

LES COMPTEURS

| | | B | A | Pts |
|---|---|---|---|---|
| Villeneuve, S. | Chic. | 26 | 10 | 41 |
| Larouche, D. | Chic. | 9 | 16 | 33 |
| Simard, D. | Alma | 18 | 9 | 31.5 |
| Savard, M. | Chic. | 6 | 17 | 31.5 |
| Tremblay, M. | Alma | 5 | 16 | 29 |
| Morin, A. | Jonq. | 12 | 10 | 27 |
| Otis, F. | Chic. | 7 | 12 | 25 |

### LIGUE JUNIOR MAJEURE

Hier
Hull 5 Laval 5
Sherbrooke 7 Shawinigan 4

Aujourd'hui
Sorel vs Trois-Rivières

Demain
Québec vs Laval

Division Est

| | PJ | G | P | N | PP | PC | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Québec | 26 | 13 | 12 | 1 | 107 | 108 | 27 |
| Chicoutimi | 28 | 12 | 14 | 2 | 129 | 170 | 26 |
| T.-Rivières | 28 | 11 | 13 | 4 | 108 | 109 | 26 |
| Shawinigan | 28 | 8 | 17 | 3 | 114 | 151 | 19 |
| Sorel | 30 | 7 | 21 | 2 | 115 | 194 | 16 |

Division Ouest

| | PJ | G | P | N | PP | PC | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Sherbrooke | 25 | 19 | 4 | 2 | 166 | 88 | 38 |
| Cornwall | 29 | 15 | 8 | 6 | 130 | 107 | 36 |
| Montréal | 25 | 14 | 8 | 3 | 158 | 127 | 31 |
| Hull | 26 | 14 | 11 | 1 | 139 | 126 | 29 |
| Laval | 31 | 11 | 16 | 4 | 152 | 164 | 26 |

LES COMPTEURS

| | | B | A | Pts |
|---|---|---|---|---|
| Dupont, N. | Mont. | 40 | 24 | 64 |
| Bossy, M. | Laval | 33 | 26 | 59 |
| Montgomery J. | Hull | 16 | 42 | 58 |
| Phaneuf, J.L. | Mont. | 18 | 37 | 55 |
| Trottier, J. | Laval | 19 | 35 | 54 |
| Bulley, T. | Hull | 25 | 26 | 51 |
| Vautour, Y. | Laval | 25 | 25 | 50 |
| Lecours, D. | Chic. | 23 | 27 | 50 |
| Giroux, P.Y. | Hull | 25 | 24 | 49 |
| Veyseys, S. | Sher. | 23 | 26 | 49 |

### LIGUE NATIONALE

Hier
Aucune joute

Aujourd'hui
Montréal vs Minnesota
Saint-Louis vs NY Islanders
Boston vs Kansas City
Californie vs Vancouver

Demain
Los Angeles vs Toronto
Chicago vs Atlanta

Division Norris

| | PJ | G | P | N | PP | PC | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Los Ang. | 25 | 14 | 2 | 9 | 80 | 41 | 37 |
| Montréal | 29 | 14 | 6 | 9 | 123 | 88 | 37 |
| Pittsburgh | 26 | 9 | 13 | 4 | 103 | 98 | 22 |
| Détroit | 26 | 9 | 14 | 3 | 76 | 107 | 21 |
| Washington | 28 | 2 | 23 | 3 | 62 | 150 | 7 |

Division Adams

| | PJ | G | P | N | PP | PC | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Buffalo | 29 | 21 | 4 | 4 | 140 | 90 | 46 |
| Boston | 26 | 13 | 7 | 6 | 110 | 81 | 32 |
| Toronto | 26 | 7 | 13 | 6 | 88 | 105 | 20 |
| Californie | 28 | 6 | 17 | 5 | 67 | 120 | 17 |

Division Patrick

| | PJ | G | P | N | PP | PC | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Philadelphie | 27 | 17 | 6 | 4 | 100 | 62 | 38 |
| Atlanta | 29 | 13 | 11 | 5 | 80 | 82 | 31 |
| Rangers | 26 | 12 | 8 | 6 | 101 | 79 | 30 |
| Islanders | 27 | 10 | 9 | 8 | 91 | 76 | 28 |

Division Smythe

| | PJ | G | P | N | PP | PC | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Vancouver | 28 | 17 | 7 | 4 | 109 | 80 | 38 |
| Chicago | 26 | 11 | 12 | 3 | 90 | 70 | 25 |
| Saint-Louis | 26 | 10 | 11 | 5 | 87 | 91 | 25 |
| Minnesota | 28 | 9 | 15 | 4 | 78 | 110 | 22 |
| K. City | 26 | 4 | 20 | 2 | 62 | 117 | 10 |

LES COMPTEURS

| | | B | A | Pts |
|---|---|---|---|---|
| Perreault, G. | Buf. | 20 | 28 | 48 |
| Orr, B. | Bos. | 16 | 30 | 46 |
| Robert, R. | Buf. | 20 | 23 | 43 |
| Esposito, P. | Bos. | 21 | 21 | 42 |
| Martin, R. | Buf. | 20 | 22 | 42 |
| Lafleur, G. | Mont. | 20 | 20 | 40 |
| Dionne, M. | Dét. | 13 | 24 | 37 |
| Clarke, B. | Phil. | 10 | 27 | 37 |
| Mahovlich, P. | Mont. | 11 | 23 | 34 |
| Luce D. | Buf. | 14 | 18 | 32 |

### ASSOCIATION MONDIALE

Hier
Aucune joute

Aujourd'hui
Winnipeg vs Indianapolis
Vancouver vs Cleveland
Minnesota vs Toronto
Phoenix vs Chicago
Michigan vs San Diego

Demain
Edmonton vs Québec
Minnesota vs N.-Angleterre
Vancouver vs Houston

Division Canadienne

| | PJ | G | P | N | PP | PC | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Toronto | 27 | 16 | 10 | 1 | 123 | 101 | 33 |
| Québec | 23 | 14 | 9 | 0 | 96 | 79 | 28 |
| Winnipeg | 22 | 13 | 8 | 1 | 95 | 62 | 27 |
| Edmonton | 18 | 11 | 7 | 0 | 70 | 54 | 22 |
| Vancouver | 21 | 9 | 11 | 1 | 67 | 72 | 19 |

Division Est

| | PJ | G | P | N | PP | PC | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| N.-Ang. | 24 | 16 | 8 | 0 | 94 | 80 | 32 |
| Cleveland | 18 | 10 | 7 | 1 | 55 | 53 | 21 |
| Chicago | 23 | 9 | 14 | 0 | 79 | 92 | 18 |
| Indianapolis | 26 | 5 | 21 | 0 | 59 | 122 | 10 |

Division Ouest

| | PJ | G | P | N | PP | PC | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Houston | 26 | 17 | 9 | 0 | 118 | 78 | 34 |
| San Diego | 24 | 12 | 12 | 0 | 74 | 83 | 24 |
| Phoenix | 23 | 9 | 12 | 2 | 77 | 85 | 20 |
| Minnesota | 21 | 9 | 12 | 0 | 86 | 89 | 18 |
| Michigan | 24 | 7 | 17 | 0 | 63 | 106 | 14 |

LES COMPTEURS

| | | B | A | Pts |
|---|---|---|---|---|
| Hull, B. | Winn. | 23 | 16 | 39 |
| Lund, L. | Hous. | 16 | 22 | 38 |
| Hughes, B. | Hous. | 22 | 13 | 35 |
| Nisson, K. | Winn. | 8 | 27 | 35 |
| Bernier, S. | Qué. | 13 | 21 | 34 |
| Lacroix, A. | San D. | 11 | 23 | 34 |
| Hinse, A. | Hous. | 12 | 21 | 33 |
| Dillon, W. | Tor. | 13 | 19 | 32 |
| Walton, M. | Minn. | 16 | 15 | 31 |
| Simpson, T. | Tor. | 21 | 9 | 30 |
| Mahovlich, F. | Tor. | 15 | 15 | 30 |

Etoiles de la LCF

# Tom Wilkinson est préféré à Ron Lancaster

TORONTO (PC) — Tom Wilkinson, des Eskimos d'Edmonton, l'a emporté facilement au poste de quart-arrière au sein de l'équipe d'étoiles de la LCF. Il en était d'ailleurs à sa première élection, de même que huit autres candidats.

Le vétéran de 31 ans a devancé facilement Ron Lancaster, des Roughriders de Regina, élu en 1970 et 1973, lors du scrutin des chroniqueurs de football du Canada.

Le choix de Wilkinson continue une série d'élections dans l'Ouest, le dernier quart de l'Est choisi remontant à Russ Jackson, du Ottawa, en 1969.

Les autres joueurs offensifs à leur première élection sont le centre-arrière Lou Harris, des Lions de Vancouver; le receveur éloigné Rhome Nixon, du Ottawa; le bloqueur Larry Watkins, du Edmonton; et le garde Curtis Wester, du Vancouver.

Les joueurs défensifs à leur premier choix sont l'ailier George Wells, du Regina; le secondeur extérieur Roger Goréé, du Calgary; le demi Paul Williams, du Winnipeg; ainsi que Dickie Harris, du Montréal, et Lorne Richardson, du Regina, comme demis sur un pied d'égalité.

**Offensive**

Aux côtés de Wilkinson dans le champ-arrière offensif, on retrouve George Reed, du Regina, à sa neuvième élection en dix essais, Johnny Rodgers, du Montréal, à son deuxième choix d'affilée comme receveur éloigné et Roy Bell, du Edmonton, comme demi.

L'aillier rapproché est Tony Gabriel, du Hamilton, choisi également le Canadien par excellence cette saison.

Charlie Turner, du Edmonton, est de retour comme bloqueur, de même que Ed George, du Montréal, comme garde pour la 4e année d'affiliée, et le centre Bob Swift, du Winnipeg, après son élection en 1971 et 1972.

L'Ouest domine la formation offensive avec huit choix, plus six à la défensive.

Edmonton, avec quatre choix offensifs et un défensif, et Ottawa, avec un choix offensif et quatre défensifs, dominent les clubs individuellement, suivis de Montréal, avec deux à l'offensive et deux à la défensive; Regina avec un à l'offensive et deux à la défensive, etc.

**Défensive**

Campbell, du Ottawa, en est à son 5e choix successif comme secondeur intérieur tandis que les bloqueurs défensifs John Helton, du Calgary, et Jim Stillwagon, du Toronto en sont à leur 4e et 3e choix respectif. Mike Widger, du Montréal, en est à son 2e choix d'affilée comme secondeur extérieur.

Les autres demis défensifs sont Al Marcelin, du Ottawa, déjà élu en 1970 et 1973; Dick Adams, du Ottawa, à son 3e choix d'affilée; et Larry Highbaugh, du Edmonton, à son 2e choix successif.

Wilkinson avait été remercié par Toronto et Vancouver avant de se retrouver avec Edmonton. En dépit de sa petite stature, il a présenté une fiche de 29-16-3 au cours ds trois dernières saisons, mais il est toujours en quête de sa première Coupe Grey, ayant participé à la finale canadienne au cours des deux dernières années.

# SOMMAIRE

**Moscou 3**
**Jr Montréal 4**

**Première période**

1. Mont., Sullivan (Dupont, Daigle) 6.52.
2. Mos., Balderis, 10.01.
3. Mont., Andruff (Bowness, Daigle) 18.19.

Pén.: Kotov S, 5.20; McDougal M, 13.36; Picard M, 19.32.

**Deuxième période**

4. Mont., Daigle (Bowness, Andruff) 7.56.

Pén.: Volchenkov S, Lupien M, 5.43; Popov S, 14.01; Daigle M, 15.47; Fyodorov S, 18.01.

**Troisième période**

5. Mos., Klimov (Repnjov, Kotov) 5.25.
6. Mos., Klimov (Terjoknin) 12.07.
7. Mont., Phaneuf (Nyrop, Andruff) 13.09.

Pén.: Lupien M, 8.42; Balderis S, 13.00; Fyodorov S, 15.58; Volchenkov S, majeure, Lupien M, Jacob M, Picard M, majeures, mauvaises conduites de match 18.08.

Lancers:

| | | | |
|---|---|---|---|
| Moscou | 13 | 14 | 18-45 |
| Montréal | 13 | 8 | 2-23 |

Gardiens: Polupanov, Moscou, Elenbaas, Lepage, Montréal.
A-7,195.

# Poussée de Lacroix

LOS ANGELES (PC) — Grâce à une semaine fructueuse, André Lacroix, des Mariners de San Diego, a rejoint les meneurs dans la course au championnat des compteurs de l'AMH.

Lacroix, qui a dominé les compteurs avec les Blazers de Philadelphie en 1972-73, a récolté sept aides en portant son total de la saison à 34 points, soit à cinq des meneurs.

Bobby Hull, du Winnipeg, s'est contenté d'une aide la semaine dernière, ce qui a permis à Larry Lund, du Houston, de le rejoindre au 1er rang avec 39 points.

# LES MENEURS

### LIGUE NATIONALE

| | B | A | Pts |
|---|---|---|---|
| Perreault, Buff. | 20 | 28 | 48 |
| Orr, Bost. | 16 | 31 | 47 |
| Robert, Buff. | 20 | 23 | 43 |
| Esposito, Bost. | 21 | 21 | 42 |
| Martin, Buff. | 20 | 22 | 42 |
| Lafleur, Mont. | 20 | 20 | 40 |
| Dionne, Dét. | 13 | 25 | 38 |
| Clarke, Phil. | 10 | 28 | 38 |
| Mahovlich, Mont. | 11 | 24 | 35 |
| Luce, Buff. | 14 | 19 | 33 |
| D. Potvin, NY ISL. | 6 | 25 | 31 |
| Boudrias, Van. | 6 | 25 | 31 |
| Goldsworthy, Min. | 18 | 12 | 30 |
| RAMSAY, Buff. | 14 | 16 | 30 |
| Schock, Pitts. | 9 | 21 | 30 |
| Hextall, Minn. | 7 | 23 | 30 |
| Unger, St-Louis | 13 | 16 | 29 |
| Vickers, NY Rang. | 11 | 18 | 29 |
| Lapointe, Mont. | 11 | 18 | 29 |
| Lemaire, Mont. | 11 | 18 | 29 |
| Bucyk, Bost. | 7 | 22 | 29 |
| Apps, Pitts. | 13 | 15 | 28 |

Gardiens de but

| | MJ | B | BL | Moy. |
|---|---|---|---|---|
| Vachon | 1,109 | 24 | 3 | 1.41 |
| G. Edwards | 481 | 16 | 2 | 2.00 |
| Los. Ang. | 1.500 | 41 | 5 | 1.64 |
| Parent | 1.320 | 45 | 4 | 2.05 |
| Stephenson | 240 | 11 | 0 | 2.75 |
| Taypor | 60 | 4 | 0 | .00 |
| Phila. | 1.620 | 62 | 4 | 2.30 |
| Esposito | 1.420 | 60 | 4 | 2.54 |
| Veisor | 140 | 8 | 0 | 3.43 |
| Chicago | 1.560 | 70 | 4 | 2.69 |
| W. Smith | 1.321 | 58 | 3 | 2.63 |
| Resch | 299 | 15 | 0 | 3.01 |
| NY Islanders | 1.620 | 75 | 3 | 2.78 |
| Myre | 900 | 40 | 2 | 2.67 |
| Bouchard | 840 | 40 | 0 | 2.86 |
| Atlanta | 1.740 | 82 | 2 | 2.81 |
| G. Smith | 1.402 | 60 | 4 | 2.57 |
| Bullock | 60 | 4 | 0 | 4.00 |
| Lockett | 218 | 16 | 0 | 4.40 |
| Vancouver | 1.680 | 80 | 4 | 2.86 |
| Larocque | 300 | 10 | 1 | 2.00 |
| Dryden | 1.440 | 77 | 1 | 3.21 |
| Montréal | 1.740 | 87 | 2 | 2.60 |
| Villemure | 500 | 22 | 1 | 2.64 |
| Giacomin | 1,060 | 57 | 0 | 3.23 |
| NY Rangers | 1.560 | 79 | 1 | 3.04 |
| Crozier | 420 | 16 | 1 | 2.29 |
| Bromley | 1,200 | 65 | 2 | 3.25 |
| Farr | 120 | 9 | 0 | 4.50 |
| Buffalo | 1,740 | 90 | 3 | 3.10 |
| Brooks | 360 | 17 | 0 | 2.83 |
| Gilbert | 1,200 | 64 | 1 | 3.20 |
| Boston | 1.560 | 81 | 1 | 3.12 |
| Johnston | 600 | 30 | 1 | 3.00 |
| Davidson | 960 | 61 | 0 | 3.81 |
| St-Louis | 1,560 | 91 | 1 | 3.50 |
| Inness | 1,184 | 67 | 2 | 3.40 |
| Johnson | 376 | 29 | 0 | 4.63 |
| Pittsburgh | 1.540 | 98 | 2 | 3.77 |
| Maniago | 1.213 | 74 | 1 | 3.66 |
| LoPresti | 300 | 19 | 0 | 3.80 |
| Rivard | 167 | 14 | 0 | 5.03 |
| Wison | 582 | 32 | 0 | 3.30 |
| Favell | 798 | 56 | 0 | 4.21 |
| Hamel | 180 | 16 | 0 | 5.33 |
| Toronto | 1.560 | 105 | 0 | 4.04 |
| Rutherford | 1.118 | 63 | 2 | 3.38 |
| Grant | 360 | 29 | 0 | 4.83 |
| Richardson | 84 | 14 | 0 | 10.24 |
| Détroit | 1.560 | 107 | 2 | 4.12 |
| Meloche | 1.031 | 68 | 1 | 3.96 |
| Simmons | 649 | 50 | 1 | 4.62 |
| Californie | 1.680 | 120 | 2 | 4.29 |
| Plasse | 880 | 55 | 0 | 3.75 |
| McDufffe | 680 | 61 | 0 | 5.38 |
| Kan. City | 1.560 | 118 | 0 | 4.54 |
| Belhumeur | 767 | 62 | 0 | 4.85 |
| Low | 733 | 67 | 0 | 5.48 |
| Adams | 180 | 20 | 0 | 6.67 |
| Washington | 1.680 | 150 | 0 | 5.36 |

### ASSOCIATION MONDIALE

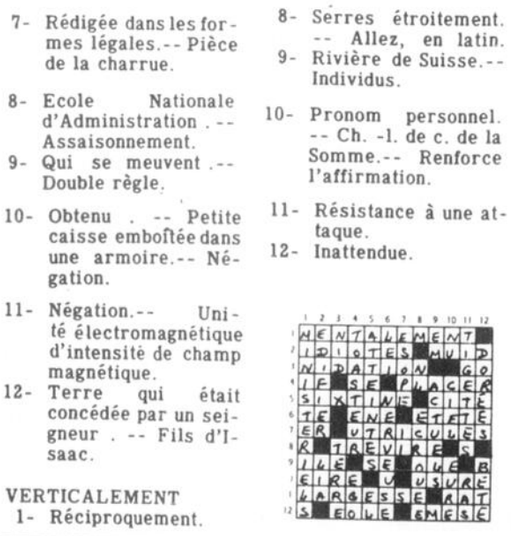
| | B | A | Pts |
|---|---|---|---|
| Hull, W. | 23 | 16 | 39 |
| Lund, H. | 16 | 23 | 39 |
| Hugues, H. | 22 | 13 | 35 |
| Bernier, Q. | 13 | 22 | 35 |
| Nilsson, W. | 8 | 27 | 35 |
| Lacroix, SD | 11 | 23 | 34 |
| Walton, M. | 16 | 16 | 32 |
| Dillon, T. | 13 | 19 | 32 |
| Mahovlich, T. | 15 | 16 | 31 |
| Hinse, H. | 12 | 19 | 31 |






# MOTS CROISES

problème: no 344



HORIZONTALEMENT
1- Ville soumise à Rome.-- Poisson rouge.
2- Elle ne contient qu'un nom.
3- Titane.-- Commune d'Algérie . -- Qui marque le dégoût.
4- Donner le caractère citadin à .-- Préposition.
5- Actinium .-- Fait usage pour la première fois.
6- Prélève.-- Route Rurale.- - Dans la rose des vents.
7- Rédigée dans les formes légales.-- Pièce de la charrue.
8- Ecole Nationale d'Administration . -- Assaisonnement.
9- Qui se meuvent .-- Double règle.
10- Obtenu . -- Petite caisse emboîtée dans une armoire.-- Négation.
11- Négation.-- Unité électromagnétique d'intensité de champ magnétique.
12- Terre qui était concédée par un seigneur . -- Fils d'Isaac.

VERTICALEMENT
1- Réciproquement.
2- Joindre.-- Etonnante.
3- Négation . -- Arbre des régions tropicales.
4- A quoi l'on n'a pas touché (fém).-- Aussi, de même.
5- Angle formé par deux lignes qui se coupent -- Article espagnol. -- Joindre.
6- Qui méprise la religion . -- Plante ligneuse.
7- Unité monétaire principale.-- Signal de détresse.
8- Serres étroitement. -- Allez, en latin.
9- Rivière de Suisse.-- Individus.
10- Pronom personnel. -- Ch. -l. de c. de la Somme.-- Renforce l'affirmation.
11- Résistance à une attaque.
12- Inattendue.




*PARCE QUE VOUS DONNEZ* **+** *UNE PERSONNE VIVRA*

**COLLECTE DE SANG A CHICOUTIMI**

***SALLE DES CHEVALIERS DE COLOMB***

**200, RACINE EST**

**Mardi et mercredi 10 et 11 décembre**

**de: 3 heures à 9.30 heures p.m.**

***En cette période de l'année, en plus de votre présence, nous aimerions que vous ameniez un de vos amis.***

***LA CROIX-ROUGE***

Spécial
# HUILE
VEGETALE "CRISCO"
BOUTEILLE 32 ONCES
$1.25

Spécial
# LAIT
EVAPORE "BORDEN"
BOITE 16 ONCES
27¢

Spécial
# CROUSTILLES
"DULAC"
SAC 8 ONCES
55¢

## VIANDES A BAS PRIX REGULIERS!

# JAMBON DANS LA FESSE
"LA MARQUISE DE SODOR"
CUIT - DESOSSE - PRET A MANGER

| DEMIE OU ENTIERE | QUART DE FESSE | STEAK DE JAMBON OU CENTRE DE RONDE |
|---|---|---|
| LA LIVRE 1.29 | LA LIVRE 1.39 | LA LIVRE 1.49 |

| | |
|---|---|
| PORC HACHE Frais et maigre, la livre. | .89 |
| SALAMI ROULE "COORSH" roulé 12 onces. | .79 |
| PATE A LA VIANDE "PROVIGO" 8 pouces diamètre. | .99 |
| PATE DE FOIE Gras, la livre. | 1.33 |

ROULE de POULET "BELLE-FERMIERE" Roulé 10 onces — CHAQUE .73

| | |
|---|---|
| PIZZA GARNIE "PROVIGO" 9 pouces. | 1.05 |
| VIANDES FROIDES Asst. "HYGRADE", pqt. 6 onces. | .59 |
| SAUCISSES COCKTAIL "HYGRADE" cont. 8 onces. | .89 |

# DINDE
CONGELEE
DEMIE OU ENTIERE
CANADA - CATEGORIE "A"
PESANT 24 LB. ET PLUS
LA LIVRE 57¢






## BAS PRIX REGULIERS

| | |
|---|---|
| CAFE INSTANTANE MAXWELL HOUSE, jarre 10 onces. | 2.37 |
| KETCHUP "HEINZ" Bouteille 20 onces. | .58 |
| PATES ALIMENTAIRES "CATELLI" asst., pqt. 16 onces. | .38 |
| JAMBON CUIT RONDE "MAPLE LEAF", bte. 1½ livre. | 2.88 |
| JUS DE TOMATES "HEINZ" fancy, boite 19 onces. | .26 |
| MARGARINE DURE "PICNIC" cont. 1 livre. | .46 |
| MELASSE "GRANDMA" Carton 40 onces. | .80 |
| SAUCE à SPAGHETTI Viande "CATELLI", bte. 14 onces. | .53 |
| SEL FIN "SIFTO" Boite 2 livres. | .20 |
| SAUCISSE "BURNS" Camp Fire, boite 14 onces. | 1.12 |

## PRODUITS PROVIGO

### BISCUITS SODA SALES
"PROVIGO" BOITE 2 LIVRES .98




| | |
|---|---|
| BLE D'INDE EN EPIS "PROVIGO", boite 40 onces. | .65 |
| CHOCOLAT INSTANT "PROVIGO", boite 2 livres. | 1.19 |
| PAPIER DE TOILETTE "PROVIGO", paquet de 8 rouleaux. | 1.55 |
| EAU DE JAVEL "PROVIGO", cont. 128 onces. | .74 |

## POUR UNE TABLE BIEN MISE ET DES METS SUCCULENTS — VISITEZ PROVIBEC

| | |
|---|---|
| ARACHIDES "PLANTERS" Blanches ou brunes, cello 8 oz. | .49 |
| GHERKINS SUCRES Méd. "AYLMER" jarre 15 onces. | .55 |
| BONBONS "VIAU" En cello. | .55 |
| BISCUITS CHOCOLAT FUDGE CHOCOLAT CHIPS "DARE" sac 2 livres. | 1.59 |

| | |
|---|---|
| CROUSTILLES BETCHA Bacon, boite 4.5 onces. | .55 |
| CROQUE-EN-BEC Rég.: boite 5½ onces. | .55 |
| CROQUE-EN-BEC Sel et vinaigre, bte. 5 onces. | .55 |
| SALADE de FRUITS "LIBBY'S" fancy, bte 28 onces. | .79 |
| SOUPE CONSOMME "AYLMER", boite 10 onces. | .25 |
| HUITRES FUMEES Clover LEAF, bte 3 2/3 onces. | .53 |
| SAVON "DIAL" Paquet de 4 barres. | 1.35 |

| | |
|---|---|
| FLEECY RINCE Contenant 128 onces. | 1.65 |
| MAXI-SERVIETTES "STAYFREE" boite de 10. | .79 |
| NETTOYEUR à TAPIS "BISSEL" cont. 64 onces. | 3.89 |
| JUS DE FUITS "F.B.I." asst. 6 x 6 onces. | .69 |
| PATE A DENTS "CREST" ord., super, menthe, 150 m. | 1.50 |
| NETTOYEUR A EVIER "COMET" boite 21 onces. | .41 |
| MELANGE TWINKLE" Asst. enveloppe 14 onces. | .51 |

## FRUITS et LEGUMES

### PAMPLEMOUSSES
FLORIDE No-1, GROSSEUR 48
6 POUR .69

| | |
|---|---|
| CHOUX VERTS et FRAIS Culture du Québec - la livre. | .09 |
| OIGNONS JAUNES Québec, No-1, sac de | 5 LB. .53 |
| BROCOLI FRAIS Etats-Unis, No-1, chacun. | .69 |

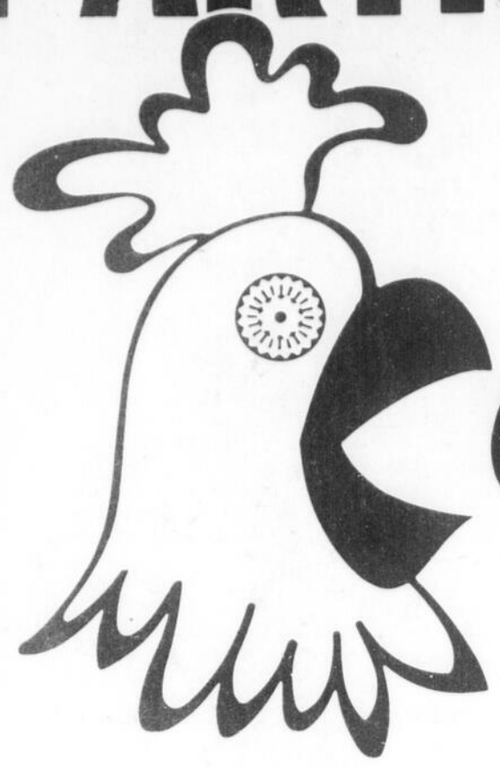


provibec

PAGE PUBLICITAIRE POUR LA SEMAINE DU 9 AU 14 DECEMBRE 1974.

LES PRIX DES DENREES FRAICHES SONT SUJETS A FLUCTUER.

# PARTICIPEZ au CONCOURS



## Connais-tu la nouvelle?

De ton journal

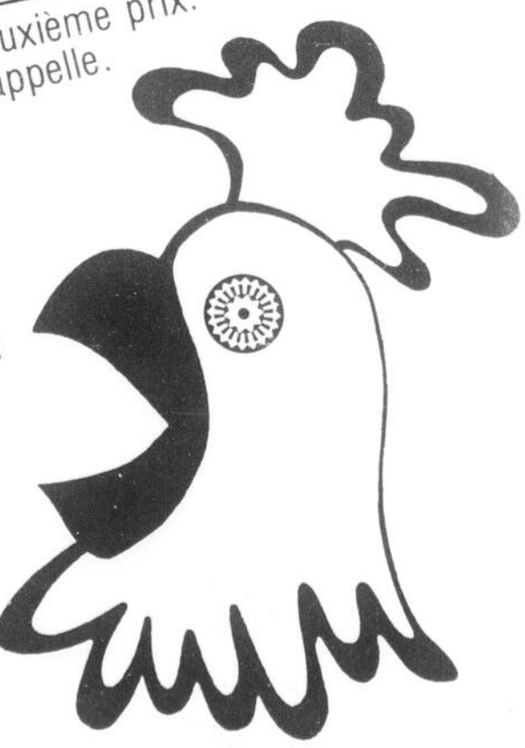
LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

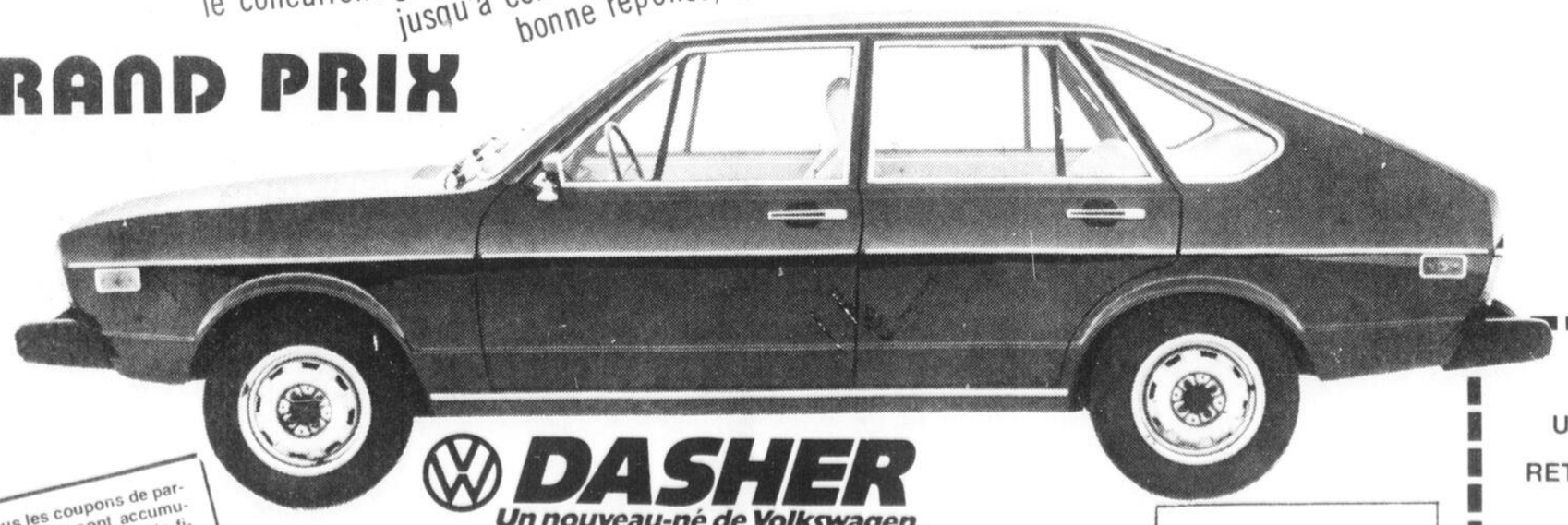
# $15,000.00 EN PRIX

Comme grand prix tous les participants ont une chance de gagner une Volkswagen Dasher et un deuxième prix: une autre Volkswagen qui est tellement nouvelle... qu'on ne sait même pas encore comment elle s'appelle.

Chaque vendredi des lettres sont pigées. Si la première lettre contient la bonne réponse, le concurrent gagne le prix mystère. Si la réponse n'est pas exacte une autre est pigée et ainsi de suite jusqu'à concurrence de trois (3) lettres. Si aucune des trois (3) lettres pigées n'a pas la bonne réponse, le concours se continue et nous ajoutons de nouveaux indices.



## GRAND PRIX



**DASHER**

*Un nouveau-né de Volkswagen.*

Tous les coupons de participations sont accumulés pour le grand prix final.

Les gagnants devront répondre à une question de qualification.

VENDUE PAR ST-JEAN-EUDES AUTO DE CHICOUTIMI.
150, BOUL. ST-JEAN — ARVIDA

Achète le Quotidien tous les jours et participe autant de fois que tu veux au tirage.

**CONNAIS-TU LA NOUVELLE?**

Pour une démonstration sur la route, tél.: 549-2405.

POUR **PARTICIPER**

UTILISEZ LE COUPON QUE VOUS RETROUVEZ TOUS LES JOURS DANS L'ANNONCE DE L'INDICE DANS

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY LAC SAINT JEAN

# PORTE-FEUILLES QUOTIDIEN

## Italie

# *L'économie est au plus bas, mais on vit tout de même*

*Par John Hay*

ROME (PC) — Les compagnies italiennes ne peuvent éviter de payer les taxes comme elles le faisaient autrefois, dit en souriant un homme d'affaires, "mais nous continuons quand même à fonctionner".

Un autre observateur italien chevronné, après avoir analysé le déclin actuel de l'économie, cite deux raisons pour lesquelles l'Italie ne fera pas faillite: les Etats-Unis et l'Allemagne de l'Ouest.

Au moment où leur économie est au plus bas, les Italiens semblent s'en remettre à d'anciens instincts de survie: ne jamais obéir à une loi à moins d'y être forcé, se mettre à l'abri quand on est faible, s'assurer la protection d'un puissant allié et fuir quand on en a la chance.

Il ne fait aucun doute aux yeux des hommes d'affaires, des représentants du gouvernement et des politiciens que l'économie va très mal. Mais est-ce vraiment une crise catastrophique?

En grande partie à cause des prix élevés du pétrole importé, la balance de paiements de l'Italie connaît un déficit sept fois plus élevé que celui de l'année dernière.

L'inflation, qui atteint maintenant plus de 22 pour cent, est la pire de toute l'Europe, et les économistes à l'emploi du gouvernement disent que les consommateurs paieront encore plus pour les produits et les services, en 1975, en partie à cause de taxes plus élevées.

Le chômage, qui affecte présentement presque un million de personnes, pourrait en atteindre 125,000 autres d'ici la fin de l'hiver. Cela signifierait qu'environ cinq pour cent de la main-d'oeuvre est sans travail, sans compter les emplois où deux hommes font le travail d'un seul.

L'industrie, arrêtée par les coûts toujours plus élevés et par la demande incertaine, ralentit les investissements et la production. L'industrie de l'automobile, Fiat en tête, ne fonctionne plus que trois jours par semaine.

Un analyste émanant de la Banque d'Italie dit que ce sont là "tous les signes évidents d'une récession", et il prédit que l'année qui vient ne sera pas meilleure.

Le tableau n'est pas encourageant, pour une économie déjà troublée par une politique instable et par une bureaucratie qui, de l'avis de tous, est paralysée par l'incompétence, la corruption et le patronage.

### Une force sous-jacente

Mais certains symptômes de force sous-jacente font que l'Italie est en meilleure posture, malgré tout, que ne l'est par exemple la Grande-Bretagne, pour combattre une dépression internationale et retomber sur ses pieds.

Au cours des années 1960, l'Italie a connu son soi-disant miracle économique, une période d'investissements et de production tels que son économie agricole est devenue une économie industrielle. En 1970, 85 pour cent de la population gagnait sa vie dans l'industrie, par comparaison à environ 50 pour cent après la Deuxième guerre mondiale.

Même en tentant compte des hausses dans le prix du pétrole, les investissements ont augmenté de 25 pour cent en 1973, et ont continué d'augmenter pendant la première moitié de 1974. Il y a ici de grandes et modernes industries, et certaines d'entre elles, comme les produits chimiques et les textiles, fonctionnent à plein rendement.

Etant donné que les hausses de salaires devancent encore l'inflation, la consommation demeure élevée, bien qu'on projette d'établir des taxes et des tarifs d'importation plus élevés, afin de tenter d'empêcher les prix de monter continuellement, en raison de la forte demande.

### Une relève économique

Tout cela signifie que l'Italie, plus que la Grande-Bretagne, semble avoir le potentiel d'une relève économique, surtout si ses amis riches, comme l'Allemagne et les Etats-Unis, l'aident à payer son énorme dette aux pays étrangers.

"Les Italiens vivent d'expédients", déclare un diplomate, au cours d'une discussion sur les problèmes actuels. L'économie, qui n'a pratiquement pas de ressources, est basée sur l'importation de matériaux bruts et l'exportation de produits transformés. Avec la hausse des prix payés pour les ressources, certaines compagnies ont déjà commencé à orienter leur production vers des produits plus hautement finis, qui sont susceptibles de commander des prix d'exportation plus élevés.

"Ce qu'il nous faut, c'est un gouvernement stable", conclut un cadre supérieur. Et en fait, il semble que les problèmes les plus sérieux de l'Italie soient aussi les plus anciens. Les sociétés appartenant au gouvernement italien contrôlent environ 40 pour cent des investissements industriels. Mais pendant l'industrialisation rapide du pays, le service public lui-même a souvent été inerte. Un porte-parole officiel de la Confédération nationale de l'industrie déclare qu'environ 400,000 familles, chaque année, sont à la recherche de logements. Mais on ne construit chaque année que 170,000 unités d'habitation, en grande partie à cause d'un embrouillamini légal et bureaucratique. Les hôpitaux n'arrivent pas à payer leurs factures, les écoles sont surpeuplées et des villes entières s'en vont vers la faillite.

Les systèmes de taxation les mieux intentionnés sont rendus inefficaces par les évasions fiscales. Comme l'a dit un journaliste: "Seuls les idiots payent leurs taxes."

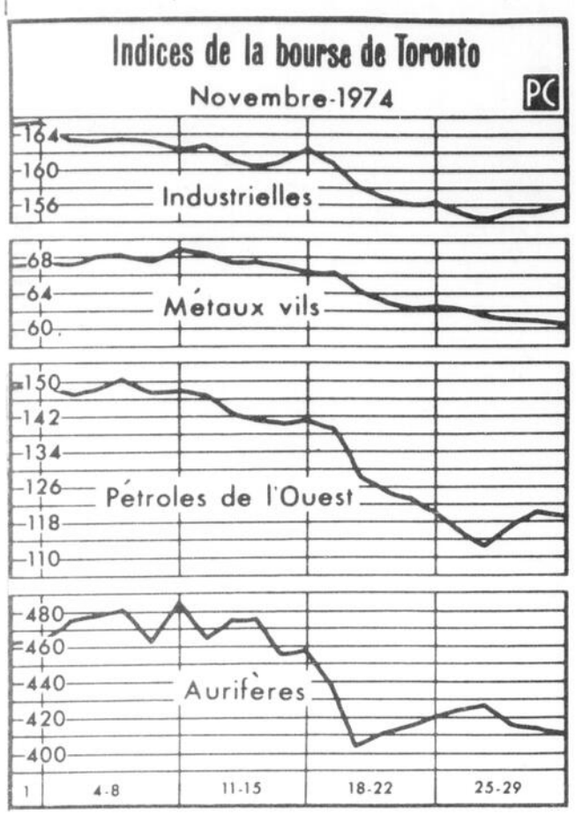
Un porte-parole officiel a dit que les Italiens gardent assez de fonds illégalement à l'étranger pour contrebalancer le déficit commercial, si on rapatriait tout cet argent.

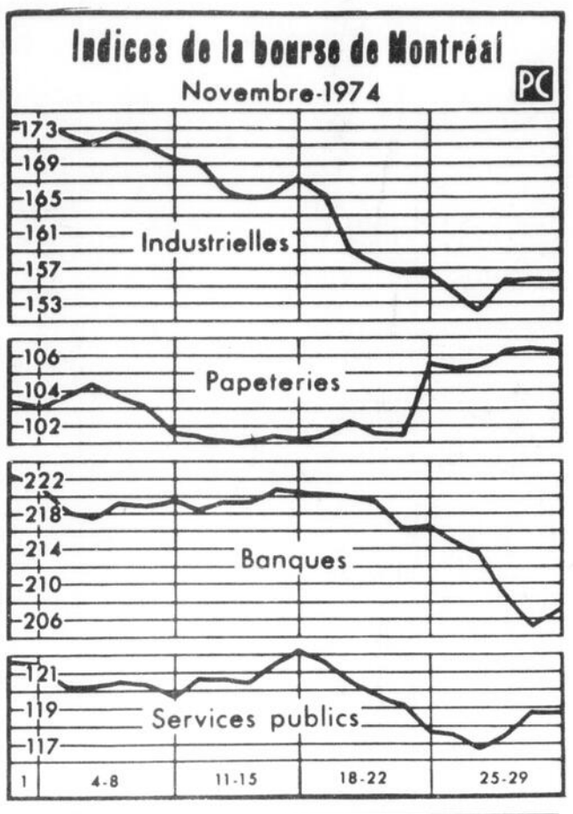
Ne pouvant compter sur des directives de la part de cabinets de coalition peu stables, la fonction publique est accablée de patronage et de corruption.

Mais les observateurs, en ce qui concerne l'économie italienne, reviennent toujours aux mêmes arguments: des investissements forts au cours des dernières années, une administration sophistiquée et une technologie avancée. Ils disent également que les Italiens, habitués qu'ils sont aux agitations politiques, sont peut-être les mieux équipés pour faire face à un bouleversement économique mondial.

"Psychologiquement, pour les Italiens, la crise actuelle n'est rien", fait observer un fonctionnaire de l'ambassade canadienne.

Et finalement, les Italiens disent que le pétrole est le problème de tout le monde. Et cela veut dire que tout le monde devra trouver une solution, quoi que fasse l'Italie.




# LA BOURSE

## Montréal

MONTREAL (PC) — Les prix ont fléchi et l'activité a été faible lundi à la Bourse de Montréal.

Le virement se situe à 637,400 actions, contre 735,300 actions vendredi.

Les banques reculent de 1.10 et tombent à 200.80, les industrielles, de 1.02 et tombent à 149.15, l'indice composé baisse de 0.87 et tombe à 148.40, les services publics reculent de 0.25 et tombent à 117.43 les papiers, de 0.25 et tombent à 101.78.

**Comportement des valeurs**

| | Lun. | Ven. |
|---|---|---|
| Gains | 60 | 42 |
| Pertes | 97 | 130 |
| Inchangées | 50 | 49 |
| Total | 206 | 221 |

Silver Stack Mines, dont 42,250 actions ont été négociées, a été le titre minier le plus actif et sa cote a reculé de sept cents et est tombée à 93 cents.

Proflex, dont 119,400 actions ont été transigées, a été le titre industriel le plus actif et sa cote a baissé de un cent et est tombée à neuf cents.

Les pétroles ont fléchi.

BP Canada recule de 3-4 et tombe à $7 3-4, Imperial Oil A, de 1-2 et tombe a $19 1-2, Pan Ocean Oil, de 3-8 et tombe à $5 5-8, Aquitaine, de 1-8 et tombe à $13 et Shell Canada, de 1-8 et tombe à $10 1-2.

Ailleurs, parmi les perdants on voit Bell Canada à $43 5-8, une baisse de 3-8, la Banque de Commerce à $19 5-8, une baisse de 3-8, Consolidated Bathurst à $23 1-4, une baisse de 3-8, la Banque de Nouvelle-Ecosse à $33 1-4, une baisse de 1-4, la Banque Toronto-Dominion à $31 1-8, la Banque Canadienne Nationale à $13, une baisse de 1-8, Canadian Javelin à $7 3-8, une baisse de 1-8, International Nickel A à $19 5-8, une baisse de 1-8 et MacMillan Bloedel à $22 7-8, une baisse de 1-8.

Au nombre des gagnants se trouvent Price à $12 7-8, un gain de 3-8, Dome Pete à $15 3-4, un gain de 1-4, Abitibi Paper à $9 7-8, un gain de 1-4, Canadian Pacific Ltd., à $12 7-8, un gain de 1-8, la Banque de Montréal à $11 3-4, un gain de 1-8 et Walker A à $35 1-4, un gain de 1-8.

Dans le secteur de la spéculation, Dumont Nickel baisse de un cent et tombe à 10 cents dans un virement de 15,200 actions.

## New York

NEW YORK (AFP-AP) — Le marché a été hésitant lundi à Wall Street où à l'issue d'une journée moyennement active, l'indice des industrielles a avancé de plus de deux points.

La séance, en légère hausse au début de la matinée, avait par la suite vu la tendance se renverser, les pertes s'accumuler et atteindre plusieurs points dans le cas de l'indice des industrielles. En fin d'après-midi cependant, les achats ont repris, permettant à une partie des cours, qui avaient subi de fortes baisses la semaine dernière, de se raffermir dans certains secteurs, mais le nombre des baisses l'emportait toujours sur celui des hausses. Le marché reste sous l'influence de la récession économique, mais a accueilli de façon positive la réduction du taux de l'escompte dans deux régions du pays.

Le marché clôture de façon très irrégulière. Plusieurs compartiments ont été bien disposés, comme les pharmaceutiques, où Merck avance de 2 1-2 points, les tabacs, avec un gain de 1 1-4 pour Reynolds, les ordinateurs, avec IBM en hausse de 4, les machines de bureaux, où Xerox s'adjuge 1 7-8, ainsi que les machines-outils et les papiers.

Les cours se sont par contre alourdis pour les mines d'or, où Americain South African a cédé 4 points, les pneumatiques, où Goodrich recule de 1 1-4, les aciers et les aluminiums. Tendance irrégulière aux pétroles, où Phillips recule de 1 1-8 et Atlantic Richfield avance de 1 1-4, ainsi qu'aux aérospatiales avec un gain de 1 1-2 pour General Dynamcis. Le reste de la cote a perdu ou gagné quelques fractions.

L'indice Dow Jones gagne 2.34 et atteint 579.94 et l'indice composé de la Bourse de New York monte de .25 et atteint 34.70.

Le virement se situe à 14.66 millions d'actions, contre 15.50 millions d'actions vendredi.

**Comportement des valeurs**

| | Lun. | Ven. |
|---|---|---|
| Gains | 530 | 251 |
| Pertes | 826 | 1,176 |
| Inchangées | 465 | 398 |
| Total | 1,821 | 1,825 |

L'indice des valeurs à la Bourse Américaine recule de .87 et tombe à 58.26.

Dans le secteur Canadien à la Bourse de New York, Campbell Red Lake recule de 1 1-8 et tombe à $30 1-8, Dome Mines subit une baisse fractionnaire, Seagrams, International Nickel, Alcan et Massey Ferguson enregistrent des gains fractionnaires et McIntyre à $31 3-4, Hiram Walker à $35 3-8 et Canadian Pacific à $12 3-4 restent inchangés.

## Toronto

TORONTO (PC) — La cote a fléchi considérablement lundi à la Bourse de Toronto. Trois des quatre principaux indices y sont tombés à leur plus bas niveau depuis plusieurs années.

Et, dans ce contexte, l'activité a été ordinaire.

L'indice industriel recule de .72 et tombe à 150.64, son plus bas niveau depuis le 14 juillet 1970, alors qu'il était tombé à 150.28. Le plus bas niveau où il était tombé cette année était de 151.19. C'était le 4 octobre.

L'indice des métaux de base recule de .93 et tombe à 57.37, son plus bas niveau depuis décembre 1963.

L'indice des pétroles de l'Ouest baisse de 2.58 et tombe à 107.25, son plus bas niveau depuis octobre 1966.

Les problèmes économiques à travers le monde de la querelle fédérale-provinciale sur la fiscalité des sociétés d'exploration et d'exploitation des ressources sont à l'origine de la baisse de Toronto. Il y a lieu de noter que Wall Street, qui influence souvent Toronto, a progressé légèrement lundi, après être tombé vendredi à son plus bas niveau depuis 12 ans.

L'indice de l'or a reculé lundi de 15.1 sur le marché torontois. Il y est tombé à 370.92. Le prix de l'once d'or est à la baisse outremer.

# L'administration du CN doit fonctionner sans la politique

TORONTO — M. Robert A. Bandeen président-directeur-général du Canadien National, a vanté hier l'efficacité et la perspective progressive du chemin de fer avec cette réserve que l'entreprise doit gérer ses affaires quotidiennes à l'abri de toute ingérence politique ou bureaucratique si elle veut conserver son degré d'efficience.

Dans une allocution, devant être prononcée au Canadian Club de Toronto, M. Bandeen s'est dit inquiet de la façon dont une entreprise publique comme le CN peut le mieux rendre compte au parlement de sa gestion du vaste actif public qu'il administre.

Le Parlement a le droit d'exiger qu'on lui rende des comptes, a dit M. Bandeen. D'autre part, les députés et les sénateurs "ont une certaine obligation quant à l'exercice restreint et responsable de ce droit, et ce, sans ingérence indue dans la vie quotidienne de l'entreprise".

Le président-directeur-général du CN voit la solution au problème dans l'importance accrue de la responsabilité quant aux résultats plutôt que la responsabilité quant aux moyens. C'est donc dire qu'on étudierait les résultats d'ensemble du CN au lieu de s'arrêter aux erreurs de jugement et autres qui peuvent se glisser dans l'exploitation quotidienne de la compagnie.

"Le Canadien National se compare aujourd'hui favorablement, côté efficacité-progrès et bonne administration à n'importe quelle entreprise privée ou publique", a précisé M. Bandeen.

Il a ajouté qu'au cours des quinze dernières années, le CN avait réduit de plus de 100 millions de dollars sa dette à long terme et abaissé substantiellement son déficit annuel, ce dernier qui était de 67.7 millions de dollars en 1965 a été réduit à environ 21 millions de dollars en 1973 et "nous pourrions passer dès 1975 à la colonne des profits", a-t-il dit.

L'histoire a voulu que le Canadien National soit incompris du public quant à son rôle, ses buts et ses objectifs. Mon opinion personnelle sur l'objectif et la philosophie que doit se fixer le CN pour mieux servir notre pays aujourd'hui c'est que nous devons nous administrer à la façon d'une entreprise commerciale efficace et concurrentielle observant des politiques nationales et les proposant dans certains cas sans toutefois en être les maîtres" ajoute M. Bandeen.

Le conférencier a expliqué qu'il ne voyait pas de conflit dans le fait que le CN fonctionne comme une entité commerciale concurrentielle tout en se voyant confier la responsabilité de pourvoir au transport pour le compte du peuple canadien au titre de service public.

"Ces deux philosophies ne jouent pas nécessairement l'une contre l'autre à condition que les services publics assurés par le chemin de fer ou d'autres modes de transport soient bien définis et subventionnés par les fonds publics," ajoute M. Bandeen.

L'un des problèmes du jour pour les chemins de fer canadiens a-t-il conclu c'est que les politiques gouvernementales dans ce domaine ne sont pas toujours bien définies et les méthodes de remboursement ne sont pas uniformes.

## Les mercuriales

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

**Fruits**

Pommes: Délicieuses, jaunes et rouges, $6.00 en boîte de verger; McIntosh, $4.25 à $4.50 en boîte de verger; Cortland, $4.00 à $4.25 en boîte de verger; McIntosh, $5.50 à $5.75 pour 12 cellos de trois lb.; Cortland, $5.25 pour huit cellos de 5 lb.

**Légumes**

Betteraves: $3.00 à $3.50 pour 50 lb., $1.75 à $2.00 pour 25 lb.; $2.25 à $2.50 pour 12 cellos de 2 lb.

Carottes: $2.00 pour 50 lb., $3.25 à $3.50 pour 24 cellos de deux lb. ou 10 cellos de 5 lb.; mini-carottes, $4.00 pour 20 cellos de 12 onces.

Choux: verts, $2.00 à $2.50 pour 16 ou 50 lb.; rouges, $3.00 à $3.50 la dz.; Savoie, $3.00 à $3.50 la dz.

Choux chinois: $3.50 la dz.

Andives: .80 à .90 la lb. en boîte de 10 lb.

Laitue: frisée, $3.50 à $3.75 pour 24.

Oignons: jaunes, gros, $2.75 à $3.00 le 50 lb.; moyens, $2.50 à $2.75 le 50 lb., .65 à .75 pour 10 lb., $3.50 à $4.00 pour 24 cellos de 2 lb. ou 10 cellos de 5 lb.; rouges, moyens, $4.50 à $5.00 le 50 lb. ou $3.25 à $3.75 pour 12 cellos de 2 lb.

Panais: $4.00 pour 12 cellos de 2 lb.

Poireaux: $1.50 à $1.75 la dz.

Rabioles: $3.75 à $4.00 le 25 lb.

Pommes de terre: $1.80 à $1.90 le 50 lb.; arrivages, 963 sacs de 50 lb.

Rutabaga: $2.25 à $2.50 le 50 lb.

Arbres de Noël: $30.00 à $33.00 la dz.

### L'épargne-logement

## *Modifications demandées au régime enregistré*

Le ministre des Finances du Québec, M. Raymond Garneau, a demandé au gouvernement fédéral de modifier les dispositions prévues au régime enregistré d'épargne-logement afin que les caisses populaires et les "Credit Unions" puissent être autorisées à accepter les dépôts en vertu de ce régime.

Comme on le sait, le ministre fédéral des Finances a proposé l'instauration d'un régime d'épargne-logement dans son discours sur le budget du 18 novembre. Cette initiative permettra aux Canadiens d'accumuler des épargnes jusqu'à un montant maximum de 10,000 dollars en vue d'acheter une maison et cette épargne sera déductible du revenu imposable.

Intervenant au cours de la conférence fédérale provinciale des ministres des Finances qui se tient à Ottawa, M. Garneau a déclaré qu'il "serait malheureux qu'au moment où l'épargnant pourrait bénéficier d'un avantage fiscal, les caisses populaires se voient écartées d'un champ d'activité auquel elles ont apporté une très grande contribution". Le gouvernement du Québec considère que le fédéral devrait corriger l'oubli concernant les caisses populaires, étant donné le rôle que jouent depuis 75 ans ces institutions pour faciliter l'accumulation de l'épargne en vue de l'accès à la propriété.

Le ministre des finances du Québec a insisté pour que la modification suggérée soit faite rapidement et qu'elle soit rendue publique d'ici quelques jours, puisque les dépots auprès des concurrents des caisses d'épargne et de crédit comme les banques à charte et les banques d'épargne du Québec seront considérés admissibles. "Tout délai indu causerait un tort irréparable à des institutions dont il est de notre intérêt à tous qu'elles continuent à se développer", a conclu M. Raymond Garneau.

# BOURSE DE TORONTO

| Valeurs | Vtes. | Haut | Bas | Fer. | Ch | Net. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **A et B** | | | | | | |
| AbbyGlen | 3150 | 205 | 201 | 203 | | − 2 |
| Abitibi | 7500 | $9⅞ | 9⅝ | 9¾ | | |
| Abitbi7½p | 300 | $40 | 40 | 40 | | − 1 |
| Acklands | 1100 | $11½ | 11½ | 11½ | | − ⅛ |
| Ackind2p | 200 | $12 | 12 | 12 | | |
| AcresLtd | 1020 | 490 | 480 | 490 | | |
| AcresApr | 450 | $31½ | 31 | 31 | | − 1 |
| Acreswt | 1320 | 8 | 8 | 8 | | − 1 |
| Advocate | 1000 | 105 | 105 | 105 | | |
| A.G.F.M | 2200 | 120 | 100 | 100 | | −20 |
| AgnicoE | 7021 | $5⅜ | 490 | 5⅛ | | − ¼ |
| AgraInd | 900 | 440 | 425 | 425 | | −25 |
| Akaitcho | 200 | 165 | 165 | 165 | | + 5 |
| Albany | z300 | 17½ | 17½ | 17½ | | |
| AltEastG | 1400 | 380 | 370 | 370 | | −10 |
| AltaGasA | 2822 | $9½ | 9¼ | 9¼ | | |
| AltaGEp | 150 | $18 | 18 | 18 | | −1½ |
| AltaNat | z75 | $14½ | 14½ | 14½ | | |
| Alcan | 6355 | $19⅛ | 18⅞ | 19 | | + ⅛ |
| Alcanpr | 150 | $24 | 24 | 24 | | + 1 |
| AlgoCent | 5225 | $9⅛ | 9⅛ | 9⅛ | | − ⅛ |
| AlgomaSt | 283 | $22¾ | 22¾ | 22¾ | | − ⅜ |
| All-CanB | 200 | 185 | 180 | 185 | | |
| AllarcoDv | z60 | $7 | 7 | 7 | | |
| AllianceB | 100 | 400 | 400 | 400 | | |
| Alminex | 800 | 420 | 405 | 410 | | + 5 |
| Alpalnd | 800 | $9 | 9 | 9 | | − ½ |
| Alum4½p | 600 | $30 | 30 | 30 | | −1½ |
| AmBonza | 7100 | 150 | 150 | 150 | | |
| AmEagle | z200 | 36 | 36 | 36 | | |
| AQuasarP | 100 | $7¼ | 7¼ | 7¼ | | − ¾ |
| AndresW | 300 | $7¾ | 7½ | 7½ | | − ¼ |
| Aquitaine | 2250 | $13 | 13 | 13 | | |
| Argosy | z13 | 6 | 6 | 6 | | |
| ArgusCpr | 200 | $9¼ | 9¼ | 9¼ | | |
| Asamera | 5500 | $6⅞ | 6½ | 6⅞ | | |
| Asbestos | 512 | $14⅜ | 12⅜ | 12⅜ | | −2½ |
| AshlandC | 4175 | $5⅜ | 5 | 5⅜ | | − ⅛ |
| AsocPorc | 3558 | 105 | 103 | 103 | | − 2 |
| AtcoA | 100 | $11 | 11 | 11 | | − ¼ |
| AtlCCop | 6000 | 34 | 34 | 34 | | −2½ |
| AutoEl | 300 | 400 | 400 | 400 | | +15 |
| AtoHardA | 100 | $8 | 8 | 8 | | − ¼ |
| AvocaM | 5000 | 21 | 21 | 21 | | − 3 |
| BadBoy | 200 | 300 | 300 | 300 | | |
| Ballndery | 1500 | 50 | 49½ | 49½ | | − ½ |
| Bnkno | 17865 | 140 | 116 | 140 | | +11 |
| BkMtl | 26400 | $11⅞ | 11⅝ | 11⅞ | | + ⅛ |
| BankNS | 1845 | $33½ | 33¼ | 33¼ | | + ⅛ |
| BCdnNat | 4000 | $13 | 13 | 13 | | − ⅛ |
| BarEA | 250 | $31 | 31 | 31 | | |
| BatonB | 1000 | 440 | 435 | 435 | | −25 |
| BeavrEA | 100 | 295 | 295 | 295 | | −10 |
| BeavrLpr | z50 | $21 | 21 | 21 | | |
| BeckerBp | 1600 | 340 | 340 | 340 | | +10 |
| BellCan | 11564 | $43⅞ | 43½ | 43⅞ | | − ⅛ |
| BellApr | 725 | $43¾ | 43⅝ | 43¾ | | |
| BellBpr | 320 | $44¼ | 44 | 44¼ | | + ¼ |
| BellCpr | 200 | $25⅛ | 25⅛ | 25⅛ | | − ⅜ |
| BellDpr | 1697 | $48⅞ | 48¾ | 48⅞ | | + ⅛ |
| BethCopA | 2100 | $9 | 9 | 9 | | |
| BigNama | 1000 | 13 | 13 | 13 | | − 1 |
| Biltmorel | 100 | 150 | 150 | 150 | | +25 |
| BlHawk | 1000 | 32 | 31 | 32 | | − 1 |
| BlkwodA | 1000 | 350 | 350 | 350 | | − 5 |
| BlockBros | 5900 | 350 | 350 | 350 | | |
| Bombrder | 625 | 205 | 190 | 190 | | −25 |
| BovisCor | 2700 | 95 | 87 | 87 | | − 3 |
| Bow-mpr | z5 | $39 | 39 | 39 | | |
| BowVal | 10485 | $9⅜ | 9⅛ | 9½ | | − ½ |
| BPCan | 6455 | $8¼ | 7½ | 7½ | | − ⅝ |
| BralorRes | 5320 | 135 | 130 | 135 | | + 1 |
| Bramalea | 1900 | 375 | 350 | 350 | | −25 |
| Brameda | 1992 | 21 | 20½ | 20½ | | + ½ |
| BrascanA | 4874 | $9¾ | 9⅜ | 9⅜ | | |
| BrendaM | 4300 | 260 | 250 | 250 | | −10 |
| BrightA | 333 | $6⅜ | 6⅜ | 6⅜ | | + ⅜ |
| Brinco | 302 | $7 | 6⅞ | 7 | | + ⅛ |
| BCForest | 150 | $11½ | 11½ | 11½ | | |
| BCSugarA | 1000 | $19½ | 19¼ | 19¼ | | − ½ |
| BPhone | 911 | $47¼ | 47¼ | 47¼ | | − ¼ |
| BCPh4.84 | 100 | $12¼ | 12¼ | 12¼ | | + ⅛ |
| BCPh5.15 | z35 | $48¼ | 48 | 48 | | |
| BCPh6pr | z30 | $59½ | 59½ | 59½ | | |
| BrouIR | 5500 | 30 | 30 | 30 | | |
| BruckA | 200 | $8 | 8 | 8 | | − ¼ |
| Brunswk | 2444 | 390 | 375 | 375 | | −10 |
| BuddAuto | 2050 | 330 | 330 | 330 | | −20 |
| BuddAw | z400 | 95 | 95 | 95 | | |
| BuloraCor | 1200 | 130 | 126 | 126 | | − 4 |
| **C** | | | | | | |
| CadFrvw | 2413 | $10½ | 10⅜ | 10½ | | |
| CAEInd | 200 | $6⅞ | 6¾ | 6¾ | | − ¼ |
| CalPow | 1345 | $19¾ | 19¾ | 19¾ | | + ⅛ |
| CalP7½p | 1000 | $74¼ | 74¼ | 74¼ | | −3¼ |
| CalvrtDle | 200 | 110 | 110 | 110 | | −18 |
| CamMine | 2000 | 14 | 14 | 14 | | |
| Cambridg | 600 | $10¼ | 10¼ | 10¼ | | − ¼ |
| Camfl | 13460 | $12⅜ | 11¼ | 11½ | | −1¼ |
| CamChib | z25 | 345 | 345 | 345 | | |
| CampRL | 1550 | $30¾ | 29¼ | 29⅜ | | −1⅜ |
| CampauA | 2510 | 400 | 380 | 390 | | +10 |
| Campau7p | 100 | $7¾ | 7¾ | 7¾ | | |
| CanCemL | 400 | $9 | 9 | 9 | | |
| CGeother | 6000 | 32 | 31 | 32 | | − 5 |
| CanMaltA | 125 | $25 | 25 | 25 | | + ⅛ |
| CNorWest | 1600 | 215 | 185 | 185 | | −15 |
| CPakrsC | z83 | $17 | 17 | 17 | | |
| CanPerm | 7555 | $16½ | 16½ | 16½ | | |
| CSafwayp | 300 | $79⅝ | 79⅜ | 79⅜ | | − ⅜ |
| CSPete | 44100 | 160 | 138 | 140 | | −20 |
| CSLpr | 200 | 460 | 460 | 460 | | |
| CTung | 5900 | 215 | 201 | 215 | | + 7 |
| CdnArrow | z50 | 16½ | 16½ | 16½ | | |
| CCablew | 900 | 100 | 100 | 100 | | −10 |
| CdnCel | 400 | 380 | 375 | 380 | | − 5 |
| CCurtis | 500 | 26 | 26 | 26 | | |
| CEGas | 13200 | 156 | 147 | 148 | | − 4 |
| CGEpr | 105 | $17⅝ | 17⅜ | 17⅜ | | − ⅜ |
| CGInvest | 318 | $14¼ | 14¼ | 14¼ | | − ½ |
| CGLifewt | 4000 | ½ | ½ | ½ | | −11 |
| CHomestd | 3300 | 205 | 199 | 200 | | −10 |
| CHydr | 2310 | 390 | 370 | 370 | | −30 |
| CImpBank | 4019 | $19⅞ | 19½ | 19½ | | − ½ |
| CIndGas | 4650 | $5 | 480 | 485 | | +10 |
| CIL | 100 | $16⅜ | 16⅜ | 16⅜ | | + ⅜ |
| CIntPow | 3000 | $11⅛ | 11 | 11 | | − 1 |
| CLencour | 3000 | 5 | 5 | 5 | | |
| CMalart | 2500 | 20½ | 20 | 20½ | | |
| CMarconi | 250 | 280 | 280 | 280 | | −10 |
| COcdental | 1300 | $7½ | 7¼ | 7¼ | | − ¼ |
| CPInve | 6000 | $11¾ | 11⅝ | 11⅝ | | |
| CPInvepr | 755 | $23¼ | 23¼ | 23¼ | | |
| CPLtd | 16947 | $12¾ | 12¾ | 12¾ | | |
| CReserve | 3000 | 145 | 126 | 135 | | |
| CdnSupO | 2400 | $23 | 20½ | 20½ | | − 3 |
| CdnTire | 100 | $34⅜ | 34⅜ | 34⅜ | | − ⅜ |
| CdnTireA | 2073 | $36 | 35½ | 36 | | + ¼ |
| CUilties | 5800 | $7⅝ | 7 | 7 | | − ⅜ |
| CUtil4¼p | z5 | $37½ | 37½ | 37½ | | |
| CUtilS1.25 | 300 | $14¼ | 14 | 14 | | − ⅜ |
| CUtilw | 1800 | 120 | 115 | 115 | | −10 |
| CWNG4pr | 100 | $8¼ | 8¼ | 8¼ | | − ⅛ |
| Canbra | 500 | 245 | 245 | 245 | | |
| CandelOil | z8 | $6¼ | 6¼ | 6¼ | | |
| Canron | 200 | $16½ | 16½ | 16½ | | − ½ |
| CapitDiv | 2000 | 29 | 29 | 29 | | − 1 |
| CarlOK | 8715 | 189 | 175 | 182 | | − 8 |
| CarlOKAp | 100 | $16 | 16 | 16 | | + ¼ |
| CarlOKBp | z20 | $20 | 20 | 20 | | |
| Carrierw | z500 | 1 | 1 | 1 | | |
| Cassiar | 5735 | 310 | 260 | 310 | | +55 |
| CCYachts | 500 | 215 | 215 | 215 | | |
| Celanese | 925 | 355 | 350 | 350 | | |
| Celanl75p | 375 | $17 | 17 | 17 | | − ⅛ |
| CentPat | 500 | 75 | 75 | 75 | | − 5 |
| CFCN | z54 | 465 | 460 | 465 | | |
| CharterOl | 300 | 405 | 400 | 405 | | + 5 |
| Chestrvile | 4500 | 8½ | 8½ | 8½ | | − ½ |
| ChibKay | 8000 | 8½ | 8 | 8½ | | + ½ |
| ChibM | 2000 | 43 | 43 | 43 | | − 2 |
| ChieftanD | 3750 | 415 | 390 | 390 | | −20 |
| Chimo | 8000 | 85 | 80 | 80 | | − 1 |
| Chrysler | 6422 | $7⅛ | 6¾ | 7⅛ | | + ⅛ |
| CHUM | 200 | $5½ | 5½ | 5½ | | + ⅜ |
| CHUMB | 300 | $5⅜ | 5⅜ | 5⅜ | | + ⅛ |
| CochW | 14000 | 110 | 100 | 105 | | − 1 |
| Cokfield | 300 | 320 | 310 | 310 | | −30 |
| CoinLake | 1000 | 15 | 14½ | 14½ | | +1½ |
| Coldstm | 300 | 105 | 100 | 100 | | |
| ComprAp | 100 | $9½ | 9½ | 9½ | | − ¼ |
| Cominco | 2665 | $23⅜ | 22⅞ | 23⅜ | | + ⅜ |
| ComCap | 1275 | 146 | 140 | 140 | | −10 |
| CHolidayI | 160 | 285 | 285 | 285 | | − 5 |
| Computel | 600 | $5 | 5 | 5 | | |
| Comtech | 100 | 320 | 320 | 320 | | +10 |
| Coniagas | 2000 | 130 | 125 | 125 | | − 5 |
| ConBath | 1250 | $23½ | 23¼ | 23⅜ | | − ¼ |
| ConBathp | 300 | $15¾ | 15¾ | 15¾ | | − ¼ |
| ConBathw | 7500 | 12 | 5½ | 7½ | | + ½ |
| CBath68w | 200 | $7⅜ | 7⅜ | 7⅜ | | − ½ |
| ConBldg | 4100 | 200 | 190 | 190 | | −10 |
| ConFardy | 2000 | 63 | 57 | 57 | | − 4 |
| CDurham | 8510 | 57 | 56 | 56 | | − 4 |
| CMarben | 2100 | 32 | 30 | 30 | | |
| CMorisn | 1800 | 95 | 91 | 91 | | −13 |
| ConsPipe | 100 | 315 | 315 | 315 | | +15 |
| CProf | 10700 | 48 | 42 | 42 | | − 4 |
| CRambler | 3300 | 155 | 150 | 155 | | |
| ConTextle | 1200 | 155 | 155 | 155 | | + 5 |
| ConsGas | 4012 | $14 | 13⅜ | 14 | | − ⅛ |
| ConGasD | 1500 | $21¾ | 21¾ | 21¾ | | |
| ControlF | 400 | 145 | 140 | 145 | | + 5 |
| Conwest | 2400 | 210 | 210 | 210 | | |
| CopFields | 1000 | 75 | 75 | 75 | | − 5 |
| CornatInd | 1773 | 410 | 395 | 400 | | −10 |
| CorpFood | 700 | 350 | 335 | 350 | | +10 |
| CrFoodA | z25 | $25¼ | 25¼ | 25¼ | | |
| CosekaR | 3400 | 135 | 130 | 130 | | − 4 |
| CostainR | 100 | $5¾ | 5¾ | 5¾ | | |
| CostinRw | 700 | 180 | 180 | 180 | | |
| Craigmt | 1150 | 335 | 330 | 330 | | |
| CrainRL | 100 | $10⅛ | 10⅛ | 10⅛ | | |
| Crestbrk | 400 | 240 | 225 | 225 | | −15 |
| Cstlnd | 11500 | 11½ | 11 | 11 | | −2½ |
| CrwnLife | z158 | $48 | 47 | 47½ | | |
| CrushIntl | 475 | 490 | 485 | 490 | | − 5 |
| CuvierM | 8500 | 70 | 65 | 65 | | − 1 |
| **D to G** | | | | | | |
| DaleRpr | 100 | $6½ | 6½ | 6½ | | |
| DalmyA | 100 | 450 | 450 | 450 | | |
| DaonDev | 400 | $6½ | 6½ | 6½ | | |
| DebhldBp | z41 | $58 | 57⅛ | 57⅛ | | |
| DeccaR | 1400 | 180 | 175 | 175 | | − 5 |
| DEldona | 1800 | 21½ | 21½ | 21½ | | |
| Denison | 681 | $36¾ | 35½ | 35¾ | | − ⅞ |
| Dicknsn | 6550 | $7¾ | 7 | 7¼ | | − ¼ |
| Discovry | 3400 | 155 | 150 | 155 | | |
| DistlSeag | 2400 | $31 | 31 | 31 | | |
| Domanl | 900 | 450 | 430 | 430 | | −40 |
| Dome | 1973 | $46⅛ | 45¼ | 46 | | − 1 |
| DomePete | 7550 | $15¾ | 15¼ | 15⅜ | | − ⅛ |
| DExplo | 11000 | 18 | 17 | 17 | | − 2 |
| Dofasco | 3833 | $20¼ | 20 | 20¼ | | + ¼ |
| DomStore | 910 | $15¼ | 15⅛ | 15⅛ | | + ⅛ |
| DTextie | 1430 | $6⅞ | 6¾ | 6⅞ | | + ⅛ |
| Domtar | 4430 | $20¼ | 20⅛ | 20⅛ | | |
| Domtarpr | z20 | $10 | 10 | 10 | | |
| DonleeM | 400 | 250 | 250 | 250 | | − 5 |
| DouglasL | 800 | 425 | 400 | 425 | | |
| DowChem | z25 | $50¾ | 50¾ | 50¾ | | |
| DRGLtdA | 200 | $6¼ | 6¼ | 6¼ | | − ⅛ |
| DuPont | 700 | $19¼ | 19¼ | 19¼ | | + ¼ |
| Dustbane | 100 | 410 | 410 | 410 | | −15 |
| DylexA | 1550 | 360 | 345 | 345 | | −10 |
| Dynasty | 4835 | $6⅜ | 5⅞ | 6 | | − ¼ |
| EastMal | 1334 | 340 | 325 | 330 | | −15 |
| EastSulA | 1000 | 160 | 159 | 160 | | |
| EgoMines | 8400 | 63 | 60 | 62 | | |
| ElectroA | 9055 | 415 | 410 | 415 | | + 5 |
| Electrop | 100 | $65 | 65 | 65 | | − 5 |
| ElectroK | z100 | 57 | 57 | 57 | | |
| ElectAsoc | 4700 | 20 | 20 | 20 | | |
| ElksStors | 100 | $7¼ | 7¼ | 7¼ | | |
| Emco | z20 | $5¼ | 5¼ | 5¼ | | |
| FalconC | 9325 | $6¾ | 6⅛ | 6⅛ | | − ½ |
| Falcon | 1615 | $23⅜ | 23⅛ | 23¼ | | − ½ |
| FedIndA | 1600 | 415 | 405 | 405 | | −10 |
| FieldsS | 200 | $8⅛ | 8⅛ | 8⅛ | | |
| FCityFwt | 300 | 350 | 350 | 350 | | −25 |
| FMar | z40 | 31 | 31 | 31 | | |
| FoodcrpL | 650 | 95 | 95 | 95 | | − 1 |
| FoodexS | 600 | 205 | 200 | 205 | | |
| FordCnda | z25 | $50 | 50 | 50 | | |
| FSeasons | 1850 | 325 | 320 | 325 | | + 5 |
| FSeasonw | 600 | 145 | 140 | 140 | | − 5 |
| Frobex | 5000 | 10 | 10 | 10 | | − 1 |
| GHSteel | 800 | $7½ | 7½ | 7½ | | |
| GaltMlirn | 100 | 375 | 375 | 375 | | −25 |
| GazMetr | 266 | 490 | 485 | 485 | | −15 |
| GenBaker | 200 | 290 | 290 | 290 | | |
| GenDistrb | 300 | $7¾ | 7¾ | 7¾ | | − ¼ |
| GMC | 573 | $29¼ | 28¾ | 28¾ | | + ⅛ |
| GenstarL | 2490 | $14⅞ | 14¾ | 14⅞ | | |
| GnstarLw | 1300 | 375 | 365 | 365 | | |
| GtMasct | 7000 | 45½ | 45 | 45 | | |
| GiantYk | 600 | $11 | 10¾ | 10¾ | | − ½ |
| Gibraltar | 6950 | 485 | 475 | 480 | | − 5 |
| Glendale | 1700 | 130 | 120 | 120 | | −20 |
| GoldundM | z30 | 35 | 35 | 35 | | |
| Goldray | 1000 | 34 | 34 | 34 | | |
| Goodyear | 200 | $11⅜ | 11½ | 11½ | | − ⅛ |
| G00dyearp | z50 | $33½ | 33½ | 33½ | | |
| Gozlan | 400 | $5¼ | 5 | 5¼ | | − ¼ |
| Granduc | 2200 | 113 | 100 | 100 | | −19 |
| Granisle | 725 | $11¼ | 11¼ | 11¼ | | − ¼ |
| GtOilSds | 200 | $5 | 465 | 465 | | −35 |
| GLNickl | 1000 | 50 | 50 | 50 | | − 4 |
| GLPaper | 600 | $15½ | 15 | 15 | | − ½ |
| GLPapw | 600 | 325 | 300 | 300 | | −40 |
| GLPower | 100 | $6 | 6 | 6 | | −10 |
| GtWLiffe | 220 | $49½ | 49 | 49½ | | + ½ |
| GtWestS | 8600 | 385 | 360 | 360 | | |
| GWestwt | 500 | 120 | 110 | 110 | | |
| GreyhndC | z150 | 34 | 34 | 34 | | |
| Greyhnd | z26 | $11½ | 11⅜ | 11½ | | |
| GSWCIA | 100 | 440 | 440 | 440 | | − 5 |
| GSWCIB | 200 | 435 | 430 | 430 | | − 5 |
| GuarTrst | 822 | 465 | 460 | 460 | | − 5 |
| GuardCap | 1600 | 260 | 240 | 240 | | −15 |
| GulfCan | 3051 | $19⅞ | 19½ | 19½ | | − ⅛ |
| Gulfstrem | 2200 | 13 | 12 | 13 | | |
| **H to L** | | | | | | |
| HambroC | 2100 | 158 | 155 | 156 | | |
| HGroup | 500 | 300 | 290 | 290 | | −10 |
| Hardee | z75 | 92 | 92 | 92 | | |
| HardCrpA | 525 | 405 | 405 | 405 | | −15 |
| HarrisJS | 700 | 415 | 410 | 415 | | − 5 |
| HawkerS | 1165 | 405 | 400 | 405 | | + 5 |
| HayesDA | 600 | 425 | 420 | 420 | | − 5 |
| HolingerA | z45 | $22⅜ | 22⅜ | 22⅜ | | |
| HomcoA | 2300 | 201 | 200 | 200 | | −10 |
| HomeA | 3435 | $16¼ | 15⅝ | 16¼ | | + ¼ |
| HomeB | 3000 | $16 | 16 | 16 | | |
| HoustonO | 4300 | 108 | 105 | 105 | | − 7 |
| HudBayA | 2850 | $13 | 12¾ | 13 | | + ⅛ |
| HBayCo | 2257 | $10⅜ | 10¼ | 10¼ | | |
| HBOilGas | 985 | $16½ | 16¼ | 16½ | | |
| HuronEri | 765 | $24 | 23½ | 23⅝ | | − ⅜ |
| Husky | 11800 | $11¼ | 11 | 11¼ | | − ⅛ |
| HuskyBpr | 100 | $31 | 31 | 31 | | − 1 |
| HuskyEw | 800 | 360 | 355 | 360 | | −10 |
| HydraEx | 5315 | 50 | 48 | 48 | | − 1 |
| IAC | 3180 | $17⅝ | 17½ | 17⅝ | | + ⅛ |
| IAC4½p | 200 | $50 | 50 | 50 | | |
| ImascoA | 911 | $23¾ | 23¾ | 23¾ | | − ¼ |
| IOilA | 29028 | $20 | 19⅜ | 19½ | | − ½ |
| IndaiCan | z25 | $8½ | 8½ | 8½ | | |
| IndAdhes | 300 | $11½ | 11½ | 11½ | | − ½ |
| InlandGas | 8465 | $7¾ | 7⅜ | 7⅜ | | − ⅛ |
| Inter-City | 300 | 330 | 330 | 330 | | −10 |
| InterCBp | 300 | $15½ | 15¼ | 15¼ | | − ¼ |
| InterCBw | 500 | 140 | 135 | 135 | | |
| IBM | 287 | $169½ | 160 | 164¾ | | +4⅝ |
| IChemly | 7133 | 160 | 110 | 135 | | −34 |
| IntMogul | 2925 | 225 | 210 | 220 | | + 4 |
| IncoA | 10405 | $21¼ | 19½ | 19⅝ | | − ⅛ |
| IncoB | 750 | $19¾ | 19¾ | 19¾ | | + ¼ |
| IObask | 25500 | 11 | 9 | 10 | | |
| Interpool | 150 | $7 | 7 | 7 | | − ¼ |
| Int Div | 500 | 200 | 200 | 200 | | −15 |
| IPipe | 17170 | $10⅝ | 10⅜ | 10½ | | − ⅜ |
| IntPipew | 1700 | 158 | 150 | 150 | | |
| Ipsco | 200 | $11 | 11 | 11 | | − ⅛ |
| InterTech | 7000 | 8 | 8 | 8 | | − 1 |
| invGroup | z50 | $5⅝ | 5⅝ | 5⅝ | | |
| InvGrpA | 1320 | $5⅝ | 5⅜ | 5⅜ | | − ¼ |
| InvGrp5p | 350 | $12⅜ | 12½ | 12½ | | − ⅛ |
| IronBayT | 1200 | 390 | 385 | 390 | | +10 |
| IrwinTA | 200 | 180 | 180 | 180 | | |
| IslandTel | z18 | $7 | 7 | 7 | | |
| Iso | 1000 | 66 | 66 | 66 | | − 4 |
| ITLInd | 4150 | 89 | 80 | 80 | | −15 |
| IUInt | 6795 | $9⅛ | 8⅞ | 9 | | |
| IvacoInd | 100 | $10¾ | 10½ | 10¾ | | |
| IWCCom | 3100 | 102 | 102 | 102 | | − 3 |
| Jannock | 150 | $5⅛ | 5⅛ | 5⅛ | | + ⅛ |
| JannockD | 425 | $5 | 5 | 5 | | − ⅛ |
| JannockA | 575 | $11¼ | 11⅛ | 11⅛ | | − ⅛ |
| Jelex | 1548 | 13 | 11 | 11 | | |
| JorexLtd | 4000 | 15 | 14 | 14 | | − 1 |
| Joutel | 2100 | 41 | 41 | 41 | | |
| KaiserRe | 6025 | 420 | 395 | 420 | | +25 |
| Ksrw | 17200 | 190 | 165 | 170 | | + 5 |
| KamKotia | 3000 | 56 | 53 | 53 | | − 4 |
| KapsTran | 6350 | 120 | 110 | 110 | | + 5 |
| Keenind | 1465 | 310 | 300 | 300 | | |
| KeepriteB | 100 | 465 | 465 | 465 | | +15 |
| KellyDA | 100 | 450 | 450 | 450 | | +10 |
| KelseyH | 200 | $5⅜ | 5½ | 5½ | | |
| KerrAA | 722 | $9⅜ | 9½ | 9⅜ | | − ⅛ |
| KAnacon | 5000 | 17½ | 17 | 17 | | + ½ |
| KTMining | 5000 | 1½ | 1½ | 1½ | | |
| Koffler | 1060 | 250 | 250 | 250 | | − 5 |
| KofflerAp | 500 | $6⅜ | 6 | 6 | | − ⅜ |
| K-Telntl | 500 | 160 | 160 | 160 | | |
| LabattA | 5523 | $13½ | 12¾ | 12¾ | | − ¾ |
| LabattAp | 1500 | $13⅜ | 13¼ | 13⅜ | | − ¼ |
| Lacanex | 1500 | 55 | 55 | 55 | | |
| Lacanexw | 8000 | 1½ | 1½ | 1½ | | |
| LaidlawT | 700 | 315 | 310 | 315 | | |
| LOntCem | 1720 | 250 | 240 | 240 | | −11 |
| LOsu | 10000 | 4½ | 4½ | 4½ | | + 1 |
| LShore | 190 | 380 | 380 | 380 | | +10 |
| LaLuz | 500 | 375 | 375 | 375 | | |
| LaVrndr | 200 | 320 | 315 | 320 | | +15 |
| Langi | 1000 | 9 | 9 | 9 | | |
| LasitrKm | 1000 | 14 | 13 | 13 | | |
| LauFin | 400 | $6½ | 6 | 6 | | − 1 |
| LauF1.25 | 100 | $13 | 13 | 13 | | |
| LeighInst | 7460 | 135 | 115 | 115 | | −15 |
| Levy | 200 | $13 | 13 | 13 | | + 1 |
| LevyApr | 150 | 465 | 465 | 465 | | −15 |
| LLLac | 2650 | 160 | 155 | 156 | | −24 |
| Livingw | 1059 | 400 | 400 | 400 | | |
| LobCoA | 542 | $5⅛ | 5⅛ | 5⅛ | | + ⅛ |
| LobCoB | z60 | $5 | 5 | 5 | | |
| LobCopr | z63 | $21⅜ | 21¼ | 21⅜ | | |
| LobInc | 200 | 250 | 245 | 250 | | −25 |
| Lochi z4inv.00 | 85 | 80 | 80 | − 5 | | |
| LoebM | 1000 | 200 | 200 | 200 | | −20 |
| LostRiv | 33400 | 235 | 220 | 230 | | + 5 |
| LyttonM | 1000 | 100 | 100 | 100 | | |
| **M to O** | | | | | | |
| MaclarnB | 200 | $29 | 29 | 29 | | − ½ |
| MclanHA | z20 | 465 | 465 | 465 | | |
| MCable | 128 | $6½ | 6½ | 6½ | | |
| MBLtd | 1290 | $23 | 22⅞ | 22⅞ | | − ⅛ |
| Madeline | 2850 | 253 | 250 | 250 | | |
| Madsen | 6125 | 46 | 45 | 46 | | + 1 |
| MagnaInt | 1000 | $9 | 9 | 9 | | |
| Magnason | 600 | 125 | 115 | 115 | | |
| Magnetcs | 1500 | 28 | 25 | 28 | | + 3 |
| MaislinI | 100 | 350 | 350 | 350 | | −10 |
| MajstWil | 5200 | 145 | 130 | 145 | | + 5 |
| Malartic | z20 | 104 | 104 | 104 | | |
| ManBar | 3000 | 90 | 89 | 89 | | |
| MLfMills | 525 | $21¼ | 21 | 21¼ | | + ¼ |
| Maritime | 332 | $15½ | 15½ | 15½ | | |
| MarkelF | 1000 | 225 | 210 | 225 | | +15 |
| Martin | 5500 | 27 | 25½ | 26 | | − 1 |
| MassFer | 6013 | $13 | 12⅝ | 12⅞ | | + ¼ |
| Match | 11000 | 10½ | 10 | 10 | | − 1 |
| Mattgmi | 2050 | $13⅜ | 13¼ | 13¼ | | − ⅛ |
| McAdam | 6400 | 25½ | 25 | 25 | | − ½ |
| McGrawH | 100 | 325 | 325 | 325 | | +10 |
| McIntyre | 1365 | $31¾ | 31¼ | 31⅜ | | − ¼ |
| MDSHelth | 500 | 155 | 152 | 152 | | − 7 |
| MeltonRE | 600 | 200 | 200 | 200 | | −15 |
| Ment | 12500 | 125 | 121 | 121 | | − 4 |
| MEPC | 105 | $5½ | 5C | 5½ | | + ¼ |
| MEPC w | | | z25 | 135 | 135 | |
| Mercantil | 1650 | $11¼ | 11 | 11 | | − ¼ |
| Mercnr | 16730 | 74 | 70 | 70 | | − 4 |
| MerlandE | z50 | 111 | 111 | 111 | | |
| MetaUran | 1000 | 9 | 9 | 9 | | |
| MetTrust | z12 | $9¾ | 9¾ | 9¾ | | |
| Microsyst | 1259 | 235 | 230 | 235 | | − 5 |
| Midrim | 7000 | 7½ | 7½ | 7½ | | −2½ |
| Mindamr | 3800 | 17 | 16½ | 17 | | − 1 |
| Mindustrl | 100 | $5¼ | 5¼ | 5¼ | | − ¾ |
| MoffatA | z50 | 395 | 395 | 395 | | |
| MolsA | 18850 | $13¼ | 13 | 13¼ | | |
| MolsonB | 700 | $12½ | 12¼ | 12½ | | − ⅛ |
| Monenco | 300 | $9½ | 9½ | 9½ | | |
| MtlTrust | 800 | $13 | 12½ | 13 | | + 1 |
| Moore | 2895 | $38½ | 38⅛ | 38⅜ | | − ⅛ |
| MtWright | 9000 | 16 | 14 | 14 | | − 6 |
| MPGInv | 100 | 350 | 350 | 350 | | −55 |
| Multi-Mi | 2200 | 27 | 27 | 27 | | − 3 |
| MultiAcc | 3428 | 290 | 290 | 290 | | −10 |
| MymarM | 500 | 38 | 38 | 38 | | + 3 |
| NabrsDlg | 200 | $17¾ | 16¾ | 17¾ | | + ¾ |
| NaChrsl | 7000 | $6⅜ | 5⅞ | 6 | | − ¼ |
| NatDrug | 300 | 450 | 450 | 450 | | −25 |
| NatGrocp | 100 | $21 | 21 | 21 | | + ¾ |
| NatPete | 2500 | 20 | 18 | 18 | | − 2 |
| NatSeaA | 500 | $6⅝ | 6 | 6 | | − ⅝ |
| NatTrust | 500 | $16 | 16 | 16 | | + ¼ |
| NBUMine | 1700 | 225 | 205 | 205 | | −25 |
| Neonex | 3625 | 110 | 105 | 107 | | − 1 |
| NBTel | 1108 | $11¾ | 11¾ | 11¾ | | |
| Newconx | 600 | 345 | 345 | 345 | | |
| NGvue | 12000 | 7 | 6 | 6 | | − 2 |
| NKelore | 1500 | 24 | 24 | 24 | | +3½ |
| Newnor | 1500 | 8 | 8 | 8 | | |
| NProvidD | 3800 | 19 | 18 | 18 | | − 2 |
| NQueRagl | 125 | 235 | 235 | 235 | | −20 |
| NSen | 139800 | 29 | 25 | 26 | | + 2 |
| NYokOil | 1250 | 35 | 34 | 34 | | − 1 |
| NfldLP | 100 | $10½ | 10½ | 10½ | | − ¼ |
| NickRim | z100 | 4½ | 4½ | 4½ | | |
| NobleM | 7200 | 29 | 25 | 25 | | − 2 |
| NomaInd | 100 | 425 | 425 | 425 | | −25 |
| NorAcme | 1000 | 8½ | 8½ | 8½ | | − ½ |
| NorandaA | 3052 | $27¼ | 26⅝ | 26⅝ | | − ¼ |
| Norbaska | 2000 | 16 | 16 | 16 | | + 4 |
| Norlex | | See list below. | | | | |
| NormickP | 200 | 190 | 190 | 190 | | − 5 |
| NCOils | 650 | 250 | 250 | 250 | | −20 |
| NCanada | 1000 | 35 | 35 | 35 | | − 1 |
| NorCflG | 2264 | $7¾ | 7⅝ | 7¾ | | |
| NorCtlBp | 400 | $17½ | 17¼ | 17½ | | + ¼ |
| NorCt270p | z60 | $24 | 24 | 24 | | |
| NorCt150p | 300 | $16¼ | 16⅛ | 16⅛ | | − ⅛ |
| NorCtlw | 1300 | 135 | 132 | 132 | | − 3 |
| NorElect | 770 | $17¾ | 17¾ | 17¾ | | |
| NEBellw | 2150 | 290 | 280 | 280 | | −10 |
| Northgat | 737 | 290 | 275 | 290 | | +10 |
| Northld | 2040 | 8 | 8 | 8 | | + 1 |
| NSSavngs | z5 | $13½ | 13½ | 13½ | | |
| NowscoW | 300 | $5⅛ | 5⅛ | 5⅛ | | − ⅜ |
| NRDMin | 1000 | 20 | 20 | 20 | | + 2 |
| NSIMark | 1000 | 95 | 95 | 95 | | +15 |
| Nudlama | 4900 | 70 | 66 | 66 | | − 4 |
| NufortRes | 3000 | 11½ | 11½ | 11½ | | +1½ |
| Numac | 3550 | $8¾ | 8 | 8½ | | − ½ |
| Nu-WstA | 125 | 475 | 475 | 475 | | + 5 |
| NWFin | 1967 | 71 | 71 | 71 | | − 9 |
| OakwoodP | 3100 | 56 | 55 | 55 | | − 3 |
| Obrien | 15500 | 38 | 32 | 36 | | |
| OcdentIPt | 2500 | $12⅜ | 11⅞ | 12 | | −1¼ |
| Oceanusl | z50 | 29 | 29 | 29 | | |
| Ocelotind | 1100 | 350 | 330 | 350 | | +10 |
| OilPatch | 2600 | 138 | 130 | 130 | | − 5 |
| Okanagan | 200 | 430 | 430 | 430 | | −20 |
| Orchan | 3700 | 285 | 280 | 284 | | − 1 |
| OSFInd | 4000 | 325 | 315 | 320 | | −10 |
| OshawaA | 2035 | 385 | 375 | 380 | | |
| Oshawaw | z500 | 14 | 14 | 14 | | |
| Osisko | 3000 | 17 | 17 | 17 | | + 2 |
| **P to S** | | | | | | |
| PacCoper | 500 | 40 | 40 | 40 | | + 5 |
| PacPete | 4200 | $13⅛ | 13 | 13 | | − ¼ |
| PagePet | 850 | 100 | 100 | 100 | | |
| Pamour | 4390 | $8½ | 8¼ | 8⅜ | | − ¼ |
| Pancanal | 500 | 60 | 60 | 60 | | −11 |
| PanCdnP | 1764 | $7½ | 7⅜ | 7¼ | | − ⅛ |
| PCentr | 13000 | 112 | 100 | 108 | | −17 |
| PanO

# Le Canada en bref

### BENNETT-TAXATION

**KELOWNA (PC) —L'ex-premier ministre créditiste William Bennett de la Colombie-Britannique a offert de servir d'arbitre dans le différend qui oppose le gouvernement fédéral et les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan, en ce qui concerne la taxation des richesses naturelles.**

**Dans un télégramme transmis au premier ministre Trudeau et aux chefs des gouvernements provinciaux impliqués, lundi, M. Bennett affirme que cette querelle "nuit à tout le Canada et qu'elle devrait être soumise immédiatement à l'arbitrage, étant prêt à servir personnellement."**

**M. Bennett fut défait aux élections provinciales de 1972, en Colombie-Britannique. Son fils, Bill, est aujourd'hui chef du Crédit social de cette province.**

### LE GAZ NATUREL-NOUVELLE HAUSSE?

OTTAWA (PC) — La société Trans Canada PipeLines, qui le mois dernier doublait le prix de son gaz naturel, réclame une nouvelle hausse du prix de ce produit. L'Office national de l'énergie étudiera la demande à une séance publique qu'il tiendra le 14 janvier.

La compagnie dit qu'elle paye maintenant plus cher le gaz naturel qu'elle achète dans l'Ouest et qu'elle doit conséquemment majorer de nouveau son propre prix.

### FONCTIONNAIRES BIEN PAYES

**OTTAWA (PC) — "Notre Fonction publique est l'une des mieux payées au monde et sûrement le mieux payée en Amérique du Nord," a déclaré lundi dans une interview le député conservateur Sinclair Stevens. Dans la fonction publique aux Etats-Unis, a-t-il ajouté, le traitement le plus élevé qui puisse être accordé est de $36,000, alors qu'au Canada nous avons 308 fonctionnaires fédéraux qui touchent plus de $36,000 et 86 qui reçoivent plus de $40,000.**

### LA "GARDE DU PALAIS" DE TRUDEAU

OTTAWA (PC) — Le député conservateur George Hees a accusé lundi le premier ministre Trudeau de chasser de la fonction publique des hommes qui y travaillent depuis nombre d'années et de les remplacer par des amis personnels. M. Hees a parlé des demissions de quatre sous-ministres, Simon Reisman, aux Finances, James Grandy, au Commerce, Sydney Williams, à l'Agriculture et Herb Balls, aux Approvisionnements et Services. Il y a lieu de croire que ces personnes seront remplacées par des gens qui font partie de la "garde du palais" de M. Trudeau, a dit M. Hees.

### LA BRUCELLOSE

**OTTAWA (PC) — Des compensations représentant une valeur totale de $3.33 millions ont été versées au cours des dernières années à des agriculteurs qui furent obligés de faire abattre leurs bêtes de cornes, parce qu'elles souffraient de brucellose, déclare le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, dans une réponse écrite qu'il a faite aux Communes au député conservateur Tom Cossitt. Le plus fort montant, $1.12 million, a été payé en Saskatchewan. Au Québec, un montant de $327,325 a été versé pour 1,848.**

**La brucellose bovine est une maladie qui peut être transmise aux humains qui boivent du lait. Elle provoque un fièvre chez l'homme.**

### LA TOXICITE DU PLOMB

OTTAWA (PC) — Des normes fédérales qui détermineront la quantité de plomb toxique que les fonderies de plomb pourront envoyer dans l'air entreront en vigueur le 1er octobre 1975. Ces normes sont publiées dans le dernier numéro de la Gazette du Canada.

### PAS DE RECEPTION DU GOUVERNEUR GENERAL

OTTAWA (PC) — La réception que donne traditionnellement le gouverneur général à l'occasion du Nouvel An n'aura pas lieu le 1er janvier prochain. Le gouverneur général et Mme Jules Léger partent samedi pour la Floride, où ils passeront la période des fêtes. Le gouverneur général a été frappé par la maladie en juin dernier.

### RADIO-CANADA

**OTTAWA (PC) — Depuis hier, la Société Radio-Canada est identifiée par une nouvelle figure ayant pour origine la lettre "C" du Canada qui se propage dans toutes les directions pour représenter la diffusion des ondes.**

**Dans sa version polychrome, le symbole est présenté sur fond bleu; il est rouge au milieu et ses rayons passent progressivement de l'orange foncé à l'orange clair et finalement au jaune.**

**Le président de l'organisme, M. Laurent Picard, a expliqué que le programme a été conçu afin d'identifier clairement et partout les services fournis par Radio-Canada.**

**Le nouveau symbole sera présenté à la télévision, sur les véhicules, la papeterie, l'appareillage et éventuellement sur les édifices de la société.**

**Un symbole sonore a également été mis au point pour identifier les services radiophoniques français et anglais AM et FM de la Société, ainsi que le Service du nord et le service ondes courtes Radio-Canada International.**

### POURSUITE

TORONTO (PC) — Les policiers municipaux de Malton, Ont., étant trop "occupés", un citoyen de cette municipalité de la région de Toronto a dû lui-même procédé à l'arrestation d'un conducteur de camion qui, après avoir heurté une automobile, avait poursuivi sa course.

Cette histoire invraisemblable a débuté lorsque l'automobile de Mme Marion Ferrugia, stationnée en bordure de la rue, fut heurtée par un camion. Mme Ferrugia, qui était en train de nettoyer le parebrise de la voiture, fut ébranlée mais ne fut pas blessée. Mais le conducteur du camion ne s'étant pas arrêté, elle prit le volant de sa voiture et prit le camion en chasse. Elle réussit finalement à le rejoindre à une intersection un peu plus loin, mais le camion démarra aussitôt.

Elle téléphona alors au poste de police régional, mais on lui répondit qu'aucun policier n'était "disponible".

Revenue chez elle, elle raconta l'histoire à son mari qui décida de prendre les choses en main, aidé de son beau-frère.

Ceux-ci finirent par retrouver le chauffard "récalcitrant", et procédèrent à son "arrestation", en attendant l'arrivée de la police.

Le conducteur du camion a été accusé de conduite dangereuse et de n'être pas demeuré sur la scène d'un accident.

### CITOYENNETE-BAILLARGEON-COTE

**OTTAWA (PC) — Mme Hélène Baillargeon-Côté, de Montréal, a été nommée, avec trois autres personnes, juge pour les cours de la citoyenneté canadienne, a annoncé hier le Secrétaire d'Etat Hugh Faulkner.**

**Originaire de St-Martin de Beauce, Mme Baillargeon-Côté a été surtout connue comme comédienne et animatrice à la télévision où elle tenu des rôles dans le téléroman "Cap-aux-sorciers", "Chez Hélène".**

**Elle a également fait sa part dans la promotion des chants de folklore.**

**Les autres nominations sont celles de Dorothy Petrie, de Toronto, Georgia Kapelos de Toronto également et Victor Cardoza, de Digby, en Nouvelle-Ecosse.**

# Le no 2 iranien arrive en grandes pompes

OTTAWA (PC) — Le canon a tonné dix-huit fois, lundi soir, pour saluer l'arrivée au Canada du premier ministre de l'Iran, M. Amir Abbas Hoveyda, en visite officielle d'une semaine.

Accueilli à sa descente d'avion par le premier ministre Trudeau et l'ambassadeur d'Iran au Canada, M. Hoveyda a passé en revue un bataillon de l'armée canadienne puis a signé le livre d'or de la base.

En soirée, M. Hoveyda assistait à un dîner donné en son honneur par M. et Mme Trudeau.

Cette visite du chef du gouvernement iranien, pays qui fournit au Canada le quart de son pétrole importé, ne sera marquée, toutefois, par aucun accord spectaculaire et a été décrite de "visite de sensibilisation" par les porte-parole du ministère des Affaires extérieures.

M. Amir-Abbas Hoveyda aura des entretiens avec le premier ministre Trudeau, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Alastair Gillespie, le ministre des Finances, M. John Turner, et avec le ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources, M. Donald Macdonald.

Le pétrole et les pétrodollars domineront sans doute les conversations, mais aussi les possibilités d'élargissement des relations-commerciales irano-canadiennes, somme toute modestes, malgré l'importance des approvisionnements en pétrole.

Le Shah d'Iran a récemment confié à l'ambassadeur du Canada à Téhéran que son pays était prêt à aller dans le domaine de la coopération canado-iranienne "aussi vite et aussi loin que le gouvernement du Canada serait préparé à le faire".

En 1973, les exportations iraniennes au Canada, constituées à 98 pour cent de pétrole, se sont élevées à $131 millions. Le Canada, pour sa part, a vendu à l'Iran de l'acier, de l'amiante, de l'alumine, du cuivre, du caoutchouc synthétique et de l'équipement de télécommunications pour une valeur de $53.6 millions.

Pour les huit premiers mois de 1974 les exportations iraniennes se sont élevées à $445 millions, à cause de la hausse du prix du pétrole dont nous avons importé aussi une quantité plus grande que l'année précédente.

Le Canada pourra peut-être convaincre l'Iran d'acheter un ou deux réacteurs Candu, le programme de ce pays en prévoyant une vingtaine pour 1985. La France en a déjà placé cinq, l'Allemagne trois et les Etats-Unis huit.

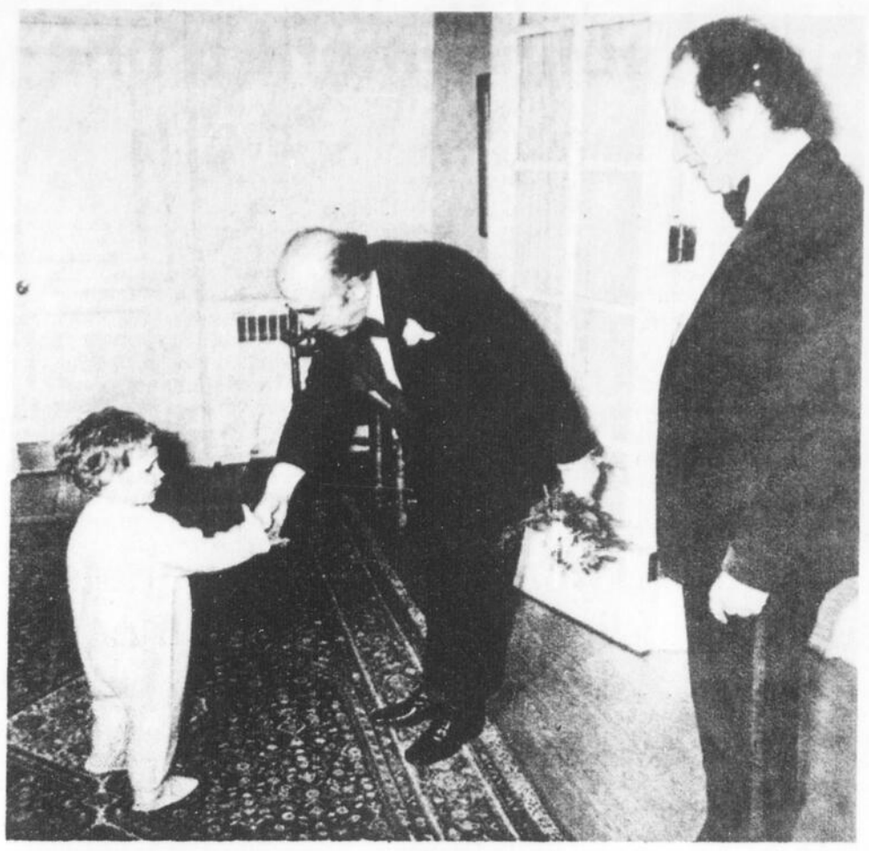
### Québec

Mercredi, le premier ministre de l'Iran poursuivra sa visite canadienne à Québec, où il s'entretiendra avec le premier ministre Bourassa et les ministres québécois de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, des Finances, M. Raymond Garneau, et des Ressources naturelles, M. Gilles Massé.

La sécurité des approvisionnements en pétrole sera certainement à l'ordre du jour.

Quittant le Québec, M. Hoveyda se rendra, jeudi, à Toronto où il aura des entretiens avec le premier ministre ontarien et ses collègues ainsi qu'avec des hommes d'affaires.

Vendredi soir et samedi, le premier ministre de l'Iran sera de retour au Québec, mais à Montréal cette fois.



**DES RUMEURS circulent à Ottawa, à l'effet que Justin Trudeau, âgé de 2 ans soit nommé prochainement ambassadeur de bonne entente à Téhéran. Ici, il serre la main à M. Amir Hoveyda, premier ministre iranien. Le jeune Trudeau n'est pas si précoce qu'on l'imaginerait: le fils de Napoléon a battu tous les records en étant nommé roi de Rome, à sa naissance.**

(PC-Téléphoto)

# Garneau s'oppose à l'imposition des intérêts payés aux étrangers par les sociétés publiques

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral devrait maintenir la politique actuelle de non-imposition des intérêts payés à des non-résidents pour les obligations émises par les secteurs public et parapublic, a soutenu le ministre des Finances, M. Raymond Garneau.

Participant à la conférence fédérale-provinciale des ministres des Finances du pays, à Ottawa, lundi, le ministre a souligné que le changement proposé par le fédéral et qui s'appliquerait à partir de 1976, serait de nature à gagnersérieusement le financement des investissements publics qui devront être réalisés au Canada, particulièrement dans le domaine de l'énergie.

Le texte de la prise de position du ministre a été remis à l'avance à la presse parlementaire.

M. Garneau reconnaît que les intérêts payés à des ressortissants de pays avec lesquels le Canada aurait conclu des accords de réciprocité seraient exemptées de l'application de cette taxe, mais il fait remarquer que les principales sources de capitaux se déplacent rapidement avec l'apparition massive des pétro-dollars.

"Comme il est peu probable que le Canada puisse conclure des accords de réciprocité avec les principaux pays exportateurs de capitaux dans un avenir rapproché, il me semble que le gouvernement fédéral devrait faire sa part pour faciliter aux provinces l'accès àces sources de capitaux.

"Il serait malheureux et illogique que l'on limite l'accès aux marchés des capitaux étrangers", a soutenu M. Garneau.

Par ailleurs, le ministre a aussi demandé au fédéral de modifier les dispositions prévues au Régime enregistré d'épargne-logement afin que les Caisses populaires et les "Credit Unions" puissent être autorisées à accepter les dépôts en vertu de ce régime.

Le ministre fédéral a proposé l'instauration d'un Régime d'épargne-logement dans son discours sur le budget le 18 novembre. Cette initiative permettra aux Canadiens d'accumuler des épargnes jusqu'à un montant maximum de $10,000 en vue d'acheter une maison et cette épargne sera déductible du revenu imposable.

Encore une fois, M. Garneau a soutenu "qu'il serait malheureux qu'au moment où l'épargne pourrait bénéficier d'un avantage fiscal, les Caisses populaires se voient écartées d'un champ d'activité auquel elles ont apporté une très grande contribution. Le fédéral devrait corriger l'oublie concernant les Caisses populaires, "étant donné le rôle que jouent depuis 75 ans ces institutions pour faciliter l'accumulation de l'épargne en vue de l'accès à la propriété".

En terminant son intervention, le ministre québécois a insisté pour que la modification demandée soit faite rapidement et qu'elle soit rendue publique d'ici quelques jours, puisque les dépôts auprès des concurrents des caisses d'épargne et de crédit comme les banques à charte et les banques d'épargne du Québec seront considérées admissibles.

"Tout délai indu causerait un tort irréparable à des institutions dont il est de notre intérêt à tous qu'elles continuent à se développer" a conclu M. Garneau.

# La monnaie sera frappée à Winnipeg dans une usine ultra-automatisée

WINNIPEG (PC) — Un nouvel Hôtel de la monnaie, pouvant frapper 500 millions de pièces par année, sera bientôt complété.

Le directeur de l'Hôtel, M. Kenneth Grant, a fait savoir que dès le début de janvier les premières pièces commenceront à sortir des presses, bien que l'ouverture officielle ne soit prévue qu'au milieu de l'été.

Récemment au cours d'une interview, il avait indiqué que cette usine sera une des plus perfectionnées du monde.

L'édifice, complètement automatisé, sera construit dans la banlieue de Winnipeg, en même temps qu'un immeuble de 12 étages.

La capacité de production de l'usine pourra atteindre un milliard de pièces annuellement si nécessaire, en doublant le personnel. Pour atteindre un tel niveau de production il faudrait tripler le personnel de l'usine d'Ottawa.

### Efficacité accrue

L'immeuble est équipé d'un théâtre où les visiteurs éventuels pourront regarder un film montrant le fonctionnement de l'usine.

Il y aura également un musée de la monnaie, ainsi que des galleries à partir desquelles on pourra surveiller les diverses étapes de production.

"Nous nous attendons à avoir bien des visiteurs. Ce sera certainement une attraction touristique. Et ce sera gratuit", a indiqué M. Grant.

Afin d'éviter toute sorte de confusion, les deux usines, celle d'Ottawa et la nouvelle de Winnipeg, fonctionneront simultanément pour l'instant. Mais, finalement, ce sera celle de Winnipeg qui sera utilisée pour frapper toute la monnaie au Canada.

Au début, l'usine de Winnipeg commencera par frapper des pièces de monnaie étrangère pour augmenter le potentiel du Canada, qui est un des dix pays se faisant concurrence dans ce domaine.

D'autre part, la nouvelle usine sera une source d'emploi pour 125 personnes.

Le coût de construction s'élèvera à $16 ou $17 millions, malgré le taux d'inflation actuel.

# Panne fédérale

OTTAWA (PC) — L'édifice du ministère fédéral des Transports fonctionne actuellement au ralenti, à cause d'une panne d'électricité, ce qui donne un congé prolongé à environ 3,000 employés.

Un transformateur s'est brisé vendredi, et depuis, seulement 300 employés sont au travail. Un transformateur d'urgence est à l'oeuvre et permet à environ 1,000 employés de compagnies privées de travailler dans l'édifice. C'est-à-dire que les sept premiers étages (l'édifice en compte 26) reçoivent le courant nécessaire. Onze autres étages reçoivent un courant partiel; les autres n'en reçoivent pas du tout.

On compte que tout rentrera dans l'ordre mercredi.

# Cormier sera déporté aux Etats-Unis

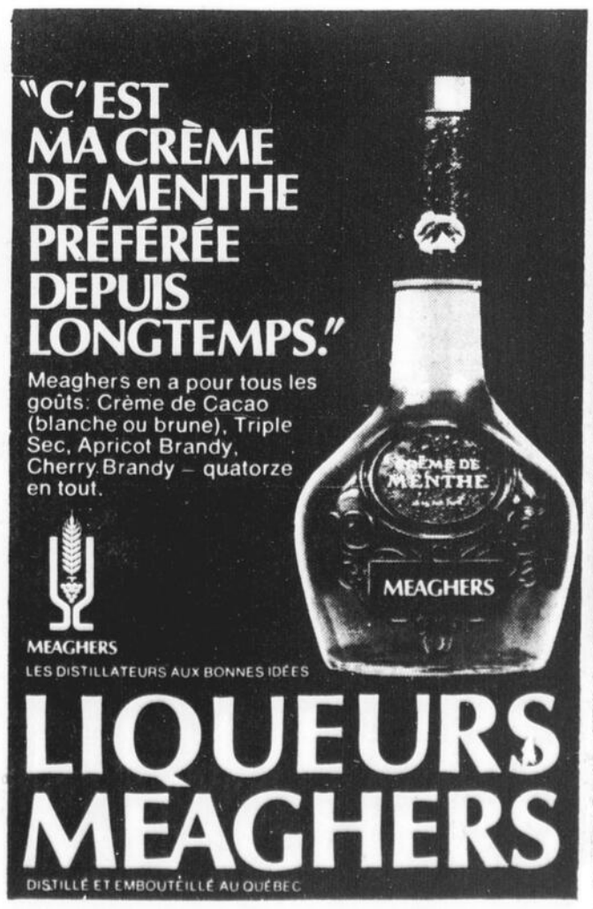
WOODSTOCK, Nouveau-Brunswick (PC) — Un juge de comté a ordonné lundi que Donald-Dominic Cormier, originaire de Grand-Sault, soit déporté aux Etats-Unis pour y subir son procès sous l'accusation d'enlèvement.

Cormier, âgé de 20 ans et qui vit maintenant à Southbridge, au Massachussetts, demeurera incarcéré à Woodstock durant les 15 prochaines journées, pour lui permettre d'en appeler du jugement. Cormier et deux Américains, qui ont déjà été déportés, sont accusés dans le maine d'avoir enlevé l'industriel Gaylan McLaughlin.

Les trois individus furent appréhendés au Nouveau-Brunswick à la fin du mois dernier, en compagnie de leur présumée victime.










*Les contributions électorales*

# Trudeau refuse de se prononcer sur l'établissement d'une enquête

OTTAWA (PC) — L'arrivée du premier ministre Trudeau aux Communes, après son voyage aux Etats-Unis, n'a pas fourni d'éléments nouveaux dans l'affaire des contributions électorales du syndicat international des gens de mers à des ministres fédéraux.

Le chef de l'Opposition, M. Stanfield, et ses collègues ont tenté sans succès, hier, d'en connaître davantage sur les intentions du gouvernement de donner suite aux propos tenus par le député néo-démocrate de Queen's Park, M. Morton Shulman.

M. Trudeau a refusé d'indiquer si une enquête publique et indépendante serait instituée, comme le réclame l'Opposition depuis cinq jours, pour faire toute la lumière autour des circonstances qui ont amené au moins trois ministres du Cabinet Trudeau à recevoir une aide financière de ce syndicat, lors de la campagne électorale de l'été dernier.

MM. Allmand, Solliciteur général, Munro, ministre du Travail, et Lalonde, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, ont admis avoir reçu de l'argent mais M. Munro a retourné le chèque de $500 au syndicat "parce que des soupçons pesaient contre ce dernier".

**Ardeur refroidie**

L'entrée en scène du chef du gouvernement a semblé ralentir les élans de l'Opposition qui, pendant trois jours la semaine dernière, a tenu sur la sellette MM. Munro, Allmand et le premier ministre suppléant, M. Mitchell Sharp.

Hier, la question a été soulevée pendant une vingtaine de minutes seulement.

Le premier ministre a sommé les députés de porter ces accusations de conflits d'intérêt pour savoir exatement à quoi s'en tenir sur la nature des reproches adressés aux ministres.

M. Trudeau a rappelé à son tour que la police métropolitaine enquête déjà sur la violence à laquelle se seraient adonnés des membres du syndicat sur les quais.

Cette juridiction relève de l'administration provinciale plus que de la Gendarmerie royale qui, d'ailleurs, se penche, de son côté, sur les allégations du député Shulman, a dit le chef du gouvernement.

Il a ajouté que le fédéral n'avait pas reçu de requête du gouvernement de l'Ontario pour ouvrir une enquête sur la violence présumée de certaines gens de mer.

## L'Ontario demandera une enquête sur le Syndicat des gens de mer

TORONTO (PC) — Le gouvernement ontarien s'apprête à demander officiellement au gouvernement fédéral d'instituer une enquête royale sur la violence au sein du Syndicat international des marins. C'est ce qu'a annoncé, en fin de semaine, le Solliciteur général de l'Ontario, M. George Kerr.

"Les actes de violence et d'intimidation et les procédures illégales échappent tellement à tout contrôle aujourd'hui que nous croyons que seule une commission royale d'enquête sur les activités du Syndicat international des marins pourrait permettre d'éclaircir la situation", a affirmé M. Kerr au cours d'une interview.

Le solliciteur général du Canada, M. Warren Allmand, avait déclaré pour sa part, dimanche, à la télévision, qu'une enquête publique sur les allégations selon lesquelles le SIM aurait contribué à la caisse électorale de certains candidats aux dernières élections fédérales constituerait "un dangereux précédent".

Toutefois, au cours de la même émission, M. Allmand devait préciser qu'il n'écartait pas pour l'instant le recours à une enquête publique. Il a fait remarquer que le gouvernement avait déjà ordonné à la Gendarmerie royale du Canada de faire enquête sur les accusations portées par le Dr Morton Shulman, député néo-démocrate à la Législature de l'Ontario.

Quant à M. Kerr, il a précisé qu'il rencontrerait dans la journée de lundi le procureur général de la province, M. Robert Welch, pour rédiger la requête qui sera soumise au ministre fédéral de la Justice Otto Lang.

Toutefois, M. Kerr a tenu à préciser que l'Ontario ne demanderait pas de vérifier les allégations selon lesquelles certains membres du cabinet fédéral seraient "dans la poche" du SIM.

"Nous ne possédons aucune preuve de l'existence de pots-de-vin ou de tentatives de corruption de membres du gouvernement fédéral", a expliqué M. Kerr.

*Cojo*

## L'agent soviétique est muet

OTTAWA (PC) — Si l'agent des services d'espionnage soviétique KGB qui a été nommé au Comité des Jeux olympique de 1976 à Montréal compte revenir au Canada, il n'en a pas encore fait part aux dirigeants de ce comité.

Le ministère des Affaires extérieures a fait savoir, lundi, que M. Alexandr Gresko, qui a déjà été expulsé de Grande-Bretagne pour espionnage, n'a pas demandé de visa pour revenir au pays ou y prendre résidence.

Un porte-parole du ministère s'est refusé à tout commentaire quand on lui a demandé si le ministère était au fait des antécédents de M. Gresko quand il est venu en novembre et a par la suite été photographié en compagnie du premier ministre.

Le Comité organisateur des jeux olympiques a émis, vendredi, un communiqué disant que M. Gresko avait été choisi par l'Union soviétique comme attaché aux Jeux. Il devait se tenir en contact continu avec le comité organisateur et collaborer dans le domaine du logement des athlètes.

M. Gresko est vice-président du comité des relations internationales au ministère soviétique des Sports, et il avait organisé la récente série de hockey Canada-Russie. Le 14 novembre, il rendait visite au premier ministre Trudeau, et en a reçu en souvenir un chandail de hockey.

# MOT MYSTÈRE

Problème no 332 — THÈME : LA ROUTE — 8 lettres cachées

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTÈRE.

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| A | courbe | état | L | O | R | T |
| âge | | examen | leçon | oxyde | rayon | taxe |
| amende | D | F | lieu | P | régie | tenue |
| B | défi | feux | ligne | | risque | tuyau |
| bien | délai | | limite | panne | route | V |
| | droit | G | loi | passager | S | vide |
| C | E | garde | M | pavé | | vie |
| cas | ennuis | génie | manège | peine | sens | virage |
| cause | épreuve | guide | mode | pose | signaux | vitre |
| chaussée | espace | I | N | prévention | soin | voie |
| chemin | essence | inverse | notion | prix | sûreté | vue |

La réponse du problème précédent: panache

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | T | D | E | L | A | I | O | S | I | G | N | A | U | X | N |
| 2 | L | P | E | I | N | E | A | C | O | I | F | E | D | O | S |
| 3 | E | T | U | M | R | C | D | R | O | I | T | E | Y | I | N |
| 4 | C | U | L | I | G | N | E | O | E | U | N | A | U | E | E |
| 5 | O | Y | N | T | U | S | R | U | E | D | R | N | I | X | P |
| 6 | N | A | V | E | O | E | T | T | L | S | N | B | R | E | R |
| 7 | N | U | I | P | T | U | I | E | O | E | S | E | E | S | E |
| 8 | E | L | R | G | A | Q | V | O | I | E | G | E | M | U | U |
| 9 | C | H | A | U | S | S | E | E | N | I | X | A | N | A | V |
| 10 | A | A | G | I | E | I | S | S | E | N | N | A | N | C | E |
| 11 | P | G | E | D | V | R | P | A | G | E | O | I | M | X | E |
| 12 | S | E | Y | E | E | A | P | A | G | G | M | T | A | E | A |
| 13 | E | X | T | V | N | P | R | E | V | E | N | T | I | O | N |
| 14 | O | A | N | N | E | D | I | V | H | E | R | E | D | O | M |
| 15 | T | I | E | N | E | T | X | C | S | U | R | E | T | E | N |

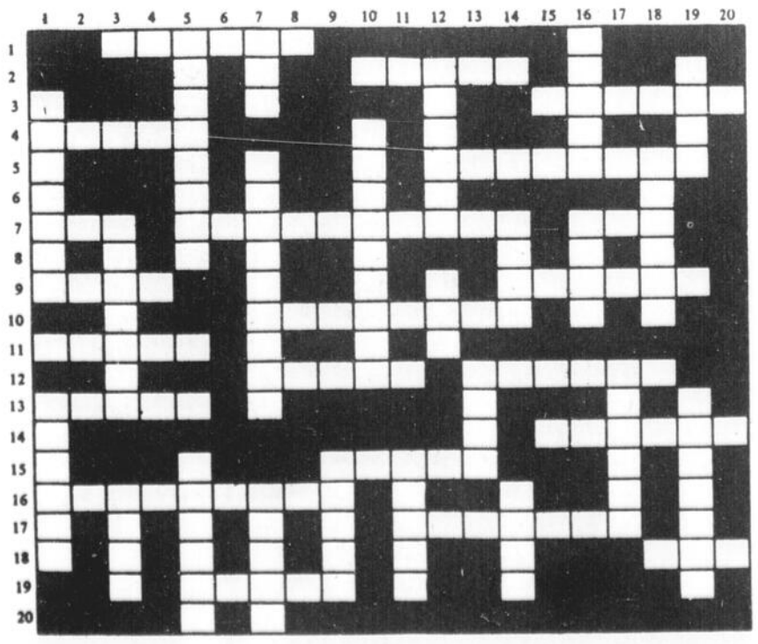
# ENTRECROISÉS

5 LETTRES CACHÉES — PROBLÈME NO 327 — LES PLOMBIERS

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 3 | rase | ordre | lavabo | travail |
| air | saut | outil | maison | 8 |
| gaz | type | pièce | métier | réclamer |
| été | 5 | pompe | précis | sécurité |
| son | | usage | souder | toilette |
| use | aider | utile | suivre | 9 |
| 4 | égout | 6 | tenter | attention |
| bain | élevé | | 7 | compétent |
| lève | évier | briser | conduit | installer |
| main | homme | emploi | dégager | 10 |
| pose | limer | garage | employé | entretenir |

La réponse du problème précédent: sacrifice



# LES BANDES ILLUSTRÉES QUOTIDIENNES

## LE COWBOY MASQUE




## SOURIS MIQUETTE




## LA FAMILLE FLOP




## AGENT SECRET




## JULIETTE




## BLONDINETTE




## LUC BRADEFER




## SCAMP





# Caramanlis remporte les lauriers du vote

ATHENES (AP) — Le président du conseil, M. Constantin Caramanlis, qui en peut de temps a réussi à rétablir la démocratie parlementaire en Grèce et à régler l'épineuse question de la monarchie, est en fait le véritable vainqueur du référendum de dimanche.

Les élections du 17 novembre avaient permis à sa formation politique—le Parti de la démocratie nouvelle—d'obtenir 220 sièges sur les 300 que compte la Chambre.

Le rejet de la monarchie par 70 pour cent des électeurs est également à porter au crédit de l'habileté politique du président du conseil.

M. Caramanlis n'aura jamais été en aussi bonne position pour diriger le pays, tout au long de sa longue carrière politique. La monarchie avait été plus un frein qu'un stimulant pour l'exercice de ses fonctions.

L'ensemble des observateurs se demandent maintenant pour quelle forme de régime présidentiel M. Caramanlis va se prononcer. A l'origine, ils pensaient que le président du conseil opterait pour un régime de type gaulliste mais, depuis, ils estiment que devant le rejet de la monarchie par la population, M. Caramanlis ne peut réclamer des pouvoirs trop importants.

**Les vrais problèmes**

Le chef du gouvernement est certain de faire adopter toutes les mesures législatives qu'il souhaite en raison de l'absence d'opposition véritable au Parlement. Il conservera sans doute les pouvoirs exécutifs prévus dans la constitution revisée.

En attendant que se décante la situation, le Parlement, qui s'est réuni lundi, va désigner un président provisoire, vraisemblablement l'ancien président du conseil, M. Panayiotis Canellopoulos, jusqu'aux élections du printemps.

Maintenant que les obstacles parlementaire et constitutionnel ont été franchis, le président du conseil va pouvoir s'attaquer aux véritables problèmes.

En tête de liste, la situation économique peu florissante. D'après certains bruits, M. Caramanlis voudrait procéder à une dévaluation de la drachme afin de relancer l'économie sur une base saine. Les exportations de produits grecs bénéficieraient d'une telle mesure ainsi que l'industrie touristique sur le déclin. Pourtant, une dévaluation serait impopulaire car elle entraînerait une baisse du niveau de vie de la population.

Au niveau de la politique étrangère, M. Caramanlis va devoir s'atteler à la crise cypriote et décider si la Grèce retourne ou non dans le giron de l'OTAN.

Le président du conseil aura pour tâche également de détendre les relations américano-grecques. Les Etats-Unis sont devenus particulièrement populaires dans le pays en raison du soutien qu'ils ont accordé pendant sept ans et demi à la junte militaire. Les Grecs ont menacé de fermer les sept bases qu'utilisent les Américains sur leur territoire. A défaut de mettre à exécution ces menaces, ils pourraient s'en servir comme moyen de pression dans des négociations avec Washington.

# Les derniers accords sur les armements feront évoluer la stratégie européenne

BRUXELLES (AP) — M. James Schlesinger, secrétaire américain à la Défense, a déclaré lundi qu'il espérait que la décision de limiter les forces nucléaires américaines et soviétiques laissait présager un plafond des forces en Europe occidentale.

Il a ajouté que c'était un motif de satisfaction que les Soviétiques aient abandonné leur insistance à discuter avec les seuls Etats-Unis des armes nucléaires stationnées en Europe.

Le ministre américain a souligné que des négociations de ce genre se feraient à Vienne, où tous les gouvernements intéressés sont représentés.

M. Schlesinger a rappelé que les Soviétiques insistaient depuis plusieurs années pour que la question des armes nucléaires en Europe soit discutée dans le cadre des conversations soviéto-américaines sur la limitation des armements stratégiques (SALT).

Il a ajouté que rien n'indiquait pour le moment que cette question serait réellement discutée à la conférence de Vienne, mais il a estimé que si la question devait être abordée, ce serait à Vienne.

Le ministre de la Défense américain a dit que la décision du gouvernement britannique de réduire ses dépenses et engagements militaires n'offrait pas nécessairement "une raison de se réjouir".

Mais il a noté avec satisfaction que les Britanniques concentreraient leurs forces en Europe occidentale.

**Equilibre**

M. Schlesinger a manifesté l'espoir que les pays d'Europe occidentale continueraient à consacrer à la défense le niveau réel de ressources qu'ils y consacrent actuellement.

Exprimant l'espoir que les tensions avec le bloc communiste continueraient à s'atténuer, il a cependant affirmé que la sécurité de l'Europe occidentale ne pouvait pas être garantie sans un équilibre des forces.

Deux réunions importantes se tenaient lundi à Bruxelles: celle des ministres de la Défense des dix pays alliés du Groupe européen; celle de la commission militaire de l'OTAN, réunissant les chefs d'état-major.

M. George Leber, ministre ouest-allemand de la Défense, a dit devant les membres du Groupe européen que les Soviétiques et leurs alliés avaient déjà la suprématie en armes conventionnelles en Europe et que si les tendances économiques actuelles se confirmaient, leur supériorité se renforcerait de manière décisive.

# Soljenitsyne sera la vedette de la remise des prix Nobel

STOCKHOLM (AP, AFP) — C'est incontestablement Alexandre Soljenitsyne qui aura la vedette, mardi, lors de la remise solennelle des prix Nobel.

Sa venue à Stockholm a créé un tel succès de curiosité que toutes les places disponibles pour la cérémonie se sont arrachées.

"Nous aurions pu remplir les 10,000 places du stade de hockey sur glace si nous l'avions voulu", a déclaré le directeur de la fondation Nobel, M. Stig Ramel.

C'est après la remise des prix aux lauréats de 1974 que Soljenitsyne recevra la médaille d'or et le diplôme pour le prix de littérature de 1970 qu'il n'avait pas voulu venir chercher lui-même à l'époque, craignant de ne pas être autorisé à retourner en URSS.

Le secrétaire de l'Académie suédoise des lettres, M. Karl Ragnar Gierow, avait voulu aller le lui remettre à Moscou mais il n'avait pu obtenir son visa.

Si la cérémonie officielle de la remise du prix avait été différée sine die, la somme de 400,000 couronnes, soit près de $100,000, avait cependant été transférée au compte de l'avocat suisse de l'écrivain.

Ce n'est pas la première fois qu'un prix Nobel est remis avec retard.

Le cas s'était déjà produit en 1946 et en 1947 pour les Allemands Gerhard Domagk et Otto Hahn qui avaient été couronnés en 1939 et 1941.

**Des absents**

Les ambassadeurs d'URSS, de cinq autres pays de l'Est, et de Cuba ont fait savoir qu'ils ne pourraient assister cette année aux cérémonie de remise des prix Nobel.

Bien qu'ils n'aient donné aucune raison à leur décision, il ne fait aucun doute que celle-ci a été prise à cause de la présence parmi les laureats d'Alexandre Soljenitsyne.

En revanche, les ambassadeurs de Roumanie et de Yougoslavie ainsi que de Chine populaire, ont accepté les invitations qu'adresse chaque année la fondation Nobel à tous les chefs de mission diplomatique à Stockholm.

La remise des prix a traditionnellement lieu le 10 décembre, jour anniversaire de la mort de l'inventeur de la dynamite, Alfred Nobel, qui a créé ces récompenses par testament. Après la cérémonie, un grand banquet suivi d'un bal a lieu à l'hôtel de ville, éclairé aux chandelles.

Mercredi, les lauréats seront reçus au palais royal par le jeune roi Carl-Gustave, au cours d'un banquet.

# L'OTAN craint encore l'invasion russe

BRUXELLES (AFP) — Les Soviétiques sont toujours disposés à profiter d'une éventuelle faiblesse militaire des Occidentaux, estiment les services de renseignements de l'OTAN, dans un rapport soumis lundi aux chefs d'état-major de l'OTAN réunis à Bruxelles.

"Bien qu'au niveau diplomatique l'Union soviétique poursuive une politique de détente, il n'y a aucun signe qui permette de penser que le mot détente a un sens pour les responsables militaires du pacte de Varsovie", précise une note remise à la presse au sujet du rapport des services de renseignement de l'OTAN.

"En fait, poursuit la note, ils continuent de maintenir des forces puissantes à un très haut niveau de possibilités d'intervention, de façon à négocier avec l'Ouest à partir d'une position de force".

D'autre part, les services de renseignement notent que l'ouverture, l'an prochain, du canal de Suez favorisera considérablement les mouvements de la marine soviétique déjà fortement implantée en Méditerranée orientale et dans l'océan Indien.

Enfin, ces services estiment que si une détérioration dans les relations égypto-soviétiques avait été enregistrée au début de 1974, la situation s'est considérablement améliorée au cours des dernières semaines. Des armes ont été livrées à l'Egypte, mais, notent les services, le niveau de ces livraisons semble plus réduit que celui de 1973. Les forces syriennes, révèlent-ils, ont été récemment approvisionnées en missiles SCUD et en avions MIG-23. Des armes soviétiques ont été également livrées à l'Irak, à la Somalie et à la République démocratique populaire du Yémen.

# BRIDGE

**B-4659**

**PAS A CE PRIX**

Alors même qu'il vous serait possible de vous procurer un objet désiré, toujours en premier lieu vous en considérez le prix. Si la possession de l'objet n'est pas indispensable et que vous en jugez le prix demandé comme étant trop onéreux, vous renoncez alors à votre désir.

La capture d'une forte carte chez les adversaires est toujours attrayante, particulièrement alors qu'il s'agit d'une carte d'atout. Mais en premier lieu il convient d'en considérer le prix car il serait peu sage de sacrifier une possibilité de deux levées en prévention de la perte d'une levée.

**Donneur: Sud**
**Nord-Sud vulnérables**

| | | |
|---|---|---|
| | Pi- 8-7-5-4<br>Co- A-D-4<br>Ca- 8-2<br>Tr- R-D-7-5 | |
| Pi- R-9-2<br>Co- R-6<br>Ca- R-D-9-5<br>Tr- 10-8-4-2 | N<br>O S | Pi- A-D-V-10-3<br>Co- 7-5-3<br>Ca- 10-4<br>Tr- V-9-6 |
| | Pi- 6<br>Co- V-10-9-8-2<br>Ca- A-V-7-6-3<br>Tr- A-3 | |

| Sud | Ouest | Nord | Est |
|---|---|---|---|
| 1-coeur | passe | 2-trèfles | 2-piques |
| passe (1) | 3-piques (2) | 4-coeurs (3) | passe |
| passe | contre (4) | passe | passe |
| passe | | | |

(1) Sud doit refuser de revenir librement dans les enchères alors qu'il ne disposait que d'une très faible qualification d'ouverture. Alors que vous ne disposez que d'une frêle embarcation, une aventure en haute mer devient de la témérité.

(2) Alors que le partenaire est intervenu librement dans les enchères, il y a certainement pour Ouest possibilité de donner un signe de vie.

(3) La témérité d'Est a ainsi donné à Nord un choix au sujet du gain que pourra produire cette main. Mais alors qu'il juge qu'il y a tout au plus un pique chez le partenaire, il préfère la recherche de la manche à une pénalité.

(4) Toujours Ouest est bien confiant que son partenaire apportera au moins deux gagnantes!

Entame:- deux de pique.

Comme il y a rarement lieu de tenter une impasse contre le partenaire. Est fait la première levée de l'as de pique et comme il en fait suivre la dame, c'est une coupe de la part du déclarant.

Alors qu'il y a lieu d'envisager que le roi de coeur se trouve chez Ouest, est-ce qu'il convient d'en rechercher la capture?

Tout d'abord le déclarant pourrait bien éprouver la déception que le roi de coeur soit chez Est.

Mais il y a beaucoup plus. En effet pour la capture du roi d'atout il se pourrait fort bien que la possibilité de deux coupes par le Mort s'évanouisse et même un roi d'atout ne peut justifier un tel prix.

Le déclarant est pratiquement en face d'un contrat de tout repos, pourquoi rechercher l'aventure?

Après l'as de trèfle le déclarant fait suivre les deux honneurs du Mort, ce qui lui permet de disposer d'un carreau. Le déclarant encaisse l'as de carreau puis le retour du six est pris par le dix.

A ce point Est ne voit rien de mieux que le jeu d'un troisième pique pour une nouvelle coupe du déclarant. Un carreau est coupé par la dame de coeur, puis le déclarant reprend la main par la coupe d'un trèfle.

Le déclarant n'a plus qu'à faire couper son dernier carreau par l'as de coeur et tout simplement les adversaires obtiendront une levée du roi d'atout.

Vous avez sans doute observé que si le déclarant tente la capture du roi d'atout cet objectif sera atteint mais aux dépens du contrat!

En effet pour la capture du roi il faudra au minimum deux demandes d'atout. Ainsi alors que l'adversaire obtiendra la main au jeu du deuxième carreau un retour à l'atout épuisera le Mort et le déclarant se verra avec deux carreaux perdants!

**Noël Duchesne**

# HOROSCOPE



*Par LISE PIERS*
ASSISTANTE DU
PROFESSEUR GAZON

**BELIER**

**Affaires**
Vous aurez à votre travail une stabilité, ceci étant dû à des contrats profitables. Pour les subalternes, il sera question de transformation et de bonus aujourd'hui. Pour ceux qui désiraient avoir un emprunt, ce dernier leur sera sûrement accordé.

**Amour**
Votre prudence en amour portera ses fruits aujourd'hui, si vous continuez d'agir avec sagesse, car on vous estime beaucoup et l'être aimé se sent bien en votre compagnie qui est imprégnée d'amour et de bonheur.

**TAUREAU**

**Affaires**
Dans votre milieu de travail, vous bénéficierez d'un crédit social ou financier en relation avec des personnes influentes en votre secteur professionnel. Les étudiants de ce signe auront les résultats mérités dus à leur travail.

**Amour**
Vous recevrez la visite de frères ou soeurs au cours de la soirée. Il y aura donc beaucoup de va-et-vient à la maison mais la joie y régnera. Les autres effectueront de petits déplacements avec des parents ou amis.

**GEMEAUX**

**Affaires**
Les travailleurs subalternes seront écoutés par leurs employeurs aujourd'hui. Il y aura de la part de ces derniers plus de compréhension envers vous et l'on vous accordera un contrat de travail profitable. Profitez de ce courant de chance à votre travail.

**Amour**
Durant la soirée, vous serez visités par des oncles ou tantes: leur visite vous apportera du réconfort côté stabilité. Vous serez ravis de leur dévouement à votre égard. De plus, les célibataires parleront d'avenir...

**CANCER**

**Affaires**
Ce que vous entreprendrez aujourd'hui sera sûrement couronné de succès, surtout en ce qui a trait aux contrats ou associations. De plus, les étudiants de ce signe, s'ils ont des examens à passer seront heureux d'apprendre leurs bons résultats.

**Amour**
Ce soir, une nouvelle idylle est à prévoir pour les Cancer célibataires. Pour les gens mariés, une personne d'un certain âge vous apportera un réconfort et une stabilité envers vous et votre famille. Suivez donc ses conseils et votre milieu familial s'en trouvera agrémenté.

**LION**

**Affaires**
Une rentrée d'assurance ou un bonus au travail pourraient vous être octroyés aujourd'hui, ce qui aura pour effet de vous réjouir. Par ailleurs, ceux d'entre vous qui ont des procès en court se verront accorder la bienveillance du juge.

**Amour**
Les gens d'un certain âge surtout, seront favorisés par un climat de sécurité. Il y aura même une réconciliation possible avec des membres de votre famille et alors une douce quiétude règnera en votre foyer.

**VIERGE**

**Affaires**
Vous aurez à effectuer des signatures de contrat aujourd'hui, que ce soit avec vos supérieurs ou vos subalternes, vous serez protégés. Ceux qui travaillent dans un bureau seront envahis par la correspondance à mettre à date.

**Amour**
Vous recevrez des parents qui étaient éloignés de vous depuis assez longtemps; il y aura donc beaucoup de va-et-vient dans votre foyer. Pour les célibataires de ce signe, ils se rapprocheront de l'être aimé pour discuter de projets d'avenir.

**BALANCE**

**Affaires**
Vous aurez une rentrée d'argent aujourd'hui, surtout pour les travailleurs subalternes et cet argent vous parviendra grâce à l'intervention d'une personne qui s'occupe soit d'un syndicat, soit d'une corporation. Les étudiants sérieux seront récompensés et auront de très bons résultats dans leurs travaux.

**Amour**
La soirée sera meilleure pour les gens mariés que pour les célibataires qui seraient à la recherche de frivolités quelconques. En effet, du côté sentimental, il n'y a de place que pour les amours sérieux et sincères en cette journée.

**SCORPION**

**Affaires**
Les hommes s'occupant de contrats seront sûrement satisfaits aujourd'hui car les investissements provoqués par ces contrats, leur seront très profitables et rentables! Les subalternes eux, auront d'une façon appréciable les bienfaits d'un renouveau à leur travail.

**Amour**
Les Scorpions aimant le contact des personnes étrangères côté sentimental, seront comblés car ils feront de telles rencontres au cours de la soirée. Les gens mariés qui demeureront au foyer se sentiront entourés d'une certaine sécurité et d'un bien-être.

**SAGITTAIRE**

**Affaires**
Des contrats vous seront profitables en cette journée, surtout en ce qui a trait à la vente d'immeubles. De plus, un membre de votre famille pourrait vous donner un coup de main pour accomplir le plus rapidement possible votre tâche quotidienne.

**Amour**
Votre secteur sentimental est à votre avantage aujourd'hui. Vous constaterez une transformation chez l'être cher, ce qui aura lieu de vous plaire grandement. Vous préférerez de toute façon demeurer à la maison ce soir, ce qui rejoindra l'intention de votre conjoint.

**CAPRICORNE**

**Affaires**
Si vous avez une faveur à demander, faites-le aujourd'hui même, profitez-en tandis que vos patrons sont de bonne humeur. Ceux qui se mériteraient une contravention auraient la chance de voir cet ennui se changer en un simple avertissement!

**Amour**
Les gens mariés, jeunes ou moins jeunes, voudront s'unir en cette soirée de mardi. Les personnes âgées seront remplies d'égards envers leur partenaire.

**VERSEAU**

**Affaires**
Vous n'aurez pas à vous plaindre aujourd'hui car un petit contrat profitable vous sera présenté. D'autre part, certains d'entre vous recevront une rentrée d'argent sous forme d'augmentation salariale. Félicitations!!!

**Amour**
Le temps arrange les choses. En effet, une réconciliation est à prévoir pour certains Verseau. Les amitiés se renoueront encore une fois et vous verrez s'établir une certaine sécurité dans cette amitié. La stabilité fera son apparition en votre domaine sentimental.

**POISSONS**

**Affaires**
Votre travail vous satisfera en cette journée de mardi. Ce que vous ferez vous portera fruits puisque ce sera le résultat de démarches déjà encourues afin d'obtenir la sécurité d'emploi.

**Amour**
Cette journée sera favorable pour agrandir le cercle de vos relations amicales. On aimera la chaleur de votre présence. Profitez de ces bons aspects et tendez une oreille attentive à celui ou celle qui vous aime.

# Les Londoniens vivront de tristes privations

LONDRES (Reuter) — La vitesse sera limitée sur les routes britanniques. Le chauffage sera réduit et les rues seront plus sombres.

M. Eric Varley, ministre britannique de l'Energie, a présenté lundi, à la Chambre des communes, un train de mesures destinées à économiser l'énergie.

Celles-ci font suite au budget de novembre dernier qui augmentait le prix de l'essence afin d'en limiter la consommation.

M. Varley a précisé que la limitation de vitesse serait de 80 kmh au lieu de 112 sur les petites routes, et de 96 kmh sur les routes à grande circulation. Elle demeure de 112 kmh sur les autoroutes.

Le chauffage ne devra pas dépasser 20 degrés centigrades (68 F.) dans les immeubles sauf dans les habitations, à l'exception des immeubles abritant des jeunes, des personnes âgées, handicapées ou certains équipements ou marchandises.

Le ministre de l'Energie a lancé un appel à la restriction volontaire de la consommation dans les habitations. Il a indiqué que l'usage diurne de l'électricité pour la publicité ou les vitrines serait limité, l'an prochain.

**Provisoire**

La note des importations de carburant du pays s'élève à 3 milliards 500 millions de livres sterling. Des économies portant sur 10 pour cent de la consommation seraient une contribution importante au bien-être et à l'avenir du Royaume-Uni, a-t-il ajouté. M. Varley a indiqué que ce train de mesures était provisoire et serait étendu et renforcé.

Les limitations de vitesses prendront effet au 14 décembre prochain. Les autres mesures entreront en vigueur avant le Nouvel An. Le gouvernement britannique va fournir trois millions de livres sterling en prêts pour financer la recherche des économies d'énergie dans l'industrie.

Le gouvernement travailliste s'efforcera, lors de la prochaine augmentation des prix pétroliers, d'en répercuter le poids lourdement sur le prix de l'essence.

Des mesures d'économie portant sur 20 millions de livres sterling vont être introduites dans l'administration, y compris dans les établissement consacrés à la défense.

L'isolation thermique dans les nouvelles habitations devrait être doublée, a précisé M. Varley, qui a demandé aux entreprises privées de porter les économies d'énergie à leur bilan annuel.

# Radio-Canada et le CRTC feront un compromis sur la publicité

OTTAWA (PC) — Tout indique qu'un compromis mettra fin aux negociations entre la Société Radio-Canada et le Conseil de la radio-télévision canadienne, en rapport à la demande de ce dernier organisme qui veut que la société d'Etat réduise le nombre de ses commerciaux.

Le CRTC a renouvelé tous les permis de la société pour les cinq prochaines années, à la condition que Radio-Canada réduise le nombre de ses commerciaux radiodiffusés à compter du ler janvier et celui de ses commerciaux télévisés, de moitié, avant la fin de 1978. Radio-Canada s'est objecté sous prétexte qu'elle doit compter sur ces revenus commerciaux ou sur d'autres sources de financement.

Les représentants des deux parties en cause se seraient rencontrés lundi à Montréal pour ce que certains qualifient d'entretiens d'extrême importance.

Les participants à cet entretien ne seraient convenus d'aucune formule particulière de compromis, mais auraient accepté de se rencontrer de nouveau. Un compromis serait en vue.

En renouvelant les permis de Radio-Canada, le 31 mars dernier, le président Pierre Juneau du CRTC avait invité la société d'Etat à décommercialiser ses réseaux, suivant ainsi l'exemple de nombreux organismes du genre dans le monde.

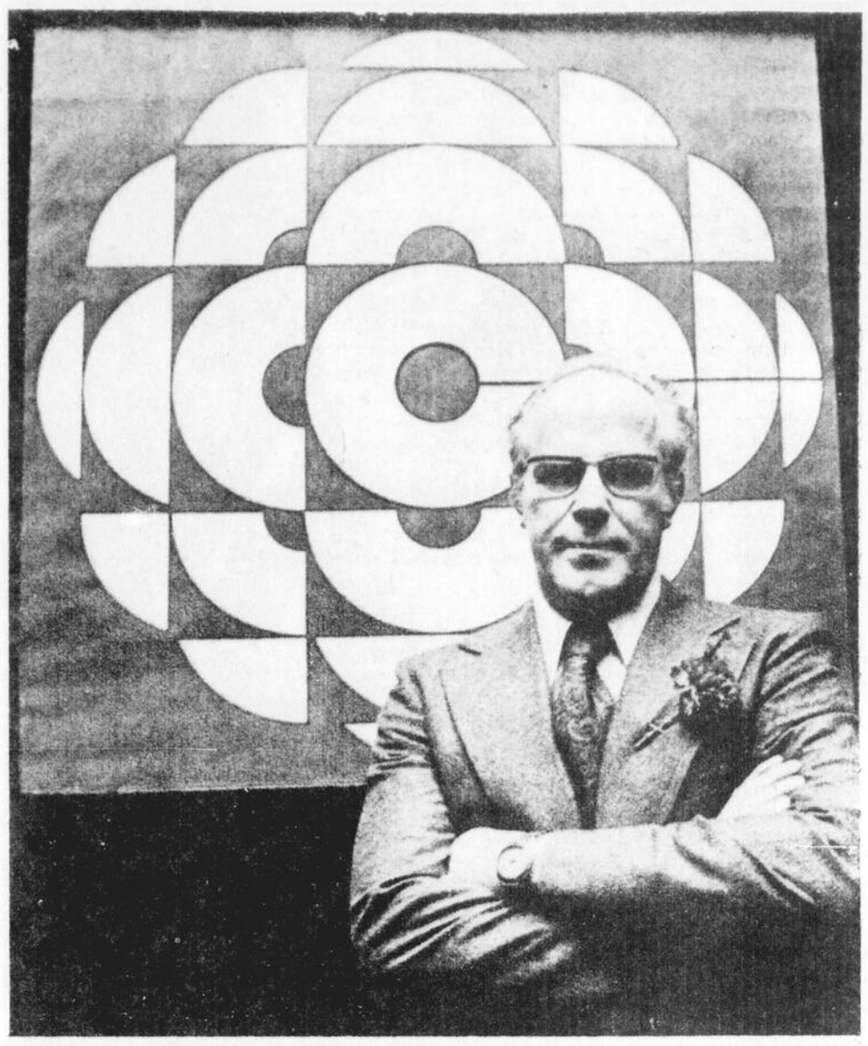
Le président Laurent Picard de Radio-Canada avait alors répliqué que l'abolition des commerciaux constituerait une perte financière grave pour cet organisme qui doit compter sur des revenus supplémentaires non seulement pour améliorer la qualité de sa programmation, mais aussi pour remplacer des équipements périmés, notamment à Toronto.

M. Picard répliquait que Radio-Canada était placée dans une situation délicate car un organisme gouvernemental, le CRTC, lui demandait d'abandonner ses revenus commerciaux, tandis que le Conseil du Trésor, également un organisme gouvernemental, limite les sources de financement.

Les revenus de Radio-Canada sont négligeables au chapitre de la radio, mais la société retire environ $50 millions par année de la publicité télévisée.

En abandonnant ces revenus, la société perdrait en réalité quelque $80 millions, car elle devrait programmer des émissions pour occuper les ondes durant les minutes actuellement consacrées aux commerciaux.

Radio-Canada diffuse à l'heure actuelle 10 minutes de commerciaux par heure et le CRTC a demandé de réduire cette moyenne à huit minutes d'ici à octobre prochain et de réduire encore cette moyenne d'une minite par année jusqu'en 1978.



**M. LAURENT PICARD, président de Radio-Canada devant le nouveau sigle de la compagnie de la Couronne.**

(PC Telephoto).

# ANNONCES CLASSEES

CHICOUTIMI 545-4895 — Alma et les environs 662-7829 — St-Félicien et les environs 679-3832

## AUTOS A VENDRE

CHRYSLER IMPERIAL 1967, en bonne condition, bon prix. Pour informations, Guy Bergeron, tels: le jour: 543-7871, le soir: 549-2050.
F-2801

FORD L.T.D. 1973, 4 portes, hard-top, toit vinyle, 26,000 milles, état neuf, cause: auto fournie. Tél.: 549-5539.
F-2803

## DIVERS A VENDRE

DOUCHES, toilettes neuves, lavabos usagés, neufs, à vendre. Tél.: 549-3984.
F-2826

3 COMPTOIRS VITRES. Tablettes de vitre avec supports de couleur, idéal pour magasin d'importation ou confection. Tels: 543-6340, 543-2466.
F-2837

NOUS ACHETONS, vendons ou échangeons: skidder, pulp jack, camions, loader, chargeuse, tracteur, chenille, etc... Communiquez au numéro de téléphone: 418 - 899-6840.
F-2825

PALETOT: de chat sauvage naturel, pour hommes, grandeur: 38, excellent état. Prix: $300.00. Tél.: 549-0318.
F-2804

MANTEAU de mouton de perse noir, avec collet de vison pastel. 16 a 18 ans. Comme neuf, très bas prix. Aussi chapeau de vison. Tél.: 542-3160.
F-2790

SET de salon, 1 mois d'usage, chez une personne seule, paletot, habit, 36-38 pour hommes, 2 longueurs de tissus pour confection d'habit, $10.00 chaque. Tél.: 543-3559.
F-2765

$100,000.00 DE PIECES, de motoneige, de tous genres et de toutes marques. Jacques Bouchard, 552, Auger Est, Alma. Tél.: 668-8116.
F-2692

A VENDRE deux pneus d'hiver et un pneu d'été neufs, 8.55 x 15, aussi table secrétaire avec chaise. Tél.: 542-2558.
F-2831

PLUSIEURS LAVABOS de couleur, à vendre, tous ovales, de marque "Wissan" pour vanité, prix régulier: $31.45, laisserais: $16.00 incluant P-trap. Tels: 543-9137, 549-3756.
F-2753

SKIS ROSSIGNOL, longueur 190, ainsi que deux tourterelles avec grande cage. Téléphoner après 6.30 hres p.m. Tél.: 543-3855.
F-2828

## MAISONS A VENDRE

ARVIDA, Ste-Thérese, maison jumelée, de 30 ans, (pierre de champ), directement du propriétaire: $15,000.00. Tél.: 542-3480.
F-2763

2 BLOCS appartements, de 8 logements, meublés, près du centre d'ac[illegible] prix: $12,150.00 du logement, se payant par les revenus, après la mise de capital, premier paiement de cette mise, $5,000.00, Trépin Inc. A. Pépin, courtier, Realtor. Tél.: 549-4322.
F-2752

MAISON: 4 logements (semi-meublés), 313, Lafontaine, Chicoutimi, près rue Racine, COMPTANT: $2,000.00, la balance payable par les loyers. Trépin Inc., courtier, Realtor, A. Pépin. Tél.: 549-4322.
F-2775

## MOTOS A VENDRE

YAMAHA 1974, 1,900 milles, 750. Tél.: 548-3830, après 6 heures p.m.
F-2741

## TERRAINS A VENDRE

2 TERRAINS, près Place du Royaume, coin de rues, $4,200.00 chacun. Tél.: 549-4322, Trépin Inc., courtier Realtor.
F-2696

## APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT: 3½ pièces, 2 chambres, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, rue Normandie, Arvida. Tél.: 548-7355.
F-2829

APPARTEMENT: 2 pièces, moderne, meublé à neuf, avec buanderie, stationnement et connection d'auto, chauffé, éclairé, situé centre-ville, Arvida, en haut de la B.C.N. Tels: 542-6419 ou 547-2393 ou 543-4021.
F-2693

APPARTEMENT: 2½ pièces, 1er plancher, tapis, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude, $120.00, 1029, Joliette, Chicoutimi, jour sur semaine: 543-0709, soir: 549-3130.
F-2762

HABITAT SAGUENAY: 3½ et 4½ pièces, libres immédiatement, tapis, chauffés, meublés colonail. Prix: $160. à $190., situés près centre d'achats. Tél.: 549-4322.
F-2824

## CHAMBRES A LOUER

CHAMBRES à louer, coin Price et Lafontaine à Chicoutimi, situées près Cegep, libres immédiatement. Tels: 543-4021 ou 549-7713.
F-2689

## LOCAUX A LOUER

LOCAL à louer, pour bureau ou salle d'échantillons, 130, Racine, Chicoutimi. Pour informations: 549-1329.
F-2777

## LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT à sous-louer, 6 pièces, chauffé, eau chaude fournie, entrées laveuse, sécheuse, Chicoutimi-Nord. Rue Roussel, tél.: 543-1679.
F-2778

LOGEMENT: 3½ pièces, entrée indépendante, entrées laveuse, sécheuse, tapis mur à mur. Libre immédiatement. Tels: 543-5383 ou 543-8978.
F-2830

LOGEMENT: 5½ pièces, rue St-Charles, Chicoutimi, libre immédiatement. $125.00 non chauffé, non éclairé. Tels: 543-4021 ou 542-6419.
F-2769

LOGEMENTS: 4½ pièces, non meublé, Chicoutimi-Nord, aussi: 5½ pièces, Chicoutimi-Nord. Aussi: 2½ - 3½ - 4½ - 5½ a Chicoutimi. Libres immédiatement: Tél.: 542-4021 ou 543-3113.
F-2770

LOGEMENT: 2½ pièces, meublé, éclairé, chauffé, libre le 1er janvier. $115 par mois. 184, Bourassa, Chicoutimi. Tél.: 549-0592.
F-2846

## TARIF D'ABONNEMENT

Par porteur: Saguenay-Lac-St-Jean
75 par semaine, 6 éditions

Par porteur: Chibougamau-Cote-Nord
$1.00 par semaine, 6 éditions

Prix dans les dépots: 20 la copie

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire

Le prix par la poste: Région Saguenay-Lac St-Jean et Cote-Nord
1 an: $40.00, 6 mois: $23.00

Autres régions au Canada
1 an: $50.00, 6 mois: $30.00

Pays étrangers
1 an: $60.00, 6 mois: $35.00

Dépot légal: Bibliothèque Nationale du Québec

## MAISONS A LOUER

MAISON: de 6½ pièces, 4 chambres à coucher, fini moderne, située à Jonquière. Libre immédiatement. Tels: 543-4021 ou 543-3113.
F-2758

MAISON située près Manoir du Saguenay, Arvida, 3 chambres à coucher, entrées laveuse - sécheuse. Libre immédiatement. Tél.: 548-3809 (heures de dîner et après 5 h. p.m.).
F-2774

MAISON unifamiliale, avec garage, meublée ou non, 3 chambres à coucher, située près centre-ville, Arvida. Libre 1er janvier. Tél.: 548-3809 (heures de dîner et après 5 h. p.m.).
F-2773

## HOMMES DEMANDES

ASSOCIE demandé pour entreprise commerciale, en voie d'expansion, participation financiere exigée. Téléphoner entre 7 h. et 9 h. p.m. à: 547-0767.
F-2771

## DIVERS

ACHETONS MONNAIES: canadiennes, .10, .25, .50 et $1.00, 1968 en baissant, allons chercher. Tél.: 543-6247.
F-2864

FAIRE-PART... Futur(e)s marié(e)s; faire-part de mariage exclusifs, plus de 175 modèles à votre choix. S'adresser à: IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE, 349, Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4474.
F-2260

POUR INSERER UNE **ANNONCE CLASSEE**
SIGNALEZ:
CHICOUTIMI 545-4895
Alma et les environs 662-7829
St-Felicien et les environs 679-3832
Sans frais interurbains
NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER




# Condamné pour avoir vendu des légumes de mauvaise qualité

OTTAWA (PC) — Un détaillant de la chaîne d'alimentation Canada Safeway, à Saskatoon, a récemment été condamné à verser une amende de $1,000, après avoir été reconnu coupable d'avoir vendu des fruits et légumes de qualité inférieure.

Au Québec, le marché O. Saint-François Inc., à Kateville, a également dû verser une amende semblable pour avoir vendu des ersatz de viande. Un autre établissement ontarien a subi la même amende pour avoir détaillé un café adultéré.

Ces amendes figurent parmi 29 jugements prononcés suite à des inspections du ministère fédéral de la Consommation, durant le premier trimestre de la première année.

D'avril à la fin de septembre, ces enquêtes ont suscité la levée de 143 accusations distinctes et 64 condamnations. Le ministre André Ouellet de la Consommation a dit espérer que la publication du nom des contrevenants constituera "une forme de pression susceptible de faire disparaître ces pratiques condamnables."

L'amende la plus basse fut imposée à Robert Kavanagh et Gérard Daigneault, qui dirigent la station-service Métro, à Laval, et qui ont dû verser $25 pour avoir utilisé un indicateur d'essence illégal.

La Laiterie Sept-Iles, dans la ville du même nom, a pour sa part été condamnée à $300 d'amende pour avoir vendu des quantités inférieures aux normes.

Trois compagnies, Matteo Gattuzo Ltd., de Montréal, Sterling Teas and Coffees Ltd., de Sainte-Foy, et Service Pause-Café Ltd., de Montréal, ont respectivement versé $250 et $100 d'amende pour avoir ajouté des succedanés à leur café.

Pour avoir vendu des poids inférieurs à ceux annoncés, une amende de $150 a été imposée au Marché IGA-Arbour, à Saint-Gabriel; une amende de $75 a été versée par le Marché Richard, rue Papineau, à Montréal; une amende de $100 a été imposée au Chenoy's Delicatessen de Laval; et Epicerie Piedmont, à Piedmont, a dû payer $150.

A Roxboro, en banlieue nord de Montréal, Joseph's Meat and Delicatessen a payé $50 pour utilisation impropre d'une balance. Duvernay Auto Centre, à Laval, a été condamné à $400 après que les inspecteurs eurent découvert que les scellés étaient brisés sur un distributeur d'essence.

*Le troisième âge*

# Faites l'amour, c'est excellent pour soulager l'arthrite

BRIDGEPORT, Connecticut (AP) — Selon la responsable d'un groupe de recherches qui étudie le comportement sexuel des personnes du troisième âge, celles-ci, pour mener une vie plus longue, plus heureuse et plus saine, devraient avoir des relations sexuelles au moins deux fois par semaine.

"Il est tout à fait normal que les hommes dans les 70 ou 80 ans soient en mesure d'avoir des relations sexuelles normales et agréables, et que leurs partenaires réagissent de la même manière", déclare Mme Helen Parsons.

"Mais la plupart des personnes d'un certain âge répriment leurs instincts, en raison de l'attitude puritaine de la société qui veut que les gens d'un certain âge n'aient pas de désirs sexuels. Pourtant les désirs sexuels et l'aptitude d'avoir des relations sexuelles existent en tout homme ou femme, indépendamment de l'âge."

Selon Mme Parsons, "l'importance accordée aux jeunes par la société, des hostires grivoises et les ricanements qui accueillent un mariage entre un homme d'un certain âge et une femme beaucoup plus jeune accroissent les sentiments de culpabilité des gens du troisième âge, en ce qui concerne les questions sexuelles".

"Il y a d'autres obstacles; 57 pour cent des personnes de plus de 65 ans sont des femmes et les deux tiers des femmes sont des veuves. Un bon nombre de ces veuves n'ont jamais de relations sexuelles après le décès de leur mari, parce qu'elles ressentent un sentiment de culpabilité à s'intéresser à un autre homme, selon Mme Parsons.

Le manque d'intimité est également un obstacle à la sexualité. Les pensionnaires des maisons de retraite ne peuvent voir leur conjoint en privé, et de nombreux couples âgés qui vivent avec leurs enfants ou leurs petits-enfants, n'ont pas beaucoup de possibilité d'être seuls.

Les lois sur les retraités découragent les remariages parce que les montants alloués subissent une baisse importante.

D'après une gérontologue, Mme Dorothy Saltman, même les malades auxquels le docteur a recommandé de se ménager peuvent avoir des relations sexuelles, ce qui serait susceptible d'améliorer l'état de santé de certains d'entre eux.

"Les relations sexuelles sont un exercice salutaire, sain, comparable à une marche rapide autour d'un pâté de maisons ou à la montée d'un étage. En fait, c'est tout à fait bénéfique", affirme-t-elle.

L'adrénaline et la cortisone libérées pendant les relations sexuelles tendraient souvent à diminuer les douleurs arthritiques.

# PATRONS




## SE COUPE SI FACILEMENT

Patron imprimé 9149.
Grandeurs 8-20.
Par Marian Martin.

Se coupe si facilement, et cependant, cette robe à taille longue, avec rangée de boutons sur le côté, possède la silhouette flatteuse que vous désirez!

Remarquez l'évasement léger de la jupe.

Patron imprimé 9149: Grandeurs: 8, 10, 12, 14, 18, 20. La grandeur 12, (buste 34) requiert 2 5/8 verges de tissu 54 pouces de largeur.

Envoyez $1.00 pour chaque patron, argent, chèque, ou mandat. Imprimez lisiblement la grandeur, le nom, l'adresse et le modèle. Envoyez à Marian Martin, Le Quotidien, dept. des patrons, à 60 Progress Street, Scarborough, Ontario, M1T 4P7.

Economisez! cousez une garde-robe et économisez des dollars, commandez le nouveau catalogue de patrons automne-hiver! Mode pour l'écolière, la femme de carrière et modes populaires. Coupon gratuit de $0.75 à l'intérieur.

Livre Cousez et tricotez, avec tissus de base $1.25.

Livre de Modes Instant $1.00.

Livre de Couture Instant $1.00.

Marian Martin

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY LAC SAINT-JEAN du Sag.-Lac-St-Jean

60 Progress Avenue
Scarborough,
Ontario, M1T 4P7

Numéro .....

Nom .....

Adresse .....

# CARRIERES ET PROFESSIONS

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'OUTAOUAIS
DEMANDE
## PROGRAMMEURS

AFFECTATION PREVUE:
Service de l'Informatique-Siège Social

NATURE DU TRAVAIL:
Le rôle principal et habituel de l'employé de cette classe consiste à élaborer des programmes destinés au traitement de données par ordinateur à partir de systèmes dont le cadre général est établi par l'analyste en informatique en plus d'être en mesure de coordonner l'ensemble ou une partie des travaux de la section.

ATTRIBUTIONS CARACTERISTIQUES:
Le programmeur établit et prépare les diagrammes généraux et détaillés des programmes; il codifie des données de façon logique; il prépare les informations pour essais; il teste et met les programmes à point; il prépare la documentation de programmes tels que les cahiers de procédures, les manuels d'opérations et autres normes de documentation requises.
Le programmeur évalue, rectifie et épure les programmes existants pour tenir compte des changements dans les exigences des systèmes ou dans les structures de l'équipement.
Il peut également participer à différentes phases de l'analyse de systèmes en effectuant certains travaux de manière à en dégager l'analyste en informatique.
Le programmeur peut également initier un personnel subalterne, distribuer le travail et le vérifier.
Au besoin, il peut être appelé à accomplir toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Scolarité et expérience
Posséder un diplôme d'études collégiales professionnelles, avec champ de spécialisation approprié, ou posséder un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente
OU
Avoir complété le cours secondaire V, avec option appropriée, ou posséder un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente et posséder six (6) années d'expérience pertinente en plus de connaître au moins un langage de programmation.

SALAIRE:
$8,079.00 à $12,761.00
Toute demande d'emploi et curriculum vitae doivent parvenir le ou avant le 23 décembre 1974 au:

Directeur des services du Personnel
Commission Scolaire Régionale de l'Outaouais
225, rue St-Rédempteur, Hull

Concours: S-990

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'OUTAOUAIS
DEMANDE
## ANALYSTES DE L'INFORMATIQUE

AFFECTATION PREVUE:
Service de l'Informatique-Siège Social

NATURE DU TRAVAIL:
L'analyste de l'informatique est chargé de l'étude de problèmes de gestion administrative en vue de trouver une solution par l'élaboration d'un plan de traitement des données par ordinateur.

ATTRIBUTIONS CARACTERISTIQUES:
Le rôle de l'analyste consiste généralement à recueillir, à mettre en ordre, à évaluer, à analyser et à synthétiser les données d'un problème; il propose une solution et détermine un plan de traitement par ordinateur compte tenu des besoins et des objectifs exprimés, des contraintes budgétaires ou structurelles et de l'équipement disponible.
Dans certains cas, il peut effectuer la programmation des systèmes, en vérifier les résultats et préparer la documentation appropriée, seul ou accompagné de programmeurs.
Il peut se voir confier toutes autres responsabilités inhérentes à sa fonction.

QUALIFICATIONS REQUISES:
— Posséder un premier diplôme universitaire terminal de préférence dans l'un des domaines suivants: sciences pures, sciences appliquées ou sciences commerciales, et dont l'obtention requiert un minimum de seize (16) années d'études.
— Une expérience jugée exceptionnelle peut tenir lieu de scolarité.

SALAIRE: $9,170.00 A $20.198.00
Toute demande d'emploi et curriculum vitae doivent parvenir le ou avant le 13 décembre 1974 au:

Directeur des services du personnel
225, rue St-Rédempteur, Hull

Concours: P-45

# Ottawa ne cautionne pas une commission sur les Haïtiens

OTTAWA (PC) — Le gouvernement du Canada n'a pas l'intention d'envoyer une commission de surveillance à Haïti pour se rendre compte sur place des conditions d'accueil des ressortissants haïtiens expulsés du Canada.

C'est ce qu'a indiqué, hier aux Communes, le ministre de l'Immigration et de la Main-d'oeuvre, M. Robert Andras, en réponse à une question de M. Roch LaSalle (PC-Joliette).

Ce dernier se référait à des articles du journaliste Claude Lavergne qui, à son retour de Port-au-Prince où il s'est entretenu avec le président Jean-Claude Duvalier, rapportait que les autorités haïtiennes ne s'objecteraient pas à la venue d'un groupe de Canadiens qui témoigneraient de la sécurité des citoyens haïtiens dont le séjour aura été interdit au Canada.

Depuis quelques mois, l'opinion publique s'émeut du sort réservé par Ottawa à quelque 800 ressortissants haïtiens qui supplient le gouvernement de ne pas les déporter dans leur pays par craintes de représailles.

M. LaSalle a également voulu savoir si le gouvernement a revisé sa position et s'il avait pris une décision finale par suite de nombreuses pressions exercées par divers individus et groupements en faveur "d'une attitude plus humanitaire" envers ces Haïtiens.

M. Andras a répondu que la politique du gouvernement dans ce domaine demeure toujours la même et que "la situation n'a pas changé".

# LE MONDE EN BREF

### Etats-Unis—Aide

WASHINGTON (AFP) — Le président Gerald Ford va devoir trancher cette semaine un débat sur l'aide alimentaire à l'étranger opposant, au sein de son gouvernement, les "politiques" qui veulent concentrer l'assistance sur les pays ayant un intérêt politique ou stratégique pour les Etats-Unis, et les "humanitaires" qui pensent que le critère principal doit être la faim, révèle lundi le "Washington Post".

Le département d'Etat et le Conseil national de sécurité, tous deux dirigés par M. Henry Kissinger, sont en faveur d'importants programmes d'aide des pays comme le Chili, le Corée du Sud et le Moyen-Orient, indique le "Post", qui rapporte une phrase d'un fonctionnaire du Conseil de sécurité, M. Denny Ellerman: "Fournir une aide alimentaire simplement parce que ces gens sont affamés est un argument bien faible".

Certains milieux du ministère de l'Agriculture, qui souhaitent donner la majeure partie de l'aide américaine au sous-continent indien, reprochent à M. Kissinger de vouloir utiliser l'assistance alimentaire à des fins diplomatiques.

### Chili

SANTIAGO-DU-CHILI (AFP) — Le Mouvement clandestin chilien de la gauche révolutionnaire (MIR) communiquait au moyen de messages en code insérés entre les pages du principal quotidien de droite chilien, "El Mercurio", apprend-on lundi de source officielle à Santiago-du-Chili.

Les militants du MIR utilisaient de petits papiers presque transparents qui étaint collés sous les annonces économiques du Mercurio. Les journaux étaient ensuite simplement envoyés par la poste aux destinataires.

Ce système de communication a été découvert par la police militaire à la suite de la saisie d'un véhicule qui contenait plusieurs exemplaires du journal ainsi "traités". Le conducteur, un militaire révolutionnaire, a pu échapper aux policiers en prenant comme otage la conductrice d'un autre véhicule.

C'est la première fois que l'on peut découvrir l'un des systèmes de communication des extrémistes chiliens, mais ceux-ci peuvent également payer l'insertion d'avis en code dans certains quotidiens, comme le font des révolutionnaires d'autres pays latino-américains.

### Vietnam-combats

SAIGON (Reuter) — De violents combats se poursuivent depuis maintenant trois jours dans le delta du Mékong où forces gouvernementales et communistes s'accusent mutuellement de vouloir mettre la main sur la récolte de riz.

Environ 319 accrochages ont été signaléeragers le pays ces dernières 24 heures et jamais le nombre des engagements n'avait été aussi élevé depuis que le cessez-le-feu conclu à Paris devait entrer en vigueur en janvier 1973. Ce jour-là, le 28 janvier, 426 incidents avaient été signalés.

Selon le bilan fourni par le commandement de Saïgon, les combats de ces trois derniers jours ont fait au total plus de2,600 victimes dont 1,100 ces dernières 24 heures.

Ce bilan fait état de près de 1,200 communistes tués dont plus de 400 dans la région du delta, pour la seule journée de dimanche. Près de 1,500 gouvernementaux ont été tués ou blessés ou sont portés disparus.

### Otage

WILLISTON, Floride (AFP) — Les quatre fugitives d'une prison de femmes de Floride ont été capturées par la police lundi dans une forêt, près de Williston, dans le centre nord de l'Etat de Floride.

La téléphoniste de 54 ans qu'elles détenaient comme otage est saine et sauve, a déclaré un porte-parole de la police.

Les femmes s'étaient évadées dans la nuit de dimanche à lundi de la prison de Lowell, en entraînant leur otage, qu'elles avaient saisi alors qu'elle assurait son service de nuit au central téléphonique de l'établissement. Les évadées, armées de couteaux, avant de s'enfuir du pénitencier dans une camionnette, avaient blessé un gardien qui tentait de délivrer leur otage.

Deux des évadées, dont l'âge varie de 32 à 34 ans, purgeaient des peines de prison à vie pour meurtre.

### Hold-up

NEW YORK (Reuter) — Cinq bandits armés ont effectué, tôt lundi, un audacieux hold-up dans un des grands palaces de New York, raflant pour plusieurs centaines de milliers de dollars d'argent liquide, chèques de voyage et bijoux.

Selon la police, les cinq hommes ont fait irruption au Sherry-Netherland et passé les menottes à onze membres du personnel et deux clients de l'hôtel, avant de faire main basse sur le contenu du tiroir-caisse de l'établissement et 40 coffres-forts de clients.

Ils ont ensuite pris la fuite en expédiant leurs treize captifs dans un ascenseur, au dix-neuvième étage.

Selon la police, ce cambriolage rappelle des hold-ups perpétrés en 1972 dans deux grands hôtels de New York, le Pierre et le Plaza.

### Portugal

Lisbonne (Reuter) — Les déserteurs et insoumis peuvent rentrer au Portugal pour Noël et le Nouvel An, a fait savoir, lundi, le conseil de l'état-major des forces armées.

Sa directive précise que de nombreux Portugais sont toujours en situation irrégulière à l'étranger pour des raisons idéologiques, politiques ou économiques provoquées par l'ancien régime. Les Portugais concernés pourront rentrer chez eux du 15 décembre au 31 janvier prochain.

L'état-major exprime en outre le souhait que les Portugais émigrés prennent connaissance de la "réalité nationale".

Une amnistie générale pour déserteurs et réfractaires au service national avait été décidée peu après le coup d'Etat du 25 avril dernier. Pour bénéficier de cette mesure de clémence, les intéressés devaient faire leur service militaire.

Un million de Portugais vivent à l'étranger, dont 800,000 en France.

### Limitation armes nucléaires

NATIONS UNIES (AFP) — Par 105 voix contre une Albanie et 23 abstentions, l'Assemblée générale a demandé lundi aux Etats-Unis et à l'Union soviétique d'élargir la portée et d'accélérer le rythme de leurs pourparlers sur la limitation des armes stratégiques et a souligné la nécessité d'aboutir d'urgence à un accord sur des limitations quantitatives importantes et des réductions substantielles de leurs systèmes d'armes nucléaires stratégiques, en tant que mesure positive dans la voie du désarmement nucléaire.

D'autre part, par 115 voix contre trois (Albanie, Chine, Inde) et 12 abstentions, l'Assemblée, après avoir noté que la conférence d'examen du traît sur la non prolifération des armes nucléaires aura lieu à Genève en mai 1975, a demandé à la conférence du comité de désarmement, lorsqu'elle présentera à la trentième session son rapport sur l'élaboration d'un traité visant à une interdiction générale des essais, d'en consacrer un chapitre à l'examen des incidences des explosions nucléaires pacifiques sur le contrôle des armements et de tenir compte des vues de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

# Mgr Capucci est condamné à 12 ans

JERUSALEM (Reuter) — Mgr Hilarion Capucci a été condamné, lundi, à 12 ans de prison. Le tribunal civil israélien de Jérusalem l'a reconnu coupable de collusion avec une organisation palestinienne illégale et de transport d'armes pour son compte.

L'archevêque melchite de Jérusalem, âgé de 51 ans, avait été arrêté le 8 août dernier. Dans sa Mercédès officielle, la police retrouvait un véritable arsenal dissimulé dans les portières, les garde-boue et les sièges. Selon l'acte d'accusation, il avait amené de Beyrouth à Jérusalem, au cours d'un autre voyage, des roquettes Katioucha et d'autre armes et explosifs. L'acte précise que Mgr Capucci entretenait des contacts avec Abou Djihad, dirigeant de Septembre noir et bras-droit de Yasser Arafat, président de l'Organisation de libération de la Palestine, et Abou Firas, tous deux dirigeants du Fatah.



**L'ARCHEVEQUE melchite de Jérusalem, Mgr Capucci traverses les rangs de la presse internationale, à sa sortie** du tribunal israélien.

(PC Téléphoto)

Ouvert le 20 septembre, le procès protait sur trois chefs d'accusation: contacts avec un agent ennemi, coopération avec une organisation illégale, transport et détention d'armes pour son compte.

Le tribunal, présidé par Mme Miriam Ben Porat, a reconnu l'archevêque coupable sur les trois chefs d'accusation, rejetant les conclusions de la défense selon lesquelles l'archevêque aurait agi sous la contrainte et les armes placées dans sa voiture par la police israélienne.

"La soutane ne donne pas l'immunité", a déclaré le pocureur, M. Gabriel Bach. Soulignant que l'archevêque avait abusé de sa haute charge et de ses privilèes, il a requis une peine de 25 ans de prison.

Le défenseur arabe du prélat, M. Aziz Shehadeh, a plaidé les circonstances atténuantes, demandant une peine avec sursis pour que l'archevêque puisse poursuivre ses fonctions pastorales.

Il a comparé les actes reprochés à son client à ceux des maquisards juifs qui se battaient contre la domination britannique avant la création de l'Etat d'Israel.

"Ces actes étaient considérés comme crimes par ls Britanniques, mais pas par les Juifs pour des raisons nationales", a-t-il dit, interrompu par la pésidente lui rappelant que le tribunal avait à juger des atteintes à le sécurité de l'Etat et n'avait pas à discuter de politique.

Mgr Capucci s'est levé après la plaidoirie de son avocat pour prononcer un discours passionné. "Si tu baissais les yeux sur cette ville sacrée, tu y verrais tes fils en prison et tu pleurerais", s'est-il écrié levant les veux vers le Christ.

"Cette ville sera toujours sainte et sa sainteté dépassera toujours ceux qui la gouvernent. Tes voies et tes actes sont plus puissants que la cruauté des gouvernants", a poursuivi l'archevêque, s'exclamant:

"Je crois à la paix et à la justice et, comme vous, je crois au cher Etat de Palestine."

# Le sommet européen mobilise ses énergies sur un problème généralisé: l'inflation

PARIS (AFP) — La conférence au sommet européenne a passé en revue, lundi après-midi, l'ensemble des sujets qui avaient été proposés par les neuf participants, apprend-on de source informée. Ce n'est que mardi que seront discutées à fond les questions sur lesquelles l'accord n'aura pu être réalisé d'emblée.

Il semble que dès ce soir, les chefs de gouvernement européens auront été en mesure de décider de transmettre à leurs ministres des Finances des instructions précises en ce qui concerne notamment la lutte contre l'inflation et le chômage en Europe. Ces instructions tendent à harmoniser les efforts des différents pays — en procédant à une certaine déflation, alors que l'on favoris ailleurs, au contraire, un certain degré de relance de l'économie.

Le communiqué final, qui sera publié à l'issie de la dernière séance plénière de mardi après-midi, soulignera cette entente européenne devant le problème le plus angoissant auquel les neuf gouvernements ont à faire face.

De même source on indique que le problème de l'énergie figurera également dans ce communiqué, mais sans doute de façon plus brève et moins précise.

### Avenir de l'Europe

Pour ce qui est le l'avenir de l'Europe, l'accord préalable a été pratiquement réalisé sur l'essentiel, apprend-on de même source. Seuls subsistent quelques points de discorde qui portent d'ailleurs plus sur des détails que sur des principes. Il semble dans ce domaine que la préparation de la présente réunion au sommet, dont on a dit souvent qu'elle constituerait peut-être l'étape la plus importante de l'existence même de l'Europe, ait été poussée très méticuleusement par les différentes réunions des ministres des Affaires étrangères.

Reste le problème difficile du maintien en Europe de la Grande-Bretagne ou de son retrait éventuel& M. Harold Wilson a tenu à ce que la renégociation des conditions d'entrée du Royaume-Uni dans la Communauté économique européenne figure au premier plan de l'ordre du jour de la conférence réunie par M. Giscard d'Estaing.

Samedi dernier, dans un discours qui a fait quelque bruit dans son propre pays, le premier ministre britannique a pour la première fois indiqué que "son gouvernement recommanderait aux électeurs britanniques de voter "oui" lorsqu'ils seront consultés sur le maintien de leur pays en Europe, pourvu que les résultats de la renégociation soient satisfaisants".

### Assurances

En réalité personne ne peut encore mesurer à partir de quel niveau M. Wilson et son gouvernement jugeront que la renégociation a donné des résultats satisfaisants. L'extrême gauche de son propre parti comme l'extrême droite des conservateurs reste très vigilante et fanatiquement opposée à l'idée même de l'adhésion britannique à l'Europe. Quels que soient les résultats que M. Wilson pourra obtenir, ces opposants systématiques feront entendre leurs voix. Ce n'est donc pas en songeant à eux que M. Wilson tente lundi et tentera encore mardi de persuader ses huit partenaires de la CEE, et en particulier la France, de lui faire quelques concessions s'ils désirent que la Grande-Bretagne reste membre de la communauté.

Sur les institutions, sur la coopération politique, il ne reste pour ainsi dire plus de divergences. Il en reste à peine sur la politique agricole commune que la Grande-Bretagne n'est pas seule à avoir violée. Demeure le budget de la communauté et la part de la Grande-Bretagne. A Londres, on la juge exorbitante. Elle est la fonction de trois composantes: les droits de douane, les prélèvements et le montant de la taxe à la valeur ajoutée. Les Anglais voudraient y introduire une notion qui ne figure pas dans le traité de Rome, celle du montant du produit national brut.

### Concessions

Si l'on en croit les experts londoniens, les Anglais, qui sont de grands importateurs de produits étrangers, paieraient des sommes très au dessus de leurs moyens, c'est-à-dire très supérieures au produit national brut de leur pays comparé à celui des autres membres de la communauté, l'Italie et l'Irlande exceptés.

Les Français, croit-on savoir de même source, seraient prêts à consentir quelques accommodements s'ils ne touchent pas aux principes de calcul mis au point par la communauté. Pour eux, il ne serait pas question de toucher les parts provenant des droits de douane et des prélèvements. C'est donc sur celle qui vient de la tva que le compromis qui ont été faits pendant les négociations de 1970 ont tenu compte du produit national brut britannique de cette année là et que la chute économique anglaise lui est postérieure.

Du côté français, on ne serait pas hostile à l'idée de reprendre ces calculs sur les bases de 1974, qui mettent l'Angleterre au septième rang des neuf Européens. Le grand point d'interrogation demeure de savoir si M. Wilson peut considérer ces importantes concessions comme suffisantes.

# Le Congrès protège les bandes sonores

WASHINGTON (AFP) — Le Congrès a adopté lundi un projet de loi qui accorde au gouvernement fédéral la garde des documents et des enregistrements du président Nixon.

Ce projet, s'il reçoit l'assentiment du président Ford, rendre caduc l'accord de ce dernier avec son prédécesseur, donnant à l'ancien chef de l'Exécutif le droit de détruire, après 1979, les enregistrements qu'il souhaitait voir disparaître. Cet accord prévoyait également la destruction de tous les enregistrements à la mort de M. Nixon.

Aux termes du nouveau projet de loi, la garde sera assurée à titre permanent par l'Administration des services généraux (GSA) à Washington. M. Nixon aura accès aux documents présidentiels, mais ne pourra plus en disposer à sa volonté.

Ce nouveau projet ne résout pas la question de la propriété des documents, mais permettra, selon le sénateur Guylor Nelson (démocrate-Wisconsin), un de ses promoteurs au Sénat, "au gouvernement fédéral d'en assurer la garde et la protection".

# DECES

### M. NEREE LAVOIE

A Chicoutimi, le 8 décembre 1974, à l'âge de 75 ans, est décédé **M. Nérée Lavoie,** époux de dame Yvonne Fortin. Il demeurait chez sa fille au 40, De L'Aunis sud, Rivière-du-Moulin.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 11 décembre à 10 hres. Départ du salon funéraire Gravel & Fils Ltée, 50, Arthur Hamel, Rivière-du-Moulin à 9.30 hres pour l'église St-Isidore et de là au cimetière Chicoutimi.

Il était ancien maire de Kénogami, le frère de M. l'abbé Louis-Joseph Lavoie curé du Christ Roy, M. l'abbé Errold Lavoie visiteur des fabriques du diocèse de Chicoutimi.

Direction: Gravel & Fils Ltée.

### M. LOUIS-PHILIPPE FILLION

A Chicoutimi, le 8 décembre 1974, à l'âge de 68 ans et 9 mois, est décédé **M. Louis-Philippe Fillion dit Ti-Nome,** époux de dame Marguerite Boucher. Il demeurait au 22, St-François, Chicoutimi-Nord.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 12 décembre à 11 hres. Le départ se fera du salon funéraire Emery Gravel Enr., 2075, boul. Tadoussac, Chicoutimi-Nord à 10.30 hres pour l'église St-Luc et de là au cimetière paroissial.

Direction: Emery Gravel Enr., Chicoutimi-Nord.

### M. LOUIS-JOSEPH COUTURE

A Chicoutimi, le 9 décembre 1974, à l'âge de 59 ans et 8 mois, est décédé **M. Louis-Joseph Couture,** époux de dame Florence Turcotte. Il demeurait au 1092, Jacques-Cartier, Chicoutimi. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 décembre à 2 hres. Le départ se fera du salon funéraire Aubin & Fils Enr., avenue du Séminaire, Chicoutimi, à 1.30 hre pour l'église Notre-Dame-de-Grâce et de là au cimetière Chicoutimi.

Il était le père de M. André, M. Gabriel (Barbara Oël), et de Mme Robert Côté (Louise).

Direction: Aubin & Fils Enr.

### M. RAYMOND GAUDREAULT

A Roberval, le 9 décembre 1974, à l'âge de 45 ans et 3 mois, est décédé **M. Raymond Gaudreault,** époux de dame Aline Dumais. Il demeurait au Lac Bouchette.

Les funérailles auront lieu mercredi le 11 décembre à 3 hres. Départ du salon funéraire Maurice Fortin, Lac Bouchette, à 2.30 hres pour l'église Lac Bouchette et de là au cimetière paroissial.

Direction: Maurice Fortin, Lac Bouchette.

### MME LEONNE SIMARD

A Jonquière, le 8 décembre 1974, à l'âge de 56 ans et 4 mois, est décédée **Mme Léonne Simard,** épouse de M. Léon Lavoie. Elle demeurait au 123, rue Gauthier, Larouche.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 12 décembre à 10 hres. Départ du salon funéraire de Larouche, pour l'église de Larouche et de là au cimetière paroissial.

Direction: Caron Inc..

### MME BRIGIDE HOUDE

A l'hôpital de Lachine, le 6 décembre 1974, à l'âge de 78 ans, est décédée **Mme Brigide Houde,** épouse de feu M. René Dallaire. Elle demeurait au 8, Malrose, Delsom, Cté Laprairie.

Les funérailles auront lieu mardi, le 10 décembre à 3 hres. Départ du salon funéraire C.-A. Gauthier Ltée, 71, rue Gaudreault, Mistassini, à 2.30 hres, pour l'église St-Michel de Mistassini et de là au cimetière St-Eugène.

Direction: C.-A. Gauthier Ltée.

### M. HYPOLITE PELLETIER

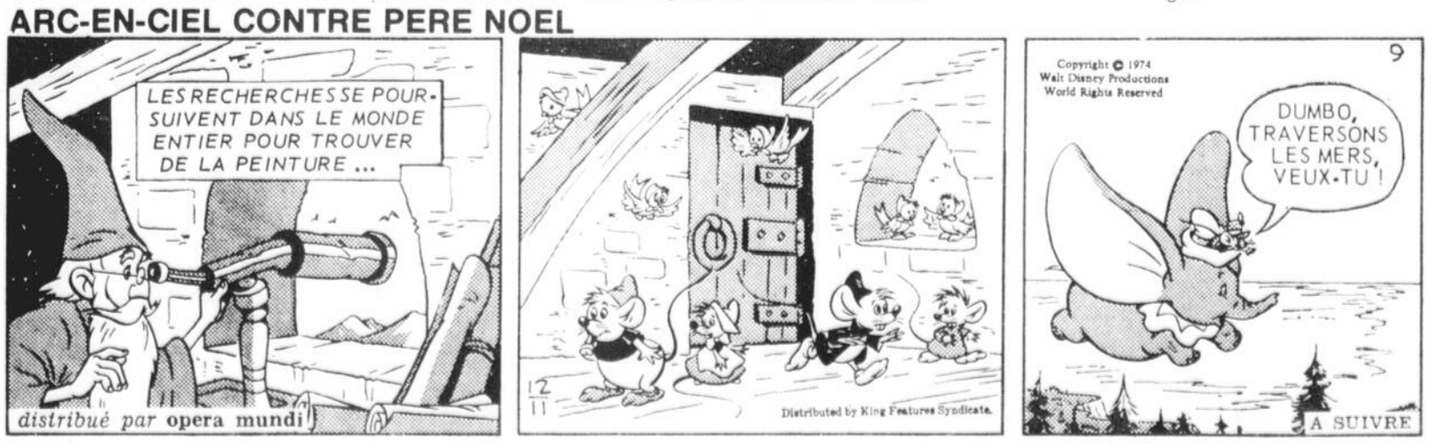
A Montréal, à l'âge de 83 ans, est décédé **M. Hypolite Pelletier,** époux de feue Alice Beaunoyer. Il demeurait autrefois à Rivière-du-Loup.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 11 décembre 1974 à 3 hres. Le départ se fera du salon funéraire Urgel & Bourgie, coin Viau et Adam, Montréal à 2.30 hres, pour l'église St-Rédempteur, Montreal et de là au cimetiere paroissial.

Il était le père de Mme Ernest Bouchard, Christiane Pelletier, Mme André Boivin, née Thérèse Pelletier.

Direction: Urgel & Bourgie.

## ARC-EN-CIEL CONTRE PERE NOEL



## Miki tente de plaire à toutes les factions du parti

TOKYO (AFP) — Le nouveau premier ministre japonais, M. Takeo Miki, a constitué son gouvernement en procédant, selon l'usage, à une répartition judicieuse des portefeuilles entre les principales factions du Parti libéral démocrate: quatre portefeuilles pour le clan Tanaka, trois pour le clan Fukuda (premier ministre adjoint), trois pour le clan Ohira (ministre des Finances) et deux pour le clan Miki.

Le nouveau gouvernement est confronté à un héritage difficile en raison d'une inflation préoccupante et de la situation du parti gouvernemental, discrédité par le rôle de l'argent dans la politique japonaise.

Le premier ministre, M. Miki, et le vice-premier ministre, M. Takeo Fukuda, qui est également directeur de l'Agence de planification économique, sont des partisans convaincus d'une croissance économique modérée compatible à la fois avec le bien-être des Japonais et l'équilibre international.

La nouvelle équipe gouvernementale est déjà critiquée par l'opposition et les syndicats, qui estiment que le nouveau gouvernement représente "la continuité sans le changement".

Si on ne met pas en doute l'idéal de réformes et de justice sociale de M. Takeo Miki, l'opinion se demande pourtant comment le nouveau premier ministre pourra mettre en oeuvre des réformes autrement qu'en s'appuyant sur les milieux d'affaires, sans le soutien desquels aucune politique ne peut être viable au Japon.

Cependant, M. Miki bénéficie d'un préjugé favorable: en 37 ans de vie politique, son intégrité n'a jamais été mise en doute. Entré au Parlement à l'âge de 30 ans, en 1937, on lui reconnaît le mérite d'avoir toujours été un défenseur de la démocratie japonaise.

M. Miki appartient à la haute société et sa femme est issue d'une des grandes familles de l'industrie. Par ses relations familiales, le nouveau premier ministre est apparenté à la femme du prince héritier Akihito.

## Les avions américains sont choisis

OSLO (AP) — Les gouvernements norvégien, danois et hollandais ont décidé d'acheter le monoréacteur YF-16, fabriqué aux Etats-Unis par la General Dynamics, pour remplacer les chasseurs F-104 Starfighter de leur armée de l'air, rapporte lundi le journal Morgenbladet d'Oslo.

Le quotidien, qui est d'ordinaire bien informé sur les affaires militaires, ajoute que le gouvernement belge n'a pas encore pris de décision, mais qu'il achètera probablement aussi le YF-16.

Les ministres de la Défense des quatre pays ont pris en considération les propositions de plusieurs constructeurs, dont Northrop, qui fabrique le YF-17, rival américain du YF-16, et Passault, qui a mis au point en France le Super-Mirage FL-M53. L'avion suédois Viggen Eurofighter était également en compétition.

Sans révéler ses sources, le Morgenbladet annonce en outre que M. Alv Jakob Fostervoll, ministre norvégien de la Défense, qui a dirigé le groupe d'étude constitué par les quatre pays pour coordonner leurs acquisitions, doit faire une communication dans le courant de la journée à Bruxelles pour recommander l'achat du YF-16.

M. Fostervoll est effectivement parti pour Bruxelles pendant le weekend.


# 180 Vins de France

## vendus de $1.70 à $4.00 par la Société des Alcools du Québec

La Société des Alcools du Québec, dans son souci de toujours satisfaire les consommateurs, propose un vaste choix de bons vins de France qu'elle vend à des prix à la portée de toutes les bourses.
Saviez-vous que 180 d'entre eux, en dépit de l'inflation, sont offerts de $1.70 à $4.00?
Ils vous réserveront d'agréables surprises. Consultez notre liste et faites votre choix.



LE CHOIX DES CONNAISSEURS

Les Vins Fins du MARQUIS ROGER DE JOUENNES

*"Va, Mange ton Pain avec Joie Et Bois gaiement ton Vin"*

ROUGE GRANDE RÉSERVE "CLAIRE GOUTTE"
440-I $2.35
Vin rouge d'excellente qualité au bouquet particulier.

BOURGOGNE BLANC ALIGOTÉ
449-G $3.45
Délicieux vin blanc sec au parfum caractéristique.

**Robert Peides,** Agent exclusif au Canada
69, avenue Hudson, Montréal H3R 1S7, Tél.: 342-4423

PAS DE JOIE SANS VIN

Un grand vin des Côtes de Provence:
BATISTIN CARACOUS
rosé, V.D.Q.S.
S.A.Q. 527-D $2.40

Un vin de prestige des Côtes du Roussillon:
VIGNERONS CATALANS
rouge, V.D.Q.S.
S.A.Q. 628-B $2.15

On ne se trompe jamais avec un vin d'Alsace:
CRYSTAL D'ALSACE
blanc, A.O.C.
S.A.Q. 551-B $2.70



*Représentés au Québec par:*
**Société Générale d'Importation Inc.**
1745, avenue Cedar, 932-7249



DOURTHE FRÈRES
Un grand nom dans les vins de Bordeaux

CHÂTEAU LA TERRASSE
Un Bordeaux Supérieur, vin velouté recommandé avec toutes les viandes.
S.A.Q. 394-A $3.25

DOURTHE RÉSERVE
Vin rouge léger, surprenant par sa qualité et son prix abordable.
S.A.Q. 394-C $2.10

*Représentés par:*
**Gabriel Boussion Inc.**

ALEXIS LICHINE vous présente D'EXCELLENTS VINS DE FRANCE

PINOT CHARDONNAY
447-H $3.55

CHÂTEAU TIMBERLAY
395-G $4.00

CHÂTEAU DE CADILLAC
396-G $4.00

Schenley Wines and Spirits Ltd.





Plaisir de France
CORDIER
S.A.Q. 397-H $2.30

Cartouche
THORIN
S.A.Q. 440-C $2.40

Rosé de Provence
PRADEL
S.A.Q. 534 $2.30

Vin Rouge de Loire
VERDIER
S.A.Q. 544-F $2.15

Choix du Roy
VIGNA
S.A.Q. 628 $2.15

**Savina**
1280, rue St-Marc
Suite 1505
Montréal 108, Québec

DES BONS VINS POUR CONNAISSEURS

CHÂTEAU BELLEGARDE
(Bordeaux de Choix)
391-D $3.95

DOMAINE DE L'ILE MARGAUX
(Favori)
393-F $3.45

BELVAL
(Nouveau Bordeaux recommandable)
398-B $2.45

CANARD BLANC
(Blanc de Blancs, sec)
414-G $2.15

GAGE D'AMOUR
(rosé, sec: favori)
533-G $2.45



**Spiritex Inc.**
68, boul. St-Joseph ouest, Montréal H2T 2P4 288-1233

Une recommandation particulière aux vins suivants:



*VIN BLANC* —
Hors-d'œuvre, huîtres, coquillages, poissons, crustacés et viandes froides.
*VINS ROUGES* —
Rôtis de viandes rouges et blanches, volailles, gibiers et fromages.

VERSEJOIE blanc B.A.F.
446-E $2.40

CHÂTEAU DE DOUZENS, CORBIÈRES
rouge V.D.Q.S.
625-D $2.20

CÔTES-DU-RHÔNE, PAUL ETIENNE
rouge A.C.
549-I $2.85

**Livico Inc. & Gilbert Gagnon Vins et Spiritueux**

TOUJOURS POPULAIRES

Un bourgogne blanc d'une grande Maison, Joseph Drouhin.
LAFORÊT MACON-VILLAGES
449-E $3.55

Le Beaujolais à l'accent du vigneron.
PISSE-DRU
435-D $3.65

Un vin mousseux pour les grandes et les petites occasions.
GREYMAN BRUT
590-A $3.50

Également conseillés:
RÉSERVE D'ANTAN
398-B $1.95

LICHETTE
440-E $2.45



**Les Distributions Clément Inc.,** Tél.: 272-1144

Pour vous aider à choisir un vrai vin de France à prix populaire, nous offrons gratuitement aux intéressés une liste de 180 vins de France vendus de $1.70 à $4.00 par la Société des Alcools du Québec. Adressez-nous le coupon ci-joint, dûment rempli.

COMITÉ CANADIEN DES VINS DE FRANCE
Case postale 177
Place Bonaventure, Montréal H5A 1A7

Messieurs, veuillez m'envoyer gratuitement votre liste des 180 vins de France vendus de $1.70 à $4.00 par la S.A.Q.

NOM_____

ADRESSE_____

_____



POURPREUIL CALVET
(Vin Rouge Maison agréablement fruité)
Référence 434-H $2.25

VIN DE L'ABBAYE
(Vin Blanc d'Alsace plutôt sec)
Référence 551-A $2.95

CHÂTEAU DU GRAND PUCH CALVET
(Vin Rouge Supérieur du Bordelais)
Référence 393 $3.75

DOMAINE DE MONTCALM CALVET
(Nouveau V.D.Q.S. Rouge du Roussillon)
Référence 628-H $2.50

Pour tout renseignement s'adresser à la:
**Compagnie Albert Robinson**
1110 ouest, rue Sherbrooke, Montréal H3A 1G8, Tél.: 849-3675

Directement des prestigieuses régions vinicoles de France, Cruse & Fils Frères vous offre un choix de connaisseur.
En vente dans les magasins de la S.A.Q.:

MÉDOC LA DAME ROUGE
390-I Blle $3.80
391 ½ Blle $2.10

CHÂTEAU CHAGNION
1970 BORDEAUX, A.C.
390 Blle $3.25

CHÂTEAU DE RIEUX
V.D.Q.S. MINERVOIS
1973
628-F Blle $2.30

Herdt & Charton (1971) Inc.



IL FAUT LES BOIRE POUR Y CROIRE



MACON VIEUX
(blanc)
450-F $3.35
Pommier Frères

LAFLEUR CHEVALIER
(blanc) Bordeaux supérieur
412-G $2.75
Dubos Frères

CHANSON DE FRANCE
Bordeaux rouge
398-F $2.70
Dubos Frères

**Canadian Industries Limited**
C.P. 10
Montréal, Québec
Tél.: 636-9230



IMPERIAL BARRIÈRE MONOPOLE
Bordeaux rouge sec
397 26 oz. $2.60

MOUTON CADET
(Rothschild)
Bordeaux blanc sec
409-A 26 oz. $2.50

BONNESOUCHE
(Père Anselme)
Côte du Rhône rouge sec
628-D 26 oz. $2.45

**Importations Québec Inc.**
5450 Côte-des-Neiges
Suite 520
Montréal H3T 1Y6
Tél.: 731-3919

BONS VINS — BONNE TABLE



CHÂTEAU DE LANDURE
Vin généreux, V.D.Q.S.
624-A $2.50

RÉSERVE DES MOINES
Un rouge capiteux
427-C $2.30

CHANTELYS
Un rouge sec et bouqueté
397-D $2.30

BEAUJOLAIS ST-JOSEPH
Authentique Beaujolais à un prix raisonnable
429 $3.55

CUVÉE MADAME
Un blanc fruité
451-A $2.30

**La Distillerie Meagher Limitée**